

**Violence dans les relations intimes : expériences de jeunes femmes immigrantes iraniennes
de première génération au Canada**

Masoumeh Rahmatizadeh

Thèse soumise à l'Université d'Ottawa
dans le cadre des exigences du programme de doctorat en
Service social

École de service social
Faculté de science sociale
Université d'Ottawa

© Masoumeh Rahmatizadeh, Ottawa, Canada, 2023

RÉSUMÉ

Ce travail vise à cerner la violence exercée par un partenaire intime (VPI) à l'endroit de jeunes femmes immigrantes iraniennes de première génération dans une relation non maritale en se basant sur le féminisme intersectionnel et le modèle du contrôle coercitif présenté par Stark (2007). Afin d'approfondir la question de la VPI et de combler les lacunes dans les recherches consacrées à ce sujet, 17 entretiens qualitatifs semi-structurés ont été menés auprès de jeunes femmes (16-29 ans) immigrantes iraniennes de première génération vivant au Canada.

Les participantes ont expérimenté diverses manifestations de violences à travers la coercition (violence, intimidation, dégradation et surveillance) et le contrôle (isolement, exploitation et micro-réglementation) au sein de leur relation intime. L'analyse de diverses manifestations de violences et de contrôles vécues par les participantes a révélé que les inégalités persistantes entre les genres ainsi que le contexte culturel et migratoire favorisent un contexte pour établir et intensifier le contrôle coercitif. En effet, ceux-ci élargissent la capacité des agresseurs à instrumentaliser les divers axes de division sociale et à déployer des différentes stratégies de contrôle et de coercition afin de priver les jeunes femmes de leurs droits et de leur liberté.

Le féminisme intersectionnel a été utilisé pour appréhender et analyser les expériences de violences vécues par les participantes, les stratégies déployées pour y faire face et leur processus de recherche d'aide. L'utilisation du féminisme intersectionnel a permis de voir comment la VPI est interconnectée à différentes divisions sociales et à des systèmes d'oppression. Cela était donc étudié dans quatre domaines du pouvoir présentés par Collins : structurel, disciplinaire, culturel et interpersonnel.

Plus précisément, les résultats ont souligné qu'il y avait un manque de sensibilisation aux services formels et aux ressources disponibles sur la VPI dans le domaine structurel. Ces obstacles ont induit des retards dans la prévention et l'accès aux ressources disponibles ainsi que des barrières additionnelles dans le processus de rupture.

Dans le domaine disciplinaire, les données ont mis en lumière un manque de prise en compte des expériences spécifiques des jeunes femmes immigrantes iraniennes dans leurs contacts avec les professionnels. Ce manque de considération a entraîné des interventions inappropriées, qui ne tenaient pas compte de leurs valeurs et de leurs préoccupations culturelles et familiales.

Dans le domaine culturel, l'idéologie patriarcale et le discours dominant sur les stéréotypes liés au genre s'inscrivant dans la religion et la tradition au sein de la communauté iranienne distribuent

des messages et des images qui normalisent et minimisent la VPI. S'ajoutent à cela, l'honneur familial, les rumeurs au sein de la communauté, la crainte de la réaction de la famille liée à la perte de virginité ainsi que le manque de soutien émotionnel renforcent le contexte de contrôle et de domination généré par le partenaire et forgent des entraves à la rupture. Dans ce domaine, les résultats ont également révélé les diverses contraintes culturelles associées à la recherche d'aide auprès des ressources aussi bien formelles qu'informelles.

Les résultats ont également indiqué que, dans le domaine interpersonnel, les divers axes de division sociale fournissaient les moyens aux agresseurs de déployer une panoplie de stratégies afin de contrôler les jeunes femmes et les priver de leurs droits et de leur liberté, tout en justifiant leurs comportements violents et contrôlants. Dans ce domaine, les réactions de la communauté et des membres de la famille, en particulier des parents, lors de la découverte des relations sexuelles et intimes de jeunes femmes sont discutées.

L'analyse de l'agentivité des participantes face à la VPI a mis en évidence l'utilisation de différentes stratégies, en tenant compte du contexte structurel et culturel dans lequel elles s'inscrivent, y compris les stratégies d'évitement, de résistance ainsi que la rupture et la recherche d'aide. Les résultats ont aussi démontré que les jeunes femmes ont fait preuve d'une agentivité considérable à identifier les comportements de contrôle de l'agresseur ainsi que les normes patriarcales normalisées au sein de la communauté iranienne et à les critiquer sévèrement.

Mots clés : Violence dans les relations intimes, intersectionnalité, contrôle coercitif, jeune femme iranienne, immigration, stratégies, agentivité

ABSTRACT

This work sought to provide insight into intimate partner violence (IPV) among young, first-generation Iranian immigrant women in a non-marital relationship, by adopting intersectional feminism and coercive control model presented by Stark (2007). In order to delve deeper into the issue of IPV and address gaps in existing research on this topic, 17 semi-structured qualitative interviews were conducted with young first-generation Iranian immigrant women (aged 16-29) residing in Canada.

Participants experienced the various manifestations of violence through coercion (violence, intimidation, degradation, and surveillance) and control (isolation, exploitation, and micro-regulation) within their intimate relationship. Analysis of various manifestations of violence and control experienced by participants shed light on the persistent gender inequalities, as well as the cultural and migratory contexts that contribute to the establishment and intensification of coercive control. In fact, those expanded the capacity of the aggressors to instrumentalize the various axes of social division and exert coercive control, ultimately depriving young women of their rights and freedom.

Intersectional feminism was utilized to comprehend and analyze participants' experiences of violence, the strategies deployed, and their process of help-seeking. By utilizing intersectional feminism, a deeper understanding of IPV in relation to various social divisions and oppressive systems was achieved. In this study, IPV was examined through the lens of four types of power as described by Collins: structural, disciplinary, cultural, and interpersonal.

More specifically, the results emphasized a lack of awareness of formal services and available resources pertaining to IPV in the structural domain. These barriers led to delays in violence prevention, hindered access to available resources, and created additional obstacles in their efforts to leave an abusive relationship.

In the disciplinary domain, the data revealed a lack of consideration for the unique experiences of young Iranian immigrant women in their interactions with professionals. This lack of consideration led to inappropriate interventions that disregarded their cultural and familial values and concerns.

In the cultural domain, the patriarchal ideology and dominant discourse surrounding gender stereotypes, rooted in religion and tradition within the Iranian community, disseminated messages and stereotypical images of gender. These messages normalized and minimized IPV. Additionally, the notion of family honor, community gossip, the fear of family reaction to the loss of virginity, and the lack of emotional support reinforced a context of control and domination by the abusive

partner, creating barriers to leaving the relationship. The results highlighted the various cultural constraints that impact seeking help from both formal and informal resources.

The results also indicated that in the interpersonal domain, the various axes of social division provided the means for the aggressors to deploy a range of strategies to exert control over young women, depriving them of their rights or their freedom. These strategies were often justified through the perpetrators' violent and controlling behaviors. Furthermore, the study discussed the reactions of community and family members, particularly parents, upon discovering the sexual and intimate relationships of young women within this domain.

The analysis of the participants' agency against IPV demonstrated the utilization of different strategies, considering the structural and cultural contexts from which they originated. These strategies included avoidance, resistance, leaving the relationship and seeking help. The findings also demonstrated that young women exhibited significant agency in identifying the controlling behaviors of the aggressor, as well as harshly criticizing the normalized patriarchal norms within the Iranian community.

Keywords: Intimate partner violence, intersectionality, coercive control, young Iranian woman, immigration, strategies, agency

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	ii
ABSTRACT	iv
TABLE DES MATIÈRES.....	vi
ANNEXES	x
LISTE DE TABLEAU ET FIGURES.....	x
REMERCIEMENTS	xi
INTRODUCTION	1
Objectif de recherche	3
Intérêt personnel de la chercheure pour la présente étude	5
Structure de la thèse	8
CHAPITRE 1 VIOLENCE EXERCÉE PAR DES PARTENAIRES INTIMES ENVERS DE JEUNES FEMMES.....	10
Introduction	10
1.1. Définitions de concepts clés	10
1.1.1. Définition de la jeunesse.....	11
1.1.2. Définition de la violence exercée par un partenaire intime.....	12
1.2. Ampleur de la VPI chez les jeunes femmes au Canada.....	14
1.3. Conséquences de la VPI chez les jeunes femmes.....	16
1.4. Expérience de jeunes femmes face à la VPI.....	18
1.5. Stratégies adoptées par les femmes face à la VPI	22
1.6. Obstacles à la rupture d’une relation avec un partenaire violent	26
Conclusion	29
CHAPITRE 2 VIOLENCE EXERCÉE PAR DES PARTENAIRES INTIMES ENVERS DE JEUNES FEMMES IMMIGRANTES.....	30
Introduction	30
2.1. Ampleur de la VPI chez les femmes immigrantes au Canada	30
2.2. Conséquence de la VPI chez les femmes immigrantes	34
2.3. Expérience de la VPI chez les femmes immigrantes.....	35
2.4. Stratégies déployées par les femmes immigrantes en contexte de la VPI	39
2.5. Obstacles à la rupture d’une relation avec un partenaire violent auprès les femmes immigrantes.....	41

Conclusion	44
CHAPITRE 3 VIOLENCE EXERCÉE PAR DES PARTENAIRES INTIMES À L'ENDROIT DE JEUNES FEMMES IRANIENNES.....	46
Introduction	46
3.1. Révolution islamique de l'Iran et la migration iranienne au Canada.....	46
3.2. Croyances religieuses au sein de la communauté immigrante iranienne.....	49
3.3. Honneur familial et rôles de genre	52
3.4. Normes culturelles concernant la relation intime chez les jeunes femmes immigrantes iraniennes.....	54
3.4.1. Réponse de jeunes femmes immigrantes iraniennes aux conflits entre les normes culturelles et la relation intime.....	58
3.5. Ampleur de la VPI chez les femmes iraniennes en contexte migratoire	60
3.6. Expérience de la VPI chez les femmes immigrantes iraniennes	63
3.7. Objectif et questions de recherche.....	67
Conclusion	68
CHAPITRE 4 CADRE THÉORIQUE	70
Introduction.....	70
4.1. Féminisme intersectionnel.....	71
4.1.1. Émergence du féminisme intersectionnel	71
4.1.2. Comment le féminisme intersectionnel est-elle généralement conceptualisée?	75
4.1.3. Considérations théoriques et analytiques	78
4.1.3.1. Domaines du pouvoir présentés par Collins	78
4.1.4. Pertinence du féminisme intersectionnel pour l'étude de la violence dans une relation intime	82
4.2. Contrôle coercitif.....	85
4.2.1. Éléments de base du contrôle coercitif.....	86
4.2.2. Condition de privation de liberté	90
4.2.3. Contrôle coercitif enraciné dans les inégalités entre les genres dans la société	91
4.2.4. Contrôle coercitif et la violence entre partenaires intimes envers les jeunes femmes	93
Conclusion	96
CHAPITRE 5 DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE	97
Introduction	97
5.1. Paradigme de recherche.....	97
5.1.1. Épistémologie.....	100
5.1.2. Positionnement de la chercheuse	102
5.1.3. Recherche qualitative	105
5.2. Échantillonnage et recrutement	106
5.2.1. Critères d'échantillonnage.....	106
5.2.2. Stratégies d'échantillonnage et taille de l'échantillon	108
5.2.3. Stratégie de recrutement	109
5.2.4. Description de l'échantillon.....	111
5.3. Méthode de collecte de données : l'entretien semi-dirigé	116
5.3.1. Processus de collecte de données.....	117
5.4. Considérations éthiques.....	118
5.4.1. Consentement éclairé	118
5.4.2. Confidentialité	119
5.4.3. Risques liés à la participation	120
5.5. Processus de codification et d'analyse des données	120

5.5.1. Phase I : se familiariser avec les données -----	122
5.5.2. Phase II. Générer des codes initiaux -----	124
5.5.3. Phase III : recherche de thèmes -----	125
5.5.4. Phase IV : révision des thèmes -----	126
5.5.5. Phase V : définir et nommer des thèmes-----	128
5.5.6. Phase VI : produire le rapport-----	128
5.6. Limites de l'étude.....	129
Conclusion	131
CHAPITRE 6 L'EXPÉRIENCE DE VIOLENCE ENTRE PARTENAIRES INTIMES DANS UNE PERSPECTIVE DE CONTRÔLE COERCITIF	132
Introduction	132
6.1. Stratégies de coercition déployées par les agresseurs.....	133
6.1.1. Coercition sexuelle façonnée par le discours dominant et les rôles de genre -----	133
6.1.1.1 Coercition sexuelle facilitée par les technologies	140
6.1.2. Intimidation et menaces sous l'influence des attentes culturelles liées au genre et à l'honneur familial	142
6.1.3. Traitement silencieux fondé sur un rapport de domination dans la relation-----	145
6.1.4. Dénigrement : supériorité masculine et préjugés religieux et culturels-----	149
6.1.5. Est-ce que la surveillance est une caractéristique négative des hommes ou un signe d'amour? -----	155
6.1.5.1. Surveillance intensifiée par la technologie	158
6.1.6. Vivre la violence physique -----	161
6.2. Stratégies de contrôle déployées par les agresseurs	164
6.2.1. Isolement : élimination des ressources de soutien dans un contexte migratoire -----	164
6.2.2. Exploitation : contrôler des ressources de leur partenaire en s'appuyant sur les rôles féminins traditionnels-----	168
6.2.3. Micro-règlementations liées aux stéréotypes de genre et élaborées par la culture et la religion -----	173
6.3. Conséquence du contrôle coercitif	177
6.3.1. « Être piégé » dans sa vie personnelle -----	177
6.3.1.1. Sentiment d'impuissance et une diminution de la liberté	178
6.3.1.2. Diminution d'estime de soi accompagnée d'un sentiment de culpabilité.....	179
6.3.2. « Être piégé » dans sa vie sociale-----	181
6.3.2.1. Influence sur les relations avec l'entourage.....	181
6.3.2.2. Influence sur la capacité de travail et d'éducation.....	182
6.3.3. Impact sur la santé physique et mentale de participantes-----	184
Conclusion	186
CHAPITRE 7 PROCESSUS DE SÉPARATION ET ENTRAVES À LA RUPTURE.....	188
Introduction	188
7.1. Stratégies utilisées par l'agresseur.....	189
7.2. Impact de stéréotypes de genre dominant	193
7.2.1. Image stéréotypée d'une « bonne fille »-----	193
7.2.2. Rôles de genre prédéfinis des hommes : « parce qu'il est un homme » -----	198
7.2.3. Partenaire idéal et être « <i>geyrati</i> »-----	201
7.3. Impact de l'honneur familial	205
7.3.1. Crainte des réactions de la famille et de la communauté en lien avec la perte de virginité -----	205
7.3.2. Crainte de porter atteinte à l'honneur familial par des rumeurs -----	210
7.4. Impact de discours culturels sur la connaissance d'une relation intime violente	214
7.5. Impact de contraintes structurelles liées à l'immigration	217
7.5.1. Manque de soutien financier et émotionnel -----	218
7.5.2. Manque d'informations appropriées sur les ressources de soutien -----	219

Conclusion	222
CHAPITRE 8 STRATÉGIES ADOPTÉES FACE AUX VIOLENCES DANS LES RELATIONS INTIMES	
.....	225
Introduction	225
8.1. Stratégie d'évitement.....	225
8.2. Stratégie de résistance	228
8.2.1. Refuser de se conformer -----	229
8.2.2. Menace de rupture -----	231
8.3. Quitter la relation	233
8.4. Recherche d'aide.....	237
8.4.1. Expériences des participantes de recherche d'aide informelle-----	238
8.4.2. Expériences des participantes de recherches d'aide formelle-----	241
Conclusion	244
CHAPITRE 9 DISCUSSION.....	245
9.1. Apport de la matrice de domination du Collins à la VPI chez les jeunes femmes immigrantes iraniennes ...	247
9.1.1. Domaine interpersonnel -----	249
9.1.2. Domaine culturel -----	254
9.1.3. Domaine disciplinaire-----	261
9.1.4. Domaine structurel -----	263
9.2. Agentivité et les stratégies adoptées par les jeunes femmes face à la VPI	266
9.3. Principales contributions de cette étude	270
9.4. Principales recommandations.....	274
9.4.1. Implications pour la recherche-----	274
9.4.2. Implications pour la pratique et les politiques -----	276
Conclusion	280
CONCLUSION	282
Bibliographie.....	289
ANNEXES	328

ANNEXES

Annexe I. Formulaire de consentement	328
Annexe II. Texte de recrutement	331
Annexe III. Guide d'entretien.....	332
Annexe IV. Information sur les participantes.....	334
Annexe V. Liste de ressources.....	335
Annexe VI. Codes initiaux.....	338
Annexe VII. Thèmes et codes initiaux selon le contenu de l'entretien	344
Annexe VIII. Thèmes et sous thèmes initiaux axés sur le féminisme intersectionnel	344
Annexe IX. Thèmes et sous thèmes initiaux basés sur le modèle du contrôle coercitif	349
Annexe X. Codification finale basée sur le modèle du contrôle coercitif et le contenu des entretiens pour les expériences de la violence vécue.....	350
Annexe XI. Codification finale axée sur le féminisme intersectionnel et le contenu des entretiens pour le processus de rupture et les stratégies adoptées	351
Annexe XII. Définition de thèmes et sous-thèmes.....	352
Annexe XIII. Carte thématique visuel	354
Annexe XIV. Certificat d'approbation éthique.....	357

LISTE DE TABLEAU ET FIGURES

Tableau 1. Les manifestations du contrôle coercitif présenté par Stark (2007).....	89
Tableau 2. Les caractéristiques sociodémographiques de participantes	114
Tableau 3. Les caractéristiques sociodémographiques des agresseurs	115

REMERCIEMENTS

Le dépôt de la thèse constitue l'un des moments les plus significatifs de la vie d'un étudiant au doctorat, symbolisant la fin d'un périple intellectuel ardu, qui a duré plusieurs années. Pour moi, la thèse représente une partie essentielle de ma vie, qui reflète une période de réflexion profonde, de recherche, de doute et de détermination. Tout au long de ce parcours, j'ai dû faire face à de nombreux défis, affronter des moments de doute et surmonter des obstacles considérables. Le dépôt de la thèse marque ainsi la fin d'un chapitre de ma vie, mais également le début d'un nouveau chapitre, rempli de nouvelles opportunités et de défis à relever, tant sur le plan personnel que professionnel. Ce moment est à la fois joyeux et émouvant, car il me rappelle tout le chemin parcouru et tout ce qui reste encore à accomplir.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers toutes les participantes qui ont généreusement partagé leur expérience avec moi pour cette étude. Vos témoignages ont été essentiels pour la compréhension des enjeux de la violence dans les relations intimes non maritales. Vos voix ont été entendues et vos histoires ont été honorées dans cette recherche. Je suis consciente que partager vos expériences de violence n'a pas été facile, et j'apprécie profondément votre confiance en moi en tant que chercheuse pour les recueillir.

Je souhaite également exprimer ma gratitude envers mon directeur de thèse, Simon Lapierre, ainsi que ma co-directrice, Isabelle Coté, pour leur encadrement exceptionnel et leur soutien constant tout au long de cette recherche. Vos commentaires constructifs et vos conseils éclairés ont grandement contribué à l'amélioration de cette étude. Votre expertise et votre disponibilité ont été inestimables pour moi.

Je tiens à exprimer ma gratitude à ma famille, surtout mes parents, pour leur soutien constant et leur amour inconditionnel. Votre encouragement m'a permis de persévérer dans les moments difficiles et de poursuivre mes objectifs académiques.

Enfin, je souhaite remercier mon partenaire de vie, Majid. Ton amour et ta soutien inconditionnels ont été des sources d'inspiration pour moi tout au long de cette recherche. Ta patience infinie, ton écoute attentive et ton soutien moral constant ont été des facteurs clés pour m'aider à mener à bien cette thèse. Ta présence à mes côtés, même dans les moments difficiles, m'a donné la force et la confiance nécessaires pour continuer à avancer. Je suis impatiente de continuer à partager d'autres aventures avec toi.

INTRODUCTION

Au cours des deux dernières décennies, une attention croissante a été portée à la situation de jeunes femmes qui subissent de la violence de la part d'un partenaire dans une relation intime (Foshee et al., 2012; Shaffer et al., 2018). La recherche sur la violence exercée par un partenaire intime (VPI) envers les jeunes femmes est donc considérablement développée et ces études mettent en lumière qu'un nombre important de jeunes femmes subissent de la violence et du contrôle dans leur relation intime (Jennings et al., 2017; Zachor, Jones et Miller, 2016). De ce fait, la VPI à l'endroit des jeunes femmes a été reconnue graduellement comme un important problème social (Hébert et al., 2017; Helm et al., 2017; Morales, 2017; Shaffer et al., 2018). Des recherches canadiennes ont aussi démontré que les femmes sont surreprésentées en tant que victimes (Burczycka, 2016; Cotter, 2021; Cotter et Savage, 2019) et que les jeunes femmes sont plus susceptibles que les femmes plus âgées d'être victimes de la VPI (Conroy et Cotter, 2017; Cotter et Savage, 2019; Perreault, 2015; Sinha, 2015). Outre le genre et l'âge, certaines divisions sociales placent les femmes dans une position de vulnérabilité par rapport à la VPI (Auclair, 2016; Collins et Bilge, 2016). Plus précisément, plusieurs axes de division sociale, y compris le genre, l'âge, la race, la culture et la religion, s'entrecroisent et rendent les expériences différentes pour diverses personnes et divers groupes (Collins et Bilge, 2016).

Par ailleurs, malgré les efforts déployés pour comprendre la problématique et réduire l'ampleur de la VPI chez les jeunes femmes dans le monde (Shaffer et al., 2018), peu d'études ont été menées auprès des jeunes femmes immigrantes. Les recherches qui se sont penchées sur la VPI vécue par les jeunes femmes immigrantes se sont intéressées aux barrières culturelles de recherche d'aide

(Shen, 2011), à l'influence du statut d'immigration et de la langue parlée à la maison sur la VPI (Ramos et al., 2011), à l'évaluation des programmes de prévention de la VPI chez les jeunes femmes originaires du Myanmar aux États-Unis (Ravi et al., 2019; Rani et al., 2017), ainsi qu'aux stratégies de résistance chez une jeune femme chinoise (Wang et Ho, 2007). Cette rareté de recherche s'avère particulièrement marquée au sein des communautés musulmanes, dans le contexte migratoire, car les relations intimes et sexuelles hors mariage sont formellement prohibées dans l'islam (Bellakhdar, 2008; Couture-Carron, 2020). Cela a persuadé les chercheurs à mener des recherches en particulier chez les jeunes femmes immigrantes originaires de certains pays musulmans sud-asiatiques (Couture-Carron, 2020; Mayeda, Cho et Vijaykumar, 2019; Ragavan et al., 2021). Les résultats ont indiqué que les conditions culturelles, traditionnelles et religieuses ont empêché la reconnaissance de cette violence chez les jeunes femmes dans une relation non maritale au sein de certains pays musulmans, comme la Turquie (Ustunel, 2021) ainsi que chez les immigrantes de certaines communautés musulmanes d'Asie du Sud (Couture-Carron, 2020; Mayeda, Cho et Vijaykumar, 2019; Ragavan et al., 2021). Il existe cependant un manque de connaissances sur les expériences de jeunes femmes immigrantes iraniennes de première génération dans une relation intime avec un partenaire violent (Bozorgmehr et Douglas, 2011; Dargah, 2012). Or, dans le contexte de la VPI, les femmes immigrantes doivent composer avec un ensemble de défis attribués à l'intersectionnalité de leur statut d'immigrante et de leur genre féminin, en plus de multiples axes de division sociale tels que la culture, la religion, la race et la classe (Abraham et Tatsoglou, 2016; Collins et Bilge, 2016). Il manque ainsi, dans ce domaine d'étude, la compréhension de la manière dont l'intersection de divers axes de division sociale façonne l'expérience de la VPI chez les jeunes femmes iraniennes immigrantes de première génération. Pour ce faire, afin de saisir plus profondément l'expérience de la VPI chez ces jeunes

femmes, il s'avère essentiel de resituer les manifestations de la VPI vécues dans les contextes dans lesquels elles émergent (Collins et Bilge, 2016). Il est également important de s'attarder à l'imbrication de divers systèmes d'oppression¹ (tels que le patriarcat, le racisme, le sexisme) qui conduisent à la normalisation, à la marginalisation et aussi à l'assujettissement de jeunes femmes non mariées et immigrantes de première génération iranienne.

Objectif de recherche

Les variations observées dans l'expérience et le contexte de la VPI soulignent la nécessité d'une recherche culturellement compétente au sein de différentes populations. Comme mentionné ci-dessus, il existe une méconnaissance par rapport à l'expérience de la VPI chez les jeunes femmes immigrantes iraniennes de première génération. En fait, de nombreux aspects de la VPI restent sous-examinés en raison de la marginalisation systémique des populations minoritaires, comme on peut le voir dans le cas des jeunes femmes iraniennes (Bozorgmehr et Douglas, 2011; Dargah, 2012; Frahani, 2020). Afin de combler cette lacune, cette recherche porte un regard féministe intersectionnel sur les expériences de la VPI chez les jeunes femmes immigrantes de première génération d'origine iranienne vivant au Canada. L'analyse féministe intersectionnelle permet de comprendre cette violence dans le contexte social, culturel et historique dans lequel elle se produit (Collins et Bilge, 2016). À cette fin, les différents domaines de pouvoir (structurel, disciplinaire, culturel et interpersonnel) (Collins et Bilge, 2016) seront analysés pour mieux appréhender l'expérience de ces jeunes femmes.

¹ Selon Collins (2017), dans le discours intersectionnel contemporain, les termes « pouvoir » et « systèmes de pouvoir » sont constamment utilisés, et les termes « oppression » et « systèmes d'oppression » sont ignorés. Cela néglige que les systèmes de pouvoir sont « specific combinations of systems of oppression mean in reality » (Collins, 2017, p. 20). Dans ce travail, le terme « systèmes d'oppression » a ainsi été déployé pour nommer les hiérarchies de pouvoir qui produisent, maintiennent et renforcent les inégalités sociales.

Il y a plusieurs raisons pour étudier la VPI vécue par les jeunes femmes immigrantes iraniennes. Tout d'abord, l'absence de données qualitatives sur la VPI chez les jeunes femmes immigrantes iraniennes de première génération ainsi que sur l'intersection de divers axes de division sociale (comme le genre féminin, l'âge, l'état civil, la race, la religion, la culture et l'immigration) qui influencent leur expérience, justifient la pertinence de cette recherche. Ensuite, les études réalisées sur les jeunes immigrantes (Kwon, 2015; Nunes, 2019; Saher, 2016; Seaton, Gee et Neblett, 2018; Qin et Li, 2020) ont indiqué que ces dernières sont souvent marginalisées dans une société d'accueil et subissent des inégalités complexes en raison de divers axes de division sociale. Ces recherches ont plus précisément dévoilé comment des relations inégales de pouvoir d'un point de vue économique, politique et culturel entre le groupe dominant et le groupe minoritaire (Qin et Li, 2020) ou les relations historiques des groupes minoritaires avec le groupe dominant (par exemple, des attitudes stéréotypées à l'égard des jeunes des pays autrefois colonisés) (Kwon, 2015) influencent la vie de jeunes immigrantes. Elles ont également indiqué l'impact de certains événements plus récents d'un point de vue historique (par exemple, à la suite des événements du 11 septembre) sur les expériences de racisme chez les jeunes des minorités (Seaton, Gee et Neblett, 2018) ou ont abordé l'expérience d'exclusion et de marginalisation auprès de jeunes immigrants (par exemple, des représentations négatives de jeunes femmes qui portent le hijab ou de jeunes de couleur) (Saher, 2016). Enfin, les recherches réalisées auprès de femmes iraniennes, en Iran (Mojahed et al., 2021; Nikparvar, Spencer et Stith, 2020) ou dans d'autres pays (Aghtaie, 2016; Karamali, 2020), sur la VPI se sont consacrées aux femmes mariées, car des normes culturelles et religieuses strictes concernant la sexualité et la reproduction avant le mariage conduisent à un manque de reconnaissance des relations intimes et sexuelles chez les jeunes femmes (Farahani, 2020). Ainsi, étant donné que les jeunes femmes qui établissent une relation intime transcendent

des stéréotypes de genre prédéfinis et largement répandus dans la société, dans le cas de la VPI, elles sont fréquemment blâmées pour la VPI et perçues comme étant responsables de la violence subie. Cela a donc mené au manque de connaissance de la VPI à l'endroit des jeunes femmes dans une relation non maritale dans la société.

Cette thèse est donc particulièrement bien placée pour fournir des données riches sur l'imbrication de différents systèmes d'oppression qui influencent l'expérience des jeunes femmes immigrantes iraniennes de première génération en ce qui concerne la VPI dans une relation non maritale en contexte migratoire canadien. Dans ce cadre, cette thèse se penchera aussi sur les entraves qui rendent le processus de rupture de la relation avec un partenaire violent difficile. De plus, les stratégies adoptées par les jeunes femmes devant les violences exercées par leur partenaire intime seront explorées. Cette thèse adopte ainsi une approche féministe intersectionnelle dans l'étude de la VPI auprès des jeunes femmes immigrantes iraniennes afin d'attirer l'attention sur leur expérience singulière, tout en reconnaissant leur agentivité.

Intérêt personnel de la chercheure pour la présente étude

L'inspiration pour ce projet a commencé avec certaines préoccupations qui ont surgi dans mon travail professionnel en tant que psychologue dans un centre de réadaptation pour personnes ayant un handicap et dans un centre de traitement de dépendances en Iran. Dans le cadre de ma maîtrise, je travaillais sur le sujet de femmes qui souffrent de problèmes de toxicomanie. De jeunes femmes non mariées m'ont alors signalé qu'elles avaient également vécu de la VPI et que, dans certains cas, cette violence les avait amenées à la consommation de substances. En fait, elles ont été persuadées ou forcées de consommer des drogues par leur partenaire ou, dans certains cas, ont commencé à consommer des substances pour réduire les symptômes de dépression ou la douleur émotionnelle causée par la violence vécue dans la relation intime. Or, elles savaient que si elles

dénonçaient les violences subies dans la relation intime, elles seraient blâmées par leur entourage. Dans mon expérience clinique, j'ai également constaté que certaines jeunes femmes ont été blâmées par leur partenaire en raison du discours dominant dans la société sur les familles dont un de leurs membres est aux prises avec un handicap, qui marginalise non seulement les personnes handicapées, mais aussi les membres de leur famille.

En outre, en raison du manque de connaissance sur les relations entre les jeunes hommes et les jeunes femmes, particulièrement celles non mariées, dans la société iranienne, il n'y a pas de services sociaux et de santé adaptés aux besoins des jeunes femmes victimes de la VPI dans la société. Dans ce contexte, la VPI à l'endroit des jeunes femmes dans une relation non maritale est minimisée dans la société, d'autant plus que les jeunes femmes sont considérées comme responsables de leur situation. Plus encore, la relation des jeunes femmes avec les hommes dans une relation non maritale est en contradiction avec la charia, les lois et la culture. Dans le même ordre d'idées, plusieurs formations générales pour les spécialistes et aussi la sensibilisation pour le grand public concernant des relations entre les jeunes femmes non mariées et les hommes en Iran ont été réalisées dans un environnement traditionnel et religieux, donc cela a également contribué à une méconnaissance de la VPI auprès de jeunes femmes non mariées dans le secteur des services sociaux et de la santé mentale.

Par ailleurs, une phrase qui revenait souvent chez les jeunes femmes que je rencontrais dans le cadre de mon travail a suscité mon intérêt à l'égard de la VPI dans un contexte de l'immigration. Cette phrase était : « si je n'étais pas en Iran et que j'étais dans un autre pays, je ne subirais pas cette violence ». Chaque fois que j'entendais cette phrase, je me demandais si les barrières culturelles et religieuses par rapport à la relation intime auprès de jeunes femmes seraient abolies après l'immigration. Comment le changement de contexte et l'immigration pourraient-ils

influencer la façon dont les jeunes femmes font face à la VPI? Est-ce que les services sociaux fournis dans le pays d'accueil peuvent partiellement combler le manque de services sociaux en Iran et répondre adéquatement aux besoins des jeunes femmes iraniennes non mariées? Par-dessus tout comment le croisement de la culture, de la religion, du genre, de l'âge, du statut du mariage joue-t-il un rôle essentiel dans l'expérience de la VPI auprès de jeunes femmes iraniennes non mariées? D'une certaine manière, elles se trouvent dans une impasse dont, selon elles, la migration est l'une des solutions pour s'en sortir. En d'autres termes, la VPI vécue par des jeunes femmes en Iran les amène parfois à penser qu'elles peuvent échapper à cette violence par le biais de la migration vers un pays où les jeunes femmes auront plus de droits.

En effectuant une recension des écrits sur la VPI, j'ai saisi que des jeunes femmes immigrantes iraniennes pourraient adhérer aux traditions et aux valeurs religieuses et culturelles iraniennes (Alizadeh, 2018; Bozorgmehr et Douglas, 2011; Dargah, 2012). Il existe aussi une rareté de recherches sur la VPI auprès de jeunes femmes non mariées iraniennes, ce qui persiste également chez les jeunes femmes immigrantes iraniennes. J'ai donc développé un vif intérêt pour explorer la violence dans les relations intimes non maritales auprès de jeunes femmes immigrantes de première génération au Canada, un sujet réduit au silence et marginalisé au sein de la communauté iranienne. De ce fait, après avoir travaillé durant quelques années dans le domaine des problèmes concernant les femmes comme la toxicomanie et le fait d'avoir des enfants en situation en handicap, je suis devenue extrêmement intéressée à mieux comprendre comment l'imbrication de divers systèmes d'oppression façonne les expériences de la VPI chez les jeunes femmes immigrantes iraniennes de première génération au Canada.

Structure de la thèse

Cette thèse comprend neuf chapitres. Les trois premiers chapitres sont consacrés à une recension des écrits. Le premier chapitre aborde la question de la VPI chez les jeunes femmes. Il propose d'abord une définition de la jeunesse, de la violence exercée par un partenaire intime, puis présente l'ampleur de celle-ci auprès des jeunes femmes en général. Les conséquences de cette violence chez les jeunes femmes sont aussi expliquées. Il présente ensuite les diverses stratégies adoptées par les jeunes femmes dans le contexte de la VPI et les obstacles à la rupture d'une relation. Le deuxième chapitre examine toutes les questions liées à la VPI, qui ont été abordées dans le premier chapitre, auprès de jeunes femmes immigrantes. Il présente l'ampleur de la VPI, les conséquences de la VPI, leurs stratégies adoptées et les obstacles à la rupture d'une relation.

Tout au long de troisième chapitre, les défis culturels, religieux et familiaux auxquels les jeunes femmes iraniennes sont confrontées lors de l'établissement d'une relation dans un contexte de migration seront discutés, ce qui peut accroître la vulnérabilité des jeunes femmes à la VPI. Ce chapitre mettra aussi en lumière la façon dont de divers axes de division sociale (comme le genre, l'âge, la religion, la culture, l'immigration, l'état civil) sont impliqués dans la reproduction, l'organisation et le maintien de conditions inégalitaires, qui affectent l'expérience de la VPI chez les jeunes femmes iraniennes non mariées. En effet, le chapitre dépeint les conditions dans lesquelles cette violence se manifeste et l'intersection de multiples axes de division sociale qui augmentent la vulnérabilité d'être victime de violences chez les jeunes femmes immigrantes iraniennes. Finalement, la dernière section présente l'objectif et les questions de recherches.

Le quatrième chapitre présente une réflexion épistémologique et théorique autour féminisme intersectionnel et de sa pertinence pour étudier la VPI auprès des jeunes femmes. Il décrit aussi le modèle du contrôle coercitif élaboré par Stark (2007).

Le cinquième chapitre aborde le cadre méthodologique ainsi que les méthodes de collecte et d'analyse des données. La description de l'échantillon, de la technique d'échantillonnage, du processus de recrutement et des considérations éthiques est également effectuée. J'y expose la manière dont je veux connaître et écrire l'expérience de la VPI vécue chez les jeunes femmes immigrantes iraniennes.

Le sixième chapitre examine les expériences de la VPI auprès des participantes en matière de contrôle coercitif élaboré par Stark (2007). Dans ce chapitre, une analyse des inégalités entre les genres de la violence vécue par les participantes est réalisée. Les récits des participantes sont contextualisés dans la dynamique des relations, de la culture, de la religion, de l'immigration et des inégalités liées au genre qui correspondent au concept du contrôle coercitif de Stark et au féminisme intersectionnel.

Les chapitres sept et huit mettent aussi en lumière le résultat de cette étude en se penchant sur une analyse de contenu thématique dans un cadre féministe intersectionnel de l'expérience de jeunes femmes immigrantes iraniennes de la violence et du contrôle dans leur relation intime, leurs stratégies adoptées devant cette violence et aussi les barrières liées à la rupture avec le partenaire violent. Des analyses de l'imbrication de divers systèmes d'oppression et de l'intersection des axes de division sociale par lesquelles la VPI se reproduit, se maintient et se renforce sont effectuées.

Dans le neuvième chapitre, je synthétise les principaux résultats de l'étude afin d'approfondir les réflexions liées à mes questions de recherche entourant la VPI chez les jeunes femmes immigrantes iraniennes, en les situant dans la matrice de domination du Collins (2002). Ce chapitre présente aussi des recommandations pour les recherches futures et pour la pratique.

CHAPITRE 1

VIOLENCE EXERCÉE PAR DES PARTENAIRES INTIMES ENVERS DE JEUNES FEMMES

Introduction

Les trois premiers chapitres rassemblent une recension des écrits afin de fournir un contexte pour le travail empirique réalisé dans le cadre de cette thèse. La première partie de ce chapitre explore certains concepts centraux de cette étude, leur définition ainsi que la justification du choix de ces concepts, tels que la « violence exercée par un partenaire intime » (VPI) et le contrôle coercitif. L'ampleur de la VPI chez les jeunes femmes en général sera aussi explorée.

Les sections suivantes présentent les conséquences potentielles de la VPI auprès des jeunes femmes, leurs expériences de la VPI et leurs stratégies adoptées pour y faire face. En effet, elles se concentrent sur la contextualisation, la prise en compte de l'impact de la culture ainsi que l'intersection d'autres divisions sociales sur les expériences des jeunes femmes concernant la VPI. Finalement, la dernière section donne une brève description de l'obstacle à la rupture d'une relation avec un partenaire violent chez les jeunes femmes en adoptant une analyse contextuelle. Puisque la VPI a été engendrée dans un contexte historique, social et institutionnel, cela nécessite donc de prendre en considération l'imbrication de divers systèmes d'oppression dans l'analyse des obstacles à la rupture d'une relation avec un partenaire violent.

1.1. Définitions de concepts clés

Cette section présente les principaux concepts utilisés dans cette thèse. En premier lieu, elle examine comment la jeunesse est conceptualisée, puis s'attarde ensuite à la définition de la

violence exercée par un partenaire intime, ainsi qu’au contrôle coercitif en tant que modèle pour comprendre la VPI chez les jeunes femmes.

1.1.1. Définition de la jeunesse

Il n’y a pas de définition unique acceptée de la jeunesse, que ce soit dans la recherche ou dans l’élaboration de politiques (Belmonte et McMahon, 2019). La jeunesse a été définie comme une période de transition entre l’adolescence et l’âge adulte. Certains auteurs définissent la jeunesse en référence à une tranche d’âge, mais ils n’utilisent pas de limites cohérentes pour les tranches d’âge adoptées (Belmonte et McMahon, 2019; Gaudet, 2007). Les définitions de la jeunesse par âge varient considérablement selon les différentes institutions, car ce qui constitue la jeunesse varie selon les sociétés du monde (Sinha-Kerkhoff, 2011; Semedi, 2011; Van Dijk et al., 2011). Par exemple, dans les initiatives de l’Union européenne, la jeunesse a été définie comme étant de 13 à 30 ans (Commission européenne, 2011). L’Organisation des Nations Unies et le Groupe mondial sur l’immigration définissent les jeunes comme toute personne âgée de 15 à 24 ans (Groupe Mondial sur l’Immigration, 2014). La Charte de la jeunesse de l’Union africaine définit pour sa part la jeunesse ou les jeunes comme toute personne âgée de 15 à 35 ans (Union africaine, 2019). L’Agence des États-Unis pour le développement international considère généralement la période de « l’âge de la jeunesse » allant du début de l’adolescence à l’âge de 29 ans¹ (USAID, 2019).

Cependant, les sociologues ont largement défini l’âge adulte en fonction de ce que Settersten (2012, p. 172) a décrit comme les cinq grands événements de la vie : quitter la maison, terminer l’école, travailler, se marier et devenir parent. Selon Arnett (2011), la perception de l’autonomie

¹ Pour cette raison, le gouvernement du Canada a élargi la définition de l’âge des jeunes en raison des conséquences du transfert retardé des jeunes dans l’élaboration des politiques pour plusieurs de ses programmes. Cela signifie que dans divers domaines (tels que Ressources et Développement des compétences Canada (RHDCC) ou le Projet de recherche sur les politiques ou Affaires étrangères et Commerce international Canada), la période de la jeunesse est définie entre les âges de 15 à 35 ans.

et de l'indépendance exerce une influence saillante sur la période de la jeunesse. Il semble qu'au fur et à mesure que le temps nécessaire pour atteindre les marqueurs traditionnels de l'âge adulte a augmenté, la limite supérieure de l'âge de jeunesse est devenue plus variable, sans consensus clair sur l'âge auquel cette période se termine (Arnett, 2011; Scales et al., 2016). On pourrait dire que la tranche d'âge de jeunesse varie (Sinha-Kerkhoff, 2011; Semedi, 2011; Van Dijk et al., 2011), en raison de contextes culturels, sociaux et politiques différents qui s'avèrent marquants dans cette période. Dans cette mesure, certaines recherches révèlent que la plupart de jeunes ne deviennent des adultes indépendants qu'au milieu de la vingtaine et même au début de la trentaine (Arnett, 2011; Scales et al., 2016; Tillman, Brewster et Holway, 2019). En plus de l'achèvement tardif de cette étape, les transitions deviennent de plus en plus non linéaires, moins ordonnées et plus complexes (Kefalas et Carr, 2012). Selon ce qui précède et compte tenu du niveau de l'autonomie et de l'indépendance des jeunes femmes iraniennes au sein de la famille (pour plus de détails, voir le chapitre 5), dans cette étude, la jeune fait référence à une personne âgée de 16 à 29 ans.

1.1.2. Définition de la violence exercée par un partenaire intime

Le concept de « violence exercée par un partenaire intime » (VPI) sera utilisé dans cette étude, car il inclut, de manière adéquate, les relations complexes et multiformes sans assumer la formalité et la durée (Collins, 2003). Autrement dit, une relation avec « un partenaire intime » est préférée à une relation conjugale ou amoureuse, pour désigner la relation entre deux personnes qui se fréquentent au-delà de l'amitié, mais ne sont pas encore dans une relation engagée telle que les fiançailles ou le mariage. En effet, la VPI ratisse plus large que la violence dans les relations amoureuses, qui se caractérise par un manque d'engagement plus établi, incluant par exemple, une cohabitation ou une intention de se fiancer ou de se marier (Beaupré, 2015). De plus, en considérant

la définition de la violence conjugale qui évoque un engagement sous forme matrimoniale dans la culture iranienne, j'ai préféré utiliser le terme « des relations intimes » plutôt que de parler de relation conjugale (Courtain et Glowacz, 2018). Cependant, le terme de relation intime peut être déployé, dans d'autres recherches, dans une variété de relations comme un couple adulte ou marié, une relation amoureuse ou une relation de cohabitation.

La définition de la violence faite aux femmes par un partenaire intime présentée par DeKeseredy et MacLeod (1997) sera utilisée dans cette étude :

The misuse of power by a husband, intimate partner, ex-husband, or ex-partner against a woman, resulting in a loss of dignity, control, and safety as well as a feeling of powerlessness and entrapment experienced by the woman who is the direct victim of ongoing or repeated physical, psychological, economic, sexual, and/ or spiritual violence. (DeKeseredy et MacLeod, 1997, p. 5).

Ce type de définition de la VPI décrit la conceptualisation de pouvoir, du contrôle ou de la violence exercée par un partenaire intime comme un phénomène où un homme utilise la violence pour contrôler sa partenaire (Hamberger, Larsen et Lehrner, 2017). DeKeseredy met en question les définitions globales et unidimensionnelles de la VPI (DeKeseredy, 2000). Car ces définitions considèrent seulement un aspect de la violence (comme les manifestations en acte) et aggravent le problème de la sous-déclaration de la VPI. De plus, elles banalisent aussi les sentiments et les expériences des femmes dans la vie réelle, et découragent également les femmes victimes de la VPI de demander un soutien social (*ibid.*).

Par ailleurs, la définition mentionnée est conforme aux résultats de recherches précédentes, telles que celles d'Overlien et ses collègues (2020) et de Toscano (2014), qui ont révélé que des comportements de contrôle sont les manifestations les plus courantes de la VPI chez les jeunes femmes. Overlien et ses collègues (2020) ont réalisé des entretiens auprès de 39 jeunes femmes âgées de 17 à 23 ans ayant vécu des expériences de la VPI en Norvège et en Suède. Elles ont

indiqué que le fait d’être contrôlée était une expérience partagée par toutes les participantes. Le contrôle a pris de nombreuses formes, comme le partenaire de la jeune femme exigeant de savoir à tout moment avec qui elle était ou à qui elle parlait; exigeant qu’elle soit constamment disponible (physiquement, mentalement et parfois aussi sexuellement); dicter ce qu’elle pouvait porter et manger, et son utilisation du maquillage (Overlien et al., 2020). Toscano (2014) a également mené des entretiens auprès de 10 jeunes femmes âgées de 18 à 20 ans ayant vécu des expériences de la VPI, dans la région du nord-est des États-Unis. Selon les résultats de cette étude, les comportements de contrôle étaient omniprésents au début, pendant et après la rupture de la relation. Comme l’ont indiqué les résultats de recherches mentionnés (Overlien et al., 2020; Toscano, 2014), les agresseurs peuvent s’engager dans un large éventail des comportements de contrôle pour maintenir le pouvoir sur leur partenaire et les priver de certaines libertés. Dans cette optique, ces résultats sont très proches du modèle du contrôle coercitif élaboré par Stark (2007). Ce modèle sera utilisé dans cette thèse et sera abordé en détail dans le quatrième chapitre.

1.2. Ampleur de la VPI chez les jeunes femmes au Canada

Selon les données recueillies par les services de police au Canada, les femmes étaient environ 80 % des victimes de la VPI déclarée par la police en 2013 (Beaupré, 2015). Selon ces données, les femmes sont donc plus susceptibles d’être victimes de la VPI que leurs homologues masculins (*ibid.*). En fait, bien que les femmes et les hommes peuvent subir la VPI, les recherches démontrent de manière consistante que les femmes subissent les formes les plus graves de la VPI, telles que la violence physique et sexuelle (Burczycka, 2016, 2019).

De plus, selon les données recueillies par les services de police au Canada, l’âge le plus courant pour être victime de la VPI est dans la vingtaine et la trentaine, quel que soit le sexe (Beaupré, 2015). Dans ce cadre, les jeunes femmes dans la vingtaine sont les plus à risque d’être victimes de

la VPI (Beaupré, 2015; Sinha, 2015). Plus spécifiquement, le taux le plus élevé de la VPI signalée par les femmes de 15 à 89 ans à la police en 2013 concernait les victimes âgées de 20 à 24 ans (6 537 victimes pour 100 000 habitants), suivies de près par les victimes âgées de 25 à 29 ans (6 361 pour 100 000) (Beaupré, 2015).

Par ailleurs, Savage (2021) a rendu compte du taux de diverses manifestations de la VPI vécue par les jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans, en utilisant les données autodéclarées de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (SPEPS) en 2018 (Savage, 2021). Si on examine spécifiquement les jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans, près de trois sur dix (29 %) ont déclaré avoir subi une forme de la VPI au cours des 12 mois précédant l'enquête. Cette proportion était beaucoup plus élevée que celle observée chez les femmes en couple âgées de 25 ans et plus (10 %) (*ibid.*). Spécifiquement, selon ESEPP, les jeunes femmes de 15 à 24 ans étaient cinq fois plus susceptibles d'avoir été violentées sexuellement, trois fois plus susceptibles d'avoir été violentées physiquement et près de trois fois plus susceptibles d'avoir été violentées émotionnellement, financièrement ou psychologiquement par un partenaire intime au cours des 12 mois précédents (28 % contre 10 %) (*ibid.*). Selon ESEPP, en ce qui concerne spécifiquement les violences sexuelles, les jeunes femmes de 15 à 24 ans étaient cinq fois plus susceptibles que les femmes de 25 ans et plus de déclarer que leur partenaire les avait forcées ou avait tenté de les forcer à avoir des relations sexuelles au cours des 12 mois précédant l'enquête (5 % et 1 %, respectivement). Les jeunes femmes étaient également quatre fois plus susceptibles de déclarer que leur partenaire leur avait fait accomplir des actes sexuels auxquels elles n'étaient pas consentantes (*ibid.*). Selon ESEPP, en ce qui concerne les comportements de violence physique, 6 % des jeunes femmes de 15 à 24 ans ont déclaré que leur partenaire les avait secouées, poussées, agrippées ou projetées au cours des 12 derniers mois (Savage, 2021). Les jeunes femmes de 15 à 24 ans étaient également

quatre fois plus susceptibles que les femmes de 25 ans et plus de déclarer que leur partenaire les avait frappées avec un poing ou un objet, les avait mordues, les avait menacées de les frapper avec le poing ou tout ce qui pourrait leur faire du mal et que leur partenaire les avait giflées dans les 12 mois précédant l'enquête (*ibid.*) Selon ESEPP, les comportements psychologiquement violents les plus courants signalés par les jeunes femmes de 15 à 24 ans étaient d'avoir un partenaire jaloux et ne voulant pas qu'elles parlent à d'autres hommes ou femmes (29 %), être rabaissées ou insultées (20 %) et le fait d'être traitées de personne folle, stupide ou pas assez bonne (17 %) (*ibid.*).

1.3. Conséquences de la VPI chez les jeunes femmes

La VPI a de nombreuses conséquences sur la santé physique et mentale des femmes, qui peuvent durer longtemps, même après la fin de la relation ou de la violence, indépendamment du type de violence subie (Grigorian et al., 2019; Mignone et al., 2017; Smith et al., 2018; Shorey et al., 2019). Les conséquences de la violence physique sur la santé peuvent être immédiates et aiguës (telles que des ecchymoses, des brûlures et des morsures), à long terme et plus graves (comme un handicap) ou même mortelles (García-Moreno et al., 2013). Même après la fin de la VPI, ses effets sur la santé physique des femmes peuvent persister. Ces affections sont difficiles à diagnostiquer, car elles n'ont pas de cause médicale (Coronel et Silva, 2018). Celles-ci sont reconnues comme des « troubles fonctionnels » ou des « conditions liées au stress » (García-Moreno et al., 2013, p. 5) et comprennent divers syndromes de douleur chronique, l'exacerbation de l'asthme, le syndrome du côlon irritable et les symptômes gastro-intestinaux (Bacchus et al., 2018; Helm et al., 2017; García-Moreno et al., 2013). En outre, il existe des risques de lésions cérébrales traumatiques, la gravité de la violence et la durée pendant laquelle les femmes sont soumises à de telles violences déterminent le niveau de risque de telles blessures (Campbell et al., 2018). Les femmes qui subissent des violences physiques sont également susceptibles de subir des violences

psychologiques (Coronel et Silva, 2018; Du Mont et Fort, 2012; Oram, Khalifeh, et Howard, 2017). Ces femmes sont également plus susceptibles de souffrir de peur et d'anxiété, de dépression, de psychose, de troubles de l'humeur, de trouble de stress post-traumatique, de toxicomanie, de troubles du sommeil, de comportements sociaux dysfonctionnels, de pensées suicidaires et d'une faible estime de soi (Campbell, 2002; Coker et al., 2002; García-Moreno et al., 2013). Une faible estime de soi et un sentiment d'inadéquation et de dégradation (Orzek, Rokach et Chin, 2009) combinés à des sentiments de honte (Hutchins et Sinah, 2013) peuvent laisser les femmes à risque de dévaluer leur identité. Ces femmes pourraient ainsi se considérer comme des personnes indignes d'amour, ce qui pourrait les amener à vivre dans l'isolement et à avoir du mal à faire confiance aux autres hommes (Gordon, 2016).

Dans le même ordre d'idées, la VPI est associée à de nombreux impacts négatifs chez les jeunes femmes tels que les blessures physiques, la toxicomanie, la dépression et les pensées ou les comportements suicidaires, les troubles de l'alimentation, les comportements sexuels à risque, une grossesse non désirée, une faible estime de soi et un abandon des études (Bacchus et al., 2018; Helm et al., 2017; Swahn, Alemdar et Whitaker, 2010; Temple et Freeman, 2011). Selon l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) au Canada (Savage, 2021), environ la moitié (49 %) des jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans qui ont subi la VPI depuis l'âge de 15 ans ont déclaré se sentir anxieuses à cause de la VPI (*ibid.*), tandis que quatre participantes sur dix (42 %) ont déclaré qu'elles s'étaient senties contrôlées ou piégées par l'agresseur (*ibid.*). Près d'une jeune femme sur trois (29 %) ayant subi de la VPI a déclaré avoir vécu un sentiment de crainte envers son partenaire intime à un moment de sa relation depuis l'âge de 15 ans (*ibid.*). Selon l'ESEPP, les jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans déclaraient le plus souvent se sentir

bouleversées, confuses ou frustrées (60 %), blessées ou déçues (57 %), en colère (48 %) et agacées (44 %) (*ibid.*).

La VPI entraîne en outre des conséquences sociales négatives qui peuvent se manifester par des journées de travail ou d'école manquées (Cho et al., 2020). Par exemple, les victimes de la VPI travaillaient moins d'heures par semaine que les non-victimes (Browne, Saloman et Bassuk, 1999; Cho et al., 2020). En fait, l'agresseur peut perturber la capacité de la victime à se rendre au travail (par exemple, en cachant les clés, en immobilisant physiquement la victime) (Galvez et al., 2011; Swanberg et Macke, 2006). Sur le lieu de travail, l'agresseur peut harceler la victime ou ses collègues (par exemple, par le téléphone, la messagerie, le courriel), tenter de nuire à la réputation ou aux performances de la victime, être physiquement violent ou intimidant, ou forcer la victime à quitter son travail (Swanberg, Logan et Macke, 2005; Wettersten et al., 2004). Les femmes qui ont vécu la VPI signalent souvent des difficultés de concentration, une diminution de la satisfaction au travail, ainsi qu'une diminution des performances au travail en raison de la distraction, des blessures, de la fatigue ou du malaise (Banyard, Potter et Turner, 2011; Wathen, MacGregor et MacQuarrie, 2015). Les victimes de la VPI peuvent également être isolées de leurs réseaux sociaux, car l'isolement est considéré comme l'un des moyens par lesquels les partenaires violents maintiennent le contrôle (Njie-Carr et al., 2021).

1.4. Expérience de jeunes femmes face à la VPI

La VPI a fait l'objet de recherches approfondies depuis des décennies (Campbell, 2002; Campbell et al., 2018; Coker et al., 2002). Plus récemment, l'objectif de la recherche sur la VPI s'est élargi pour inclure les relations intimes chez les jeunes (Dardis et al., 2017; Kaukinen et al., 2012). Dans le domaine de la VPI auprès des jeunes, plusieurs manifestations de la VPI ont également été documentées, y compris, mais sans s'y limiter, la violence verbale, émotionnelle, physique ou

sexuelle dans différentes relations (Halpern et al., 2009; Martsolf et al., 2012). Cependant, avec l'augmentation de la recherche auprès des jeunes femmes, le concept du contrôle et de la coercition a fait l'objet de plus d'attention de la part de chercheurs dans ce domaine (Conroy et Crowley, 2021; Fernet et al., 2021; Kernsmith, Victor et Smith-Darden, 2018). Par exemple, Conroy et Crowley (2021) ont exploré les modèles de la violence et du contrôle coercitif dans les relations intimes des jeunes. Dans cette recherche, 398 jeunes¹ âgés de 18 à 27 ans ont répondu à un sondage en ligne sur leurs expériences dans les relations intimes actuelles et passées dans le nord-est des États-Unis. Les résultats ont souligné que 59 % des participants ont vécu le contrôle coercitif dans leur relation intime (Conroy et Crowley, 2021).

Les recherches dans ce domaine ont aussi révélé que la nature de relations intimes des jeunes a considérablement changé et que les relations « en ligne » et l'émergence des nouvelles technologies jouent un rôle considérable dans la perpétuation des normes de genre et des modèles de la coercition et du contrôle au sein de relations intimes des jeunes (Barter et al., 2017; Davies, 2019; Kernsmith, Victor et Smith-Darden, 2018; Ringrose et Renold, 2012). Dans cette optique, les comportements de contrôle, qui conduisent à la VPI, se manifestent à la fois des formes en ligne et hors ligne. Les comportements de contrôle hors ligne, peuvent être de décider des activités quotidiennes de la partenaire (comme le fait de dicter ce qu'elle pourrait porter ou quel type de maquillage elle pourrait avoir), de lui donner l'instruction de ne pas discuter avec des personnes spécifiques, ou encore de faire des tentatives d'isoler la victime (Davies, 2019; Haselschwerdt, 2021; Kennedy et al., 2018; McGregor, 2018; Overlien et al., 2019; Toscano 2014). Les comportements de contrôle en ligne comprennent, par exemple, l'accès aux comptes de médias sociaux du partenaire ou la suppression des contacts, la pression ou l'obligation de recevoir des

¹ La majorité des participants étaient de jeunes femmes (n = 319).

mots de passe de comptes, la surveillance des conversations textuelles, des appels téléphoniques ou l'envoi des textes sans cesse pour se rendre compte de l'emplacement du partenaire (Aghtaie et al., 2018; Korkmaz et Overlien, 2020; McGregor, 2018; Overlien et al., 2020).

Conformément au modèle du contrôle coercitif de Stark¹ (2007), des études dans ce domaine ont souligné que les inégalités et les attentes liées au genre coïncident avec des comportements de contrôle subis par les jeunes femmes (Aghtaie et al., 2018; Davies, 2019). À cet égard, des recherches ont identifié des discours dominants qui minimisent et normalisent la nature contrôlante et coercitive des relations intime chez les jeunes (Aghtaie et al., 2018; Barter et al., 2009; Davies, 2019; Korkmaz et Overlien, 2020; McGregor, 2018). Dans ce cadre, les études (par exemple, Aghtaie et al., 2018; Korkmaz et Overlien, 2020) indiquent que les cas de pression sexuelle sont fréquents dans la relation intime chez les jeunes femmes et comme elles ne savent souvent pas si de tels comportements violents sont acceptables, elles décrivent parfois ces comportements comme des aspects normaux au sein d'une relation, ou même comme une marque d'attention. Autrement dit, les comportements de contrôle et de coercition sexuelle sont parfois interprétés par les jeunes femmes comme étant des récits d'amour et d'attention (Aghtaie et al., 2018; Barter et al., 2009; Wood et al., 2011). Dans ce contexte, les inégalités entre les genres engendrent une confusion entre les comportements « attentionnés » et « contrôlants » chez les jeunes femmes (Barter et al., 2009; Davies, 2019; McGregor, 2018). Or, leur rôle contradictoire de « sexual gate keepers » (Aghtaie et al., 2018; Eaton et Matamala, 2014) et de séduction soutenu par une normalisation d'un modèle hétéronormatif force les jeunes femmes à répondre à la fois aux attentes sexuelles des hommes et aux attentes de la société d'« une bonne fille » (Ringrose et Renold, 2012). Dans cette situation, les jeunes femmes sont soumises à de « doubles standards » sexuels, selon lesquels les

¹ Voir le chapitre quatre pour plus de détails.

jeunes hommes sexuellement actifs sont étiquetés comme la « norme », et les jeunes femmes sexuellement actives sont stigmatisées ou étiquetées de manière péjorative (Ringrose et Renold, 2012). Ces normes de genre constituent le fondement des attitudes et des attentes des jeunes (Burman et Cartmel, 2005; Davies, 2019) concernant leur rôle, ce qui façonne l'expérience de la VPI chez les jeunes femmes. De ce fait, pour comprendre la nature et l'expérience des relations intimes des jeunes femmes, il est ainsi primordial de réaliser le contexte sexospécifique, les inégalités entre les genres, les normes sociales, les rôles et les attentes de la masculinité et de la féminité qui affectent la VPI chez les jeunes femmes à ce stade.

Dans le même ordre d'idées, les types de comportements de contrôle que les jeunes femmes subissent peuvent être influencés par les différents axes de division sociale comme la culture, la religion, l'âge et la nationalité (Bograd, 2005; Hayes, 2013). À titre d'exemple, Ustunel (2021) a mené une étude auprès de 39 étudiants (21 jeunes femmes et 18 jeunes hommes), âgés de 18 à 25 ans en Turquie. Les résultats ont démontré des différences nuancées dans les compréhensions et les expériences de la violence et du contrôle, en fonction de leur sexe, de l'impact des discours traditionnels, religieux (islamique) et égalitaires sur leurs opinions et de leurs contextes de socialisation (Ustunel, 2021). L'analyse a indiqué que certains jeunes considéraient les comportements de contrôle d'un partenaire comme acceptables et justifiés s'ils avaient une base dans les enseignements traditionnels ou islamiques et visaient à protéger les femmes (*ibid.*). En revanche, les jeunes femmes qui mettent l'accent sur les discours égalitaires considèrent incontestablement toutes les formes du contrôle dans leur vie comme de la VPI (*ibid.*).

Par conséquent, pour décrire l'expérience des jeunes femmes dans une relation intime violente, il est impératif de considérer les effets multiplicatifs des divisions sociales, surtout auprès des groupes vulnérables et marginalisés (Kelly, 2011) et aussi la structure qui normalise la violence

dans la société et confine les femmes dans des rôles sociaux, rendant difficile et compliqué leur accès aux mêmes droits que les hommes (Auclaire, 2016; Hayes, 2013; Ustunel, 2021).

1.5. Stratégies adoptées par les femmes face à la VPI

Les femmes qui ont vécu la VPI utilisent diverses stratégies pour y faire face. Des études sur la VPI ont documenté le fait que les femmes ne sont jamais passives, qu'elles résistent à la violence et qu'elles tentent de négocier avec leur agresseur, même si elles n'ont pas pris la décision de quitter ou de porter plainte (Herrera et Agoff, 2018; Sokoloff et Dupont, 2010; Yount, 2011). Autrement dit, les femmes qui restent avec leur agresseur montrent tout de même leur agentivité, en ce sens qu'elles réagissent activement face à la violence, résistent au contrôle et se protègent elles-mêmes et leurs enfants (Brabeck et Guzman, 2008).

Toutefois, un discours dominant dans la société, qui est souvent associé à la VPI, est celui de la passivité des victimes (Hayes, 2013; Hume et Wilding, 2020; Wood, Rose et Thompson, 2019). Selon Hayes (2013), les stratégies utilisées par les femmes contre la VPI deviendront plus remarquables lorsque l'accent s'est déplacé de la violence physique comme un seul comportement violent à un large éventail de comportements contrôlants et violents (Hayes, 2013). En ce sens, certains chercheurs ont révélé les comportements de recherche d'aide de femmes devant les comportements du contrôle de l'agresseur (Abraham, 2005; Rajah et Osborn, 2022a, 2022b; Stark, 2007). Ils ont remis en question la passivité des femmes en mettant en évidence les stratégies par lesquelles elles tentent de retrouver leur liberté. Par exemple, selon Stark (2007), le développement des « safety zones » est une stratégie efficace de résistance pour les femmes dans les relations. Les femmes forgent ces zones « to secure moments of autonomy, rehearse survival or escape strategies, plan resistance, regain a momentary sense of control or self-worth, and recover pieces of their lost voice or subjectivity » (Stark, 2007, p.216). Selon Stark (2007), ces zones concrètes peuvent être

constituées comme « literal physical spaces at home, work, church, school, or elsewhere where they can garner support or resources to escape; relationships the perpetrator cannot control with friends, family members, co-workers, service providers, neighbors or lovers; or they can be more ephemeral » (p. 216).

À mesure que le contrôle devient de plus en plus global, le refuge dans lequel les femmes cherchent la sécurité devient plus abstrait, plus secret, personnel, voire interne (Stark, 2007). Les zones de sécurité abstraites, qui incluent l'archivage d'objets personnels ou la réflexion sur autre chose lors d'un épisode de violence, sont des exemples d'actions secrètes qui se produisent sans que le partenaire violent ne le sache :

A day book may serve this purpose, or a diary or objects that have a special meaning only to the victim—a photo, an object, like the dead brother's hat described earlier, a dress that reminds her of a safer place or happier time, or a behavior that the perpetrator is unaware of, such as taking pills, staying awake when the partner thinks they are asleep, and even, [...] not eating to save money. (Stark, 2007, p. 216)

Par exemple, une femme peut ouvertement contester le comportement de son agresseur lorsqu'elle pense qu'il est de bonne humeur. Cependant, la femme peut être plus secrète à propos de sa résistance si elle pense que la confrontation directe alimentera davantage le comportement de son agresseur (Hayes, 2013). Ces résultats montrent comment la décision d'une femme d'opter pour la résistance et le fait de décider si elle résistera ouvertement sont façonnés non seulement par le comportement de son partenaire, mais aussi par l'histoire de la relation (*ibid.*). Les stratégies de résistance d'une femme peuvent également être affectées si elle est en train de quitter son agresseur ou si elle est toujours en relation avec lui (Hyes, 2013; Ozturk, 2020; Rajah et Osborn, 2022a). En effet, les hommes violents sont capables de s'engager dans le large éventail de comportements de contrôle en raison des inégalités structurelles entre les genres et d'autres divisions sociales qui privilégient les hommes (Aghtaie et al., 2018; Hyes, 2013). La réponse d'une femme à la VPI est

donc façonnée par les comportements de contrôle que l'agresseur est capable d'adopter contre elle. Dans cette optique, les stratégies de résistance peuvent différer en fonction de la position des femmes dans les divisions sociales (Aghtaie et al., 2018; Hayes, 2013; Tyson, 2020). Cette position pourrait ainsi déterminer les stratégies de résistance dont elle dispose (Hayes, 2013; Ozturk, 2020). Autrement dit, la race, le genre, la culture, la religion, l'origine ethnique ou l'orientation sexuelle d'une femme peuvent influencer les stratégies de résistance à sa disposition (Hyes, 2013; Rajah, 2007; Sokoloff, 2008). En ce sens, les stratégies pour composer avec la VPI peuvent être comprises en relation avec le contexte culturel et social, la capacité de l'individu, l'accès aux ressources de soutien et l'intensité de la violence (Oyewuwo-Gassikia, 2017; Waldrop et Resick, 2004).

En outre, une autre stratégie utilisée par les femmes qui ont subi de la VPI consiste à demander de l'aide auprès de diverses ressources, notamment d'aide informelle (la famille et les amis) et formelle (par exemple, les soins médicaux et policiers). Les recherches antérieures suggèrent que bien que certaines jeunes femmes recherchent ces aides en fonction de leurs besoins, un nombre important de jeunes femmes ne le font pas (Ashley et Foshee, 2005; Jennings et al., 2017; López-Cepero Borrego et al., 2021; Martin et al., 2012; Sabina et Ho; 2014). À ce sujet, certaines études ont donné des descriptions sur les stratégies adoptées par les jeunes femmes face à la VPI (Martin et al., 2012; Martsolf et al., 2012; McKenzie et al., 2020). Elles ont notamment mentionné que les jeunes femmes ayant subi la VPI peuvent subir des réactions indésirables et parfois négatives dans le processus de recherche d'aide. Ces réponses peuvent inclure le jugement, la réaction excessive, le manque de respect et les suggestions non désirées pour mettre fin à la relation (*ibid.*).

Toutefois, Aghtaie et ses collègues (2018) ont effectué 100 entretiens semi-dirigés sur l'expérience de la VPI auprès des jeunes de cinq pays européens (Bulgarie, Chypre, Angleterre, Italie et Norvège). La majorité des participants étaient de jeunes femmes (67 jeunes femmes et 24 jeunes

hommes) âgés de 13 à 19 ans. Les résultats ont montré que certains jeunes ont mis un terme à leur relation abusive avec le soutien de leurs parents et d'amis, qui leur ont répété à plusieurs reprises de quitter la relation. En effet, le rôle des groupes de pairs était crucial dans le processus de prise de décision et pour déterminer quand et comment contester les comportements de contrôle. De plus, les participants ont rapporté que la familiarité avec les technologies numériques a fourni de stratégies de résistance. Plus spécifiquement, les jeunes femmes ont décrit que la technologie leur permettait de bloquer l'agresseur sur les réseaux sociaux, de fermer des pages Facebook, de changer leur numéro de téléphone et de signaler les comportements violents (*ibid.*). Dans une autre étude utilisant des entretiens semi-structurés, Alsawalqa (2021) a examiné les expériences et les stratégies utilisées par 104 jeunes femmes âgées de 18 à 20 ans victime de la VPI dans une université publique en Jordanie. Les stratégies utilisées par les participantes variaient en fonction de la nature et de la gravité de la violence. Certaines victimes ont demandé l'aide de collègues masculins qui avaient des relations amicales avec l'agresseur pour supprimer les chats WhatsApp ou Facebook, sur lesquels l'agresseur s'appuyait pour les contrôler. Dans d'autres cas, les participantes ont fait preuve d'indifférence, ont bloqué l'agresseur sur les réseaux sociaux, et ont tenté de répondre aux menaces par l'intermédiaire de collègues masculins (Alsawalqa, 2021).

Il convient de noter que même si la VPI résulte des divisions sociales et des inégalités entre les genres, la dynamique des relations violentes diffère d'un couple à l'autre (Hyes, 2013; Rajah, 2007). L'histoire de la VPI doit être aussi racontée du point de vue d'une femme qui parle ou fait preuve d'une résistance à la VPI (Hyes, 2013). Lorsqu'on raconte l'histoire de la VPI, il est également essentiel de tenir compte de l'influence de ces divisions sociales sur la vie des femmes.

1.6. Obstacles à la rupture d'une relation avec un partenaire violent

La recherche sur la rupture d'une relation intime a émergé au milieu des années 1970 (Anderson et Saunders, 2003). Elle s'est appuyée sur une perspective féministe, mettant l'accent sur l'agentivité et l'autonomisation des femmes ainsi que sur le fait que les femmes victimes de la VPI utilisaient différentes stratégies et prenaient activement des décisions concernant leur relation (Goodman et al., 2016; Barrios et al., 2021). Dans ce cadre, la rupture d'une relation intime devrait être conceptualisée comme un processus plutôt que comme un incident ou un moment unique (DeKeseredy et Schwartz, 2009). Lorsque l'on conceptualise la rupture comme un continuum par opposition à un moment unique, cela permet de mieux saisir les divers aspects d'expériences des femmes qui ont vécu la VPI, tels que les obligations sociales, culturelles et économiques qui façonnent la décision des femmes de rompre avec un partenaire violent (*ibid.*).

En raison de la rareté des recherches consacrées au processus de rupture avec un partenaire violent par de jeunes femmes dans une relation non maritale, les connaissances sur ce processus proviennent en grande partie d'études sur des femmes mariées (Copp et al., 2015). Comme mentionné dans la section précédente, les réponses de femmes à la VPI sont intrinsèquement liées à l'influence de l'intersection de divers axes de division sociale. À titre d'exemple, les recherches menées sur le processus de rupture chez les femmes ont mis en lumière que l'attente sociétale et culturelle mène des femmes victimes à subir la violence et à rester dans les relations violentes (Ben-Porat, 2010; Erez et al., 2015). En outre, la dépendance financière des victimes à l'agresseur (Borchers et al., 2016; Rothman et al., 2007), le manque du soutien social et familial (Estrellado et Loh, 2014; Fishman et Gustavo, 2006; Sabina et Tindale, 2008) et la peur de l'isolement social (Burns, 2011; Hoff, 2016) constituent aussi une entrave à la rupture d'une relation avec un partenaire violent. Les réponses de femmes à la VPI font donc partie des réponses sociales,

communautaires et institutionnelles plus larges à ce phénomène (Collins et Bilge, 2016). Par exemple, une étude a été menée sur les réponses de la communauté à la VPI dans une communauté ouvrière du Cap (Afrique du Sud) auprès de 22 femmes âgées de 19 à 57 ans. Les résultats ont révélé que la stigmatisation des victimes renforçait le discours sur le blâme des victimes et permettaient de voir les auteurs de violences comme étant presque irréprochables (Van Niekerk et Boonzaier, 2015). Dans cette situation, certaines survivantes de la VPI ont été influencées par ces représentations de reproches aux victimes, ce qui a entraîné le silence et la (ré)subjugation des femmes survivantes (*ibid.*).

Par ailleurs, les résultats des quelques études consacrées à la VPI chez les jeunes femmes dans une relation non maritale ont souligné que le processus de rupture n'est pas uniquement déterminé par les expériences de violence (Copp et al., 2015; Couture, 2020; Lyon, 2014). En effet, bien que les jeunes femmes entretenant une relation non maritale ne soient pas aux prises avec les mêmes problèmes ou contraintes de protection de l'enfance, de la garde partagée, de possessions matérielles partagées, ou de résidence partagée que les femmes mariées (Anderson, 2007; Lyon, 2014), il existe encore d'autres considérations qui peuvent façonner leur processus de rupture (Copp et al., 2015; Couture, 2020; Lyon, 2014). Par exemple, les recherches précédentes sur la VPI chez les jeunes femmes dans une relation non maritale indiquent que les messages concernant les attentes sexospécifiques, la normalisation de la VPI auprès des jeunes femmes ou les pressions normatives des pairs pour avoir une relation intime (Chung, 2007; Ismail, Berman, Ward-Griffin, 2007) peuvent les amener à rester dans les relations violentes. De plus, le manque de soutien formel et informel (Lyon, 2014; Ismail, Berman, Ward-Griffin, 2007) combiné à une résistance à ne pas être considérées comme des victimes (Davies, 2019) peuvent également amener les jeunes femmes à éviter de parler à personne de leurs expériences. À cet égard, Davies (2019) a réalisé une

recherche auprès de 25 jeunes femmes âgées de 15 à 18 ans dans sept écoles du nord du Pays de Galles. Les résultats ont démontré que si certaines jeunes femmes ont présenté des attitudes de tolérance zéro envers toute forme de la VPI, ces attitudes ne se sont pas nécessairement manifestées dans leur relation réelle. Plus précisément, alors que les comportements violents, tels que le contrôle et la coercition sexuelle, étaient considérés comme « pas acceptables », ces comportements se produisaient néanmoins et étaient parfois attribués au fait que le partenaire était de « mauvaise humeur » (Davies, 2019). Selon Davies (2019), le discours prédéterminé sur la relation intime ainsi que les normes liées au genre façonnaient le pouvoir des participantes pour opérationnaliser leurs attitudes et leurs croyances en matière d'égalité des genres dans leur propre relation intime.

Par ailleurs, le discours dominant sur la rupture d'une relation avec un partenaire violent exerce une influence sur la définition de violence dans la loi et dans la société (Hayes, 2013). Dans certains cas, les femmes qui résistent à la VPI et demandent de l'aide peuvent être confrontées à des obstacles pour accéder aux services, car leurs expériences de la VPI ne coïncident pas avec la définition commune de la VPI dans la société et dans la loi (Hayes, 2013; Meyer, 2016). Par exemple, il se pourrait que cette définition reconnaisse la violence physique comme étant la seule manifestation de la VPI (*ibid.*). Malgré le fait que les hommes violents ne recourent pas toujours à la violence physique et peuvent s'engager dans divers comportements de contrôle pour priver les femmes de leurs droits fondamentaux tels que « health, safety, bodily integrity, peace of mind, and physical mobility » (Stark, 2007, p. 380).

Conclusion

Comme établi dans ce chapitre, la jeunesse est la période où la victimisation est la plus susceptible de se produire (Blakemore, 2016; Sinha, 2015). Ce chapitre a brossé un portrait de la recherche sur la prévalence de la VPI chez les jeunes femmes en générale ainsi que les répercussions potentielles de la VPI. Cela permet de souligner que la VPI est un problème omniprésent qui peut laisser les jeunes femmes coincées et isolées dans une relation. Ce dernier a été exacerbé par l'utilisation accrue de la technologie chez les jeunes femmes, ainsi que par l'instrumentalisation des messages culturels liés aux attentes sexospécifiques par l'agresseur. Les obstacles associés à la rupture d'une relation chez les jeunes femmes dans une relation non maritale sont aussi présentés, incluant des considérations qui diffèrent de celles présentés chez les femmes dans une relation maritale. Cependant, il existe un manque important de recherches qui prennent en compte la VPI et les contextes dans lesquels la VPI se produit chez les jeunes femmes. De ce fait, il est impérieux de conceptualiser la VPI dans les contextes où elle s'enracine afin de mieux l'appréhender et de développer des efforts efficaces de prévention et d'intervention.

CHAPITRE 2

VIOLENCE EXERCÉE PAR DES PARTENAIRES INTIMES ENVERS DE JEUNES FEMMES IMMIGRANTES

Introduction

Ce chapitre explorera d'abord l'ampleur de la VPI chez les femmes immigrantes. Ensuite, il décrira les conséquences potentielles de la VPI, leurs expériences et la façon dont elles y font face. L'accent est mis sur la contextualisation et la prise en compte de l'intersection de divers axes de division sociale qui façonnent leurs expériences ainsi que leurs stratégies. La dernière section décrira les obstacles auxquels les femmes immigrantes font face lorsqu'elles tentent de rompre la relation avec un partenaire violent.

2.1. Ampleur de la VPI chez les femmes immigrantes au Canada

Les informations actuelles sur le taux de prévalence de la VPI chez les femmes immigrantes sont loin d'être concluantes (Alvarez et al., 2021; Tabibi et al., 2018). Selon Okeke-Ihejirika et ses collègues (2020), l'absence d'études quantitatives constitue une lacune majeure dans la littérature existante sur cette question. Cette lacune est plus remarquable auprès des jeunes femmes immigrantes, car aucune étude spécifique n'a été menée sur la VPI auprès de cette population à notre connaissance. De ce fait, les lignes suivantes renvoient aux études effectuées auprès des femmes immigrantes de manière plus générale, bien que ces études soient limitées et aient parfois des résultats contradictoires. En effet, les résultats sur les taux de prévalence de la VPI chez les femmes immigrantes sont contradictoires et variés en raison de la rareté des recherches sur la VPI chez les diverses communautés immigrantes (*ibid.*). C'est d'ailleurs, selon certains chercheurs (par exemple, Bowen et Walker, 2015; Héber et al., 2017), ces variations des taux de prévalence de la

VPI auprès des femmes immigrantes peuvent être attribuées également à des différences méthodologiques et d'échantillonnage.

Des études effectuées sur la VPI auprès des femmes immigrantes au Canada sont concentrées en grande partie sur les expériences des immigrantes sud-asiatiques dans la région du Grand Toronto (Okeke-Ihejirika et al., 2020). Certaines de ces études consacrées à la VPI chez les femmes immigrantes indiquent des taux élevés de violence ou égaux au taux de violence chez les femmes canadiennes. Par exemple, Brownridge et Halli (2002), dans une étude réalisée auprès de 7 115 femmes hétérosexuelles (des analyses secondaires de l'enquête de Statistique Canada (1999) sur la victimisation), ont montré que la VPI est plus répandue chez les immigrantes des pays en développement que chez les femmes nées au Canada. De plus, la prévalence de la violence est la plus faible chez les immigrantes des pays développés, lorsqu'on la compare aux immigrantes des pays en développement (Brownridge et Halli, 2002). Selon ces mêmes auteures, les raisons de la prévalence élevée de la VPI parmi les immigrantes des pays en développement étaient, en partie, basées sur la domination masculine (la tendance des hommes à utiliser la violence pour contrôler leur partenaire intime féminine). Ils ont également constaté que les immigrantes qui sont au Canada depuis le plus longtemps (immigrées avant 1965) sont beaucoup moins vulnérables à la VPI que leurs homologues des cohortes d'immigrantes plus récentes (Brownridge et Halli, 2002). Madden et ses collègues (2016) ont aussi mené une étude pour évaluer la prévalence de la VPI chez les femmes sud-asiatiques âgées de plus de 16 ans ($n = 420$), au sud de l'Ontario. Les participantes ont été recrutées lors du Sister's Festival, un événement pour les femmes d'origine sud-asiatique. 188 femmes sur 420 (45 %) ont participé au sondage. Les analyses ont indiqué que près d'une femme sur cinq a déclaré avoir subi la VPI au cours de l'année précédente et que les femmes

mariées étaient moins susceptibles d'avoir subi de la VPI au cours de l'année précédente par rapport à celles qui étaient dans une relation non maritale (Madden et al., 2016).

En revanche, plusieurs études basées sur la population au Canada et aux États-Unis suggèrent que les taux de la VPI sont plus faibles chez les femmes immigrantes que chez les femmes non immigrantes (Tabibi et al., 2018). Par exemple, selon l'Enquête sociale générale (ESG) de 2014 sur la sécurité des Canadiens (victimisation), environ 3 % des immigrantes qui étaient mariées ou en union de fait, ou qui étaient séparées ou divorcées, mais qui avaient eu des contacts avec leur ancien partenaire, avaient été victimes de la VPI au cours des cinq années précédentes, soit environ 127 000 immigrants. Cette proportion était inférieure à la proportion de non-immigrants qui ont déclaré avoir été victimes de la VPI (4 %) (Ibrahim, 2018). Dans ce cadre, l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (l'ESEPP) effectuait aussi une recherche sur les expériences des femmes appartenant à une minorité visible¹ au Canada en 2018 (Cotter, 2021). Les analyses démontrent que trois immigrantes de minorités visibles sur dix ont subi de la VPI au cours de leur vie. « Cette proportion était inférieure à celle observée chez les femmes n'appartenant pas à une minorité visible, dont près de la moitié (47 %) ont déclaré avoir subi une forme de la VP au cours de leur vie » (Cotter, 2021, p. 4). Toutefois, l'ESEPP n'a été menée qu'en anglais et en français, « ce qui pourrait avoir une incidence particulière sur les résultats pour les répondants immigrantes » (*ibid.*). Il est ainsi possible que les résultats de l'ESEPP ne représentent pas exactement et entièrement les expériences des femmes immigrantes au Canada (*ibid.*).

¹ Dans cette recherche, une minorité visible se réfère aux « personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche », selon la définition de la Loi sur l'équité en matière d'emploi. « Les personnes qui s'identifient à des groupes particuliers — principalement les Asiatiques du Sud, les Chinois, les Noirs, les Philippins, les Latino-Américains, les Arabes, les Asiatiques du Sud-Est, les Asiatiques de l'Ouest, les Coréens et les Japonais — sont désignées comme minorités visibles selon la définition de la Loi sur l'équité en matière d'emploi ». (Cotter, 2021)

Par ailleurs, il a aussi été démontré que les différences de risque de la VPI entre les immigrantes et les femmes nées au Canada varient selon les manifestations de la VPI (Ahmad, Ali et Stewart, 2005; Du Mont et Forte, 2012). Par exemple, Du Mont et Forte (2012) ont réalisé une étude quantitative auprès de 1 480 femmes immigrantes et de 5 695 femmes nées au Canada qui étaient en contact avec un partenaire actuel ou ancien au cours des cinq dernières années. Ils ont suggéré que les immigrantes sont moins susceptibles de déclarer une victimisation émotionnelle et physique/sexuelle de la VPI que les femmes nées au Canada. Cependant, Ahmad et ses collègues (2005) ont effectué des analyses de données secondaires sur l'Enquête sociale générale de 1999. Un échantillon de femmes nées au Canada ($n = 3\,548$) et immigrantes ($n = 313$) a été tiré. Il comprenait des femmes âgées de 25 à 49 ans qui étaient actuellement mariées ou dans une relation de fait. Les résultats ont indiqué que les femmes immigrantes sont plus susceptibles de déclarer la VPI émotionnelle que les femmes nées au Canada (Ahmad, Ali et Stewart, 2005). Il faut mentionner que le niveau de violence varie aussi selon les groupes d'immigrants. Par exemple, aux États-Unis, où les différences entre les groupes ont été fréquemment analysées, de nombreuses études identifient une prévalence de violence plus élevée chez les Afro-Américains que chez les Hispaniques et les Asiatiques et des prévalences plus élevées au sein de ces groupes que chez les Caucasiens (Ahonen et Loeber, 2016; Offenhauer et Buchalter, 2011; Vagi et al., 2015).

La variabilité des résultats démontre que les groupes d'immigrants ne présentent pas de comportements homogènes et doivent être étudiés en tenant compte de leur culture d'origine et du contexte dans lequel la VPI émerge. Les personnes qui partagent le statut d'immigrant ont des caractéristiques communes associées au processus de migration et à l'adaptation à un nouveau contexte culturel, mais diffèrent par les antécédents culturels de leurs pays d'origine et de destination (Cala et Soriano-Ayala, 2021). Cette hétérogénéité entrave donc les comparaisons entre

les populations immigrantes et non immigrantes en ignorant les processus historico-culturels et les différences transnationales spécifiques (Cala et Soriano-Ayala, 2021; Esquivel Santovena, 2013).

2.2. Conséquence de la VPI chez les femmes immigrantes

La VPI peut entraîner des problèmes physiques, psychologiques ainsi que des conséquences sociales négatives chez les femmes ainsi que chez les jeunes femmes immigrantes (Du Mont et Fort, 2012; Okeke-Ihejirika et al., 2018). Selon l'ESEPP, les conséquences de la VPI sont aussi similaires entre les femmes et les jeunes femmes n'appartenant pas à une minorité visible et les femmes et les jeunes femmes immigrantes ou appartenant à une minorité visible (Cotter, 2021). Par exemple, quel que soit leur statut de minorité visible, la majorité des femmes victimes de la VPI ont déclaré que la violence avait eu un impact émotionnel. Environ une femme sur dix rapportait des symptômes compatibles avec une suspicion de trouble de stress post-traumatique (*ibid.*). Dans ce cadre, Guruge et ses collègues (2012) ont réalisé une étude auprès de 60 participantes des communautés tamoules du Sri Lanka et iranienne sur la VPI à Toronto. Ils ont déclaré que les participantes ont rapporté des problèmes de santé mentale, incluant le trouble de stress post-traumatique, une incapacité à ressentir des émotions, et se sentir isolées, sans valeur et désespérées (Guruge, Roche et Catallo, 2012).

En outre, la VPI entraîne les conséquences sociales négatives chez les femmes immigrantes. Dans ce cadre, Galvez et ses collègues ont effectué une étude sur les comportements violents liés au travail auprès de 10 Latinos employées victimes de la VPI (âgées de 20 à 45 ans) (Galvez et al., 2011). Les participantes ont rapporté de nombreuses stratégies utilisées par les agresseurs telles que des stratégies de surveillance au travail (par exemple, des appels répétés, des disputes au téléphone pendant qu'elles étaient sur leur lieu de travail), de harcèlement au travail (par exemple,

présenter physiquement sur leur lieu de travail et causer des problèmes), et d'interruption de travail (par exemple, forcer les participantes à quitter leur emploi) (*ibid.*). Les agresseurs limitaient généralement l'utilisation des automobiles, n'autorisaient pas leur partenaire à obtenir un permis de conduire ou retournaient leur partenaire chez leur famille dans son pays d'origine. Selon Galvez et ses collègues (2011), restreindre l'utilisation de l'automobile limitait la mobilité et le sentiment de la liberté de participantes. De même, l'envoi d'un partenaire dans la famille d'origine dans un autre pays a entraîné à limiter ses rôles et ses relations sur le lieu de travail (*ibid.*). Il convient de noter ici que le manque de réseaux de soutien des femmes immigrantes, la barrière linguistique et le manque de connaissance de l'environnement social du pays d'accueil conduisent aussi les femmes à être isolées socialement, ce qui permet à l'agresseur de prendre le contrôle (Abraham, 2000; Kim, 2017).

2.3. Expérience de la VPI chez les femmes immigrantes

Il existe un corpus de littérature sur les défis auxquels les femmes immigrantes sont confrontées par rapport à la VPI (Du Mont et al., 2012). Toutefois, selon Guruge, Roche et Catallo (2012), bien que les chercheurs se concentrent de plus en plus sur la VPI aux niveaux local, national et international, peu ont enquêté sur la VPI dans diverses communautés immigrantes et surtout chez les jeunes femmes immigrantes (Couture-Carron, 2020; Mayeda et Vijaykumar, 2015; Mayeda, Cho et Vijaykumar, 2019).

Parmi les recherches consacrées à la VPI chez les jeunes femmes immigrantes, certaines recherches effectuées auprès de jeunes femmes de certaines communautés asiatiques¹ ont souligné que ces dernières ont subi une gamme d'actes violents et des comportements contrôlants (Couture-

¹ Bangladesh, Bhoutan, Népal, Inde, Chine, Corée, Pakistan, Afghanistan, Sri Lanka et Iran

Carron, 2020; Mayeda, Cho et Vijaykumar, 2019; Mayeda et Vijaykumar, 2015; Schlytter et Linell, 2010). Ces recherches ont indiqué que les jeunes femmes immigrantes de ces pays asiatiques, en plus de violences émotionnelles, physiques et sexuelles, ont vécu des comportements contrôlants et coercitifs entraînant des restrictions à la liberté dans la vie quotidienne et des relations surveillées, qui pourraient être produites par un partenaire intime, la famille ou la communauté (*ibid.*). En ce sens, il existe un système d'honneur et de honte basé sur les rôles traditionnellement associés aux femmes dans ces pays qui dominent et contrôlent la vie des femmes (*ibid.*). Ce système de valeurs, qui est conforme à la religion, aux normes et aux traditions du pays d'origine, pourrait ainsi façonner la VPI auprès des jeunes femmes immigrantes (*ibid.*).

Plus spécifiquement, les femmes dans ces communautés ont été considérées en tant qu'honneur familial. Puisque la protection de l'honneur et de la dignité de la famille est une nécessité, cela renforce le système d'honneur et de honte sur la base duquel la VPI est justifiée (*ibid.*). En effet, le système d'honneur construit ce que signifie être une femme, faisant du contrôle des femmes le symbole ultime de pouvoir masculin (*ibid.*). Dans un tel système de valeurs, les comportements perçus comme honteux peuvent aller de la fréquentation d'amis masculins, à entretenir une relation amoureuse, violer les codes vestimentaires en matière de pudeur, choisir son propre partenaire de mariage, choisir de poursuivre des études universitaires ou travailler et quitter la maison sans accompagnement (Begikhani et al., 2015; Couture-Carron, 2020; Mayeda, Cho et Vijaykumar, 2019). Les relations sexuelles avant le mariage sont ainsi considérées comme la violation la plus grave de l'honneur familial (Couture-Carron, 2020; Mayeda, Cho et Vijaykumar, 2019).

Dans ces circonstances, l'honneur familial dépend fortement de la pureté sexuelle des membres féminins de la famille, de sorte qu'une surveillance étroite du comportement sexuel des femmes revêt une importance particulière pour la famille (Begikhani et al., 2015; Couture-Carron, 2020;

Mayeda, Cho et Vijaykumar, 2019). La manifestation de la VPI se reproduit donc par un contrôle strict des activités et du comportement sexuel des femmes (*ibid.*) tant par la famille et les membres de la communauté que par le partenaire intime. Par exemple, Couture-Carron (2020) a réalisé une recherche auprès de 11 musulmans sud-asiatiques âgés de 18 à 25 ans vivant au Canada (six étaient des femmes et cinq étaient des hommes). Elle a examiné comment les normes culturelles et religieuses interdisant la relation intime non maritale et les considérant comme honteuses peuvent affecter les expériences de la VPI chez les jeunes femmes (Couture-Carron, 2020). Les résultats ont souligné que ces normes culturelles peuvent susciter la crainte des réactions parentales et communautaires à la relation intime non maritale ainsi qu'une coercition pour maintenir une relation avec un partenaire violent afin de protéger l'honneur et la dignité familiale (*ibid.*). Un aspect remarquable pour saisir l'expérience des jeunes femmes dans une relation intime avec un partenaire violent est ainsi le contexte culturel et religieux dans lequel les normes sexospécifiques sont enracinées, surtout chez les jeunes femmes immigrantes. Dans le même ordre d'idées, Li et ses collègues (2020) ont effectué une recherche sur les femmes immigrantes chinoises de première génération de 18 ans ou plus aux États-Unis. Les résultats ont indiqué que le fait d'être jeune, d'avoir une relation de cohabitation et des croyances religieuses (bouddhiste) augmente la vulnérabilité des femmes immigrantes chinoises à la VPI (Li et al., 2020).

En outre, les jeunes femmes immigrantes sont confrontées à divers axes de division sociale (la culture, la religion, le genre, l'âge, l'état civil) qui façonnent leurs expériences de la VPI. Elles peuvent être contraintes d'obéir à leurs propres communautés culturelles, raciales et sexuelles et de suivre les normes sexospécifiques (Lewis, 2019). Dans ce cadre, certaines études ont également été consacrées à la VPI chez les jeunes femmes immigrantes des communautés ethniques où les valeurs islamiques sont très répandues (par exemple, les communautés kurde, turque, irakienne,

iranienne et indienne) (Mayeda et Vijaykumar, 2015; Schlytter et Linell 2010; Wikström et Ghazinour, 2010). Ces études soulignent que ces jeunes femmes sont fréquemment confrontées à des pressions pour s'assimiler lorsqu'elles explorent les relations intimes, alors que leurs familles s'efforcent de maintenir les frontières traditionnelles qui empêchent d'avoir une relation intime avant le mariage. Lorsque ces jeunes femmes rompent avec les rôles de genre traditionnels, elles peuvent se sentir isolées, seules et vulnérables à la VPI (*ibid.*). Par exemple, Mayeda et Vijaykumar (2015) ont réalisé une recherche sur la VPI auprès de 27 jeunes femmes d'origine asiatique et moyen-orientale¹ de 16 à 28 ans à Auckland, en Nouvelle-Zélande. Cette étude examine des rôles de genre qui sont culturellement liés à la VPI chez les jeunes femmes. Les résultats ont démontré que le contexte culturel et religieux affecte la conceptualisation de la VPI par les participantes et augmente les pressions pour suivre des rôles de genre rigides liés à la VPI qui sont culturellement ancrés (Mayeda et Vijaykumar, 2015). Les valeurs culturelles et patriarcales du pays d'origine peuvent ainsi façonner la vulnérabilité des jeunes femmes immigrantes à la VPI (Kim et Schmuhl, 2020; Rai et Choi, 2018).

De Plus, parallèlement à la diminution des réseaux d'amis et de la famille, l'isolement social des femmes immigrantes est souvent renforcé dans les pays d'accueil par les barrières linguistiques et les croyances culturelles qui mettent l'accent sur le fait de ne pas exprimer les problèmes au-delà de la famille (Ghafournia, 2011; Ghaleiha, 2018; Jamarani, 2012). Ainsi, même si les femmes immigrantes arrivent dans un nouveau pays et vivent dans des communautés ethniques avec des réseaux de communication densément établis, elles peuvent toujours être isolées socialement, car le fait d'exprimer des problèmes familiaux peut stigmatiser les femmes par le biais de rumeurs

¹ L'origine ethnique des participants était indienne, fidjienne, chinoise, coréenne, chinoise/indienne, pakistanaise, afghane, iranienne, sri lankaise.

(Ghaleiha, 2018; Jamarani, 2012; Mayeda, Cho et Vijaykumar, 2019). Dans ce cas, le manque d'anonymat des femmes immigrantes dans les communautés ethniques étroitement liées peut être instrumentalisé par l'agresseur pour contrôler davantage les femmes dans une relation intime (Hayes, 2013). Il faut mentionner ici que des recherches consacrées à la VPI chez les femmes immigrantes ont aussi mis en lumière que le processus d'immigration et la loi sur l'immigration augmentent l'isolement et la vulnérabilité de ces dernières à la VPI (Du Mont et al., 2012; Salami, Salma et Hegadoren, 2019; Tabibi et al., 2018). Ces inégalités sociales pourraient s'appliquer également aux jeunes femmes immigrantes dans une relation intime non maritale.

En bref, la manière dont les hiérarchies de pouvoir et les divisions sociales comme l'ethnicité, le genre, la culture, la religion, la race, et le statut d'immigration se croisent et créent « simultaneous, multiple and interlocking oppressions » des femmes (Mann et Grimes, 2001, p. 8). Ces intersections expliquent le risque accru de la vulnérabilité des jeunes femmes immigrantes à l'égard de la VPI (Erez et Harper, 2018; Erez et al., 2009; Sokoloff et Dupont, 2005).

2.4. Stratégies déployées par les femmes immigrantes en contexte de la VPI

Les chercheurs examinant les réponses des femmes immigrantes de différentes origines et nationalités à l'égard de la VPI ont mis en lumière qu'elles utilisaient diverses stratégies de résistance et comportements de recherche d'aide, même lorsqu'elles vivaient encore dans la situation violente (Brabeck et Guzman, 2008; Goodman et al., 2003; Sarpong, 2015; Yingling, Morash et Song, 2015). Brabeck et Guzman (2008) ont effectué une recherche auprès de 75 femmes immigrantes mexicaines de 18 ans ou plus aux États-Unis et les résultats ont indiqué que les participantes avaient recours à des demandes d'aide formelle et informelle. Plus précisément, certaines ressources (telles que les maisons d'hébergement ou la famille) se sont avérées plus efficaces que d'autres (comme l'avocat ou la belle-famille) (*ibid.*). Elles utilisaient aussi

différentes stratégies personnelles, telles que des stratégies d'évitement (comme s'éloigner des situations menaçantes, essayer de dénigrer l'agresseur et encourager l'agresseur à consulter), de défense (comme se défendre physiquement, s'enfermer dans une pièce ou apprendre aux enfants à appeler la police) et d'évasion (comme déménager dans un endroit non divulgué et économiser de l'argent personnel). Selon les données recueillies, elles employaient également des stratégies sociales ou familiales (comme maintenir des relations avec des ressources de soutien et parler avec d'autres femmes victimes pour obtenir du soutien) et des stratégies religieuses ou psychologiques (comme rejoindre un groupe de soutien et se connecter avec Dieu) (*ibid.*).

Dans le même ordre d'idée, Yingling et ses collègues (2015) ont réalisé une étude sur l'expérience de la violence et du contrôle dans une relation intime auprès de 13 femmes hispaniques, de 65 femmes vietnamiennes et de 31 femmes sud-asiatiques aux États-Unis (Yingling, Morash et Song, 2015). Les résultats ont souligné que, outre la recherche de services d'hébergement, les femmes ont généralement répondu aux comportements de contrôle de l'agresseur en limitant leurs actions susceptibles de provoquer des violences à leur encontre ainsi qu'à l'encontre de leurs enfants. En ce sens, les femmes restaient silencieuses et évitaient les disputes avec les agresseurs pour empêcher de les irriter. D'autres stratégies utilisées par les participantes comprenaient le fait de recevoir plus de soutien émotionnel de la part de la famille et des amis, de quitter temporairement la maison ou de quitter la scène du conflit, de s'opposer à l'agresseur en lui rétorquant ou en impliquant d'autres personnes, et finalement de le quitter (*ibid.*) D'autres recherches sur les femmes immigrantes d'origines asiatiques ont également démontré qu'elles ont aussi déployé des stratégies telles que la prière, la recherche d'aide formelle et informelle, ainsi que la minimisation des conséquences psychologiques de la VPI en se concentrant sur d'autres activités, dans l'espoir

d'un changement futur, pour faire face à la VPI (Bhuyan et al., 2005; Erez et Bach, 2003; Lee et al., 2007; Midlarsky, Venkataramani-Kothari et Plante, 2006).

Cependant, il est relativement bien établi que les victimes de la VPI des groupes minoritaires, notamment dans un contexte migratoire, sont moins susceptibles de demander de l'aide (Bridges et al., 2018; Rai et al., 2022; Robinson, Ravi et Voth Schrag, 2021). En ce sens, un certain nombre de recherches ont mis en lumière le rôle des discours dominants et des inégalités sociales dans le processus de demande d'aide (Couture-Carron, 2020; Martin et al., 2012; Mayeda, Cho et Vijaykumar, 2019; Naghavi, 2019). De ce fait, dans le contexte de l'immigration, les caractéristiques socioculturelles, telles que le stress lié à l'acculturation, la maîtrise de la langue du pays d'accueil et le statut de l'immigration, s'avèrent particulièrement pertinentes pour comprendre leurs comportements en matière de recherche d'aide (*ibid.*).

Par conséquent, la VPI et les stratégies déployées par les femmes sont façonnées par les divers axes de division sociale comme le genre, l'âge, la race, le class, la culture, la religion, l'immigration et l'état civil. Il est donc indispensable de les considérer pour acquérir une connaissance approfondie du besoin des jeunes femmes immigrantes victimes de la VPI.

2.5. Obstacles à la rupture d'une relation avec un partenaire violent auprès les femmes immigrantes

L'interaction des diverses divisions sociales, les différences culturelles, ainsi que les contraintes structurelles crée des obstacles dans le processus de rupture (Collins et Bilge, 2016; Ghafournia, 2014; Glass et al., 2011). Selon les recherches précédentes consacrées à la VPI chez les femmes immigrantes au Canada (par exemple, Du Mont et al., 2012; Tabibi et al., 2018), la discrimination et le racisme au sein des services ou des systèmes, l'isolement géographique, social ou culturel,

les barrières linguistiques ou le manque de services culturellement adaptés, le manque de ressources financières, la peur de l'expulsion en raison d'un statut précaire, ou les croyances culturelles qui soutiennent le maintien de la famille unie et la confidentialité des affaires ont tous été identifiés comme des obstacles influençant le processus de rupture. Outre les cas mentionnés, une méfiance à l'égard de services sociaux dans le pays d'accueil en raison d'expériences négatives passées dans leur pays d'origine doit également être considérée comme un obstacle à la demande d'aide chez les femmes immigrantes (*ibid.*).

À cet effet, Ahmad- Stout et ses collègues ont réalisé une recherche auprès de 11 femmes sud-asiatiques aux États-Unis pour examiner leurs expériences de la VPI (Ahmad-Stout et al., 2021). Les résultats ont mis en évidence les obstacles au processus de rupture, tels que la crainte de l'escalade des abus, l'isolement social et familial dû à l'immigration et aux comportements de contrôle de leur partenaire, l'accès limité aux ressources financières et juridiques, la normalisation de violence par la famille d'origine ou leur partenaire ainsi que la crainte de la réaction de leur famille et de la communauté envers leur séparation (*ibid.*). En ce sens, comme chaque groupe social a des qualités uniques et que les individus sont positionnés au sein de divisions sociales différentes et parfois uniques (Collins et Bilge, 2016; Glass et al., 2011; Kelly, 2011), il serait ainsi primordial de considérer l'intersection de divers axes de division sociale dans l'analyse des obstacles de rupture d'une relation avec un partenaire violent.

Comme mentionné auparavant, les recherches sur la VPI chez les jeunes femmes immigrantes de certains pays asiatiques soulignent la présence des codes d'honneur au sein de ces communautés. Ceux-ci conduisent les hommes à trop contrôler les femmes par la menace et la violence pour prouver leur masculinité et leur domination dans la relation intime (Mayeda, Cho et Vijaykumar, 2019). Dans ce contexte, l'application du contrôle et de la surveillance sur la vie des jeunes femmes

au nom de l'honneur normalisent et minimisent la VPI. De plus, il inhibe de jeunes femmes dans une relation intime avec un partenaire violent de demander de l'aide formelle ou même informelle (Couture-Carron, 2020; Mayeda, Cho et Vijaykumar, 2019). Le code d'honneur a donc des implications négatives pour la divulgation et la rupture avec un partenaire violent (Couture-Carron, 2020).

Plus précisément, l'agresseur instrumentalise ces notions culturelles d'honneur et de honte au sein de la famille et de la communauté pour contrôler davantage les jeunes femmes dans une relation intime. Ajoutons à cela qu'en utilisant des rumeurs ou en intimidant les jeunes femmes sur des rumeurs qui portent atteinte à leur dignité et celle de leurs familles, l'agresseur les prive davantage de leurs droits ou les oblige à faire ce qu'il veut (*ibid.*). Elles ont donc éprouvé des sentiments d'embarras et de honte et parfois plus de violence de la part de leur partenaire, de leur famille ou de leur communauté dans le processus de recherche d'aide, en raison de l'honneur familial et des inégalités entre les genres au sein de ces communautés (Couture-Carron, 2020; Martin et al., 2012; Mayeda, Cho et Vijaykumar, 2019). En ce sens, l'honneur et la honte contribuent à la persistance de la VPI en décourageant encore plus les jeunes femmes de sortir de telles conditions, car les notions culturelles de l'abnégation attendue des femmes, la peur de perdre la face et l'isolement qui en résulte s'entrevêchent pour les rendre silencieuses face à la VPI (Kang, 2006; Meeto et Mirza, 2007).

Malgré cela, le danger de se concentrer exclusivement sur la culture ne peut être négligé. Car cela conduit à une vision « simplistic », « flattening and reductive » (Yick et OomenEarly, 2008) de la culture traditionnelle, en supposant que la « culture » agit de manière universelle et identique à travers le temps et l'espace (Yick et OomenEarly, 2008) ou « the suffering of abused women stems from factors within the abused population » (Lee, 2013, p. 1353). Le recours à ce type d'analyse

ne reconnaît pas ce que Collins et Bilge (2016) appellent les contextes social, institutionnel, historique et politique de la violence contre les femmes. Cela met en lumière la nécessité d'éviter l'essentialisme au sujet de la culture et du genre, ce qui représente une partie fondamentale du féminisme intersectionnel.

En conclusion, étant donné que la construction de la VPI se base sur des contextes sociaux, culturels et historiques (Rinfret-Raynor et al., 2013), un cadre d'analyse intersectionnel devrait donc être utilisé pour fournir un portrait holistique des expériences de la VPI chez les jeunes femmes immigrantes. Afin d'atteindre cet objectif, le féminisme intersectionnel a été adopté comme un cadre analytique de même qu'« un outil de réflexion pour la production d'un savoir féministe » (Çingir Kocadost, 2017) (pour plus de détails sur le féminisme intersectionnel, voir le chapitre quatre). Cette analyse nous assiste donc dans l'élaboration de l'ensemble des oppressions vécues par les jeunes femmes iraniennes et pour bien saisir les contextes qui les rendent vulnérables à la VPI, au-delà de la question du genre.

Conclusion

Ce chapitre a abordé l'ampleur de la VPI chez les femmes immigrantes, ses conséquences, leurs diverses stratégies déployées ainsi que les obstacles à la rupture d'une relation avec un partenaire violent dans un contexte migratoire. Ce qui permet de démontrer que les expériences et les stratégies adoptées par les femmes immigrantes sont influencées par de l'imbrication du discours dominant dans la société et de leurs positions sociales. Cependant, la VPI chez les jeunes femmes immigrantes a été rarement étudiée au sein de communautés où les relations intimes avec un partenaire intime pour les jeunes femmes avant le mariage n'ont pas été reconnues, comme la communauté iranienne. Il n'y a ainsi aucune recherche effectuée sur ce sujet chez les jeunes femmes et aucune prévalence officielle ou non officielle de la VPI parmi le groupe mentionné. Il

existe une lacune de connaissances profondes et détaillées sur les expériences de la VPI chez les jeunes femmes iraniennes immigrantes et leurs stratégies face à cette violence.

Le chapitre suivant donnera un aperçu historique de la situation des femmes en Iran, en examinant l'influence de l'imbrication de divers systèmes d'oppression (tels que le patriarcat, le sexisme, le racisme) et de divers axes de division sociale (tels que l'âge, la culture, la religion, l'état civil et l'immigration) sur la VPI vécue par les jeunes femmes immigrantes iraniennes.

CHAPITRE 3

VIOLENCE EXERCÉE PAR DES PARTENAIRES INTIMES À L'ENDROIT DE JEUNES FEMMES IRANIENNES

Introduction

Ce chapitre aborde d'abord les raisons de la migration iranienne au Canada, puis brosse ensuite un bref portrait des défis culturels, religieux et familiaux auxquels les jeunes femmes iraniennes sont confrontées en contexte migratoire lorsqu'elles établissent une relation. De plus, ce chapitre tente de resituer les tensions liées aux relations intimes dans le cadre social et historique dans lequel elles s'inscrivent (Collins et Bilge, 2016). Il essaie également d'identifier les dimensions sociales et culturelles qu'il s'avère essentiel de considérer dans l'analyse de la VPI chez cette population. Dans ce cadre, l'analyse de la VPI chez les jeunes femmes doit inclure les effets directs et indirects des normes, des stéréotypes de genre, de diverses inégalités entre les genres par lesquels la VPI est construite, renforcée et maintenue. Ce chapitre présente aussi l'ampleur de la VPI et l'expérience de la VPI auprès des femmes immigrantes iraniennes. Finalement, la dernière section présente l'objectif et les questions de recherche.

3.1. Révolution islamique de l'Iran et la migration iranienne au Canada

À la suite de la rébellion et de la sédition de 1979 en Iran, qui ont entraîné le départ de Mohammad Reza Shah de la dynastie Pahlavi (1925-1979), le système politique en Iran a été transformé en une République islamique (Rostami-Povey, 2016). Lors de la création de la République islamique d'Iran, celle-ci a cherché à reconfigurer ou, selon ses propres termes, à « islamiser » ce qu'elle considérait comme l'ordre social « occidentalisé » du régime précédent (Andrews et Shahrokni, 2014). Après cette rébellion, les Iraniens, en particulier les groupes minoritaires comprenant les

femmes, les Juifs, les Arméniens, les Assyriens, les Zoroastriens et les Bahaïs, ont connu une oppression extrême dans un contexte d'instabilité politique et sociale exceptionnelle (*ibid.*). Peu de temps après l'événement de 1979, l'Iran et l'Irak se sont engagés dans une guerre qui a duré environ huit ans. Les défis socioéconomiques, l'oppression sociale et politique et la suppression des droits individuels ont forcé de nombreux Iraniens à quitter volontairement ou involontairement l'Iran et à migrer vers d'autres pays (Guruge, Roche et Catallo, 2012). Malgré quatre décennies de migration, celle-ci continue de croître (Tajrobehkar, 2021; Zakeri, 2021).

La principale raison de quitter l'Iran avant la sédition était l'espoir de bénéficier de gains économiques et éducatifs (Mostofi, 2002; Torbat, 2002). En Iran après les années 1960, les conditions sociopolitiques (la prospérité économique, l'expansion de la classe moyenne, la concurrence dans les universités iraniennes, par exemple) ont transformé l'Occident en « une alternative viable pour l'enseignement supérieur » (Modarres 1998, p. 35). Cette phase était principalement composée d'étudiants et d'un petit nombre d'immigrants (*ibid.*). À la suite de la sédition en 1978, le taux d'immigration est passé à plusieurs milliers par année, ce qui s'est poursuivi tout au long de la guerre Iran/Irak et dans les années 1990.

La première véritable vague d'immigration iranienne au Canada a eu lieu dans les années 1970, après l'arrivée au pouvoir de la République islamique, lorsque le nombre d'immigrants est passé de 100 à 600 par an en 1978 (Guruge, Roche et Catallo, 2012). En effet, au cours de la période de 1978 à 1990, la majorité est venue au Canada pour des raisons politiques (*ibid.*). Ces immigrants avaient une compréhension de la culture occidentale et appartenaient au groupe professionnel de la classe moyenne (Daha, 2011). Des événements tels que l'événement de 1979, les changements politiques, la guerre Iran-Irak et les sanctions des États-Unis ont contraint de nombreux Iraniens à fuir leur patrie au cours des trente dernières années (Jafari, Baharlou et Mathias, 2010;

Gholamshahi, 2009). Après 1990, la plupart des immigrants iraniens sont venus au Canada pour des raisons économiques (Adib-Moghaddam, 2012; Guruge, Roche et Catallo, 2012). En conséquence, les Iraniens représentent une proportion importante d'immigrants en provenance du Moyen-Orient (Dastjerdi, Olson et Ogilvie, 2012; Panahi, 2012); et ils sont partis dans le monde entier comme aux États-Unis, au Canada, en Europe, en Australie, et en Asie (Elahi et Karim, 2011).

Le nombre d'immigrants iraniens au Canada indique un taux de croissance de 147 % de 1996 à 2006 (Vahabi, 2010). Selon un récent rapport de Statistique Canada (2016), l'Iran est l'un des dix premiers lieux de naissance des immigrants récents au Canada, se classant au quatrième rang, après les Philippines, l'Inde et la Chine (Statistiques Canada, 2017a). Selon le recensement du Canada (2016), les Iraniens ayant la citoyenneté au Canada représentent plus de 170 755 individus et 39 650 autres avaient des origines multiples, dont l'une était iranienne (pour un total de 210 405 Canadiens). Ce nombre augmente régulièrement chaque année et le Canada a accueilli 42 070 immigrants iraniens de 2011 à 2016 (Statistiques Canada, 2017b). La grande majorité des immigrants iraniens viennent des zones urbaines, en particulier des grandes et moyennes villes, et vivent toujours dans les grands centres urbains du Canada comme Montréal, Toronto et Vancouver (Guruge, Roche et Catallo, 2012).

Les femmes représentent en outre environ la moitié de tous les migrants internationaux (Kim, 2014). Des tendances similaires sont observées au Canada : environ la moitié de tous les demandeurs d'asile, réfugiés et immigrants au Canada sont des femmes (Hudon, 2016). Après l'événement de 1979, les immigrantes iraniennes dans d'autres pays avaient tendance à préserver la tradition et la culture iranienne tout en essayant de s'acclimater aux coutumes de leur nouvel environnement (Bozorgmehr et Douglas, 2011). Dans ce contexte, même si l'immigration a donné

aux femmes des occasions uniques de se débarrasser des inégalités entre les genres en Iran, dans de nombreux cas, les attentes de la communauté iranienne associées à leur genre ont continué à lier ces femmes aux rôles traditionnels et culturels (Haj-Mohamadi, 2016; Haifizi et Steis, 2021). Cette dichotomie a créé deux groupes de base d'immigrantes iraniennes et, à ce titre, deux approches distinctes des rôles de genre (Rostami, 2015). D'une part, on retrouve les femmes qui ne s'écartent pas des attentes culturelles ni ne s'opposent aux enseignements de la religion islamique et de la structure politique; elles adhèrent à leurs rôles traditionnels (Kaivanara, 2016). D'autre part, on retrouve les femmes qui choisissent plutôt de lutter contre les pressions de la tradition et de la culture ou les ignorent. L'une de ces attentes culturelles imposées par la famille et la communauté est de garder le silence sur la violence d'un partenaire dans une relation intime ou de ne pas entretenir une relation intime et sexuelle avant le mariage (*ibid.*). Ces valeurs culturelles amènent les jeunes femmes à se sentir coincées entre le respect des attentes culturelles et familiales et la rupture d'une relation avec un partenaire violent (Jamarani, 2012), ce qui pourrait conduire à l'augmentation de la vulnérabilité de la VPI chez les jeunes femmes immigrantes iraniennes. Les sections suivantes aborderont les tensions rencontrées par les jeunes femmes iraniennes lors de l'établissement d'une relation intime, en contexte migratoire, en examinant les inégalités sociales qui sont enracinées dans les croyances traditionnelles, culturelles et religieuses.

3.2. Croyances religieuses au sein de la communauté immigrante iranienne

La littérature sur la religion et le processus d'immigration suggère que la religion, comme la culture, tient un rôle inévitable dans la vie des jeunes immigrants (Ghasemi, 2016; Phalet, Fleischmann et Hillekens, 2018; Simsek et al., 2018). Il semble que la religion et la culture constituent une partie intégrante de l'identité des individus (Ghafournia, 2014). Pourtant, selon Cohen et Varum (2016), lorsqu'on parle de la religion, on mentionne aussi la culture d'une

certaine manière (Cohen et Varnum, 2016). La nature de la relation entre la culture et la religion peut être ambiguë, car certaines croyances religieuses couvrent les valeurs culturelles et en même temps la compréhension de la culture est parfois influencée par la religion (*ibid.*). En fait, la religion et la culture peuvent se croiser de diverses façons. La religion peut être considérée comme une partie de la culture. Elle peut définir des entités culturelles comme l'ethnicité et la nationalité. La religion peut être évaluée comme un moyen qui peut façonner la culture (*ibid.*). À cet égard, les résultats de 14 entretiens approfondis et semi-structurés sur la VPI menés auprès de femmes immigrantes musulmanes (iraniennes, libanaises, pakistanaïses et afghanes) en Australie ont souligné que pour la plupart des participantes, la religion et la culture sont grandement interconnectées (Ghafournia, 2017). Plus précisément, selon les participantes, les croyances culturelles traditionnelles, telles que le caractère sacré de la famille, le rôle des femmes pour maintenir la cohésion familiale et les rôles hiérarchiques de genre, sont considérées comme un élément créé par la culture, alors que leur construction résulte de l'intersection de la religion et de la culture (Ghafournia, 2014).

Dans ce cadre, pour les immigrants iraniens, l'islam est souvent considéré moins comme une religion que comme un code moral et culturel ancré dans leur identité (McAuliffe, 2016). En d'autres termes, les Iraniens sont en moyenne plus laïcs en comparaison avec d'autres communautés originaires de pays à majorité musulmane (Bozorgmehr et Douglas, 2011; Gholami, 2016). Les données de recherche de 16 824 personnes âgées de 15 ans et plus dans 28 provinces de l'Iran montrent que la tendance à la laïcité (comme l'une des caractéristiques de la modernité) est significativement élevée chez les jeunes (15-29 ans) (Tajik, 2004). En outre, dans le contexte de l'immigration, contrairement aux Pakistanais, Afghans et Palestiniens musulmans canadiens, plus de 80 % des Canadiens d'origine iranienne ne se considèrent pas comme religieux et ont « une

tendance à la laïcité » (Lange, 2018). À cet égard, Mahdi (1998) note que la révolution en Iran « a rendu de nombreux Iraniens hostiles, méfiants ou indifférents envers la religion ». En raison du cynisme créé par le gouvernement envers l'islam avant l'immigration, et de l'absence d'une structure autoritaire des institutions religieuses après l'immigration, les parents iraniens ont tenté de mettre l'accent sur la culture et la tradition plutôt que sur la religion dans la socialisation de leurs enfants (Mahdi, 1998). Pourtant, selon McAuliffe (2007) « these predominantly secular actors did not alienate themselves from their Muslim identity, for to do so would also imply the alienation of their Iranian-ness » (p. 318). Dans cette situation, la majorité des femmes immigrantes iraniennes ne sont pas pratiquantes et elles ne portent pas le hijab (Gholami, 2016). Cependant, la culture iranienne et les valeurs islamiques ne peuvent pas être facilement séparées, car bon nombre des histoires partagées qui façonnent l'identité iranienne sont inextricablement liées à des interprétations spécifiques de l'islam (Riegler, 2012). Dans cette optique, sous l'influence de l'enseignement islamique qui s'infiltre dans la culture et la tradition iraniennes, les jeunes femmes iraniennes sont tenues de respecter des normes très strictes en matière de stéréotypes sexistes et de comportement sexuel; même pour les familles iraniennes qui ne souscrivent pas à la religion islamique (Ghasemi, 2016; Riegler, 2012). Dans ce contexte, les immigrantes iraniennes sont susceptibles de subir un stress dans le processus migratoire en raison de valeurs contradictoires en ce qui concerne des relations intimes et sexuelles entre la culture dominante dans le pays d'accueil et les valeurs culturelles et religieuses de leur pays d'origine (Shirpak et al., 2007; Zandi, 2012). Il n'est donc pas rare que les parents iraniens expriment leur inquiétude et imposent des restrictions à leurs jeunes, en particulier leurs jeunes femmes, après qu'ils ont migré dans d'autres pays (Ghasemi, 2016; Shirpak et al., 2007). La surprotection parentale dans le domaine des relations intimes et de la sexualité peut créer des conflits dans la

trajectoire d'immigration et aussi au cours d'une relation intime, en particulier lorsqu'il se trouve un double standard sexuel pour les jeunes hommes et les jeunes femmes (Ghasemi, 2016). Ces conflits dans la relation intime seront abordés dans la section suivante.

3.3. Honneur familial et rôles de genre

L'immigration peut entraîner des changements dans le statut social et les rôles de genre pour les femmes immigrantes. Toutefois, les immigrants de certains pays asiatiques entretiennent souvent des croyances communautaires ou familiales qui sont profondément liées aux concepts idéalisés de pureté, d'honneur et de responsabilités liées au genre (Ghaleiha, 2018; Jamarani, 2012). Selon Erez, les coutumes culturelles et les processus historiques ont développé le concept de la vertu morale féminine (Erez, 2002). Dans ce contexte, les définitions et les limites du comportement approprié pour les femmes sont rationalisées en utilisant les valeurs qui s'enracinent dans des rapports structurels tels que les normes sociales influencées par la culture et la tradition islamique (Ghaleiha, 2018; Jamarani, 2012). Pour cette raison, les membres de ces communautés comme la communauté iranienne s'efforcent de contrôler et de surveiller le comportement de femmes (Jamarani, 2012). Dans de telles circonstances, cependant, l'émigration d'Iran offre apparemment aux femmes iraniennes la possibilité de réévaluer leurs rôles et leurs statuts de genre au sein de la famille ainsi que de la société en général (*ibid.*). Mais la première génération immigrante iranienne dans des pays étrangers, tels qu'aux États-Unis (Ghasemi, 2016; Janan, 2013; Jannati et Allen, 2018; Saidi, 2014; Shakeri, Madani et Shahmoradi, 2020), au Canada (Sadeghi, 2006; Tyyskä, 2013) et en Australie (Jamarani, 2012), s'est sentie prise au piège dans les attentes relatives au rôle de genre. Comme l'a révélé Sadeghi (2006) dans son étude portant sur six jeunes femmes iraniennes immigrantes de première génération à Montréal, un simple changement de contexte

social et culturel n'a pas entraîné intrinsèquement une transformation fondamentale de leur rôle de genre et de leur engagement social (Sadeghi, 2006).

Dans le cas de femmes immigrantes iraniennes, le schéma familial traditionnel pratiqué en Iran reste dominant dans leur état d'esprit même après des années d'immigration (Jamarani, 2012). Le dévouement à la famille est considéré comme l'un des principaux critères pour évaluer si une jeune femme est bien élevée et respectueuse (Ghaleiha, 2018; Jamarani, 2012). On pourrait donc dire que les immigrants iraniens amènent avec eux leurs valeurs culturelles et religieuses selon lesquelles la famille est considérée comme une institution sociale très importante et la partie principale de l'identité sociale de chaque personne (Jamarani, 2012; Nikaparvar et Stith, 2021; Sadeghi, 2006). Dans de nombreuses cultures collectivistes, comme la culture iranienne, l'honneur est considéré comme une valeur vitale et centrale. Par conséquent, la plupart des jeunes femmes immigrantes iraniennes respectent les traditions familiales en matière d'honneur et de préservation de la famille (Jamarani, 2012; Nikparvar et Stith, 2021). Dans ce contexte, bien que les femmes iraniennes immigrantes puissent adopter certains éléments de la culture individualiste (tels que le choix de leur code vestimentaire ou leur indépendance accrue dans le choix de leur domaine d'études et de travail, contrairement aux femmes en Iran), elles considèrent que le sacrifice personnel est nécessaire pour préserver l'honneur de leur famille (Dargah, 2012; Nikparvar et Stith, 2021). Cela conduit à l'augmentation de la vulnérabilité des jeunes femmes à la VPI. À cet égard, puisque la virginité d'une jeune femme est de la plus haute importance et liée à l'honneur de sa famille, plusieurs jeunes femmes suivent donc les stéréotypes de genre par rapport à la relation intime et sexuelle avant le mariage (Ali-Faisal, 2014; Janan, 2013).

Toutefois, il s'avère essentiel de souligner que certaines études suggèrent que, même si certaines femmes immigrantes iraniennes ont tendance à maintenir leur rôle de genre depuis leur pays

d'origine (Ghasemi, 2016; Jannati et Allen, 2018; Shakeri, Madani et Shahmoradi, 2020), d'autres signalent un changement dans leur rôle de genre (Hanassab, 1998; Hojat et al., 2000; Shirpak et al., 2007). Autrement dit, elles pourraient également définir leurs propres valeurs culturelles uniques qui représentent à la fois leurs expériences passées et présentes (Shirpak et al., 2007). Cela engendre des tensions et des désaccords dans les familles immigrantes iraniennes en raison des conflits intergénérationnels par rapport aux rôles et aux stéréotypes de genre (Azinkhan, 2013; Dallalfar, 2010; Janan, 2013; Jannati et Allen, 2018; Saidi, 2014; Shakeri, Madani et Shahmoradi, 2020). En effet, les familles sont confrontées à des défis liés aux rôles de genre en raison des différences de traitement des femmes entre leur pays d'origine et la communauté d'accueil (Jamarani, 2012).

3.4. Normes culturelles concernant la relation intime chez les jeunes femmes immigrantes iraniennes

L'immigration représente un changement de vie majeur et le processus d'intégration à une nouvelle société peut s'avérer extrêmement stressant, surtout lorsque les normes de la société d'accueil sont radicalement différentes de celles du pays d'origine (Rashidian, Hussain et Minichiello, 2013). Comme déjà mentionné, les immigrants iraniens apportent leur façon unique de penser aux relations intimes au Canada, qui est souvent différente des normes dominantes au Canada (Shirpak et al., 2007). Dans cette optique, même si de nombreux parents ne parlent pas directement de relation intime et sexuelle, leurs attitudes et leurs valeurs concernant la sexualité et la relation intime influencent leurs enfants (Akua-Sakyiwah, 2016; Dargah, 2012; Emami, 2018).

À ce sujet, deux études (Shahidian, 1999, Tehrani, 2014) menées sur le genre, les attitudes et les comportements sexuels chez les immigrants iraniens au Canada ont dévoilé que les parents iraniens s'inquiétaient que leur fille ait des relations sexuelles avant le mariage. Dans le même ordre

d'idées, les résultats de recherches précédentes ont aussi signalé un niveau de stress élevé pour maintenir les cultures et les valeurs iraniennes concernant des stéréotypes de genre parmi les familles iraniennes (Emami, 2018; Hanassab, 1998; Hojat et al., 2000; Shahim, 2007; Saghafi et al., 2012; Shahideh, 2002). Par exemple, Shahim (2007), dans une étude menée auprès de parents iraniens à Toronto, a déclaré que de nombreux parents ont tenté de préserver les normes culturelles iraniennes dans le pays d'accueil afin de maintenir l'identité iranienne chez leur fille, surtout sur le plan des stéréotypes attribués au genre. Ces parents iraniens craignent que si leur fille a une relation intime et devient sexuellement active avant le mariage, elle puisse être confrontée à des défis au moment de mariage, alors qu'ils n'ont pas les mêmes inquiétudes à l'égard de leur fils (*ibid.*). Ils ne sont pas ainsi disposés à accorder le même degré de liberté à leurs filles qu'à leurs fils, craignant que la réputation de leurs filles soit ruinée dans la communauté (Emami, 2018; Dargah, 2012). De nombreuses familles iraniennes immigrantes ont ainsi tendance à traiter leurs filles avec les mêmes valeurs que celles véhiculées en Iran (Azinkhan, 2013; Janan, 2013). Dans cette situation, les interactions sociales sont restées plus restrictives pour les jeunes femmes que pour les jeunes hommes, ce qui a limité l'interaction des jeunes femmes iraniennes avec les membres du pays d'accueil (*ibid.*).

Pourtant, ce n'est pas seulement la génération la plus âgée qui préconise le double standard, mais également certains jeunes iraniens eux-mêmes. Tehrani (2014) a mené une recherche sur la relation entre l'acculturation, les attitudes et les comportements sexuels auprès de 191 jeunes hommes et 148 jeunes femmes iraniennes de première génération, âgés de 19 à 35 ans au Canada. Les résultats ont démontré que les jeunes hommes et les jeunes femmes sont ouverts aux relations intimes et sexuelles uniquement lorsque les deux partenaires sont engagés l'un envers l'autre et que la possibilité de se marier est sérieusement discutée (Tehrani, 2014). Il convient de noter que certains

jeunes hommes maintiennent un double standard : d'une part, ils cherchent à avoir des relations sexuelles avec des jeunes femmes, mais d'autre part, ils veulent se marier avec une jeune femme vierge (Farahani, 2020). De plus, il est possible que les familles immigrantes iraniennes attendent, voire encouragent dans certains cas, les jeunes hommes iraniens à avoir des expériences sexuelles avant le mariage (Hanassab, 1998; Farahani, 2020). Les jeunes hommes iraniens peuvent ainsi acquérir plus d'expérience dans les relations intimes et changer de partenaires plus fréquemment (Farahani, 2020; Kaivanara, 2016). Ils considèrent les relations intimes principalement comme des expériences d'apprentissage (Rashidian et al., 2016).

Toutefois, les relations sexuelles hors mariage pour les jeunes femmes constituent un déshonneur familial et les jeunes femmes qui ont une relation sexuelle sont stigmatisées et stressées par la communauté autant que par les jeunes hommes. Ces disparités pourraient générer des tensions intrapersonnelles et interpersonnelles chez les jeunes femmes immigrantes vivant une relation intime (Hojat et al., 2000). Car ces normes culturelles iraniennes traditionnelles concernant la relation intime et le mariage sont en contraste frappant avec celles de la société canadienne dominante. Les jeunes femmes immigrantes iraniennes sont confrontées au défi de décider ce qui est « bon » ou « mauvais », « bien » ou « mal », « approprié » ou « inapproprié », dans leur tentative de trouver un terrain d'entente entre leurs croyances et les normes du pays d'accueil et ce qui est acceptable dans la culture d'origine (Shirpak et al., 2011). Autrement dit, étant donné qu'il existe un contraste aussi frappant entre les normes et les attitudes sexuelles en Iran et dans les sociétés occidentales, il n'est pas rare que les immigrantes iraniennes subissent un stress résultant des valeurs conflictuelles de leur culture patrimoniale et de la culture du pays d'accueil (Rashidian et al., 2013; Shirpak et al., 2007). En ce sens, les immigrantes du pays musulman subissent souvent un stress acculturatif relativement intense en ce qui concerne les normes et les

rôles liés au genre lorsqu'elles ont immigré dans des pays ayant des modes de pensée sécularisés sur ces questions et en entamant une relation intime (Couture, 2020; Oyewuwo-Gassikia, 2017). À cet égard, Rashidian et ses collègues (2016) ont mené une recherche auprès de 1 550 médecins iraniens américains. Ils ont déclaré que les jeunes femmes iraniennes immigrantes aux États-Unis sont confrontées à de nombreux défis et confusions quant à leur sexualité, en particulier lorsqu'elles entament une relation intime (Rashidian et al., 2016). Selon Khalajabadi Farahani et Cleland (2015), une incertitude perpétuelle et un large éventail de perceptions concernant l'approbation des relations intimes et sexuelles règnent dans la communauté iranienne, ce qui conduit à une augmentation des relations intimes clandestines (Khalajabadi Farahani et Cleland, 2015). Les expériences de relations intimes chez les jeunes femmes iraniennes sont souvent empreintes de peur, de honte, de secret (Khalajabadi Farahani et Cleland, 2015; Rashidian et al., 2016) et de vulnérabilité aux violences sexuelles, telles que les rapports sexuels non consentis, la coercition sexuelle et les grossesses non désirées (Eftekhar et al., 2014; Farahani, 2016; Ghorashi, 2019; Honarvar et al., 2016; Motamedi et Amini, 2016). Dans les pays islamiques, comme l'Iran, les jeunes femmes ne sont généralement pas éduquées sur la sexualité et les relations intimes avant le mariage (AzadArmaki et Saei, 2012; Farahani, 2016; Motamedi et Amini, 2016). Par conséquent, les jeunes femmes impliquées dans des relations intimes, y compris celles qui ont des relations sexuelles, ne sont pas préparées à faire face aux risques liés à leur sexualité, ce qui peut entraîner des conséquences néfastes sur leur santé et leur bien-être physique et psychologique désirées (Eftekhar et al., 2014; Farahani, 2016; Ghorashi, 2019; Honarvar et al., 2016; Motamedi et Amini, 2016).

3.4.1. Réponse de jeunes femmes immigrantes iraniennes aux conflits entre les normes culturelles et la relation intime

Un certain nombre d'études ont indiqué que les croyances culturelles et le maintien des valeurs traditionnelles ont un impact sur le processus d'intégration des immigrants iraniens dans divers pays occidentaux (Delavari et al., 2015; Kadkhoda, 2001; McConatha, Stoller et Oboudiat, 2001; Sadeghi, 2019; Saghafi, et al., 2012; Shahim, 2007). Cependant, les résultats des études réalisées auprès des femmes immigrantes iraniennes sur le respect des normes liées aux relations intimes et sexuelles du pays d'origine sont contradictoires (Abdolsalehi-Najafi, Beckman, 2013; Hanassab, 1998; Hojat et al., 2000; Tehrani, 2014). En effet, certaines jeunes femmes iraniennes ont acquis un nouvel ensemble de valeurs. Lorsqu'elles immigraient avant l'adolescence, ces femmes faisaient souvent face à une dissonance cognitive entre les deux cultures et avaient tendance à adopter la culture du pays d'accueil (Hanassab, 1998; Hojat et al., 2000).

Une étude menée auprès de 240 jeunes femmes iraniennes qui ont immigré à Los Angeles a révélé que l'âge a une forte corrélation avec l'assimilation aux États-Unis et une corrélation inverse avec l'adhésion aux restrictions sexuelles iraniennes traditionnelles (Hanassab, 1998). Tehrani (2014) a également mené une étude sur l'influence de l'immigration et le respect des normes des attitudes sexuelles auprès des jeunes immigrants iraniens (191 jeunes hommes et 148 jeunes femmes) âgés de 19 à 35 ans au Canada. Les résultats ont mis en lumière le rôle de la culture, du genre et de la croyance religieuse dans les attitudes et les comportements sexuels. Pourtant, une augmentation de l'acculturation au Canada était associée à une plus grande acceptation des relations sexuelles avant le mariage et à une plus forte tendance à avoir des relations sexuelles occasionnelles (Tehrani, 2014).

Cependant, les résultats d'une étude menée aux États-Unis par Abdolsalehi-Najafi et Beckman (2013) auprès de 65 femmes immigrantes iraniennes âgées de 18 à 59 ans ont démontré que l'acculturation à la culture américaine dominante ne mène pas nécessairement à des croyances plus libérales sur les comportements sexuels ou à une acceptation accrue des rôles sexuels féminins occidentalisés chez les femmes iraniennes (Abdolsalehi-Najafi, Beckman, 2013). Dans le même ordre d'idées, une autre étude récente menée auprès de 34 jeunes immigrants iraniens âgés de 13 à 30 ans aux États-Unis a révélé que les participants adhéraient aux valeurs et normes iraniennes concernant les normes de relations intimes et sexuelles (Alizadeh, 2018). Selon certains chercheurs (Askari, 2003; Rashidian, Hussain et Minichiello, 2013), il semble que plusieurs immigrantes iraniennes rencontrent une difficulté à intégrer de nouvelles façons de penser et d'agir dans leur éducation traditionnelle et culturelle. Par exemple, Rashidian et ses collègues ont mené une recherche auprès de 24 femmes irano-américaines de première génération dans le sud de la Californie en 2013. Les données ont dévoilé que les participantes se sentaient attachées à leur culture d'origine tout en ayant le désir de s'en distinguer (Rashidian, Hussain, Minichiello, 2013). Les résultats ont aussi souligné que pour les participantes, le défi de remettre en question leurs croyances et valeurs culturelles n'était pas lié à la peur d'être marginalisées socialement par leurs pairs dans la culture d'accueil, mais plutôt à l'évolution de leur propre perception d'elles-mêmes (Rashidian, Hussain et Minichiello, 2013). Elles devaient composer avec la honte et la culpabilité pour se débarrasser des anciennes normes culturelles (*ibid.*). Autrement dit, bien que les immigrantes iraniennes veuillent s'inscrire dans la norme du pays d'accueil, elles éprouvent toutefois des sentiments de culpabilité pour avoir rejeté les normes défendues par leurs parents et leur culture, ce qui entraîne une expérience de conflit et d'anxiété (Saghafi et al., 2012). Cela démontre bien comment les forces d'autosurveillance et de puissance sociale et culturelle placent

les individus sous une vigilance constante (Collins et Bilge, 2016). Ces forces culturelles peuvent faire en sorte que les individus deviennent leur propre instrument de surveillance, souscrivant aux « effets soumis » des cultures dominantes (*ibid.*). Un des effets de ce processus est que les gens peuvent suivre des valeurs traditionnelles.

3.5. Ampleur de la VPI chez les femmes iraniennes en contexte migratoire

Étant donné le peu de recherches disponibles sur la VPI chez les jeunes femmes iraniennes immigrantes, nous pourrions nous inspirer de la littérature existante sur la VPI subie par les femmes dans les relations maritales en Iran, ainsi que chez les immigrantes iraniennes, même si ces études sont également limitées.

Selon des études iraniennes, la prévalence de la VPI en Iran n'est pas officiellement connue (Naghavi et al., 2019). Le Bureau du recensement de l'Iran n'a jamais mené d'étude sur la VPI ni même dans une relation maritale. Il n'a pas non plus permis aux organisations internationales de le faire pour empêcher la remise en question de lois islamiques anti-femme dans la société (Naghavi et al., 2019; Rasoulia et al., 2014). Toutefois, certaines études ont été réalisées sur la VPI dans différentes villes en Iran. La majorité des études se sont concentrées sur la violence exercée par un conjoint dans une relation conjugale, en particulier pendant la grossesse (Abdollahi et al., 2015; Hassan et al., 2014), et se limitent aux données des centres de conseil et aux preuves médico-légales (Nasrabadi, Abbasi et Mehrdad, 2015).

Récemment, Afkhamzadeh et ses collègues (2019) ont examiné la prévalence de la VPI à Sanandaj, à l'ouest de l'Iran. L'échantillon était composé de 360 femmes qui s'étaient elles-mêmes référées à deux hôpitaux de Sanandaj. La prévalence de « tout type de violence » au cours de la dernière année était de 71 %, tandis que la prévalence de la violence émotionnelle, sexuelle et physique

était respectivement de 62,2 %, 28,7 % et 49,9 % (Afkhazadeh et al., 2019). Moazen et ses collègues (2019) ont également mené une enquête sur la VPI à Shiraz, en Iran. Dans cette étude, des femmes récemment séparées ou divorcées, ainsi que des femmes actuellement mariées qui avaient visité des centres de santé, ont été interrogées. La prévalence de la violence psychologique, physique et sexuelle était respectivement de 52 %, 18,2 % et 14 %. L'étude des résultats d'Afkhazadeh et ses collègues (2019) et de Moazen et ses collègues (2019) et aussi d'autres recherches (par exemple, Naghizadeh, Mirghafourvand, et Mohammadirad, 2021; Jahromi et al., 2016; Sheikhbardsiri et Raeisi et Khademipour, 2020¹) ont révélé que les formes les plus courantes de la VPI se manifestent sous la forme de violences émotionnelles et psychologiques. Selon Naghavi et ses collègues (2019), la raison pour laquelle des participantes ont signalé davantage de cas de violence émotionnelle réside dans la culture iranienne. Les femmes iraniennes ne sont censées suivre la norme, garder l'honneur de leur famille et ne révéler aucun problème à des étrangers (*ibid.*). Cela peut devenir plus compliqué lorsque le problème concerne des questions sexuelles, car parler de rapports sexuels ou d'un problème sexuel dans une relation intime est tabou dans la culture iranienne (Amini et McCormack, 2021; Naghavi et al., 2019). Comme Afkhazadeh et ses collègues (2019) et Moazen et ses collègues (2019) l'ont indiqué, il se pourrait que les femmes iraniennes trouvent plus facile de signaler la violence émotionnelle que la violence sexuelle. Cela peut expliquer pourquoi la prévalence de la violence émotionnelle est plus élevée que la violence sexuelle dans les deux études.

¹ Une étude transversale menée auprès de 160 femmes âgées de 16 à 75 ans sur la prévalence de la VPI à Jahrom, au sud de l'Iran, démontre que la prévalence de violence physique, sexuelle et émotionnelle était respectivement de 16,4 %, 18,6 %, et 44,4 % (Jahromi et al., 2016). Dans une autre étude réalisée auprès de 400 femmes iraniennes, une proportion notable a déclaré avoir subi des violences psychologiques/verbales (58 %), physiques (29 %) et sexuelles (10 %) exercées par leur conjoint actuel ou ancien (Sheikhbardsiri et al., 2017).

Dans le contexte migratoire, Guruge et ses collègues ont mené une enquête transversale sur la VPI dans une relation maritale auprès de 60 participantes des communautés iraniennes et tamoules srilankaises âgées de 30 à 41 ans à Toronto. Les résultats ont révélé¹ qu'au total, 43 % (n = 13) des femmes iraniennes ont été victimes de la VPI. La violence psychologique était la plus fréquente (30 %), suivie par l'agression sexuelle (7 %) et la violence physique (7 %). Les gestes violents les plus souvent rapportés étaient les critiques, les rapports sexuels forcés, les gifles et les insultes (Guruge, Roche et Catallo, 2012). Il convient de noter que comme les résultats de recherches récentes en Iran (Amini et McCormack, 2020; Naghavi et al., 2019; Tehrani, 2014), le taux de violence sexuelle est moins élevé que la violence émotionnelle. Cela pourrait souligner que les femmes iraniennes continuent possiblement d'être influencées par les stéréotypes sexistes et les rôles de genre dans le contexte migratoire selon lesquels le signalement de problèmes lié aux questions sexuelles est considéré comme un tabou. Singhammer et Bancila (2011), dans une autre étude transversale sur les femmes immigrantes iraniennes âgées de 18 à 64 ans, ont également montré qu'au Danemark, le taux de la VPI était plus élevé parmi les femmes iraniennes que parmi les autres groupes minoritaires.

Par ailleurs, le taux de la VPI chez les jeunes femmes iraniennes non mariées est imprécis, car les relations intimes et sexuelles avant le mariage sont strictement interdites en Iran (AzadArmaki et Saei, 2012; Farahani, 2020; Khalajabadi Farahani et Cleland, 2015) et cette pensée est encore relativement persistante en contexte migratoire (Alizadeh, 2018; Ghasemi, 2016; Shirpak et al., 2007). Autrement dit, le sentiment de honte, le secret familial et la légitimité culturelle entraînent non seulement une incertitude diagnostique et un manque de statistiques précises à l'échelle

¹ Environ 30 % (n = 9) de participantes ont été victimes de violence physique depuis l'âge de 15 ans. Seule une petite partie de l'échantillon (n = 4, 13 % dans l'échantillon iranien) a reconnu avoir été victime de violence sexuelle avant l'âge de 15 ans.

général, mais compliquent également les interventions visant à prévenir la VPI (AzadArmaki et Saei, 2012; Eftekhar et al., 2010). En d'autres termes, « le manque de statistiques concernant les femmes victimes de la VPI cache l'ampleur réelle du problème » (Nasr, 2009, p. 80).

3.6. Expérience de la VPI chez les femmes immigrantes iraniennes

Cette section examine les résultats de recherches menées sur la VPI auprès des femmes immigrantes iraniennes dans une relation conjugale, en raison du manque de recherches au sujet de la VPI chez les jeunes femmes immigrantes iraniennes dans une relation non maritale.

Les résultats d'études menées sur la VPI auprès des femmes immigrantes iraniennes ont souligné que des croyances traditionnelles et patriarcales au sein de la communauté iranienne maintiennent et normalisent la VPI à l'égard des femmes (Ghaleiha, 2018; Jamarani, 2012; Kian, 2017). Les recherches antérieures consacrées à la communauté immigrante iranienne ont révélé que les normes culturelles apprises dans le pays d'origine, telles que les normes de genre et de sexualité, se manifestent aussi dans le pays d'accueil, car elles se sont infiltrées dans tous les domaines de leur vie (Ghaleiha, 2018; Jamarani, 2012). Par exemple, Kian (2017) a réalisé une étude sur la perception de la VPI auprès des femmes immigrantes iraniennes à l'aide de trois entretiens approfondis semi-structurés à Toronto. Selon les participantes, les croyances culturelles ancrées dans les normes patriarcales étaient considérées comme une principale raison de l'expérience de la VPI (Kian, 2017). Selon les opinions des participantes de cette étude, l'insistance de leur partenaire à vouloir perpétuer le mode de vie et les normes culturelles patriarcales avant l'immigration provoque la poursuite de la VPI. Leur partenaire a également utilisé des croyances culturelles patriarcales pour justifier la perpétuation de la VPI à leur encontre, même après l'immigration (*ibid.*). Dans le même ordre d'idées, Jamarani (2012) a effectué une autre étude auprès de 15 femmes immigrantes iraniennes âgées de 31 à 55 ans vivant en Australie. Les résultats

ont mis en évidence la persistance des traditions patriarcales en Iran au sein de familles immigrantes iraniennes, même après de longues périodes passées en Australie (Jamarani, 2012). En fait, le maintien des traditions patriarcales de la famille iranienne a été privilégié par rapport aux autres activités sociales en tant que système assurant la sécurité de la famille (*ibid.*). Plus précisément, les résultats ont montré que malgré la disponibilité de certains droits pour les femmes dans une société égalitaire comme l'Australie, tels que le droit de divorcer, les femmes immigrantes iraniennes n'ont pas été encouragées ou persuadées de poursuivre une telle action. En effet, lorsque la culture traditionnelle reste fortement ancrée dans le pays d'accueil, ces femmes peuvent être freinées ou dissuadées d'exercer ces droits (*ibid.*). Selon Jamarani (2012), le simple fait d'entrer dans un contexte socioculturel différent n'est pas suffisant pour modifier les stéréotypes de genre féminin des immigrantes ou leur appartenance à une famille patriarcale. Les femmes immigrantes d'origine iranienne sont confrontées à de nombreux défis pour obtenir et protéger ces droits en Australie, car la communauté iranienne ne soutient pas leur accès à une plus grande liberté sociale (Jamarani, 2012).

Dans le même ordre d'idées, Ghaleiha (2018) a mené des entretiens semi-structurés sur la compréhension de la VPI auprès de sept jeunes hommes immigrants iraniens de 19 à 34 ans en Nouvelle-Zélande (Ghaleiha, 2018). Les résultats ont démontré qu'en ce qui concerne le genre et la VPI, les hommes immigrants iraniens ont adopté et rejeté différents aspects de la culture d'accueil. Par exemple, bien que la plupart des participants aient pris conscience de leur privilège masculin dans un contexte iranien, ils ont démontré différents degrés de résistance à la perte de certains de leurs privilèges lorsqu'ils se sont installés en Nouvelle-Zélande. Les participants ont fait preuve d'une tolérance plus grande envers les manifestations non physiques de la VPI que celles qui sont physiques. Il a ainsi été constaté que la hiérarchie familiale iranienne, les rôles du

parent et les coutumes religieuses et culturelles iraniennes exerçaient une influence majeure sur la compréhension des jeunes hommes iraniens de la VPI (*ibid.*). L'influence de ces croyances sur les femmes et l'obéissance aux ordres d'un homme ouvrent ainsi incontestablement la voie à une intensification de la violence des hommes envers les femmes (Ghaleiha, 2018; Jamarani, 2012).

De plus, des preuves empiriques ont mis en évidence une corrélation entre les croyances des femmes sur la VPI (qui sont influencées par une culture patriarcale), leurs attitudes envers cette violence, ainsi que les stratégies et comportements qu'elles adoptent pour chercher de l'aide (Jamarani, 2012; Karamali, 2021; Riegler, 2012). Dans ce cadre, Karamali (2021) a réalisé une recherche auprès de six femmes immigrantes iraniennes âgées de 29 à 42 ans au Royaume-Uni pour acquérir une compréhension approfondie de leurs expériences de violence domestique dans le cadre de leur relation hétérosexuelle. Les participantes ont constaté que leurs familles estimaient que contacter la police et dénoncer la violence les avait déshonorées aux yeux de la communauté. Elles avaient honte d'exposer la violence à la police, y compris le fait que leurs familles étaient sévèrement jugées par la communauté iranienne. Elles ne se sentaient pas soutenues par leur famille concernant leur divorce parce que leur famille valorisait leur honneur dans la communauté iranienne (Karamali, 2021). Les résultats ont également souligné que les participantes percevaient la stigmatisation entourant le counseling en raison de leur culture. La thérapie a été utile à certains niveaux, mais profondément inutile à d'autres, car les participantes ont estimé qu'elles se sentaient blâmées par la communauté iranienne ou même leur famille (*ibid.*). Dans cette situation, il va de soi que ces croyances patriarcales contribuent à la normalisation de la VPI en tant que phénomène tolérable, même dans le contexte migratoire (Niaz et Tariq, 2017). L'idéologie de la domination masculine, courante dans le discours dominant, reproduit et renforce ainsi la VPI (Auclair, 2016).

En outre, les discours culturels et sociaux dominants façonnent la décision des femmes de rompre avec un partenaire violent. Par exemple, une étude qualitative a été menée auprès de 11 femmes en contexte de al VPI dans une relation maritale à Téhéran, en Iran (Taherkhani et al., 2014). Les résultats ont indiqué que les participantes étaient plus libres et plus en sécurité dans la communauté malgré le fait d'avoir un partenaire violent. En effet, selon les récits de participantes, en raison du fait d'avoir un conjoint, elles étaient confrontées à moins de restrictions dans divers aspects tels que le maquillage, la communication avec les autres et la présence dans la communauté et le milieu de travail (*ibid.*). Dans ce cas, selon elles, le fait d'avoir un partenaire protégerait les femmes contre les abus, le harcèlement et tout autre comportement inapproprié auxquels les femmes seules ou divorcées sont généralement soumises dans la société (*ibid.*). De ce fait, les participantes de cette étude ont souligné qu'il est préférable de rester dans une relation avec un partenaire violent plutôt que de le quitter, même si ceci signifie une perte de leur liberté. Elles ont considéré le mariage comme une institution sociale qui les protégerait des attentions sexuelles non désirées que rencontreraient habituellement les femmes célibataires ou divorcées (*ibid.*).

Il faut mentionner qu'outre les normes patriarcales, des difficultés linguistiques et l'isolement agissent comme des obstacles à la demande d'aide. Les résultats de l'étude de Dastjerdi (2012), réalisée auprès de 33 professionnels de la santé et cinq travailleurs sociaux iraniens à Toronto, ont révélé que les immigrantes iraniennes sont confrontées à des obstacles tels que la barrière de la langue et le manque de connaissance des services sociaux canadiens pour accéder à ces services. Une autre étude menée par Kian (2017) auprès de trois femmes réfugiées iraniennes au Canada a souligné des obstacles suivants à la séparation : le sentiment de solitude et le mal du pays qu'elles éprouvent après l'immigration, ainsi que le fait de n'avoir ni amis ni famille à l'exception de leur conjoint dans le nouveau pays, et l'incapacité de socialiser et de demander de l'aide aux services

sociaux en raison du manque de maîtrise de l'anglais. En raison d'un manque de maîtrise de l'anglais et d'un diplôme universitaire non reconnu sur le marché du travail canadien, les participantes ont été contraintes de rester à la maison et de vivre dans l'isolement social. Cette situation a entraîné une dépendance financière vis-à-vis de leur partenaire, des revenus faibles et une augmentation de la violence après leur immigration (Kian, 2017). Dans une autre étude menée en Iran auprès de dix femmes sur la violence sexuelle dans une relation intime, Naghavi et ses collègues ont déclaré que le dévoilement de la violence subie par les femmes et la recherche d'aide dépendent de l'interaction entre les scripts culturels et le niveau de soutien de la victime, ainsi que du soutien perçu par leur famille (Naghavi, 2019).

3.7. Objectif et questions de recherche

Étant donné que l'expérience de la VPI auprès de jeunes femmes immigrantes iraniennes de première génération n'a pas été étudiée, il a été choisi de réaliser cette recherche auprès de cette population. L'objectif principal de cette recherche est donc de décrire, d'analyser et d'appréhender l'expérience de violence exercée par un partenaire intime chez les jeunes femmes non mariées et immigrantes iraniennes de première génération vivant au Canada.

Plus spécifiquement, il s'agit d'analyser la manière dont les différents domaines structurel, disciplinaire, hégémonique et interpersonnel façonnent leurs expériences de violences exercées par un partenaire intime ainsi que leurs stratégies pour faire face à cette violence.

La présente étude s'articule autour de la question suivante :

- Comment les différents domaines de pouvoir influencent-ils l'expérience de la violence exercée par un partenaire intime de jeunes femmes immigrantes iraniennes de première génération au Canada?

L'expérience de jeunes femmes de la VPI est explorée de manière plus précise à travers les trois questions spécifiques suivantes :

- Quelle est l'expérience vécue de jeunes femmes immigrantes iraniennes de première génération de violence dans leur relation intime non maritale?
- Quels obstacles ont-elles rencontrés dans le processus de rupture d'une relation avec un partenaire violent?
- Quelles stratégies ont-elles déployées pour faire face à la violence dans leur relation intime?

Conclusion

Un examen des recherches réalisées auprès des immigrants iraniens a indiqué que la plupart des immigrants iraniens ont tendance à préserver les valeurs et les cultures traditionnelles et patriarcales dans le contexte migratoire. Cela peut conduire les jeunes femmes immigrantes iraniennes à se sentir coincées dans une relation intime entre les valeurs familiales et la culture dominante dans le pays d'accueil. En ce sens, un double standard de genre en matière de sexualité persiste au sein de la communauté iranienne, où la virginité féminine demeure importante malgré l'augmentation de la fréquence des relations sexuelles avant le mariage (Moruzzi et Sadeghi, 2006).

Dans ce contexte, la relation intime est souvent spécialement incompatible avec les croyances islamiques, traditionnelles et culturelles, en raison de la crainte qu'elles conduisent à des relations sexuelles avant le mariage. La relation intime est ainsi considérée comme un lieu principal de conflit de valeurs culturelles, au sein de la famille et aussi interpersonnel. Cette crainte est renforcée lorsque l'honneur de la famille est fortement lié aux actions des femmes et que leur

comportement a le potentiel de déshonorer l'ensemble du système familial. Les valeurs concernant l'honneur, la honte et le respect des normes culturelles et religieuses persistent souvent même après la migration au Canada. L'exposition à des cultures conflictuelles ainsi que le discours culturel, religieux et familial concernant les relations intimes et l'immigration sont tous des aspects qui font partie du contexte dans lequel la VPI se produit. L'analyse de ce contexte s'avère ainsi essentielle pour saisir la VPI chez les jeunes femmes immigrantes iraniennes.

Cela ne veut pas dire que tous ces aspects contribuent à la VPI, mais plutôt que ceux-ci façonnent les significations attribuées aux comportements à la VPI et les expériences connexes. Le but est donc plutôt d'attirer l'attention sur le contexte qui façonne les significations et les comportements dans la VPI. Le but n'est pas de signaler une communauté spécifique qui serait plus susceptible de subir la VPI, car cela stigmatiserait ces communautés comme d'autres, et cela se traduirait par une plus grande marginalisation (Jiwani, 2005).

Compte tenu de la marginalisation des jeunes femmes iraniennes qui subissent la VPI à travers diverses relations de pouvoir et étant donné que l'une des fonctions de l'intersectionnalité est d'inclure les voix des individus marginalisés (Choo et Ferree, 2010 ; Collins et Bilge, 2016), le féminisme intersectionnel s'avère approprié pour cette étude. Particulièrement, si l'on considère que la présence de certaines inégalités sociales, culturelles, religieuses et de genre non seulement dans le pays d'origine, mais aussi dans le pays d'accueil peut engendrer des violences différentes et spécifiques, le féminisme intersectionnel sera utilisé dans les analyses de cette étude. Cette approche théorique permettra de mieux comprendre les expériences de la VPI chez les jeunes femmes immigrantes de première génération d'origine iranienne (chapitre six), les barrières qui peuvent les empêcher de rompre une relation avec un partenaire violent (chapitre sept) et les stratégies qu'elles adoptent pour faire face à cette violence (chapitre huit).

CHAPITRE 4

CADRE THÉORIQUE

Introduction

Le but de ce chapitre est de décrire le cadre théorique qui oriente la conception de la recherche, l'analyse des données et la discussion des résultats. Le féminisme intersectionnel, en tant que cadre théorique, a été employé dans cette étude pour examiner comment de multiples axes de division sociale se recoupent au niveau micro de l'expérience individuelle pour refléter les systèmes interdépendants d'oppression au niveau macro-structurel (Collins et Bilge, 2016).

La première section explique l'émergence, les fondements épistémologiques et les considérations théoriques du féminisme intersectionnel. Elle aborde également l'intersectionnalité du point de vue de Collins (2002, 2017) et l'aspect heuristique de quatre domaines du pouvoir (structurel, disciplinaire, hégémonique ou culturel et interpersonnel) (Collins et Bilge, 2016). Ensuite, elle présente aussi la pertinence du féminisme intersectionnel pour l'étude de la VPI.

La section suivante explore le contrôle coercitif, tel qu'élaboré par Stark (2007, 2012), qui offre un cadre pour conceptualiser les manifestations de la violence exercée à l'endroit des participantes par leur partenaire intime. Les travaux de Stark (2007) sur le contrôle coercitif s'avèrent importants pour fournir un cadre conceptuel, car ils contribuent à saisir les façons dont les inégalités entre les genres et la dynamique des relations perpétuent la VPI.

4.1. Féminisme intersectionnel

L'intersectionnalité a été célébrée comme la contribution la plus importante que les études féministes ont menée jusqu'ici (McCall, 2005). Pour une meilleure appréhension du féminisme intersectionnel, une brève discussion du processus de son émergence sera fournie dans la section suivante.

4.1.1. Émergence du féminisme intersectionnel

On peut trouver les premières traces de la pensée intersectionnelle, selon Collins (2000), dans les écrits de deux auteurs étatsuniens soit Cooper (1892)¹ et Du Bois (1920)². Ces derniers sont reconnus comme pionniers de l'analyse intersectionnelle : « Ils ont été les premiers à s'intéresser à la complexité des systèmes d'oppression et à identifier les dynamiques entre l'identité et la structure sociale et leurs effets sur la vie des Américaines d'origine africaine » (Harper et Kurtzman, 2014, p. 16).

Cependant, notre compréhension actuelle de la pensée intersectionnelle aujourd'hui est enracinée dans les critiques des féministes blanches faites par les féministes noires. Certains auteurs ont remis en question le féminisme américain de seconde vague des années 1970 au milieu des années 1990, qui a réduit la racialisation des femmes afro-américaines en négligeant notamment les effets de l'esclavage et du colonialisme. En effet, c'est pendant la deuxième vague du mouvement féministe que le féminisme intersectionnel a émergé (Harper et Kurtzman, 2014). Les féministes noires ont affirmé de manière plus formelle la théorisation du féminisme intersectionnel dans les

¹ Son premier livre « A voice from the South: By a Black Woman of the South » publié en 1892 est largement considéré comme l'une des premières articulations du féminisme noir. (Harper et Kurtzman, 2014)

² Hancock (2005) affirme que Du Bois dans son livre « Souls, Darkwater, and Dusk of Dawn » anticipe la récente théorie de l'intersectionnalité en affirmant que « more than one category of difference should be attacked simultaneously, and, more importantly, that the structures of society operate such that these categories mutually reinforce social stratification for its least empowered inhabitants ». (Hancock, 2005, p. 79)

années 1980 et 1990 en tant que critique significative de l'essentialisme de la politique identitaire féministe blanche (Luft et Ward, 2009; Murphy et al., 2009). Elles ont mis l'accent sur le manque de prise en considération de la réalité des femmes marginalisées et de leurs problèmes spécifiques comme Noires, Latino-Américaines, Asiatiques ou immigrantes (Crenshaw, 2005; Yuval-Davis, 2006), et de l'homogénéité de leurs expériences (Crenshaw, 2005). Dans ce qui suit, les travaux des auteurs comme, bell hooks (1981, 1984, 1990), Kimberley Crenshaw (1991, 1994) et Patricia Hill Collins (1993) seront mentionnés.

Après la publication de son premier livre *Ain't I a Woman?* en 1981, bell hooks a développé une notion des liens entre la race, le genre et la classe (Yuval-Davis, 2006). Cette notion « n'impose pas des catégories préexistantes qui s'influenceraient mutuellement, mais interroge les processus de leur co-construction » (Ferrarese, 2012). Dans ses analyses subtiles, elle démontre progressivement que les femmes noires américaines se trouvent dans « un étrange quadrille » qui établit des relations entre les femmes blanches, les hommes blancs, les femmes noires et les hommes noirs (*ibid.*). Elle souligne également la mondialisation de la concurrence sexuelle en raison du régime économique et esclavagiste.

Donc, bell hooks souligne qu'il existe un échec dans des luttes féministes et, parallèlement, dans le mouvement de libération des Noirs. hooks (1984) définit la notion de « cycle de la violence » : la violence structurelle et familiale provient de l'abus dans la sphère publique, dans laquelle les hommes et les femmes sont dominés par les membres de la société tels que des employeurs et des collègues (hooks, 1981, p. 121, cité dans Harper, 2012). Autrement dit, la violence faite aux femmes vécue dans la sphère privée est liée aux expériences d'oppression vécues dans la sphère publique. Dans ce contexte, les femmes sont souvent réticentes à sortir de cette relation abusive, car cette décision peut entraîner l'isolement social, la pauvreté, ainsi que la perte du soutien de

leur famille ou de leur communauté, qui peuvent les discriminer en raison de leur expérience de violence (hooks, 1984, cité dans Harper, 2012).

Parallèlement à ces critiques, Crenshaw (1991), une des pionnières de Critical Race Theory aux États-Unis, a déployé le terme intersectionnalité comme un moyen de saisir la diversité et la multiplicité des expériences de femmes de couleur en matière d'identité, de position sociale et d'obstacles structurels qui reposent sur des multiples formes d'oppression (Anthias, 2013; Evans, 2016; Maillé, 2014; Mehrotra, 2010; Nash, 2008). Crenshaw utilise l'intersectionnalité pour décrire l'influence réciproque du patriarcat et du racisme¹. Autrement dit, le terme intersectionnalité, selon Crenshaw, se réfère à la situation des femmes noires (Crenshaw et Bonis, 2005). En attribuant la violence à une interaction entre le racisme et le sexisme, elle souligne que la violence ne se restreint pas seulement à des inégalités entre les hommes et les femmes, mais bien à une combinaison d'oppressions qui s'actualisent dans la vie des femmes (*ibid.*). Crenshaw met l'accent sur l'incapacité du féminisme à interroger la race et l'incapacité de l'antiracisme à interroger le patriarcat qui aboutissent à la reproduction de la subordination des femmes de couleur (*ibid.*). Crenshaw a ainsi défini le terme intersectionnalité comme :

[...] a conceptualization [...] that attempts to capture both the structural and dynamic consequences of the interaction between two or more axis of subordination. It specifically addresses the manner in which racism, patriarchy, class oppression and other discriminatory systems create background inequalities that structure the relative positions of women, ethnicities, classes and the like. Moreover, it addresses the way that specific acts and policies create burdens that flow along these axes constituting the dynamic or active aspects of disempowerment. (Crenshaw, 2000, p .8)

¹ Crenshaw explique concrètement l'expression de l'intersectionnalité dans une entrevue: "It grew out of trying to conceptualize the way the law responded to issues where both race and gender discrimination were involved. What happened was like an accident, a collision. Intersectionality simply came from the idea that if you're standing in the path of multiple forms of exclusion, you are likely to get hit by both. These women are injured, but when the race ambulance and the gender ambulance arrive at the scene, they see these women of color lying in the intersection and they say, 'Well, we can't figure out if this was just race or just sex discrimination'. And unless they can show us which one it was, we can't help them".

L'une des féministes noires américaines qui joue également un rôle considérable dans le développement de l'approche intersectionnelle est Patricia Hill Collins. Selon Harper (2012), « dans sa théorisation sur l'intersectionnalité, Collins va plus loin que Cooper (1892), Du Bois (1903, 1920), hooks (1981, 1984) et Crenshaw (1991, 1994) en examinant comment le pouvoir est organisé dans la société » (Harper, 2012, p. 7).

L'originalité de sa pensée et sa définition de l'intersectionnalité reposent sur les expériences des femmes afro-américaines, notamment, à travers un cadre de « systèmes d'oppression interconnectés »; qui démontre les façons dont les divers axes de division sociale opèrent ensemble pour opprimer les femmes de couleur (Maillé, 2017). Collins traite la race, le genre et la classe comme des idéologies ou des pratiques discursives émergeant dans le processus de production de pouvoir et aussi comme étant historiquement contingents (Anthias, 2013). Elle met l'accent sur l'importance d'une analyse complète de l'interconnexion de la subordination raciale, de genre et de classe, alors elle propose le terme imbrication (interlocking) de « systems of oppression » ou « systems of power » (Collins, 2002, 2006, 2019) pour réaliser une analyse approfondie et exacte. Comme elle l'explique, la notion de systèmes d'oppressions ou de pouvoirs interconnectés se réfère aux connexions macro-niveau reliant les systèmes tels que le racisme, le classisme et le sexisme. De même, ces systèmes peuvent se renforcer mutuellement ou s'entrelacer au fil du temps (Collins, 2000).

Par ailleurs, Collins soutient que l'intuition fondamentale de l'intersectionnalité est que les principaux axes de division sociale (par exemple la religion, la classe, la race, le genre, la sexualité, les incapacités et l'âge) dans une société donnée et à un moment donné ne fonctionnent pas de manière distincte et exclusive, mais s'appuient les uns sur les autres et travaillent ensemble (Collins et Bilge, 2016). Elle soutient ainsi que « when it comes to social inequality, people's lives

and the organization of power in a given society are better understood as being shaped not by a single axis of social division, be it race or gender or class, but by many axes that work together and influence each other ». (*ibid.*, p. 14)

Collins déploie également le terme « matrice de domination » pour décrire la complexité de pouvoir dans l'organisation sociale au sein de laquelle des oppressions croisées surgissent, évoluent et sont maintenues (*ibid.*, p. 228). En effet, cette notion exprime la façon dont les formes d'oppressions entrecroisées sont réellement organisées par des domaines du pouvoir (Collins, 2002, p. 18). Collins divise les systèmes d'oppression en quatre domaines du pouvoir (structurel, disciplinaire, hégémonique ou culturel et interpersonnel) qui sont tissés ensemble pour façonner la vie sociale, politique et économique des femmes noires (Collins, 2002, pp. 275-290).

Certaines féministes ont commencé à utiliser le concept de l'intersectionnalité pour expliquer les multiples façons dont diverses relations de pouvoirs travaillent ensemble pour façonner les expériences de la VPI (Sokoloff et DuPont, 2005; Crenshaw, 2005). L'approche féministe intersectionnelle est ainsi présentée comme un cadre alternatif qui permet de dégager de nouvelles compréhensions de l'expérience de la VPI faite aux femmes marginalisées (Harper et Kurtzman, 2014).

4.1.2. Comment le féminisme intersectionnel est-elle généralement conceptualisée?

Le féminisme intersectionnel, comme un « outil d'analyse » et « critical social theory » (Collins, 2019), donne « aux gens un meilleur accès à la complexité du monde et d'eux-mêmes » (Collins et Bilge, 2016, p. 2). Autrement dit, il fournit une compréhension exhaustive selon laquelle les femmes sont simultanément placées dans le patriarcat, ainsi que dans d'autres axes de division sociale (Davis, 2008; Nash, 2008). Les chercheurs féministes ont également utilisé une variété

d'images pour saisir la complexité de l'intersectionnalité, en la décrivant des croisements (Crenshaw, 1991), des axes de différence (Yuval-Davis, 2006), une matrice de domination (Collins, 2002), et des processus dynamiques (Staunaes, 2003). Ce concept est parti d'un modèle cumulatif pour arriver à un modèle holistique (Bilge, 2010; Collins, 2017).

Reprenant l'image de croisement de Crenshaw, le premier modèle affirme que les identités et les inégalités des femmes s'additionnent, de sorte que certaines catégories de femmes sont doublement, voire triplement, marginalisées (Garneau, 2018). Dans les études qualitatives, les métaphores mathématiques ont été particulièrement fréquentes. À titre d'exemple, l'intersectionnalité a été souvent considérée comme un modèle additif dans lequel la race et la classe sont ajoutées au genre, mais le genre est toujours considéré comme l'identité principale et essentielle (Valentine, 2007). Les perspectives additives reflètent l'idée que les statuts d'identité minoritaire (par exemple, la race et le genre) agissent de manière indépendante et se combinent de façon additionnelle pour façonner les expériences des personnes. Les chercheurs de cette perspective utilisant le terme « double risque » pour expliquer l'effet additif (Parent, DeBlaere, Moradi, 2013). Les métaphores de multiplication, comme les perspectives additives, supposent que les différentes identités peuvent être conceptualisées et opérationnalisées comme des dimensions distinctes. Dans ce cas, ils fonctionnent de manière multiplicative, par exemple avec une identité minoritaire exacerbant l'effet d'une autre (*ibid.*). Malgré la persistance de ce modèle, l'idée d'accumuler les oppressions a été rapidement critiquée, principalement pour fixer et fragmenter les oppressions (Garneau, 2018).

À l'inverse de la métaphore additive et multiplicative, dans un modèle heuristique, comme Collins l'a décrit, l'utilisation de l'intersectionnalité a aidé à repenser des connaissances existantes, à savoir les problèmes sociaux comme la violence ou les institutions sociales comme le travail et la

famille, et d'importantes constructions sociales telles que l'identité (Collins, 2019). Dans cette optique, la différenciation sociale est conçue comme un système complexe qui ne peut être compris ni par la somme de ses parties ni par la déduction des parties du tout (Bilge, 2010). L'analyse intersectionnelle a mis en évidence de nouveaux systèmes d'oppression, en plus de la race, de la classe et du genre. Elle intègre désormais d'autres catégories d'analyse similaires, telles que la sexualité, l'origine ethnique, la religion, l'âge, les capacités et la nation, entre autres (Bilge, 2010; Collins et Bilge, 2016).

Par ailleurs, l'intersectionnalité a voyagé en dehors du milieu universitaire, à savoir dans le domaine des mouvements sociaux (Evans, 2016; Laperrière et Lépinard, 2016), et a été appliquée de diverses manières, devenant un « buzzword » (Davis, 2008). De ce fait, les chercheurs ont soulevé des inquiétudes quant à sa mauvaise application, qui s'éloigne de ses prémisses ontologiques (Bilge, 2013; Collins, 2019; Hancock, 2016). Cela a mené à un débat sur la notion de l'identité et de la structure dans l'analyse intersectionnelle (Bilge, 2009). Par exemple, les travaux de Staunæs suggèrent que la reformulation du concept d'intersectionnalité par la perspective poststructuraliste, en mettant l'accent sur la constitution du sujet (la subjectivation), est essentielle pour analyser les dimensions subjectives des rapports de pouvoir inégaux (Staunæs 2003, p. 101, cité dans Bilge, 2009). Cette perspective se trouve aussi dans les travaux de féministes européennes (Anthias, 2013; Prins, 2006; Yuval-Davis, 2006). Elle met l'accent sur la manière dont les femmes traitent leurs identités dans la vie et les interactions quotidiennes (Harper, 2012). De plus en plus, l'identité est devenue si centrale dans l'approche socio-constructionniste de l'intersectionnalité que de nombreux chercheurs considèrent l'intersectionnalité comme une théorie de l'identité (Bilge, 2013; Bilge et Collins, 2016). À cet égard, Collins a énoncé que ces dernières années, les analyses intersectionnelles se sont beaucoup

concentrées sur les récits des identités. Elle a ainsi déclaré que, en développant de la théorie poststructuraliste, les analyses s'appuient moins sur des approches structurelles :

This extension of the poststructuralist idea of performativity to class was criticized for its erasure of structuralist analyses of class. By itself, examining how people perform class identities is not a problem. The broader issue concerns the significance of ignoring structural class analyses that offer analyses of political economy, capitalism, ideology, and class relations in favor of understanding class fundamentally as a performance. (Collins, 2019, p. 230)

L'urgence de se concentrer sur l'analyse socio-structurelle des inégalités est soulignée par Collins (Bilge, 2009; Collins, 2019).

4.1.3. Considérations théoriques et analytiques

L'approche féministe intersectionnelle a remis en question la primauté du genre et a révélé les multiples systèmes d'oppression qui fonctionnent de manière interactive dans la construction et la perpétuation des violences à l'égard des femmes et pour façonner leurs expériences (Crenshaw, 2000; Cho, Crenshaw et McColl, 2013; Ferrarese, 2012; Gadd et Corr, 2017; Harper et Kurtzman, 2014). En fait, elle souligne l'imbrication des divers systèmes d'oppression vécus par les individus, et surtout par les femmes marginalisées. Dans ce cadre, elle cerne et explique l'émergence de dynamiques créées entre la race, l'ethnicité, la culture, la religion, le statut d'immigration et d'autres divisions sociales. Dans les lignes suivantes, les domaines du pouvoir de l'approche systématique de Collins (2002) seront abordés pour bien appréhender cette approche intersectionnelle.

4.1.3.1. Domaines du pouvoir présentés par Collins

Le cadre des domaines du pouvoir est « heuristic device » pour examiner l'organisation des rapports de pouvoir (Collins, 2017, p. 26). L'intersectionnalité peut être utilisée pour analyser les systèmes d'oppression, qu'ils soient considérés individuellement ou combinés, tels que

l'organisation du racisme en tant que système d'oppression unique ou comme les systèmes de pouvoir croisés (Collins 2009, pp. 40-81). Elle expliquait également que ce cadre heuristique pouvait être utilisé pour analyser la résistance aux oppressions, telles que les histoires singulières de l'antiracisme ou du féminisme, ainsi que leur convergence au sein du féminisme intersectionnel (Collins, 2017, p. 26). La nature heuristique des domaines du pouvoir a potentiellement contribué au développement d'une analyse des oppressions (*ibid.*). Premièrement, étant donné que le cadre des domaines du pouvoir est un modèle heuristique et non explicatif, il ne formule aucune affirmation théorique causale sur les divers axes d'oppressions croisées. Au lieu de cela, il remet en question la primauté d'un domaine spécifique et permet d'analyser les rapports de pouvoir dans chaque domaine, ainsi que ceux qui se chevauchent dans deux, trois ou quatre domaines (*ibid.*). La nature heuristique suggère que tous les domaines du pouvoir sont présents et influencent l'organisation de pouvoir dans n'importe quel contexte social (*ibid.*). Pourtant, parce que dans la pratique sociale réelle, le poids politique accordé à un domaine par rapport à d'autres est historiquement et contextuellement exprimé, la nature heuristique met en évidence l'importance du contexte historique dans l'analyse des relations de pouvoir entrecroisées (*ibid.*).

La conceptualisation des relations de pouvoir croisées est particulièrement importante car elle est très complexe (Collins, 2017; Collins et Bilge, 2016). Selon Collins (2017), les rapports de pouvoir peuvent être analysés théoriquement à la fois en étudiant leur construction mutuelle, par exemple dans le cas des oppressions croisées comme le racisme et le sexisme, et à travers les domaines du pouvoir : structurel, disciplinaire, culturel et interpersonnel (p. 28). La nature heuristique des domaines du pouvoir, bien que simple, est utile pour naviguer dans la complexité des analyses intersectionnelles de pouvoir, tout en soulignant l'importance du contexte historique pour comprendre les relations de pouvoir entrecroisées dans la pratique sociale. Elle ajoute aussi « the

framework enabling us to bracket domains based on the needs of specific intellectual and political projects, to focus on one or more domains, all the while cognizant that the others are there » (Collins, 2017, p. 27).

En bref, selon Collins, le féminisme intersectionnel repose sur une nature heuristique composée de quatre éléments clés : les domaines structurel, disciplinaire, culturel et interpersonnel. Dans cette partie, je présenterai chacun de ces domaines et leur pertinence pour comprendre la vulnérabilité à la VPI chez les jeunes femmes immigrantes dans différents contextes.

Le domaine interpersonnel englobe le pouvoir produit et reproduit dans une interaction sociale donnée. Celui-ci englobe la myriade d'expériences que les individus vivent au sein de diverses formes d'oppressions croisées. Selon Harper, ce domaine inclut les pratiques discriminatoires ainsi que les attitudes et comportements qui caractérisent les relations interpersonnelles et qui contribuent à la subordination de l'autre ou qui modifient, résistent ou défient les relations d'inégalité (Harper, 2012). Ici, on peut considérer la violence faite aux femmes dans la sphère publique ou privée, les réactions des membres de la famille et de la communauté ainsi que les stratégies de la violence et du contrôle utilisés par l'agresseur (*ibid.*). Ceci est particulièrement important pour l'étude de la VPI, car il nécessite une analyse des manifestations des rapports de pouvoir dans le domaine interpersonnel.

Le domaine culturel de pouvoir se réfère aux institutions et pratiques sociales qui produisent les idées hégémoniques qui justifient les inégalités sociales. Les médias traditionnels et sociaux, le journalisme et les programmes scolaires contribuent à la construction de représentations, d'idées et d'idéologies sur les inégalités sociales (Collins, 2017). En bref, ce domaine concerne les discours et les idéologies dominantes qui naturalisent les inégalités sociales (*ibid.*). Collins suggère que pour « maintenir leur pouvoir, les groupes dominants doivent entretenir un sens commun, une

logique de “bon sens” ou une idéologie qui vient légitimer leur droit de régner » (Harper, 2012). Comme le souligne Collins, « the domain of hegemonic power relies on its ability to form individual consciousness by manipulating ideas, symbols and ideologies » (Collins, 2000, p. 285). Ce domaine peut être observé chez les jeunes femmes immigrantes dans la façon dont la VPI est justifiée et normalisée par la culture patriarcale (Golchin et al., 2014; Maghsoudi, Anaraki et Boostani, 2018) ou par le racisme culturel institutionnalisé (Jiwani et Dessner, 2016; Khanlou, Koh et Mille, 2008).

Le domaine disciplinaire de pouvoir englobe la gestion des institutions, qui peut entraîner « des formes d’oppression indirecte ou systémiques », et la manière dont les réglementations sont appliquées (Chbat, Damant, Flynn, 2014, p. 101). Selon Collins, « through its reliance on rules, the disciplinary domain manages domination » (Collins, 2002, p. 276), en surveillant ou en régulant les individus en fonction de leur appartenance à un groupe marginalisé (Chbat, Damant, Flynn, 2014). Le domaine disciplinaire opère donc à partir des rapports de pouvoir entre la structure et le fonctionnement des institutions et des organisations (Charron, 2017). Collins (2002) affirme que ces pratiques disciplinaires ont pour effet de reproduire et de renforcer des oppressions. Dans le contexte de cette étude, l’analyse se focalise sur les interactions entre les participantes et les acteurs des réseaux d’aide formelle, comme suggéré par Chbat et ses collègues (Chbat, Damant, Flynn, 2014), afin d’appréhender comment les pratiques des professionnels contribuent à la perpétuation ou au renforcement des inégalités de pouvoir.

Le domaine structurel se réfère à la façon dont « les institutions sont organisées pour reproduire, au fil du temps, la subordination des femmes » (Harper, 2012, p. 7). Collins fait référence à la façon dont les systèmes et les institutions travaillent ensemble, à travers « leurs procédures et politiques », pour maintenir les inégalités et exclure les populations marginalisées (*ibid.*, p.7). Par

exemple, malgré l'existence de nombreuses politiques sociales visant à réduire la discrimination, des obstacles subsistent au niveau structurel pour accéder aux meilleurs emplois, formations, logements adéquats et autres ressources, en particulier pour certains groupes de femmes marginalisées (Harper, 2012). Ainsi, au niveau structurel, l'expérience des immigrants, en particulier celles des femmes immigrantes, sont influencés par diverses lois et politiques en raison de leur position subordonnée dans la structure sociale. Les femmes immigrantes sont notamment touchées par un taux élevé de chômage, la pauvreté et les discriminations raciales et sexistes découlant de lois et de politiques limitant leur accès à un emploi à temps plein (Bouchard et Taylor, 2008). Tout cela renforce leur dépendance économique envers leur partenaire et les expose encore davantage à la VPI (Rinfret-Raynor et al., 2013; Simich, 2015). Selon Brabant et ses collègues, l'appartenance à un groupe minoritaire ou religieux, la non-maîtrise de la langue dominante dans le pays d'accueil, la courte durée depuis l'immigration et l'installation dans le pays d'accueil pourraient également être considérés comme des conditions dans lesquelles les jeunes femmes immigrantes sont plus susceptibles d'être victimes de la VPI au niveau structurel (Brabant et al., 2016). Dans le cadre de cette étude, ce domaine fera référence aux obstacles rencontrés par les jeunes femmes immigrantes iraniennes dans l'accès aux services d'aide pour la VPI.

4.1.4. Pertinence du féminisme intersectionnel pour l'étude de la violence dans une relation intime

La VPI est considérée par diverses féministes comme un symptôme de la dynamique du pouvoir patriarcal, car elle favorise les hommes et subjugue les femmes (par exemple Adams, 2020; Becker, 1999; Cameron, 2018; Dobash et Dobash, 1979; Douglas, 2010; Rhodes, 2012; Traister, 2011). Cela suggère que la masculinité est activement construite à travers des pratiques sociales qui renforcent la domination masculine, y compris la violence à l'égard des femmes (Anderson,

2009; Cameron, 2018; Rhodes, 2012). Pourtant, il n'est plus possible de considérer le genre comme une catégorie analytique séparée des autres systèmes d'oppression ou sans considération du contexte (McCall, 2005). Par conséquent, dans les études féministes interdisciplinaires contemporaines, les questions de compréhension des oppressions interconnectées dans la vie des femmes victimes de la VPI revêtent une importance capitale (Maillé, 2017). L'intersectionnalité est donc devenue commune dans la théorie féministe supposant que la vie des femmes marginalisée est influencée par l'imbrication de systèmes d'oppressions multiples (Cho, Crenshaw et McCall, 2013; Flynn, Damant, Bernard, 2014; Yuval-Davis, 2006). Il s'avère essentiel de prendre en considération ces systèmes d'oppressions afin de saisir les expériences des femmes, les différentes manifestations de la VPI et aussi d'appliquer une intervention appropriée auprès des groupes marginalisés, comme les femmes immigrantes (Abraham et Tastsoglou, 2016; Ghafournia, 2014), en insistant sur la nécessité de répondre à la diversité des expériences (Harper et Kurtzman, 2014).

Dans cette optique, le féminisme intersectionnel comme l'une des perspectives les plus importantes dans les études féministes est devenu une approche multidisciplinaire pour analyser différents types des inégalités dans la société chez les femmes qui subissent la VPI (Nash, 2008, p. 2). Par conséquent, le féminisme intersectionnel peut être employé afin de concevoir la façon dont l'expérience d'une femme marginalisée dans un contexte de la VPI a été influencée par le genre, l'âge et l'immigration (Couture, 2020; McGregor, 2018). En d'autres termes, les réalités de la vie et des expériences des jeunes femmes marginalisées sont appréhendées à travers le féminisme intersectionnel (Davis, 2008; McGregor, 2018).

Une analyse féministe intersectionnelle était historiquement caractérisée par trois éléments théoriques principaux qui démontrent bien la pertinence de cette perspective pour analyser les

violences dans les relations intimes faites aux femmes marginalisées : placer les vies vécues et les expériences des groupes marginalisés au centre du développement de la théorie, démontrer la manière dont les inégalités sociales et l'oppression dans les domaines interconnectés de la structure de pouvoir sont manifestes, et promouvoir la justice sociale et le changement social par la recherche et la pratique (Collins et Bilge, 2016; Dill-Thornton et Zambrana, 2009; Mehrotra, 2010).

Plus précisément, le féminisme intersectionnel en tant que cadre d'analyse permet de déconstruire l'hypothèse selon laquelle les femmes victimes de violence représentent un groupe homogène avec des besoins et des expériences universels (Collins, 2002; Harper, 2012). Autrement dit, la théorie féministe s'est déplacée de l'idée féministe de deuxième vague de la sororité à une idée féministe issue de la troisième vague d'intersectionnalité, mettant l'accent sur le potentiel destructeur découlant du fait de regrouper toutes les femmes d'une même culture dans la même catégorie d'universalisation¹ (George et Stith, 2014; Narayan, 2000). Cette déconstruction engendre un espace pour contester et modifier les pensées dominantes dans les rapports sociaux et de pouvoir par rapport aux violences faites aux femmes marginalisées surtout dans la relation intime et le contexte d'immigration (Cardenas, 2020; Erez et Harper, 2018; Harper et Kurtzman, 2014).

Non seulement l'approche féministe intersectionnelle met également l'accent sur les inégalités entre les genres, mais elle donne une importance à d'autres divisions sociales telles que la religion, la culture, la race, l'immigration, etc., à savoir celles qui font en sorte que les femmes marginalisées vivent de manière subordonnée (Carastathis, 2014; Erez et Harper, 2018; Mehrotra,

¹ Selon Narayan (2000), l'essentialisme de genre combinerait, par exemple, les expériences des femmes blanches et celles des femmes indiennes dans la catégorie « toutes les femmes ». Dans le même ordre d'idées, l'essentialisme culturel consiste à catégoriser des groupes de femmes au sein d'une culture ou d'autres cultures, en fonction des qualités essentielles, telles que « toutes les femmes occidentales » ou « toutes les femmes du Moyen-Orient » (George et Stith, 2014).

2010). En effet, dans le cas d'une femme immigrante, indépendamment de la classe à laquelle elle appartient dans son pays d'origine, celle-ci est confrontée à une subordination non seulement en tant que femme, mais aussi en tant que femme minoritaire dans un pays étranger. Autrement dit, dans certains cas, la socialisation des femmes immigrantes dans des normes de genre rigides de leur pays d'origine et le manque de soutien institutionnel dans leur pays d'accueil en raison de leur statut étranger les exposent à la marginalisation. En outre, le féminisme intersectionnel mesure l'impact des réactions sociales par rapport aux femmes immigrantes qui sont confrontées à la VPI. En d'autres termes, il fournit un cadre afin d'examiner de discours dominants sur lesquels les expériences des femmes immigrantes de la VPI sont façonnées (Erez et Harper, 2018; Harper et Kurtzman, 2014).

Par ailleurs, Mann et Grimes (2001) soutiennent que les analyses de la « matrice de domination » (Collins, 2006) font partie intégrante de la compréhension de la VPI. Ces analyses permettent aux chercheurs de découvrir les fondements structurels de ces violences et de mettre en évidence les différences dans les expériences vécues des femmes. En outre, Bograd suggère qu'une considération féministe intersectionnelle nous demande de reconnaître que la VPI peut ne pas être

the only or primary violence shaping their lives ... [rather] the trauma of domestic violence is amplified further by further victimization outside of the intimate relationship, as the psychological consequences of battering may be compounded by the 'microaggressions' of racism, heterosexist, and classism [and ageism] in and out of the reference group. (Bograd, 1999, p. 281)

4.2. Contrôle coercitif

Cette section abordera le modèle du contrôle coercitif, qui a été développé par Evan Stark, le chercheur américain en sociologie et en travail social, « to encompass the ongoing and multifaceted nature of the violence » (Stark, 2012, p. 7). Il permet ainsi une compréhension plus poussée de la VPI en conceptualisant la problématique sous l'angle de la privation de liberté.

4.2.1. Éléments de base du contrôle coercitif

Stark présente le concept de contrôle coercitif dans son ouvrage *Coercive Control : How Men Entrap Women in Personal Life*, publié en 2007. Dans ce livre, il établit une distinction entre la violence physique et le modèle complexe du contrôle coercitif dans lequel la violence n'est qu'une facette du contrôle. Il suggère qu'en se concentrant sur la violence physique, plusieurs stratégies utilisées par les agresseurs, qui agissent comme des pièges pour priver les femmes de leur liberté, sont ignorées. Il décrit le problème comme un contrôle systématique et étendu de la vie quotidienne des femmes qui les prive de leurs droits humains et de leur liberté. Autrement dit, Stark (2007, 2009, 2010) souligne que les relations intimes violentes caractérisées par un contrôle coercitif sont sexuées (les hommes contrôlent les femmes) et ne sont pas simplement caractérisées par la violence physique, mais mieux comprises comme les tentatives des hommes de détruire l'autonomie des femmes et de rétablir le patriarcat dans la relation intime.

Le contrôle coercitif saisit les aspects immédiats et les plus généraux du comportement abusif. Le contrôle coercitif englobe une série de stratégies répétitives déployées principalement par les hommes afin de parvenir à contrôler et à dominer les femmes (Stark, 2007). Il se poursuit avec des effets cumulatifs (Stark, 2007, 2012), et ce, à l'aide de deux mécanismes, la coercition et le contrôle. Selon Stark, la coercition et le contrôle sont « continus » (plutôt que simplement répétés), cumulatifs et routiniers « rather than incident-specific » (Stark 2007, p. 23). Il ajoute également que « the harms it causes are more readily explained by these factors than its severity » (p. 23). Stark (2007) définit la coercition comme « the use of force or threats to compel or dispel a particular response » (p. 228). La coercition comprend ainsi toute stratégie utilisée par l'agresseur dans la relation pour réaliser son souhait immédiatement par la force, la menace, l'intimidation et la surveillance (*ibid.*). Tandis que le contrôle fait référence à « structural forms of deprivation,

exploitation, and command that compel obedience indirectly by monopolising vital resources, dictating preferred choices, micro-regulating a partner's behaviour, limiting her options and depriving her of supports needed to exercise independent judgement » (p. 229).

Le contrôle implique un ensemble de stratégies telles que l'isolement, la privation de droits et de ressources, et l'application de micro-régulations par l'agresseur. La micro-régulation est considérée par Stark comme un signe révélateur de la présence du contrôle dans une relation (Stark, 2007). La micro-régulation utilisée par l'agresseur est généralement associée aux rôles stéréotypes féminins. Les femmes sont contraintes de suivre les règles imposées implicitement ou explicitement par l'agresseur pour éviter d'être punies par celui-ci pour avoir enfreint ces règles (p. 283). Ces règles peuvent, par exemple, imposer aux femmes une façon de s'habiller, de se maquiller ou de se comporter sexuellement par des menaces, des restrictions et des privations (*ibid.*).

Selon le modèle du contrôle coercitif, la coercition se concentre sur le présent et est utilisée pour que la victime s'engage dans une action particulière (Stark, 2007), tandis que le contrôle ne se limite pas à un seul moment dans le temps et implique la privation et l'exploitation continues de la femme au profit de l'agresseur (*ibid.*). Les femmes dans une relation avec un partenaire violent rapportent souvent que le contrôle de leur partenaire est pire que la violence physique réelle (*ibid.*).

Lorsqu'un agresseur exerce à la fois la coercition et le contrôle, il acquiert une « autorité » totale sur sa victime (*ibid.*). En fait, le contrôle coercitif prive les victimes de respect et d'autonomie (l'intimidation), les prive de tout lien social (l'isolement), s'approprie ou leur refuse l'accès aux ressources nécessaires à la personnalité (le contrôle) et l'application de micro-régulations exercées par l'agresseur (Stark 2007, p. 18). Dans ce cadre, les agresseurs ont recours à la surveillance et à la régulation du comportement, de sorte que la victime a l'impression que son agresseur est

omniprésent (Stark, 2007, pp. 208-209). La surveillance est utilisée par l'agresseur pour s'assurer que la victime adhère au comportement qu'il attend de celle-ci. Il en résulte que les victimes modifient leur comportement en fonction de leur agresseur même lorsque celui-ci n'est pas là (Stark, 2007). Le fait d'éloigner les victimes de leurs amis et de leur famille augmente encore cette dépendance et empêche la victime de demander de l'aide (*ibid.*). Les agresseurs utilisent la violence physique et sexuelle pour contrôler davantage leurs victimes, car c'est la peur de cette violence qui conduit à l'obéissance (*ibid.*).

En bref, selon Stark (2007), les hommes contrôlent leur partenaire par une combinaison de stratégies de coercition (la violence, l'intimidation, la surveillance, la dégradation) et de contrôle (l'isolement, la privation, l'exploitation et la régulation et les micro-régulations) (*ibid.*). Le contrôle coercitif englobe ainsi des stratégies et des comportements qui ne sont généralement pas considérés comme des formes « graves » de violence (*ibid.*). Stark soutient que le contrôle coercitif n'est pas seulement le modèle le plus courant de la VPI, mais aussi le plus caché, en raison de sa nature individualisée par laquelle les agresseurs ciblent spécifiquement les comportements envers leurs victimes, généralement à une échelle progressivement croissante. Le tableau ci-dessus dresse une brève description de différentes manifestations de contrôle coercitif présenté par Stark (2007).

Tableau 1. Les manifestations du contrôle coercitif présenté par Stark (2007)

Description of different manifestations of coercive control presented by Stark (2007)	Coercion	Violence or Partner assaults	Partner assaults frequently involve extreme violence, beatings, choking, burning, rape, torture, and the use of weapons or other objects that cause severe injury, permanent disfigurement, even death. (Stark, 2007, p. 242).
		Intimidation	Intimidation relies heavily on what a woman's past experience tells her a partner is likely to do and what she imagines he might do or is capable of doing. (Stark, 2007, p. 249)
		Surveillance	Surveillance deprives persons of privacy by monitoring their behavior, usually to gather information without their knowledge. (Stark, 2007, p. 255)
		Degradation	Controlling men establish their moral superiority by degrading and denying self-respect to their partners...it can so disable a woman's capacity to affirm her femininity that she mimics a childlike dependence on approval that significantly amplifies the effect of insults. (Stark, 2007, pp. 258-259)
	Control	Isolation	Controllers isolate their partners to prevent disclosure, instill dependence, express exclusive possession, monopolize their skills and resources, and keep them from getting help or support. (Stark, 2007, p. 262)
		Deprivation, exploitation, and regulation	Control tactics also foster dependence by depriving partners of the resources needed for autonomous decision making and independent living, exploiting their resources and capacities for personal gain and gratification, and regulating their behavior to conform with gender stereotypes. (Stark, 2012, p. 211)

4.2.2. Condition de privation de liberté

Plusieurs stratégies du contrôle coercitif sont utilisées pour réduire la capacité de la victime à résister au contrôle de l'agresseur et pour réduire les tentatives des victimes de quitter la relation. L'impact cumulatif de ces stratégies est de rendre les femmes constamment effrayées et honteuses, sapant leur estime de soi, leur rappelant qu'elles dépendent de leur partenaire violent pour leur bien-être, les coupant des autres ressources de soutien, diminuant leur sentiment d'identité et portant atteinte à leurs droits de prendre leurs propres décisions (Arnold, 2009, p. 1435).

Lorsque la coercition et le contrôle se produisent ensemble le résultat est une « condition of unfreedom » (p. 205) qui est vécu comme un « entrapment » (p. 205). Stark le décrit comme « hostage-like in the harms it inflicts on dignity, liberty, autonomy and personhood as well as to physical and psychological integrity » (2012, p. 7). Le « sentiment d'être prises au piège » (entrapment) se caractérise par une escalade de l'isolement, du risque et de la peur (Côté et Lapierre, 2021, p. 153). Ainsi, le principal résultat du contrôle coercitif est une condition d'« entrapment » qui peut ressembler à une prise d'otage (Stark, 2012). Autrement dit, ce concept tente de saisir la « cage » des pratiques intimidantes, dégradantes et réglementaires conçues par les agresseurs pour inculquer la peur et la menace dans la vie quotidienne des victimes. Cela crée un contexte où il peut être ardu pour les victimes de se protéger ou de protéger leurs enfants et peut inhiber leur résistance ou leur échappatoire à la violence et, dans certains cas, les empêche de quitter la relation (Stark, 2007). Or, le sentiment d'être prises au piège implique plus qu'une réponse émotionnelle et psychologique à la VPI; il est aggravé par l'indifférence des institutions puissantes à la souffrance de la victime et exacerbé par la classe et la race (Stark, 2007).

Selon Côté et Lapierre (2021), l'utilisation de l'analogie de la cage par Stark vise à clarifier « les paramètres de contrôle coercitif » (p. 118). Ces paramètres sont utilisés à travers des stratégies par

les agresseurs dans la relation. À première vue, ces stratégies semblent insignifiantes et séparées les unes des autres, mais créent en fait des barreaux qui rendent cette cage solide et la maintiennent (Côté et Lapierre, 2021). En fait, l'utilisation de l'analogie de la cage sert à appréhender les stratégies propres au contrôle coercitif « dans leur globalité » (*ibid.* p. 118). Pour atteindre une appréhension appropriée de l'analogie de la cage utilisée par Stark, ils ont également ajouté :

Les réactions des victimes face à des comportements pouvant être perçus comme inoffensifs de l'extérieur (les barreaux), lorsqu'ils sont décontextualisés de leur schéma d'oppression global (la cage). Les composantes de cette cage, dans leurs formes les plus subtiles, subordonnent les femmes dans la sphère privée et les privent de leur liberté. (Côté et Lapierre, 2021, p. 154)

4.2.3. Contrôle coercitif enraciné dans les inégalités entre les genres dans la société

Stark (2007) soutient que le contrôle coercitif est un phénomène sexospécifique qui cible les femmes et rendu possible par l'oppression historique et continue des femmes. Selon Stark (2007), « sexual inequality » distingue le contrôle coercitif de tentatives de contrôle à court terme menées au milieu d'un conflit ou d'une lutte pour le pouvoir. Autrement dit, Stark associe la capacité des hommes à contrôler les femmes aux inégalités persistantes entre les genres. En fait, le contrôle coercitif résulte de « sexual inequality » à l'égard des femmes (Stark, 2007, p. 5).

Selon Stark, les inégalités entre les genres créent une plus grande vulnérabilité chez les femmes que chez les hommes, et le sexisme ne s'applique qu'au contrôle masculin sur les femmes (*ibid.*). Les hommes utilisent le contrôle coercitif afin de faire progresser leur propre statut au-dessus de leur partenaire par « exploitation, structural constraints, and isolation » (*ibid.*, p. 218). De ce point de vue, l'objectif principal de Stark est de démontrer les façons dont les inégalités structurelles entre les hommes et les femmes créent un contexte où les hommes peuvent aisément déployer un

contrôle coercitif (Anderson, 2009). L'extrait suivant explique comment, selon Stark, les inégalités sexistes structurelles façonnent les relations individuelles :

Coercive control is “gendered” because it is used to secure male privilege and its regime of domination/subordination is constructed around the enforcement of gender stereotypes. “Domination” here refers to both the power/privilege exerted through coercive control in individual relationships and to the political power created when men as a group use their oppressive tactics to reinforce persistent sexual inequalities in the larger society. (Stark, 2012, p. 8)

Au cœur de l'argument de Stark se trouve une analyse féministe des inégalités entre les genres, qui met en évidence le lien entre la vie publique et privée (Arnold, 2009). Ainsi, les femmes sont vulnérables au contrôle coercitif dans la vie privée en raison de leur position subordonnée dans la structure sociale plus large. En effet, les inégalités économiques — la ségrégation professionnelle et l'écart salarial — font qu'il est difficile pour les femmes de rompre une relation avec un partenaire violent (*ibid.*). De plus, les normes sociétales sexospécifiques délèguent aux femmes une plus grande responsabilité du ménage et des soins des enfants, tout en justifiant le contrôle des hommes sur les femmes dans la vie domestique (*ibid.*).

En outre, la motivation du contrôle coercitif peut résider dans le lien culturel entre l'identité masculine et le contrôle (Anderson, 2009). Les études de cas présentées par Stark (2007) suggèrent que les agresseurs remettent souvent en question les identités féminines des femmes en critiquant leur apparence, leurs tâches ménagères, leurs compétences maternelles ou de soins. Stark (2012) souligne que la pression et la coercition jouent un rôle important dans la victimisation des femmes au sein des cultures traditionnelles typiquement patriarcales. La nature patriarcale de la société donne aux hommes la possibilité de surveiller et de contrôler le comportement de leur partenaire, car les hommes sont le sexe avantagé par rapport aux femmes (Andersen et Collins, 2011; Dobash et Dobash, 2004; Stark, 2007). Le contrôle coercitif est ainsi fondé sur le statut dévalorisé des femmes (Stark, 2007). Les dimensions structurelles du contrôle coercitif sont généralement

cachées à la vue, leurs effets ne sont connus qu'indirectement, par le comportement de la victime et l'identification du problème de la violence par les femmes (*ibid.*). Les femmes elles-mêmes peuvent ne pas réaliser qu'elles subissent du contrôle coercitif, en partie en raison des inégalités entre les genres au sein de la société, mais aussi à cause de l'utilisation des stratégies très subtiles et de faible intensité par l'agresseur (*ibid.*).

4.2.4. Contrôle coercitif et la violence entre partenaires intimes envers les jeunes femmes

Comme mentionné plus haut, le contrôle coercitif s'appuie sur des pratiques régies par les normes associées aux rôles masculins et féminins dans les relations (Stark, 2007). Selon Stark (2007), « the most dramatic facet of control strategies is their focus on responsibilities linked to women's default and devalued roles » (p. 211). La socialisation sexuelle dans l'enfance, processus au cours duquel les garçons sont encouragés à être agressifs dans les sports et à s'engager dans un conflit avec les autres et où les filles sont encouragées à être passives et accommodantes (Amin et al., 2018; Sills et al., 2016), augmente les risques que les inégalités entre les genres se produisent, se renforcent et soient maintenues.

Les rôles liés au genre et les cultures d'hyper-masculinité et d'hyperféminité sont susceptibles de servir de médiateurs dans la signification et l'interprétation de la violence d'une manière sexuée. Par conséquent, étant donné que les jeunes femmes sont davantage influencées par les rôles de genre communs dans la société (Bates et al., 2019), elles pourraient être plus vulnérables au contrôle coercitif (McGregor, 2018). Cette notion est cohérente avec l'idée que le style de socialisation non seulement influence la nature du développement des relations hommes-femmes, mais aussi augmente le risque de vulnérabilité chez les jeunes femmes (Anderson, 2009; Bates et al., 2019). Il renforce aussi l'argument en faveur d'une approche féministe intersectionnelle de la compréhension de la VPI, qui reconnaît l'intersectionnalité du genre et d'autres axes de division

sociale, bien que Stark ne l'ait pas fait. Ces normes sexospécifiques façonnent sans doute le fonctionnement interne de toutes les relations à travers le domaine interpersonnel du pouvoir (Collins et Bilge, 2016).

Selon Stark, la persistance des inégalités entre les genres dans la société incite les hommes à appliquer des stratégies pour maintenir leur domination dans leur relation intime. Les manifestations de ces stratégies se retrouvent aussi dans les premières relations entre les jeunes femmes et hommes (Overlien et al., 2020; Toscano, 2014). Par exemple, Stark (2007) avance également qu'en isolant la victime de ses réseaux de soutien social, soit physiquement en s'éloignant ou en éliminant les méthodes de contact social, ou en ne lui permettant pas d'avoir un téléphone portable, l'agresseur peut renforcer son contrôle sur la victime. Cela peut être une stratégie de violence particulièrement puissante pendant la jeunesse, car à ce stade de développement, les jeunes se tournent davantage vers leurs pairs et leur relation intime (Collins et al., 2009). De plus, les jeunes ont généralement moins de ressources, donc les relations, la langue, l'accès à la technologie ou aux médias sociaux peuvent avoir une plus grande importance au cours de cette période (Brown et Bulanda, 2008; Lundahl et al., 2017). Les agresseurs peuvent facilement renforcer leur pouvoir sur les jeunes femmes par un accès contraint et restreint aux ressources qui sont nécessaires à cette période (Kennedy et al., 2018; Policastro et Finn, 2021).

Les agresseurs peuvent également tenter d'isoler leur victime en contrôlant ou en limitant leur accès à un revenu (Stark, 2007). Cela permet d'isoler la victime et peut limiter sa résistance potentielle aux violences en cours. Bien que cela puisse traditionnellement être considéré comme une technique utilisée avec succès contre les femmes dans une relation conjugale, le « school sabotage » (Voth Schrag et Edmond, 2017), le contrôle de l'accès aux ressources financières (Hawkins, Price et Mussá, 2009; Haselschwerdt et al., 2019; Mayeda, Cho et Vijaykumar, 2019)

et le contrôle de l'accès aux transports (Mayeda, Cho et Vijaykumar, 2019) peuvent avoir un effet significativement négatif sur la vie des jeunes femmes. Ces pratiques sont utilisées pour exercer un pouvoir et un contrôle sur la vie quotidienne des femmes, en limitant leur indépendance financière et leur capacité à poursuivre leur éducation (Hawkins, Price et Mussá, 2009; Haselschwerdt et al., 2019; Mayeda, Cho et Vijaykumar, 2019; Voth Schrag et Edmond, 2017).

Stark (2007) suggère également qu'en convainquant leur victime qu'ils ont le droit de les contrôler et de les punir, les hommes peuvent légitimer leurs violences et, finalement, rejeter le blâme sur la victime. Cela peut être particulièrement important avec les jeunes femmes, car leur âge les rend peu susceptibles d'avoir des expériences et des compétences pratiques afin de repousser cette stratégie (Ang, 2015; Drouin et Tobin, 2015; Fellmeth et al., 2013). En ce sens, bien que les jeunes femmes peuvent considérer la jalousie et le contrôle comme des comportements romantiques normaux (Sousa, 1999; Maas et Bonomi, 2021), il s'avère essentiel de lutter contre la normalisation du contrôle sexospécifique pour garantir qu'elles comprennent que le contrôle ne reflète pas une relation plus engagée, l'amour de leur partenaire ou l'importance que les jeunes hommes ont pour ce dernier (Collins, Welsh et Furman, 2009; Copp et al., 2019 ; Drouin et Tobin, 2015; Godbout et al., 2017). De plus, si ces premières expériences sont négatives, il est plus probable qu'elles aient des effets néfastes sur les relations futures (Simpson, Leonhardt et Hawkins, 2018). Au vu de ce qui précède, l'attention portée aux rapports de pouvoir dans les relations intimes chez les jeunes femmes revêt une importance particulière tant dans la perception de la violence vécue que dans le contexte des efforts de prévention (Cullen et al., 2021; Heard et al., 2020).

Conclusion

Le féminisme intersectionnel remet en question la primauté du genre pour saisir la VPI. Il explique la manière dont les systèmes d'oppression structurés par le classisme, le sexisme et le racisme, etc. s'imbriquent et interagissent pour façonner les expériences des femmes de la VPI. Ces rapports dans les domaines du pouvoir complexes ont façonné les expériences de femmes à travers les divisions sociales comme la race, la classe, le genre, l'âge, l'ethnie, la culture et la religion.

En raison de la nature « multiple, multiplicative et inséparable » des systèmes d'oppressions (Potter, 2015, p. 70), ce chapitre a soutenu qu'une analyse féministe intersectionnelle des expériences des jeunes femmes est nécessaire pour comprendre les effets de diverses formes d'oppression sur leurs vies. Pour ce faire, la reconnaissance du contexte à travers les quatre domaines de pouvoir (interpersonnel, disciplinaire, culturel et structurel) dans lesquels la violence et le contrôle dans la relation intime chez les jeunes femmes se produisent est vitale (Collins et Bilge, 2016). À cet égard, l'utilisation du modèle de contrôle coercitif de Stark permet davantage de dépeindre et d'analyser la violence subie par les jeunes femmes. Car il explique comment les agresseurs instrumentalisent les inégalités entre les genres. Il précise également la manière dont les rôles et les responsabilités sont désignés dans la sphère privée et dans la communauté pour établir un régime formel de domination/subordination dans une relation intime (Stark, 2012). En effet, le contrôle coercitif implique des manifestations largement invisibles de violence continue, y compris les menaces, l'intimidation, le contrôle (social et économique) et la surveillance, qui ont des effets cumulatifs et contribuent à alimenter le sentiment d'être prise au piège chez les jeunes femmes.

CHAPITRE 5

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Introduction

Cette étude vise à donner la parole à des jeunes femmes immigrantes iraniennes de première génération vivant au Canada qui ont vécu dans une relation intime non maritale avec un partenaire violent. Ce chapitre s’amorce par la présentation du paradigme de recherche et du positionnement de la chercheure. Il sera suivi par les stratégies d’échantillonnage, la description de l’échantillon et les protocoles éthiques pour la protection des sujets humains. Les sections suivantes décrivent les différentes considérations méthodologiques et les méthodes utilisées pour collecter les données et les analyser. Les limites de l’étude sont également abordées en conclusion de ce chapitre.

5.1. Paradigme de recherche

Un paradigme de recherche, selon Guba et Lincoln (1994), peut être défini comme le système de croyances de base ou la vision du monde qui guide l’enquête dans le choix de la ou des méthodes. À cet égard, MacKenzie et Knipe (1998) ont soutenu que c’est le choix du paradigme qui définit l’intention, la motivation et les attentes pour la recherche. En ce sens, le paradigme définit l’orientation philosophique d’un chercheur et cela a des implications importantes pour chaque décision prise dans le processus de recherche, y compris le choix de la méthodologie et des méthodes. Dans cette optique, cette thèse s’inscrit dans une perspective socio-structurelle retenue du féminisme intersectionnel (Bilge, 2009), un domaine de production de savoir qui peut être placé dans un paradigme critique (Collins, 2019). Celui-ci traite les problèmes de justice sociale et cherche à aborder les problèmes politiques, sociaux et économiques qui conduisent à l’oppression sociale, aux conflits, aux luttes et aux structures de pouvoir à tous les niveaux (Kivunja et Kuyini,

2017). En effet, il défie l'oppression et les croyances qui restreignent la liberté humaine et cherche ainsi à provoquer le changement social et la liberté (Fazliogullari, 2012). En ce sens, il s'intéresse à l'émancipation et à la transformation (Kincheloe et McLaren, 1994, 2011).

Dans cette mesure, l'ontologie du paradigme critique est un réalisme historique (Guba et Lincoln, 1994, p. 110). Cela signifie que cette réalité, au fil du temps, a été façonnée par un ensemble de facteurs sociaux et s'est ensuite cristallisée en une série de structures qui sont maintenant considérées comme réelles et naturelles (*ibid.*). Conformément à la perspective sociostructurale du féminisme intersectionnel basé sur la matrice du Collins (Bilge, 2009), le paradigme critique met l'accent sur le principe selon lequel les structures sociales sont produites, reproduites et maintenues. Cette recherche se concentre ainsi sur l'oppression et les relations de pouvoir inégales dans la société, et sur l'appréhension des expériences de la VPI chez les jeunes femmes, dans le but de renforcer les voix de ces dernières en tant que groupes opprimés ou marginalisés.

Dans le paradigme critique, la production de connaissances (l'épistémologie) est un processus transactionnel et subjectif (Guba et Lincoln, 1994, p. 110). Cela signifie que « the investigator and investigated object are assumed to be interactively linked » (*ibid.*). De ce point de vue, selon Guba et Lincoln (1994), « what can be known is inextricably intertwined with the interaction between a particular investigator and a particular object or group » (p. 110). En ce sens, le chercheur donne un sens à ses données à travers sa propre pensée et le traitement cognitif des données informées par ses interactions avec les participants (Kivunja et Kuyini, 2017). Il est entendu que le chercheur construira des connaissances à la suite de ses expériences personnelles de la vie réelle dans les milieux naturels étudiés (Punch, 2013). Dans ce cadre, le chercheur et ses participants sont engagés dans des processus interactifs dans lesquels ils se mélangent, dialoguent, questionnent, écoutent, lisent, écrivent et enregistrent des données de recherche (Kivunja et Kuyini, 2017). Ainsi, le

processus interactif se déroule entre les savoirs expérimentaux des participantes et les connaissances empiriques du chercheur. En effet, selon Collins (2017), les perceptions des problèmes sociaux reflètent la manière dont les acteurs sociaux se situent dans les relations de pouvoir de contextes historiques et sociaux particuliers (p. 20). Dans cette optique, un aller-retour entre les expériences de la VPI vécues par les participantes, leurs stratégies adoptées face à la VPI et les savoirs empiriques du chercheur produisent la connaissance de cette recherche (Guba et Lincoln, 1994).

Finalement, la méthodologie conforme au paradigme critique implique un processus dialogique et dialectique (Guba et Lincoln, 1994, p. 110). Un processus d'évaluation dialogique implique que les participants et les chercheurs s'engagent dans des dialogues permettant de décrire plus complètement les intérêts, les opinions et les idées des participants afin de tirer une signification nouvelle de l'expérience des participants (Martens, 2019). Dans un sens dialectique, il s'agit également de voir comment les structures pourraient être modifiées et de comprendre les actions requises pour effectuer le changement (Guba et Lincoln, 1994, p. 110). La méthode de recherche qualitative et interprétative déployée dans cette recherche soutient la dimension méthodologique mentionnée dans le paradigme critique. Dans cette mesure, une partie intégrante de la recherche qualitative et interprétative implique une attention à la perception et au sens donné à l'expérience ainsi qu'au contexte social et culturel dans lequel évoluent les participants (Abu-Samah, 2009; McDermott, 2009, cité dans Flynn, 2014). L'objectif de cette thèse est d'explorer et d'analyser les expériences des jeunes femmes immigrantes iraniennes confrontées à la VPI dans le contexte de diverses axes de division sociale. Dans une perspective dialectique, cette recherche vise à transformer la façon dont les professionnels du soutien abordent les questions liées à la VPI ainsi qu'à améliorer la vie sociale, culturelle et personnelle des jeunes femmes concernées, dans une

perspective émancipatrice. Pour atteindre ces objectifs, la chercheure engagera un processus dialogique avec les participantes, visant à déconstruire les rapports de pouvoir et à favoriser leur émancipation.

5.1.1. Épistémologie

L'épistémologie est l'étude des connaissances et de la manière dont elles sont acquises. Une épistémologie est « a theory of knowledge » (Harding, 1987, p. 3), qui définit un ensemble d'hypothèses sur le monde social — qui peut être un connaisseur et ce qui peut être connu. Ces hypothèses influencent les décisions prises par un chercheur y compris ce qu'il faut étudier (en fonction de ce qui peut être étudié) et comment mener une étude. En tant que telle, la méthodologie n'est pas seulement une question de méthodes et de choix de méthode, mais est aussi inextricablement liée à l'épistémologie (Hesse-Biber, 2012). À ce sujet, les chercheurs féministes ont mis en question l'idée que la production de connaissances est une entreprise neutre et ont mis en évidence plutôt sa construction patriarcale (Labelle, 2020; Lykke, 2010). Les chercheurs féministes ont ainsi entrepris de critiquer ces constructions patriarcales en présentant diverses postures épistémologiques (Lykke, 2010). L'épistémologie choisie pour cette étude est la théorie du point de vue féministe, qui est considérée comme étant à la base de l'approche intersectionnelle de Collins (2002) (Labelle, 2020; Mann, 2013).

L'épistémologie féministe emprunte à l'idée marxiste et hégélienne selon laquelle les activités quotidiennes ou les expériences matérielles et vécues des individus structurent leur compréhension du monde social (Hesse-Biber, 2012). Cette épistémologie a évolué grâce aux travaux de plusieurs chercheuses et intellectuelles féministes telles que Nancy Hartsock, Donna Haraway et Dorothy Smith (Harding, 1992; Sprague, 2005). Chacune de ces chercheuses a contribué à cette épistémologie en mettant en lumière le point de vue des groupes marginalisés, avec un accent

particulier sur les expériences des femmes. Ces chercheuses féministes soutiennent que la position opprimée des femmes au sein de la société leur permet d'avoir une compréhension améliorée et plus nuancée de la réalité sociale que les hommes, du fait de leur position structurellement opprimée par rapport au groupe dominant ou aux hommes (*ibid.*). Sprague (2005) soutient que le point de vue « n'est pas la pensée spontanée d'une personne ou d'une catégorie de personnes » sur les phénomènes, mais plutôt à une compréhension construite à partir des expériences de vie des personnes dans des ensembles donnés d'emplacements physiques, de la culture et du contexte social (p. 41).

En plus de la catégorie du genre, les chercheuses et chercheurs féministes ont discuté de la manière dont la construction sociale de la féminité varie en fonction des différentes dimensions de l'identité, telles que la race, la classe sociale, etc., ce qui se traduit par des points de vue spécifiques (Sprague, 2005). Ces divisions sociales (comme le genre, la race, la classe, le corps, la capacité, l'âge, la religion, la culture, etc.) peuvent conduire à la construction de points de vue pour l'interprétation de la réalité sociale et des connaissances (Lykke, 2010). Cependant, l'ajout de deux ou plusieurs divisions sociales ne peut pas expliquer de manière adéquate les façons complexes dont les forces oppressives fonctionnent dans le monde réel (Winker et Degele, 2011). Par conséquent, selon Collins (2015), l'intersectionnalité pourrait aider à remédier à cette lacune.

Par ailleurs, les catégories binaires insider-outsider ont suscité des débats parmi les chercheuses féministes qui mènent des recherches qualitatives. Plus précisément, les chercheurs ont débattu la question à savoir s'il valait mieux être un « insider », c'est-à-dire partager l'identité, les caractéristiques ou les expériences des participants, ou un « outsider », agissant ainsi comme un observateur distant. Tandis que certains auteurs, tels que Dwyer et Buckle (2009), ont contesté l'aspect dichotomique du binaire en raison de sa nature essentialiste et mutuellement exclusive,

d'autres, comme Blee et Taylor (2002), ont plutôt proposé de considérer le binaire insider/outsider comme une dialectique, reconnaissant que le chercheur peut incarner les deux à la fois (Labelle, 2020).

Bien qu'il existe un accord général sur le fait qu'être un « insider » peut conférer des avantages, tels que l'accès au travail de terrain et aux participants, le féminisme noir et la pensée intersectionnelle ont néanmoins remis en question cette idée (*ibid.*). Par exemple, s'exprimant d'un point de vue de féministe noir, Patricia Hill Collins (1986) s'engage davantage dans le binaire insider-outsider tel que développé par les théoriciens du point de vue en introduisant « des outsiders intégrés » (outsider within) (Bracke, de la Bellacasa et Clair, 2013). « Une marginalité particulière qui stimule une perspective propre » (*ibid.*, p. 51). Ce faisant, elle démontre comment les intellectuelles noires ont utilisé à la fois leur statut marginalisé dans l'académie et leur statut privilégié au sein des communautés noires pour produire des connaissances du point de vue d'une femme noire (Labelle, 2020). Or, en adoptant une position intersectionnelle, Yacob-Haliso (2019) soutient à juste titre que les chercheurs occupent des positions multiples en tant qu'insiders et outsiders à différents niveaux, et que l'utilisation d'un cadre intersectionnel invite le chercheur à considérer comment ces multiples positions peuvent inévitablement affecter différents aspects du travail de terrain (Labelle, 2020).

5.1.2. Positionnement de la chercheure

En tant que femme iranienne, je pourrais être considérée comme une chercheure « insider ». Cependant, mon identité ne se réduit pas à mon origine culturelle. Autrement dit, je partage la race, l'origine culturelle et le genre avec les participantes de la présente étude, mais je note certaines différences en matière de classe, d'orientation sexuelle ou d'ethnie. Plus précisément, comme l'explique Yacob-Haliso (2019), ma race, mon genre, ma classe et mes autres intersectionnalités

interagissent tous avec mon origine d'une manière qui ne m'a pas automatiquement placée dans la position d'un « insider », mais qui a plutôt contribué à renforcer ou à réduire ma position en tant qu'« insider » ou « outsider » par rapport aux participantes. Par exemple, mon manque d'expérience de la VPI, en particulier dans un contexte migratoire, renforce ma position d'« outsider » par rapport aux participantes, alors qu'il peut amoindrir dans une certaine mesure ma position d'« insider » par rapport aux jeunes femmes immigrantes iraniennes.

Cependant, établir un contact avec de jeunes femmes iraniennes s'est avéré efficace dans certains cas, en partie en raison de nos caractéristiques communes, mais aussi du fait que je me retrouve au sein de ce réseau particulier (femmes immigrantes iraniennes) dans ma vie quotidienne, renforçant ainsi ma position d'« insider ». Les participantes, en tant que jeunes femmes, iraniennes, immigrantes, et moi-même avons également partagé un sentiment similaire d'« outsider » au sein de la communauté canadienne, ce qui a façonné notre relation de manière fructueuse. Dans ce cadre, j'ai bénéficié de ma connaissance des normes socioculturelles, considérant que nous pouvions partager des réalités similaires et que nous avons une facilité à saisir certaines nuances dans les discours. Mon sexe et ma propre identification ethnique (similaire à celles des participantes) m'ont attribué ainsi un plus grand degré de confiance. Toutefois, il faut mentionner que, dans certains cas, ces caractéristiques communes ont pu rendre les jeunes femmes iraniennes réticentes à me contacter, en raison de la crainte de ruiner l'honneur familial au sein de la communauté.

Par ailleurs, selon Mann et Kelly (1997), l'application de la réflexivité dans la recherche signifie reconnaître que « all knowledge is affected by the social conditions under which it is produced and that it is grounded in both the social location and the social biography of the observer and the observed » (p. 392). À cet égard, bien que ma position m'ait permis de favoriser grandement les

liens de confiance que j'aurais la chance d'entretenir avec les répondantes, je reconnais cependant que mon expérience en tant que femme et personne d'origine iranienne ne légitimait pas mes connaissances ou mes compétences pour mener cette recherche. Mon rapport personnel à mon origine ethnique ainsi que ma connaissance de la religion islamique et de la culture iranienne représentaient quelques facettes qui pourraient avoir un impact sur ma relation avec les jeunes femmes de ma recherche et dans le processus d'analyse. En bref, cela me permettait certainement de porter un regard réflexif, notamment sur mon rôle de chercheuse lors de l'entretien et aussi dans l'analyse de mon objet de recherche. De ce fait, dans le processus de recherche, je devais donc me retourner dans ma compréhension et mon interprétation de données recueillies; c'est-à-dire que je devais prendre conscience des limites de mes connaissances et de la façon dont mes caractéristiques communes avec participantes pouvaient les influencer. J'ai ainsi tenté de permettre aux perceptions de mes participantes d'éclairer mon appréhension des phénomènes de leur vie, indépendamment de mes expériences et connaissances personnelles; tout au long du processus de l'analyse de données, y compris les étapes de collecte de données, d'analyse et d'interprétation des résultats. En effet, bien que cette pratique autoréflexive ait fait l'objet de débats, en partie en raison de sa valeur superficielle (Butler, 1990; Davis, 2014), se situer dans le contexte de la production de connaissances recèle néanmoins des implications plus profondes qui s'avèrent importantes (Labelle, 2020).

Au vu de ce qui précède, ma position exerce une influence incontestable sur les démarches de réalisation de cette recherche. Comme Chbat (2017), je reconnais que :

La réalisation de cette recherche dans laquelle je partage des identifications similaires en termes de sexualité et d'ethnicité avec mes répondants ne prétendra pas préconiser une mise en suspens ou un détachement de mes valeurs et biais. Je plutôt cherche à rendre explicite le fait que les valeurs sont partie intégrante de la construction de la connaissance et que la

réflexivité permet de prendre en considération l'influence de mes valeurs et de mon biais. (Bourdieu, 1993; Roy, 2013, cité dans Chbat, 2017)

De ce fait, mon expérience du sujet et ma connaissance du discours et des « commonsense constructs » (Ryan et Bernard 2003, p. 88) ont permis une compréhension approfondie des points de vue implicites et explicites dans les données collectées.

5.1.3. Recherche qualitative

Compte tenu de la position épistémologique et du caractère complexe et peu documenté de la problématique étudiée, il me semble tout indiqué d'opter pour une approche qualitative. Une compréhension approfondie et complète de divers types d'un problème ou d'un phénomène est la fonction d'une recherche qualitative (Riche et Ginsburg, 1999). En fait, une méthode de recherche qualitative, telle qu'observée par Rubin et Babbie (2010), exploite les significations profondes d'expériences humaines particulières et génère des observations théoriquement riches. Les approches de recherche qualitative cherchent également à comprendre un phénomène particulier du point de vue de ceux qui le vivent (Kraus, 2005). Dans ce cadre, la recherche qualitative fournit un aperçu détaillé de l'expérience vécue et capture le comportement, les croyances, les opinions et les normes des participantes (Hennink, Hutter et Bailey, 2011). En effet, comme le soulignent Mayer et ses collègues, la recherche qualitative s'intéresse d'abord au sens que les personnes donnent aux situations :

L'accent est placé sur les perceptions et les expériences des personnes; leurs croyances, leurs émotions et leurs explications des événements sont considérées comme autant de réalités significatives. Le chercheur part du postulat que les personnes construisent leur réalité à partir du sens qu'elles donnent aux situations. (2000, p. 57)

Cette approche est également conforme aux approches d'enquête féministe qui visent à comprendre le monde de l'expérience et du comportement humain du point de vue de celles qui sont impliquées dans la situation d'intérêt ou de celles qui vivent un phénomène (Hennink, Hutter et Bailey, 2011).

De plus, les chercheurs utilisent des méthodes qualitatives pour examiner les interactions sociales et les problèmes sociaux complexes, qui sont tous deux importants pour comprendre la VPI (Oyewuwo-Gassikia, 2017). Enfin, la recherche qualitative est orientée vers la justice et élève la voix des participantes, ce qui lui donne la capacité de se libérer, ce qui est considéré comme un élément crucial d'une recherche féministe intersectionnelle (*ibid.*). Compte tenu de l'importance de féminisme intersectionnel dans cette étude, la capacité d'explorer les divers types de violence exercée par un partenaire intime et l'influence du contexte social, culturel et religieuse confèrent un avantage particulier à la méthodologie qualitative.

5.2. Échantillonnage et recrutement

Cette section abordera les critères et les stratégies d'échantillonnage, la taille de l'échantillon, les lieux de recrutement, les stratégies de recrutement/procédures ainsi que la description de l'échantillon.

5.2.1. Critères d'échantillonnage

Les participantes potentielles devaient avoir les caractéristiques suivantes : 1) être une jeune femme d'origine iranienne; 2) être une immigrante de première génération au Canada; 3) être âgée de 16 à 29 ans; 4) avoir vécu de la violence dans au moins une relation intime non maritale depuis son arrivée au Canada au cours des cinq dernières années; 5) avoir quitté son partenaire violent.

Comme mentionné au premier chapitre, l'autonomie et l'indépendance s'avèrent fondamentales dans la définition de la jeunesse et dans la détermination de la tranche d'âge de cette période. Les recherches précédentes démontrent que l'achèvement tardif de la jeunesse est plus remarquable chez les jeunes Iraniens (Mobasher, 2018; Sinha-Kerkhoff, 2011). Par exemple, l'une des raisons du retard de l'indépendance est liée au fait que certains jeunes restent plus longtemps à l'université

ou au collègue afin d'acquérir les compétences nécessaires pour intégrer le marché du travail (*ibid.*). Dans cette situation, les jeunes iraniens ne sont pas encore considérés comme des adultes, car ils n'ont pas encore toutes les responsabilités liées au statut d'adulte, notamment les ressources financières, l'entrée dans la vie professionnelle et la formation d'un couple (Glowacz et Courtain, 2017; Roudet, 2012).

Dans le cas de jeunes femmes iraniennes, la culture dominante engendre une certaine instabilité et une dépendance étroite à la famille et dans certains cas une semi-autonomie (Mobasher, 2018; Sinha-Kerkhoff, 2011). En ce sens, les jeunes femmes iraniennes, surtout en Iran, n'ont généralement pas le droit de quitter la famille d'origine et d'accéder à un logement indépendant tant qu'elles ne sont pas mariées (Dargah, 2012; Tehrani, 2014). De surcroît, de nombreuses familles iraniennes en contexte migratoire continuent de suivre les traditions et la culture de leur pays d'origine (Alavi, 2021; Mobasher, 2018). Ainsi, les jeunes femmes iraniennes immigrantes, tant qu'elles vivent avec leurs parents ou sont célibataires, ne peuvent pas devenir complètement indépendantes et sont considérées comme des « filles ». Elles ne peuvent donc pas prendre toutes les décisions relatives à leur vie (Mobasher, 2018). Cette dépendance se prolonge en raison de la tendance croissante à poursuivre des études supérieures dans la communauté iranienne, dans l'espoir d'accéder plus facilement à la vie professionnelle. De plus, le retard dans la formation des couples ainsi que la dépendance financière des jeunes femmes les amènent souvent à vivre avec leur famille jusqu'à la fin de leur vingtaine (Alavi, 2021; Mobasher, 2018). D'après tout ce qui précède et en prenant en compte les rapports de police au Canada, qui déclarent une incidence plus élevée de la VPI chez les jeunes femmes âgées de 15 à 29 ans que dans les autres groupes d'âge (Beaupré, 2015, p. 26; Sinha, 2015), les données présentées dans cette étude se concentrent sur les jeunes femmes âgées de 16 à 29 ans.

5.2.2. Stratégies d'échantillonnage et taille de l'échantillon

J'ai utilisé une technique d'échantillonnage mixte non probabiliste, soit l'échantillonnage à participation volontaire (Statique Canada, 2021c), et l'échantillonnage boule de neige ou en chaîne (Johnston et Sabin, 2010). Dans l'échantillonnage à participation volontaire, les individus sont sélectionnés pour un ensemble de caractéristiques adaptées aux fins d'enquête (Statique Canada, 2021c). La technique boule de neige « s'appuie sur les recommandations des sujets de départ pour générer d'autres participants » (*ibid.*, p. 39). Cette stratégie d'échantillonnage mixte se présentait comme la méthode la plus appropriée, car ma recherche traitait d'un problème délicat, voire tabou (Etikan, Musa et Alkassim, 2016; Johnston et Sabin, 2010). En utilisant les liens des participantes avec d'autres participantes potentielles, l'échantillonnage de boule de neige est pragmatique et efficace en matière de temps. Cependant, les critiques soutiennent que l'échantillonnage en chaîne est biaisé, car il « might include an over-representation of individuals with ... similar characteristics » (Sadler et al., 2010, p. 370). En tant que tel, l'échantillon recruté n'a pas pour but d'être une représentation de la population de jeunes femmes iraniennes ou de ses diversités. En effet, l'objectif est d'explorer les préoccupations pratiques et théoriques qui émergent des données et de l'analyse des participantes (Paler-Calmorin et Calmorin, 2007). Cela implique souvent de travailler avec un petit nombre de participants dans le cadre d'une démarche de recherche qualitative (Hesse-Biber, 2007).

La taille cible de l'échantillon pour ce projet était de vingt, pour permettre une variation suffisante dans les données récoltées tout en reconnaissant les ressources limitées disponibles pour le projet. Les opinions varient quant à la taille des échantillons appropriés (Ando et al., 2014; Braun et al., 2018; Guest et al., 2006). Même si la littérature ne suggère pas un nombre spécifique comme taille d'échantillon idéale (Braun et al., 2018), différents chercheurs ont suggéré que 6 à 12 participants

suffisent à des fins de recherche qualitative (Ando et al., 2014; Braun et al., 2018; Guest et al., 2006). Cependant, comme l'a souligné Padgett (2016), l'accent mis sur la taille de l'échantillon dans la recherche qualitative est davantage axé sur la flexibilité et la profondeur que sur les nombres. Dans ce cadre, 17 entretiens de cette étude ont fourni des données qualitatives adaptées aux objectifs de recherche, tout en étant d'une taille appropriée à analyser compte tenu du calendrier du projet.

5.2.3. Stratégie de recrutement

La collecte de données a été conduite de février à août 2019 dans trois villes du Canada (Montréal, Ottawa, Toronto), après l'obtention de l'approbation éthique par le Comité d'éthique et d'intégrité de la recherche de l'Université d'Ottawa (Annexe XIV)

Dans une première étape, j'ai tenté de réaliser le recrutement par l'intermédiaire d'organismes communautaires, tels que les maisons d'hébergement, les centres de femmes, les centres d'apprentissage des langues pour les nouveaux arrivants, les associations communautaires ethniques/religieuses des villes de Montréal et d'Ottawa, qui sont fréquentés par de jeunes femmes. Je les ai contactés. J'ai envoyé des courriels explicatifs aux responsables des organismes mentionnés ci-dessus, en précisant dans ma demande d'afficher mon annonce de recrutement sur un babillard de l'organisme. J'ai également demandé en personne à des responsables de certains organismes situés à Montréal d'identifier parmi leur clientèle les femmes correspondant aux critères recherchés. Pourtant, malgré tous mes efforts, seulement deux jeunes femmes m'ont contactée de cette manière. Cela pourrait probablement montrer, entre autres, la sous-utilisation des services communautaires par la communauté iranienne ou la réticence et la crainte des jeunes femmes immigrantes iraniennes à raconter la violence vécue en raison de la stigmatisation culturelle (Alizadeh, 2018; Hanassab, 1998).

Ensuite, afin d'accélérer le processus de recrutement, j'ai utilisé les médias sociaux (Facebook, Instagram) ainsi que les applications de messagerie les plus populaires auprès de la communauté iranienne, telles que Telegram et WhatsApp. Pour ce faire, j'ai publié une annonce de recrutement (voir Annexe II) dans des groupes iraniens sur Facebook, Telegram et WhatsApp, tels que « le groupe de femmes » ou « le groupe des exigences pour les Iraniens de Montréal, d'Ottawa ou de Toronto ». Je leur ai demandé de me contacter par téléphone, courriel, messagerie directe sur Facebook ou Telegram. Après avoir expliqué à mes premières participantes l'importance du consentement éclairé des individus pour participer volontairement à cette recherche, je leur ai demandé de partager mes coordonnées avec d'autres jeunes femmes ayant vécu de la VPI, afin qu'elles puissent me contacter si elles souhaitaient partager leurs expériences avec moi.

Il est important de souligner que, dans un premier temps, cette recherche était prévue uniquement à Montréal. Cependant, après avoir mené cinq entretiens dans cette ville, j'ai rencontré un obstacle lié à l'enregistrement des entretiens. En effet, suite au quatrième appel, une participante a refusé de poursuivre les entretiens en raison de l'enregistrement audio, ce qui a posé un problème de recrutement. Pour pallier cette situation, j'ai décidé d'élargir l'échantillon à deux autres villes. Ensuite, j'ai affiché le texte de recrutement sur les groupes iraniens à Ottawa et à Toronto sans rencontrer de difficultés. J'ai donc terminé le reste de mes entretiens dans ces deux villes et enregistré tous mes entretiens.

J'ai expliqué aux jeunes femmes lors du premier contact téléphonique la nature du projet, les objectifs, la base volontaire de la participation, l'anonymat et la confidentialité. J'ai ajouté qu'il était possible de ne pas répondre aux questions jugées embarrassantes et de se retirer à tout moment de l'étude sans sanction. J'ai également informé les participantes du risque minimal associé à leur participation à cette recherche, qui consiste en la possibilité de revivre des souvenirs désagréables

ou inconfortables liés à leur expérience de la VPI. Deux jeunes femmes qui ne remplissaient pas les conditions m'ont contactée — une jeune femme qui était encore dans la relation intime et une autre jeune adulte qui avait 35 ans — je leur ai donc expliqué les critères d'admissibilité pour participer à la recherche et je leur ai fourni une liste de ressources pour les aider en cas de besoin (Annexe V).

5.2.4. Description de l'échantillon

L'échantillon est composé de 17 jeunes femmes immigrantes de première génération d'origine iranienne, qui ont volontairement consenti à participer à cette recherche. Toutes les jeunes femmes vivent dans les centres urbains au Canada tels que Montréal (n = 5), Ottawa (n = 7) et Toronto (n = 5). Elles vivaient toutes en Iran avant de venir au Canada et sont originaires des différents centres urbains d'Iran. Elles sont arrivées au Canada entre 2010 et 2018, avec une durée de résidence variant de deux à dix ans au moment de la collecte de données, et une moyenne de 5,5 ans. Elles étaient âgées de 16 à 29 ans au moment des entrevues, avec un âge moyen de 22 ans. Neuf participantes habitaient seules, sept participantes vivaient avec leurs deux parents et une participante vivait seule avec sa mère au moment de l'entretien.

La plupart des participantes étaient des étudiantes lors de la collecte des données. Plus précisément, trois d'entre elles suivant un programme collégial et dix autres poursuivant des études universitaires. Parmi ces dernières, une était au niveau du baccalauréat, sept au niveau de la maîtrise et une au niveau du doctorat. Une autre participante était encore au secondaire. Trois des participantes travaillaient comme vendeuses, une comme assistante gérante. Tandis que deux autres étaient à la fois étudiantes et ingénieures. Il convient de noter qu'une participante rencontrait des difficultés pour terminer son programme de baccalauréat.

Les agresseurs étaient âgés de 17 à 35 ans au début de leur relation intime et leur âge moyen était de 25 ans. La durée de la relation des participantes avec le partenaire violent varie entre quatre mois et cinq ans. La majorité des agresseurs étaient des immigrants iraniens, mais quatre participantes avaient un partenaire d'une autre nationalité. Ces derniers étaient des immigrants originaires de quatre pays d'Europe (Italie, Grèce, Angleterre et Russie). Même après que les participantes ont eu mis fin à leur relation, huit agresseurs ont continué à exercer des comportements de contrôle et de coercition à leur endroit.

L'échantillon comporte une certaine diversité associée à la religion. La diversité des croyances religieuses a été signalée non seulement parmi les participantes, mais aussi parmi leur famille en Iran et au Canada. Plus précisément, six participantes se sont présentées comme croyantes en l'islam, mais non-pratiquantes, et onze participantes déclaraient qu'elles n'étaient ni croyantes ni pratiquantes. Les participantes ne portaient aucun type de foulard, voile ou hijab nulle part dans l'espace public. Cependant, sept participantes ont indiqué qu'elles appartenaient à des familles religieuses qui adhéraient aux codes et pratiques religieuses islamiques et qu'elles avaient subi de fortes pressions institutionnelles et familiales pour pratiquer la religion musulmane lorsqu'elles résidaient en Iran. Quatre participantes ont mentionné qu'elles appartenaient à des familles qui avaient une adhésion faible aux codes et pratiques religieuses islamiques. Six participantes ont expliqué que leurs parents adhéraient davantage à la tradition et à la culture iraniennes qu'aux normes de la charia.

L'échantillon comporte aussi une certaine diversité concernant la question de l'orientation sexuelle des participantes et la nationalité de leur ancien partenaire. La majorité des participantes (n=15) s'identifient comme étant hétérosexuelles et deux participantes s'identifient comme étant bisexuelles. Comme le démontre ce portrait des différentes caractéristiques des participantes, elles

représentent un échantillon par homogénéisation (Pires, 1997) en fonction de leur expérience de la VPI. Néanmoins, l'échantillon est représenté d'une certaine manière par la diversité, en matière de différences dans leur orientation sexuelle, leurs croyances et la nationalité de leur partenaire. Les divergences contribuent au respect du principe de diversité d'échantillonnage (Pires, 1997), considéré comme le principal critère d'évaluation des échantillons qualitatifs (Glaser et Straus, 1967).

Les deux tableaux ci-dessous (Tableaux 2 et 3) donnent un aperçu des caractéristiques sociodémographiques des participantes et des agresseurs. Le premier tableau présente les informations suivantes pour chaque participante : leur âge (au moment de l'entretien ainsi que leur âge au début de leur relation), leur état de cohabitation (seule ou avec la famille), leur occupation actuelle, leur niveau d'études actuel, leur statut d'immigration, leur date d'arrivée au Canada, ainsi que leurs croyances et pratiques religieuses. Le deuxième tableau présente les caractéristiques sociodémographiques des agresseurs, notamment leur âge au début de la relation, leur nationalité, la durée de la relation, ainsi que la durée de la violence post-séparation exercée par l'agresseur.

Tableau 2. Les caractéristiques sociodémographiques de participantes

Nombre	Pseudonyme de la participante	Âge lors de l'entretien	Âge au début de la relation	État de cohabitation	Occupation actuelle	Niveau d'étude actuel	Statut d'immigration	Date d'arrivée au Canada	Croyance religieuse/pratiques religieuses
1	Participante 1 (P1)	21	18	Famille	Assistante gérante	Université incomplet	Citoyenne	2010	Non/non pratiquante
2	Participante 2 (P2)	29	24	Seule	Étudiante	PhD	Résidente permanente	2015	Non/non pratiquante
3	Participante 3 (P3)	24	22	Famille	Étudiante /Ingénieure	Maîtrise	Résidente permanente	2011	Oui/ non pratiquante
4	Participante 4 (P4)	28	26	Seule	Étudiante	Maîtrise	Résidente permanente	2016	Non/non pratiquante
5	Participante 5 (P5)	23	18	Famille	Vendeuse	Baccalauréat	Citoyenne	2011	Oui/non pratiquante
6	Participante 6 (P6)	22	19	Seule	Étudiante	Collège	Citoyenne	2014	Oui/non pratiquante
7	Participante 7 (P7)	21	19	Seule	Étudiante	Collège	Citoyenne	2017	Non/non pratiquante
8	Participante 8 (P8)	17	16	Famille	Étudiante	École secondaire	Citoyenne	2010	Non/non pratiquante
9	Participante 9 (P9)	25	23	Seule	Étudiante /Ingénieure	Maîtrise	Résidente permanente	2016	Oui/non pratiquante
10	Participante 10 (P10)	20	16	Famille	Étudiante	Baccalauréat	Citoyenne	2012	Non/non pratiquante
11	Participante 11 (P11)	21	17	Seule	Vendeuse	Collège	Citoyenne	2010	Non/non pratiquante
12	Participante 12 (P12)	24	22	Seule	Étudiante	Maîtrise	Résidente permanente	2017	Oui/non pratiquante
13	Participante 13 (P13)	23	19	Famille	Étudiante	Maîtrise	Citoyenne	2010	Non/non pratiquante
14	Participante 14 (P14)	20	16	Famille	Vendeuse	Collège	Citoyenne	2010	Non/non pratiquante
15	Participante 15 (P15)	18	15	Famille	Étudiante	Collège	Citoyenne	2011	Non/non pratiquante
16	Participante 16 (P16)	24	23	Seule	Étudiante	Maîtrise	Citoyenne	2017	Oui/non pratiquante
17	Participante 17 (P17)	25	19	Seule	Étudiante	Maîtrise	Résidente permanente	2013	Non/non pratiquante

Tableau 3. Les caractéristiques sociodémographiques des agresseurs

Pseudonyme de la participante	Âge de l'agresseur début de la relation	Nationalité	Durée de la relation	Durée de la violence post-séparation
Participante 1(P1)	21	Iranien	3 ans	8 mois
Participante 2 (P2)	27	Iranien	6 mois	3 ans
Participante 3 (P3)	29	Iranien	14 mois	Aucune violence post-séparation
Participante 4 (P4)	30	Italien	6 mois	Aucune violence post-séparation
Participante 5 (P5)	21	Iranien	3 ans	Aucune violence post-séparation
Participante 6 (P6)	26	Iranien	14 mois	6 mois
Participante 7 (P7)	32	Iranien	16 mois	Aucune violence post-séparation
Participante 8 (P8)	27	Russe	4 mois	Aucune violence post-séparation
Participante 9 (P9)	35	Iranien	2 ans	7 mois
Participante 10 (P10)	17	Iranien	2 ans	1 ans
Participante 11 (P11)	24	Iranien	1 ans	Aucune violence post-séparation
Participante 12 (P12)	32	Britannique	10 mois	5 mois
Participante 13 (P13)	19	Iranien	4 ans	Aucune violence post-séparation
Participante 14 (P14)	18	Iranien	2 ans	6 mois
Participante 15 (P15)	19	Iranien	9 mois	6 mois
Participante 16 (P16)	29	Grec	8 mois	Aucune violence post-séparation
Participante 17 (P17)	23	Iranien	5 ans	Non

5.3. Méthode de collecte de données : l'entretien semi-dirigé

Un guide d'entretien semi-dirigé (Annexe III), élaboré à partir des questions de recherche, a été privilégié pour réaliser des entretiens individuels. En ce sens, les entretiens semi-dirigés contiennent un ensemble de questions à poser à la personne interrogée, ce qui permet une réponse flexible où les participantes peuvent utiliser leur propre langage et leur propre façon de penser.

Un protocole d'entrevue semi-dirigé a permis à la fois à la chercheuse et aux participantes d'aborder les questions qui n'avaient pas été incluses dans l'entrevue. Cette grille d'entretien a été employée comme un canevas de base, permettant ainsi d'utiliser une structure commune à toutes les participantes, tout en restant flexible pour aborder d'autres interrogations ou réflexions qui peuvent émerger au cours de l'entretien (Cole et Knowles, 2001, pp. 93-99).

La grille d'entretien était divisée en deux parties principales. La première partie portait sur le parcours des participantes, en explorant leurs expériences et les stratégies qu'elles ont déployées pour faire face à la VPI. La deuxième partie abordait des questions plus précises sur leur point de vue concernant le processus de recherche d'aide, à partir de leurs expériences.

J'ai pris grand soin de ne pas interrompre les réponses de participantes ni de remplir leurs silences. De plus, lorsque cela s'avérait pertinent, des questions supplémentaires ou de clarification étaient ajoutées. De cette manière, l'entretien m'a permis de recueillir et de mettre en forme des expériences subjectives des participantes de la VPI, en explorant leurs parcours, leurs expériences, leurs difficultés et leurs stratégies. Cela a également créé un espace pour que les jeunes femmes partagent leurs souvenirs et leurs expériences vécues de la VPI et construisent un sens à leurs propres expériences. En ce sens, le contexte est considéré comme un « point de référence » avec des exemples d'influences telles que la famille, les antécédents culturels, les conditions

socioéconomiques, la religion, le genre, l'éducation et l'immigration (Cole et Knowles, 2001, pp. 79-80). De ce fait, la compréhension de situations à partir du vécu des jeunes femmes s'inscrit en cohérence avec le féminisme intersectionnel.

5.3.1. Processus de collecte de données

Avant le commencement des entretiens, une brève description du processus de la rencontre a été fournie et s'est poursuivie après que les participantes ont signé le formulaire de consentement (Annexe I). Je dois mentionner ici que j'ai aussi demandé le consentement d'un parent d'une participante de moins de 18 ans pour participer à la recherche. Ensuite, je leur demandais de remplir un court questionnaire sociodémographique (Annexe IV), y compris l'âge, l'occupation, le niveau d'étude, l'expérience de violence en milieu familial et scolaire.

À l'étape suivante, j'entamais l'entretien semi-dirigé et l'ai enregistré avec le consentement des participantes. Je leur demandais de retracer leur parcours depuis le début de la première expérience de la VPI. Je m'intéressais également aux contextes culturels, sociaux, religieux, financiers et d'immigration qui ont influencé leurs expériences de la VPI et les ont fait hésiter dans leur décision de mettre fin à une relation intime à un moment donné de leur relation, ainsi qu'à leurs stratégies adoptées face à la violence.

Tous les entretiens se sont faits sur une base volontaire, ont impliqué une entrevue individuelle d'une durée approximative de 60 à 90 minutes et se sont déroulés en persan. Les entretiens se sont tenus à un moment et à un endroit convenu avec les participantes, dans un bureau fermé de la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa et également dans des espaces communs (comme dans un café ou un restaurant) ou par Skype.

5.4. Considérations éthiques

Les considérations éthiques visent à éviter de nuire aux participantes, en leur assurant un bénéfice identifiable et positif, en respectant leurs valeurs et leurs décisions (Müller, Olesen et Rømer, 2022). Il importe de tenir compte de ces considérations pour assurer l'intégrité et l'éthique d'un projet de recherche. En raison d'une vulnérabilité supplémentaire chez les jeunes femmes qui ont vécu la VPI, ce projet nécessitait un protocole éthique clair (*ibid.*). Les principales considérations éthiques de ce projet de recherche concernent l'obtention du consentement éclairé, ainsi que le maintien de la confidentialité et de l'anonymat des participantes. Ces considérations ont été suivies dans la procédure des entretiens, comme indiqué dans la section du processus et la stratégie de recrutement.

5.4.1. Consentement éclairé

Afin d'assurer que toute participation était volontaire, j'ai mené l'entretien sur la base d'un consentement éclairé. Plus précisément, j'ai expliqué à chaque participante qu'elle pouvait retirer certaines informations ou de l'étude entièrement à tout moment sans préjudice ou sans besoin de se justifier. Bien que les participantes étaient conscientes de l'objectif de la recherche et de ce que leur expérience de recherche impliquerait, elles ne pouvaient pas prévoir les problèmes éventuels qu'elles pourraient soulever. À cet égard, les participantes ont reçu autant d'informations que nécessaire afin de décider en toute connaissance de cause de participer ou non à l'étude, tout en confirmant leur droit de se retirer à tout moment. On peut affirmer que les informations fournies aux participantes étaient suffisantes pour qu'elles puissent décider de participer ou non (Oliver, 2010). Chaque participante a reçu un formulaire de consentement (Annexe I) expliquant le but de la recherche et ce que la participation impliquerait. Cela a permis à chaque participante de disposer

des informations nécessaires dans le format approprié avant de prendre la décision de prendre part à l'étude.

Le formulaire de consentement contenait une déclaration confirmant le droit des participantes de se retirer de l'étude à tout moment, indépendamment de leur accord initial de participer, et leur droit de réclamer toute information les concernant. Une discussion plus détaillée sur l'anonymat et la confidentialité peut être trouvée ci-dessous. Après une discussion sur le contenu de la fiche d'information, un consentement éclairé écrit a été obtenu de la part de celles qui étaient disposées à participer.

5.4.2. Confidentialité

Toutes les participantes ont été informées dans le formulaire de consentement et au début de toute communication que toutes les informations qu'elles fourniraient resteraient confidentielles et ne seraient discutées que par la chercheuse et les superviseurs dans un environnement de recherche. Je suis la seule personne à avoir accès à la liste contenant le nom des participantes, aux enregistrements et aux formulaires de consentement. Chaque répondante a été identifiée par un code et toutes informations identificatoires ont été supprimées.

Alors que les participantes donnaient leur consentement pour partager leurs expériences, certaines d'entre elles se sont inquiétées du fait que leur famille pourrait prendre conscience de leur relation intime en lisant un résultat du projet. J'ai assuré aux participantes que toutes les informations d'identification seraient supprimées et que l'anonymat et la confidentialité seraient maintenus. Les participantes ont eu la possibilité de vérifier et de confirmer leurs transcriptions afin de leur donner confiance en leur contrôle sur leurs données.

5.4.3. Risques liés à la participation

En raison de la nature sensible du sujet étudié, certaines jeunes femmes pouvaient ressentir de l'anxiété ou d'autres malaises en parlant de leur expérience de violence ou en répondant à certaines questions qui impliquaient de dévoiler des informations personnelles. Pour atténuer les conséquences potentielles, j'ai fourni une liste de ressources¹(Annexe V) et j'ai également informé les participantes que je disposais de l'expérience nécessaire pour les aider en cas de besoin urgent. J'ai conseillé aux participantes de me contacter directement si elles avaient des questions de suivi, des préoccupations ou si elles avaient besoin d'un soutien supplémentaire, y compris des références facilitées, après leur participation à l'étude. De plus, lorsque l'entretien était mené sur Skype, il existait un risque que d'autres personnes, telles que des membres de la famille, puissent écouter les informations personnelles ou sensibles des participantes pendant l'entretien. Afin de prévenir ce risque, lorsqu'un bruit de fond impliquant une autre personne était entendu, j'ai interrompu l'entretien et demandé à la participante si elle se trouvait dans un endroit privé et si elle souhaitait poursuivre l'entretien ou reporter à un moment plus approprié.

5.5. Processus de codification et d'analyse des données

Cette section fournit d'abord une brève description de l'analyse thématique réflexive (ATR)² (Braun et Clarke, 2019), puis décrit plus en détail les étapes de codification axée sur l'ATR utilisées dans cette étude. L'analyse thématique est une méthode d'analyse qualitative largement

¹ Une liste de ressources (voir l'annexe V: liste de ressources) qui contenait des informations sur les ressources communautaires locales et gratuites ainsi que sur les lignes d'assistance téléphonique pour les cas de violence entre partenaires intimes.

² Braun et Clark ont reconnu que leur article « *using thematic analysis in psychology* » publié en 2006 a laissé plusieurs aspects de leur approche incomplètement définis et ouverts à l'interprétation (2019). En ce sens, le terme ATR n'est apparu que récemment en réponse à ces idées fausses et les interprétations erronées sur l'article mentionné (Braun et al., 2018; Braun et Clarke, 2019). Leur objectif d'ATR est d'expliquer plus clairement les hypothèses qui sous-tendent leur approche et la centralité de la subjectivité et de la réflexivité du chercheur dans l'analyse (Braun et Clarke, 2019). Ils expliquaient que le cadre conceptuel de l'analyse thématique des entretiens était principalement construit sur la démarche de l'ATR.

utilisée par les chercheurs en sciences sociales. Elle permet de visualiser de manière perceptive et d'acquérir méthodiquement des connaissances sur les contextes sociaux, les problèmes individuels, les interactions collectives, les idéologies politiques, les identités ethniques, et la plupart des catégories conceptuelles interdisciplinaires (Braun et Clarke, 2006). L'analyse thématique de mes entretiens était principalement construite d'après les positions théoriques de Braun et Clarke (2006, 2019, 2021), ce que ces deux auteurs ont qualifié d'« analyse thématique réflexive » (Braun et Clarke, 2019).

Selon eux, l'analyse thématique est une méthode d'identification des modèles (thèmes) dans les ensembles de données qualitatives et de générations de rapports des données (Braun et al., 2019). Elle donne le moyen nécessaire pour classifier les données recueillies selon la signification et l'importance. Cette méthode complétait les questions de recherche en facilitant une enquête sur les données des entretiens selon deux perspectives : premièrement, dans une perspective axée sur les données, c'est-à-dire dans une perspective basée sur le codage de manière inductive; deuxièmement, dans une perspective des questions de recherche, pour vérifier si les données correspondaient aux questions de la recherche et fournissaient suffisamment d'informations de manière déductive. En d'autres termes, une partie décatégorisée est dérivée d'une théorie tandis qu'une partie était induite en cours d'analyse (Braun et Clarke, 2019). À cet égard, la méthode de l'ATR de Braun et Clarke (2019, 2021) a été employée pour identifier, analyser et signaler les thèmes dans les données. J'ai donc utilisé une approche mixte en deux étapes combinant l'analyse thématique inductive et déductive. Sur le plan déductif, un codage basé sur la théorie du féminisme intersectionnel ainsi que sur le modèle du contrôle coercitif a été effectué.

Selon Braun et Clarke (2006, 2019), le processus est entrepris lorsque le chercheur entame à rechercher des catégories conceptuelles et des problèmes d'intérêt potentiel dans les données —

cela peut se faire lors de la collecte de données. Pour cette étude, un schéma directeur développé par Braun et ses collègues (2018) pour effectuer l'ATR en six phases a généralement été suivi, comprenant : i) familiarisation avec les données, ii) génération de codes initiaux, iii) rechercher et construire des thèmes, iv) examiner les thèmes potentiels, v) définir et nommer les thèmes, et vi) rapport de l'analyse.

Pourtant, il est important de considérer que l'analyse n'est pas un processus linéaire, mais plutôt continu. Il ne suffit pas de passer simplement d'une phase à l'autre. En d'autres termes, le chercheur de l'ART doit constamment effectuer un aller-retour entre les données recueillies, les extraits codés de données et l'analyse résultante. Il s'agit donc plutôt d'un processus plus organique, récursif et itératif, selon les besoins, tout au long des phases. Le chercheur doit être réfléchi et réflexif afin de garantir l'objectivité de l'analyse et de reconnaître la possibilité de biais potentiels dans le processus (Braun et Clarke, 2013, 2019, 2021). À ce sujet, l'une des principales considérations méthodologiques de cette étude était de rester réflexive sur mon positionnement en tant que chercheuse et ma proximité avec les participantes en tant que femme iranienne dans ma vie quotidienne. Pour y parvenir, j'ai écouté attentivement les entretiens enregistrés sans idées préconçues et j'ai évité d'incorporer mes propres biais théoriques dans le développement des analyses de données. Dans les lignes suivantes, ce processus sera expliqué plus en détail, mais brièvement.

5.5.1. Phase I : se familiariser avec les données

Selon Braun et ses collègues (2018), la familiarisation « was a crucial “entry point” into the data » (p. 10). Cette partie du processus d'analyse des données suit de près la phase de familiarisation aux données suggérée par Braun et Clarke (2006), dans laquelle « immersion usually involves ‘repeated reading’ of the data, and reading the data in an active way searching for meanings,

patterns and so on » (p. 88). Cela est essentiel pour être en mesure d'identifier les informations appropriées qui peuvent être pertinentes pour les questions de recherche. Dans ce cadre, chaque entretien enregistré a été attentivement écouté sans prendre de notes. Ensuite, les entretiens ont ensuite été transcrits en persan sous forme de verbatim dans un document Word, afin de préserver les expressions typiques et de rester fidèle à la signification des propos des participantes. J'ai principalement édité le verbatim dans un souci de clarté, en supprimant les mots ou les clauses qui n'étaient pas indispensables à la compréhension du sens général d'un extrait de données. J'ai également omis le contenu latent tel que les hésitations, les faux départs, les coupures dans le discours de l'intervieweur (par exemple, mm-hm, ah-ha) et les longues pauses, afin de me concentrer sur un seul niveau, celui du sens sémantique ou explicite (Braun et Clarke, 2006).

Étant donné que le processus de verbatim agit comme un excellent moyen de se familiariser avec les données (Braun et Clarke, 2006), j'ai lu l'intégralité de l'ensemble des données à plusieurs reprises avant d'entamer mon codage. Pendant la lecture de chaque transcription, j'ai commencé à écrire des commentaires en marge de l'entretien. Ces commentaires incluaient mes impressions, mes réactions émotionnelles, mes interprétations préliminaires et mes idées sur les sujets abordés par la participante. Cela m'a permis d'identifier des modèles possibles au fur et à mesure de ma lecture.

À ce stade, pour des fins de vérification de la part des participantes, j'ai envoyé une transcription de chaque entretien afin qu'elles puissent vérifier le niveau d'exhaustivité et d'exactitude. En d'autres termes, j'ai effectué une vérification de membre pour m'assurer que j'ai correctement compris les thèmes principaux de chaque entretien et pour recevoir tout commentaire ou retour de la part des participantes. J'ai également rappelé aux participantes que, après avoir reçu le courriel, elles pouvaient le supprimer pour maintenir la confidentialité.

5.5.2. Phase II. Générer des codes initiaux

La deuxième phase a commencé après plusieurs lectures et une familiarisation avec les données, au cours desquelles j'ai généré une liste initiale de codes pour le contenu des données (Braun et Clarke, 2006, 2013; Braun et al., 2018). La génération de codes passe à un engagement plus détaillé et systématique avec les données (Braun et al., 2018). La phase de génération des codes dans l'ATR concerne « focused attention, to systematically and rigorously make sense of data » (*ibid.* p. 11). Le processus de génération de code initiale représente un élément important de l'ATR, car le chercheur identifie et organise les données en catégories significatives, dont certaines seront sélectionnées pour l'analyse ultérieure. Le codage constitue un processus itératif qui n'est pas fixé au début du processus (*ibid.*). Le but du codage de l'ATR n'est pas de résumer précisément les données. L'objectif est de fournir une interprétation cohérente et convaincante des données, axée sur les données (*ibid.*).

Après avoir lu les transcriptions, j'ai effectué un codage ouvert en parcourant chaque ligne de manière exhaustive. Cela a permis de développer des catégories de concepts et de thèmes émergeant des données. Dans le processus de codage, deux méthodes principales sont observées pour identifier les codes : la codification à un niveau d'analyse et la codification à un niveau de sens (Braun et Clarke, 2013; Braun et al., 2018). J'ai ainsi effectué le codage dans deux niveaux d'analyse. Dans un niveau inductif, j'ai enclenché le processus analytique à partir des données, en travaillant « bottom-up » pour identifier le sens sans importer d'idées, tandis que dans un niveau déductif, j'ai abordé les données en fonction de mon cadre théorique (le féminisme intersectionnel et le modèle du contrôle coercitif) dans l'ensemble de mes données. Selon Braun et ses collègues (2018), en pratique, tout chercheur aborde les données avec des idées préconçues basées sur ses connaissances et les points de vue existants. Le codage inductif ne signifie pas que le chercheur

est un « blank state », mais plutôt que l'analyse débute à partir des données plutôt que de partir des concepts ou des théories existantes (Braun et al., 2018, p. 11).

Une autre considération est le niveau auquel « le sens » est identifié et codé pour chaque code, soit sémantique (Braun et al., 2018; Braun et Clarke, 2019). Ce niveau de codification reste à la surface des données, capturant un sens explicite, proche du langage des participants (par exemple, avoir le sentiment de culpabilité, la comparaison avec l'ex-partenaire, se faire empêcher d'aller à une fête sans lui). Il n'y a pas non plus de limite supérieure ou inférieure concernant le nombre de codes à interpréter. Ce qui est important, c'est que lorsque l'ensemble de données est entièrement codé et que les codes sont rassemblés, il existe une profondeur suffisante pour examiner les modèles dans les données (Braun et al., 2018; Byrne, 2021). J'ai identifié plusieurs codes lors de cette étape, et j'ai généré des rapports thématiques pour l'analyse ultérieure. J'avais une longue liste de différents codes (265 codes) que j'avais identifiés dans mon ensemble de données (Annexe VI).

5.5.3. Phase III : recherche de thèmes

Une fois que le codage initial des données est terminé, le chercheur se concentre sur l'identification des thèmes qui se dégagent des catégories utilisées pour marquer les données (Braun et Clarke, 2006, 2019). La troisième considération importante a donc été l'identification des thèmes dans les données d'entretiens que j'ai collectées. Selon Braun et ses collègues, « themes reflect a pattern of shared meaning, organized around a core concept or idea, a central organizing concept » (Braun et al., 2018, p. 3). Les thèmes sont construits et façonnés à l'intersection des données, de l'expérience, de la subjectivité des chercheurs et des questions de recherche, ce qui leur confère une signification (Braun et al., 2018; Braun et Clarke, 2019).

Cette phase, qui recentre l'analyse à un niveau plus vaste de thèmes, consiste à trier les différents codes en fonction du contenu de l'entrevue pour identifier les thèmes potentiels les plus significatifs (Annexe VII). Selon Braun et ses collègues (2018), cette étape permet de construire une histoire cohérente des données. Ensuite, j'ai analysé mes codes et thèmes initiaux pour déterminer comment ils pouvaient se combiner pour former un thème global dans un niveau déductif en utilisant mon cadre théorique (Annexe VIII et IX). En effet, j'ai défini certains codes initiaux comme des thèmes principaux, tandis que d'autres constituent des sous-thèmes (Braun et Clarke, 2006, 2019; Braun et al., 2018). À ce stade, j'avais également un ensemble de codes qui ne semblaient appartenir à aucun endroit spécifique et qui étaient temporairement étiquetés comme variés. J'ai terminé cette phase avec une collection de thèmes et de sous-thèmes candidats, ainsi que tous les extraits de données qui ont été codés en relation avec ceux-ci. Ensuite, j'ai créé des cartes thématiques pour explorer les thèmes et j'ai engagé des processus de révision approfondie (Annexe XIII). Une carte thématique est un outil visuel ou parfois textuel pour cartographier les différentes facettes de l'analyse en développement et pour identifier les thèmes principaux, les codes et les interconnexions entre les thèmes et les codes (Braun et Clarke, 2006).

5.5.4. Phase IV : révision des thèmes

J'ai examiné les thèmes pour m'assurer qu'ils correspondaient à l'ensemble de mes données. À ce stade, considérant les différents aspects du féminisme intersectionnel et du contrôle coercitif, j'ai examiné des thèmes classifiés dans la phase précédente (Annexe VIII et IX). Je n'étais pas certaine si je devais maintenir tous les thèmes tels quels, les combiner, les affiner, les séparer ou les supprimer, compte tenu des différents aspects du féminisme intersectionnel et du contrôle coercitif (Braun et Clarke, 2006, 2019; Braun et al., 2018). Pendant cette phase, j'ai vérifié si la carte thématique proposée par mes thèmes (Annexe XIII) candidats reflétait les significations évidentes

dans l'ensemble des données. En bref, dans cette phase, j'ai relu l'ensemble de mes données pour deux raisons : le premier consiste, comme indiqué précédemment, à examiner s'ils semblent former un modèle cohérent. Le second consiste à vérifier si les thèmes fonctionnent par rapport à l'ensemble des données et reflètent « avec précision » les significations évidentes dans l'ensemble de données (*ibid.*).

À ce stade, j'ai constaté que certains des thèmes ou sous-thèmes candidats n'étaient pas suffisamment étayés par les données, je les ai donc supprimés. Ensuite, j'ai vérifié à coder toute donnée supplémentaire dans les thèmes lors des étapes précédentes de codage. Chaque fois qu'un changement de code se produisait, la transcription entière était relue pour identifier les lignes qui correspondaient au nouveau code. Dans l'ensemble, j'ai étudié les modèles de codes à travers les transcriptions. Si nécessaire, j'ai créé une catégorie de thèmes et fusionné ou édité certains thèmes. Finalement, j'ai créé des sous-thèmes et les ai étudiés à travers les thèmes pour m'assurer qu'il n'y avait pas de chevauchement entre les sous-thèmes de divers thèmes.

Il faut mentionner ici que l'intérêt primordial de cette étude ne réside pas seulement dans l'analyse des thèmes individuels, mais aussi dans la façon dont les nouveaux codes émergents se sont chevauchés dans chaque élément de données, révélant ainsi une forme potentielle d'intersectionnalité thématique. L'utilisation de cette forme de codage et d'analyse m'a permis de voir chaque élément de données individuellement comme une unité d'analyse autonome, ainsi que dans le cadre de fils de discussion. Certaines parties d'entretiens étaient plus complexes et difficiles à coder et à analyser, surtout celles liées à la notion de la religion et la culture. En effet, elles semblaient souvent soit implicitement liées à un thème particulier, soit explicitement liées à plusieurs thèmes qui se chevauchaient, ce qui m'a même conduit à découvrir de nouveaux thèmes inattendus. À titre d'exemple, la récurrence d'une expression significative comme « *khânom* »

dans plusieurs entretiens m'a aidée à coder cette catégorie comme sous-thème, nommé « l'image stéréotypée d'une bonne fille », faisant référence à un script social créé par le discours dominant dans la société iranienne. En suivant cette logique, le processus de codage a été poursuivi jusqu'à atteindre la saturation, c'est-à-dire jusqu'au moment où tous les codes couramment identifiés pouvaient être regroupés en fonction des thèmes identifiés.

5.5.5. Phase V : définir et nommer des thèmes

J'ai catégorisé et défini l'essence thématique de chaque thème à cette étape, en les exprimant en relation à la fois avec l'ensemble de données et la question de recherche. Les noms des thèmes ont également été définis ou révisés finalement (si nécessaire) (Annexe XII). Pour ce faire, je suis revenue aux extraits de données collectées pour chaque thème, car la définition des thèmes nécessite une analyse approfondie des éléments de données sous-jacents (Byrne, 2021). À ce sujet, une tentative a été faite pour fournir un récit clair et cohérent avec le contenu de l'ensemble de données, ainsi qu'avec les questions de recherche et le cadre théorique, pour chaque sujet et sous-thème. Le cadre de codage se composait de 36 sous-thèmes organisés en sept thèmes (Annexe X et XI). Ensuite, j'ai effectué une analyse de données à l'aide du logiciel ATLAS.ti 8.

5.5.6. Phase VI : produire le rapport

J'ai utilisé une combinaison d'analyses thématiques inductives et déductives : inductive, car j'ai codé les entretiens principalement à partir des données, en fonction des expériences des participants (c'est-à-dire que mon objectif analytique ne remplace pas complètement leurs récits) ; déductive, parce que je puise dans la construction théorique de féminisme intersectionnel et le modèle du contrôle coercitif. Cela signifie que les données sont interprétées largement dans un cadre théorique et idéologique féministe. De plus, j'ai sélectionné des extraits vivants qui sont complètement liés aux questions de recherche et à la littérature. En d'autres termes, l'extrait doit

fournir des preuves suffisantes de ce qui a été identifié comme un thème dans les données (Gray, 2019). Afin de maintenir la fidélité au texte dans le processus de traduction, dans les cas où la traduction de termes et d'expressions persanes en français posait un défi, un traducteur professionnel a été invité à traduire uniquement ces termes.

5.6. Limites de l'étude

Il faut être prudent lors de l'interprétation des résultats de cette étude. Les limites suivantes sont identifiées qui devraient être prises en considération lors de la formulation des conclusions. L'une des limites de la conception de la recherche était l'échantillonnage. Le fait d'échantillonner des participantes volontaires plutôt que la population en général peut introduire des biais. Les jeunes femmes immigrantes iraniennes ayant participé à cette étude se limitent aux provinces de l'Ontario et du Québec au Canada, par conséquent, ne se généralisent donc pas à d'autres populations. De plus, toutes les participantes demeurent dans des grandes villes où plus de services sont généralement disponibles. Il y a possiblement des enjeux spécifiques aux femmes vivant dans d'autres régions ayant moins accès aux services sociaux.

D'autres limites concernaient l'échantillonnage étant donné qu'il existe une diversité idéologique dans l'islam sous la forme de diverses sectes. Les participantes croyantes à l'étude pourraient être classées comme musulmans « chiites ». Il n'est pas clair que ceux qui s'identifient à d'autres sectes de sunnites auraient et exprimeraient des différentes expériences ou leur attribueraient différentes interprétations par rapport à l'influence de la religion sur la violence vécue dans leur relation intime.

Une autre limite réside dans le fait que toutes les participantes avaient mis fin à leur relation avec un partenaire violent. Il est probable que les jeunes femmes qui sont actuellement dans des relations

violentes auront des interprétations différentes de leur expérience que celles qui ont quitté. En fait, des recherches ont démontré qu'il existe des différences importantes entre les jeunes femmes qui restent dans la relation violente et celles qui les quittent (Copp et al., 2015; Fanslow et Robinson, 2010; Few et Rosen, 2005; Truman-Schram et al., 2000).

Une autre limite liée au fait d'inclure uniquement les jeunes femmes qui avaient quitté leur relation violente concerne le biais de rappel. Une simple erreur de rappel pourrait également être un facteur, d'autant plus que certains entretiens ont été menés de quelques mois à quelques années (maximum de quatre ans) après la rupture, et que les jeunes femmes ne se sont peut-être pas souvenues de la séquence des événements et des violences avec précision. Cela est particulièrement vrai pour le rappel de situations stressantes ou traumatisantes et pour les jeunes femmes souffrant d'un trouble de stress post-traumatique (SSPT).

Une limite supplémentaire est en lien avec la conception de l'étude qui ne permettait que la collecte de données auprès des victimes. Une petite partie de l'étude contient donc des rapports de jeunes femmes sur leurs rencontres avec des agences de santé, mais elle ne fournit aucune information externe sur le fonctionnement de ces systèmes ou les perspectives des acteurs qui y sont intégrés. Ce parcours devrait être considéré comme préliminaire et nécessite une étude plus approfondie afin d'examiner les expériences des jeunes femmes victimes de la VPI en ce qui concerne les services offerts par les agences de santé et de service sociaux et les organismes communautaires.

Dernièrement, l'étude présentait une limite importante dans l'analyse intersectionnelle, en raison d'une attention limitée accordée à la race et à la classe. Bien que cette limite soit en partie liée au guide d'entrevue, elle ne remet pas en question la validité de la recherche. Des recherches futures pourraient toutefois approfondir ces aspects en portant une attention plus importante à la race et à la classe.

Conclusion

Dans ce chapitre, le paradigme critique de cette recherche ainsi que les considérations méthodologiques et éthiques ont été discutées. Il a également été expliqué en détail que pour réaliser une analyse de l'ATR, les données ont été codées à deux niveaux, déductif/inductif et sémantique, après une phase initiale de familiarisation avec les données par la lecture et la transcription. Les résultats de ce processus de codage ont été utilisés pour développer des cartes de codes et de thèmes, qui ont été affinées par une lecture et une analyse continue dans un processus itératif. Les thèmes ont été identifiés au niveau sémantique, en reconnaissant les concepts directement communiqués par les participantes. En fait, il s'agissait d'une analyse féministe intersectionnelle pour analyser des données principalement construites sur l'ATR de Braun et Clarke (2019, 2021). Ceux-ci facilitent une analyse de l'imbrication de divers systèmes d'oppression et les divers axes de division sociale qui façonnent les expériences de la VPI dans les récits des participantes. En effet, ces systèmes d'oppression normalisent et minimisent la violence dans la relation intime non maritale chez les jeunes femmes immigrantes iraniennes. Les chapitres suivants présentent les résultats et l'analyse de ces entretiens plus en détail.

CHAPITRE 6

L'EXPÉRIENCE DE VIOLENCE ENTRE PARTENAIRES INTIMES DANS UNE PERSPECTIVE DE CONTRÔLE COERCITIF

Introduction

Afin d'acquérir une meilleure appréhension de l'expérience de la VPI chez les jeunes femmes immigrantes de première génération d'origine iranienne vivant au Canada, cette étude s'est intéressée au vécu de ces femmes. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, la définition de la VPI utilisée dans cette étude se concentre sur les concepts de pouvoir, de domination et de contrôle, par lesquels les agresseurs créent un contexte de privation de liberté chez les victimes. Autrement dit, la VPI ne concerne pas uniquement les incidents de violence, mais s'inscrit dans un schéma de comportements caractérisé par le contrôle et la coercition sur une période prolongée, où l'agresseur contrôle et domine sa partenaire (Stark, 2007; Stark et Hester, 2019). Le contrôle coercitif comporte des dimensions temporelles et spatiales identifiables, une dynamique reconnaissable et des conséquences prévisibles (Stark, 2012). En outre, le contexte culturel et social qui favorise la domination masculine des femmes est le plus propice au développement du contrôle coercitif (Stark, 2007, 2012). En effet, selon Stark (2012), le contrôle coercitif est plus présent dans une communauté dominée par une culture patriarcale.

Ce chapitre traite donc des manifestations de la VPI, en s'appuyant sur le modèle du contrôle coercitif proposé par Stark (2007) et en le situant dans le cadre du féminisme intersectionnel. Ce chapitre se concentre ainsi sur les stratégies de contrôle et de coercition utilisées par les agresseurs dans la relation intime avec des participantes et les liens entre ces stratégies et d'autres divisions sociales (le genre, l'âge, la culture, la religion, l'état matrimonial) en contexte migratoire. Il

comprend trois parties. Les première et deuxième parties présentent respectivement les stratégies de la coercition (la violence, l'intimidation, le dénigrement et la surveillance) et du contrôle (l'isolement, l'exploitation et la micro-réglementation) utilisées par les agresseurs. Dans ce cadre, deux thèmes (la coercition et le contrôle) et dix sous-thèmes ont émergé des entretiens. La troisième partie porte sur les conséquences de la VPI rapportées par les participantes.

6.1. Stratégies de coercition déployées par les agresseurs

La coercition implique le recours à la force ou à des menaces pour contraindre ou obtenir une réponse particulière (Stark, 2007, 2012). Dans cette section, les diverses manifestations de la coercition, soit la coercition sexuelle, l'intimidation, le traitement silencieux, le dénigrement, la surveillance et la violence physique seront mises en lumière sous l'influence de l'intersection de divers axes de division sociale.

6.1.1. Coercition sexuelle façonnée par le discours dominant et les rôles de genre

Selon Stark (2012), les agressions sexuelles répétées sont une facette courante et sous-estimée du contrôle coercitif. La majorité des participantes ont signalé qu'elles ont été forcées de se livrer à des activités sexuelles contre leur gré. Les phrases répétitives comme « je ne voulais pas », « il me forçait » et « il m'a obligée » se trouvaient dans les différentes citations de participantes :

« On le faisait quatre fois par jour parce que c'est ce qu'il voulait, mais parfois il me forçait à le faire ». (P6, 22 ans)

« Il avait toujours envie de me toucher, mais au début de notre relation, je ne voulais pas aller trop vite sur le plan sexuel. Même si je ne voulais pas, il insistait souvent pour qu'on ait des relations ». (P8, 17 ans)

« Il me poussait souvent à avoir des relations sexuelles n'importe où, comme dans les toilettes d'une université, dans une voiture ou même pendant une fête. Il ne se préoccupait pas vraiment de savoir si j'étais d'accord ou pas ». (P14, 20 ans)

« Il avait des attentes irréalistes en matière de sexualité et cherchait à contrôler tous mes comportements pendant nos relations intimes ». (P15, 18 ans)

De même, une participante a également déclaré qu'elle avait reçu un diagnostic d'adénomyose et qu'elle souffrait de douleurs intenses pendant les rapports sexuels, et qu'elle l'avait expliqué à plusieurs reprises à son partenaire. Toutefois, sa douleur physique intense n'empêchait pas son partenaire de la forcer à avoir des relations sexuelles avec lui :

« Il me poussait souvent à faire des choses que je ne voulais pas et à des moments que je n'aimais pas. Par exemple, il m'a déjà demandé de lui faire une fellation et m'a forcée à aller dans les toilettes de l'université, qui étaient ouvertes jusqu'à 22 heures. Après ça, il m'a laissée seule et est parti faire la fête avec ses amis. Il y a aussi eu des moments où j'ai souffert d'adénomyose, une maladie qui provoque des douleurs intenses pendant les rapports sexuels. Bien qu'il soit au courant de ma situation et que j'aie prié pour qu'il fasse attention à mes demandes, il ne m'a pas écoutée ». (P1, 21 ans)

Les données recueillies ont également mis en lumière le fait que les agresseurs forcent souvent leur partenaire à participer à des actes sexuels qu'elle trouve offensants. Une expérience courante pour certaines participantes était d'avoir été forcées à avoir des relations sexuelles anales contre leur volonté, ce que leur partenaire décrivait comme un moyen de les avoir contraintes à obéir à leurs demandes :

« Il me forçait à avoir des relations sexuelles anales, même si je lui avais clairement exprimé que je n'aimais pas ça et que ça me faisait sentir violée. Il cherchait toujours à me convaincre que ses préférences étaient importantes et que je devais faire ce qu'il aimait ». (P12, 24 ans)

« Dans le sexe, j'étais souvent contrainte de faire des choses que je ne voulais pas, même des rapports anaux forcés. Parfois, il me forçait à me comporter comme une actrice du porno. En effet, il voulait me dire que je n'étais rien et que je devais écouter tous ces ordres ». (P11, 21 ans)

Les participantes ont rapporté différentes stratégies utilisées par leur agresseur pour les forcer à s'engager dans une activité sexuelle non consentie. Dans ce sens, les récits des participantes montrent que les agresseurs instrumentalisaient le discours dominant par rapport aux stéréotypes de genre, aux questions d'immigration ainsi qu'aux différences culturelles. Plus spécifiquement, certaines participantes ont décrit que leur partenaire a exploité un discours dominant selon lequel

leur désir sexuel était élevé et qu'ils ne pouvaient donc pas le contrôler. Cela a forcé une participante à céder à la demande sexuelle de son partenaire pour éviter les conflits :

« Il avait l'habitude de dire qu'il avait un besoin sexuel élevé, donc il me demandait constamment de coucher avec lui. J'acceptais souvent pour éviter les conflits et garder la paix. Parfois, je me demandais s'il ne cherchait cette relation que pour le sexe ». (P6, 22 ans)

Une autre participante a aussi expliqué comment les femmes, sous l'influence du discours dominant en lien avec les stéréotypes du genre, intériorisent l'idée qu'elles devraient répondre aux besoins des hommes en matière de demandes sexuelles en toutes circonstances :

« Beaucoup des hommes pensent qu'ils ont un besoin sexuel incontrôlable et plus élevé que les femmes. Donc, ils croient que leur partenaire doit toujours répondre à leurs besoins sexuels. Mon ex avait cette pensée et pensait que c'était normal pour un homme de tromper ou de mettre fin à une relation s'il n'était pas satisfait sur le plan sexuel. Pour lui, le sexe était le centre de sa vie. Je me sentais comme un simple moyen pour qu'il puisse atteindre ses désirs. Il m'a souvent obligée à avoir des relations sexuelles même quand je ne le voulais pas ». (P10, 20 ans)

Une participante a également décrit que le discours dominant sur l'acceptation des relations sexuelles avant le mariage pour les jeunes hommes, enraciné dans les croyances religieuses et culturelles, a façonné les attentes sexuelles de son partenaire. Selon la participante, ces croyances ont amené l'agresseur à considérer cette participante comme un objet sexuel. En ce sens, elle explique comment il l'a forcée à avoir des relations sexuelles :

« Il y a des règles et des restrictions dans toutes les cultures et religions, mais certains hommes pensent que cela ne s'applique pas à eux, en particulier en ce qui concerne les relations sexuelles avant le mariage. Ils justifient ça en affirmant que les hommes ont des besoins sexuels plus élevés que les femmes, et que les femmes doivent être modestes et discrètes en la matière, en raison de leur "haya" (leur pudeur naturelle). Mon ex avait cette mentalité, il me parlait souvent de sexe, me disait comment m'habiller et me maquiller. Pour lui, je n'étais qu'un objet pour satisfaire ses besoins. Il croyait que les hommes pensaient au sexe tout le temps, même s'ils ne parlaient pas. Il m'a forcée à avoir des relations sexuelles parce qu'il pensait que c'était son droit en tant qu'homme, et qu'il était normal que les femmes répondent aux besoins des hommes ». (P9, 25 ans)

En effet, ces participantes mettaient l'accent sur un discours culturel et religieux qui augmente l'objectification des femmes et conduit à la normalisation et à la minimisation de violence sexuelle. Dans le même ordre d'idées, certaines participantes ont expliqué comment les croyances religieuses fournissaient un contexte favorable pour leur partenaire, qui les forçait à avoir la relation sexuelle non consentie. En effet, la croyance religieuse a été instrumentalisée par les hommes afin de justifier leurs comportements violents. Par exemple, selon les attentes sexuelles basées sur les enseignements religieux, la femme doit toujours et en toutes circonstances se conformer aux exigences sexuelles de son partenaire. Par conséquent, si une femme n'est pas prête à répondre à la demande sexuelle de son partenaire, l'homme a le droit de la contraindre à se conformer. Comme le démontre l'extrait suivant, une participante a déclaré que son partenaire exploitait le discours sur le « devoir sexuel conjugal », défini par la religion, pour la forcer à avoir une relation sexuelle non consentie :

« Parce que, selon l'Islam, une femme devait obtenir la permission de son mari pour tout faire, moi aussi, je devais demander sa permission pour toute décision que je prenais. Mais, ce n'est pas la seule chose que je faisais, j'acceptais d'avoir la relation sexuelle à chaque fois qu'il voulait, sans tenir compte de mes propres désirs. Il me disait : "Tu es ma copine et la seule femme dans ma vie, donc tu dois avoir des relations sexuelles avec moi quand je le souhaite". Je savais que c'était ridicule puisqu'il n'était pas mon mari, mais je l'aimais tellement que j'ai pensé que cela pourrait le persuader de m'épouser ». (P3, 24 ans)

Une autre participante a également expliqué que l'un des stéréotypes de la culture iranienne, qui décrit les femmes comme des êtres qui veulent toujours avoir des relations sexuelles, conduit les hommes à ignorer la réponse négative des femmes dans la relation sexuelle :

« Dans notre culture, les hommes ont tendance à interpréter le refus d'une femme de toute proposition sexuelle comme étant le résultat de la pression culturelle iranienne sur les femmes en matière de sexualité. Selon eux, le refus des femmes de s'engager dans des relations sexuelles est simplement une façon de préserver leur modestie et leur réserve, et cela peut parfois être perçu comme de la coquetterie. Il suffit qu'un homme soit le soi-disant acheteur de cette coquetterie et il peut avoir des rapports sexuels, quelle que soit la réponse négative de la femme ». (P2, 29 ans)

Par ailleurs, selon les récits de certaines participantes, les agresseurs ont exploité les questions migratoires (comme le manque du soutien financier ou émotionnel à cause de l'immigration) afin de forcer les jeunes femmes à une relation sexuelle non consentie. À cet égard, certaines participantes ont rapporté que leur agresseur utilisait les menaces de rompre avec elle pour les contraindre à avoir des relations sexuelles. Cela a été observé plutôt auprès des participantes qui ne vivaient pas avec leur famille. Par exemple, une participante a expliqué qu'elle avait été forcée d'emménager avec son partenaire en raison de problèmes financiers dus à l'immigration et ainsi d'avoir des relations sexuelles avec lui, car son partenaire l'avait menacée de quitter la relation si elle refusait d'avoir des relations sexuelles. Elle se serait alors retrouvée sans logement : « Il m'a dit qu'il allait me quitter si je ne dormais pas avec lui » (P11, 21 ans).

Une autre participante a expliqué qu'elle se sentait très seule à cause de l'immigration et qu'elle essayait tout le temps de combler le vide émotionnel en trouvant un partenaire. Ainsi, après avoir entamé une relation intime avec son partenaire, elle est devenue très attachée à lui émotionnellement. Dans une telle situation, son partenaire l'a forcée à avoir des relations sexuelles en menaçant d'avoir des relations sexuelles avec d'autres jeunes femmes si elle n'avait pas de relations sexuelles avec lui :

« Si je refusais de participer à certains comportements sexuels que je ne voulais pas, mon partenaire cherchait des relations sexuelles en dehors de notre relation ». (P7, 21 ans)

Ces deux exemples démontrent comment la perte de ressources financières et émotionnelles à la suite de l'immigration a été exploitée par l'agresseur.

Dans certains cas, des agresseurs de nationalité différente et non musulmans ont utilisé les différences culturelles pour justifier leurs comportements violents lors de relations sexuelles. Les agresseurs ont utilisé ces différences culturelles pour manipuler et contrôler les victimes, en créant

un climat de peur et d'incertitude autour de leurs pratiques culturelles et sexuelles. Par exemple, dans l'extrait suivant, une participante a expliqué comment l'agresseur a exploité son incertitude au sujet d'un comportement violent pour la forcer à avoir une relation sexuelle non consentie. En ce sens, l'agresseur a utilisé les différences culturelles pour justifier et normaliser ses comportements sexuels violents :

« La première fois que nous avons eu des relations sexuelles, j'ai été surprise par ses attentes envers moi. Étant donné la différence culturelle, je ne savais pas si je devais m'y opposer ou pas, ni jusqu'où je devais accepter. À ce moment-là, je ne savais pas que ses pratiques sexuelles étaient violentes. C'est plus tard, lors d'une dispute, que j'ai découvert qu'il utilisait cette différence culturelle pour exercer un pouvoir sur moi et m'empêcher de m'opposer à lui. Il disait souvent : "Comme tu es une nouvelle immigrante, tu es surprise par mes comportements". Il voulait me faire croire que tous ses comportements que je trouvais inappropriés et hors du commun étaient dus à des différences culturelles ». (P12, 24 ans)

Une autre participante a signalé que son partenaire a exploité la notion de différences culturelles liées aux relations entre les hommes et les femmes pour justifier et pour la forcer à accepter ses relations simultanées avec d'autres jeunes femmes :

« Il tentait de me persuader que c'était normal dans sa culture d'avoir une relation sexuelle avec une autre fille. Cependant, je suis d'avis que le refus de ce genre de relation n'a rien à voir avec la culture. Ce genre de comportement est considéré comme de la violence psychologique ». (P16, 24 ans)

Une autre participante a expliqué que son partenaire, un homme non iranien et non musulman, utilisait constamment les différences culturelles et religieuses pour maintenir sa domination. Il soulevait, entre autres, la question des différences culturelles et religieuses dans chaque discussion et dans différentes situations, y compris lors des relations sexuelles. En faisant cela, il cherchait à contrôler la victime :

« Parfois, lors de rapports sexuels, on me demandait de faire des choses très inhabituelles. Quand j'ai refusé, il m'a répondu : "Ce n'était pas courant dans ton pays [Iran]!!! ". Toutes les disputes se terminaient par une référence à l'Islam. Il a tout lié à l'Islam, de sorte que toutes nos discussions se terminaient en sa faveur ». (P8, 17 ans)

En outre, les récits des participantes ont démontré qu'elles ont été forcées de se livrer à des activités sexuelles sous l'influence de discours dominant et afin de maintenir la paix, la relation et d'éviter l'exacerbation de la violence. Plus spécifiquement, l'une des raisons de leur silence à l'égard de la violence sexuelle est liée à l'influence de discours dominants en lien avec les stéréotypes de genre comme « les hommes sont toujours comme ça » ou « parce qu'il était un homme », face à la VPI dans la communauté iranienne. Par exemple, une participante a expliqué comment « les hommes sont toujours comme ça », une phrase courante dans la culture iranienne, l'a amenée à poursuivre la relation violente pendant cinq ans :

« Cette phrase, “C’est la vie, les hommes sont toujours comme ça”, est courante dans la culture iranienne et ma mère la répétait souvent malgré les comportements violents de mon père pendant des années. Je pense que j’ai aussi été influencée par cette mentalité et que j’ai toléré le comportement violent de mon partenaire en pensant les hommes sont toujours comme ça et que la vie est toujours comme ça. J’espérais que répondre à ses besoins sexuels pourrait empêcher ses comportements violents de s’aggraver ». (P17, 25 ans)

Une autre participante a aussi déclaré qu'elle avait l'impression d'être exploitée sexuellement dans sa relation intime en raison d'un discours dominant attribué aux stéréotypes de genre dans la culture iranienne, c'est-à-dire « parce qu'il est un homme ». En effet, elle a expliqué comment cette croyance l'a amenée à normaliser les violences sexuelles de son partenaire :

« Je voulais répondre à toutes ses demandes parce que j’aimais beaucoup mon partenaire et je voulais préserver notre relation. Je me disais que c’était “un homme après tout”. Mais en réalité, il m’a obligée à faire beaucoup de choses et avait des demandes excessives, surtout sur le plan sexuel. À l’époque, je pensais que c’était normal, mais je me suis rendu compte qu’il ne voulait que mon corps et du sexe. Je ressentais alors que je n’avais aucune valeur pour lui ». (P9, 25 ans)

Une autre participante a décrit qu'elle était réduite au silence ou cédait aux demandes sexuelles de son partenaire pour maintenir la relation :

« Bien qu’il sache que j’étais en difficulté et que j’avais besoin de soutien psychologique, il m’a malgré tout obligée à avoir des relations sexuelles avec lui à plusieurs reprises. J’ai accepté pour maintenir notre amitié, c’était la seule façon de rester proches. Il y avait des moments où je ne voulais pas avoir de relations sexuelles, mais mes désirs ont été ignorés.

Ces comportements étaient considérés comme normaux de son point de vue, même si certains d'entre eux étaient des pratiques sexuelles que je ne voulais pas du tout faire. Je me sens coupable de ces choses, même si ce n'était pas ma faute. Je me déteste pour ça ». (P1, 21 ans)

6.1.1.1 Coercition sexuelle facilitée par les technologies

L'utilisation de technologies fournit un contexte favorable pour les agresseurs pour obliger les victimes à s'adonner à une activité sexuelle non consentie, sous la pression et la menace. Autrement dit, les participantes sont sollicitées à plusieurs reprises et font l'objet d'une pression ou d'une contrainte exercée par leur partenaire, qui les menace d'envoyer des photos sexuellement explicites d'elles, malgré une absence de consentement. Les participantes ont déclaré s'être senties obligées de se conformer aux demandes d'images sextos, de peur de perdre leur partenaire ou par crainte des conséquences négatives de la part de leur partenaire (par exemple, être ridiculisées ou humiliées) :

« J'avais l'impression que si je n'envoyais pas mes photos, il ne continuerait pas à me parler ». (P14, 20 ans)

« Il m'a ridiculisée lorsque j'ai refusé d'avoir des relations sexuelles en disant : “Jusqu'à quand vas-tu t'abstenir de relations sexuelles à cause de ta famille? Si tu veux continuer avec tes croyances archaïques, au moins tu peux m'envoyer des photos” ». (P8, 17 ans)

Une participante a aussi expliqué comment son partenaire l'avait forcée à avoir des relations sexuelles en menaçant de diffuser des photos qu'elle lui avait partagées :

« Il m'a demandé de passer un appel vidéo pour qu'il puisse se masturber, ce qui m'a mise mal à l'aise. Mon copain n'a pas accordé beaucoup d'attention à mes sentiments et ne m'a appelée que lorsqu'il voulait avoir des relations sexuelles au téléphone. J'ai essayé de mettre fin à notre relation, mais il ne me laissait pas partir. Il me menaçait constamment de partager nos photos ensemble ». (P15, 18 ans)

Dans ce cas, les agresseurs ont exploité l'honneur familial pour forcer les jeunes femmes à céder à leurs exigences sexuelles. Les participantes ont reconnu que les sextos auraient été transmis aux autres sans leurs consentements, et elles se sont inquiétées du fait que l'envoi de sextos pourrait

nuire non seulement à leur réputation, mais aussi à l'honneur de leur famille dans la communauté iranienne :

« Je pensais que mes photos pourraient être montrées à d'autres personnes et nuire à la réputation de ma famille ou changer leur opinion sur moi. Mais à l'époque, tout ce que je voulais, c'était qu'il reste en relation avec moi ». (P15, 18 ans)

« Lorsque j'ai envoyé les photos, ma principale préoccupation était de ne pas causer de honte à ma famille. J'avais peur que ma photo se propage dans la communauté iranienne, car notre famille est assez connue en raison du travail de mon père ». (P13, 23 ans)

Cependant, une prise de conscience des conséquences potentielles ne s'est pas nécessairement traduite par une décision de ne pas envoyer de sextos. Le sextage pourrait donc fonctionner comme une continuation de formes de coercition sexuelle hors ligne et comme un moyen supplémentaire pour les agresseurs de harceler les jeunes femmes. Cela est particulièrement alarmant, car la contrainte ne se limite plus aux interactions en personne et les agresseurs peuvent aussi utiliser les images pour nuire davantage aux jeunes femmes.

La moitié de participantes ont aussi déclaré qu'elles ont fait un appel vocal ou vidéo sexuel non consenti. Par exemple, une participante a expliqué, dans l'extrait suivant, que son partenaire l'a menacée de quitter la relation si elle n'effectuait pas un appel vidéo sexuel :

« Au début de notre amitié, il a voulu que nous ayons des relations sexuelles virtuelles presque tous les soirs, mais j'ai refusé. Cependant, lorsque notre relation est devenue plus intime, il a recommencé à insister pour avoir des relations sexuelles au téléphone. Il a même menacé de mettre fin à notre relation si je ne céda pas à ses demandes ». (P14, 20 ans)

Il convient de noter ici la gravité perçue de la violence de l'appel vidéo ou des relations sexuelles non-consenties. Ces coercitions sexuelles ont été considérées par certaines participantes comme un viol, comme illustré dans les extraits suivants :

« Il me contraignait également à avoir des relations sexuelles au téléphone et ça me déplaisait énormément, j'avais l'impression d'être violée ». (P8, 17 ans)

« Parfois, j'étais en désaccord avec lui sur le fait d'avoir des relations sexuelles, et je me sentais très mal à l'aise. Il mettait sa main sur ma bouche pour que personne ne puisse

m'entendre, ce qui me faisait penser à un acte de violence sexuelle. Je me demandais même s'il y avait une différence entre cela et un viol ». (P14, 20 ans)

« Il m'a poussée à avoir une relation sexuelle contre ma volonté alors qu'il était ivre. Et ça reste gravé dans ma mémoire. C'était comme une forme de viol, j'ai ressenti une grande peur à ce moment-là ». (P7, 21 ans)

Les propos des participantes ont également mis en lumière que la normalisation du comportement sexuel sous forme d'appels vocaux dans la société a façonné leurs expériences de coercition sexuelle. Plus précisément, des participantes ont expliqué qu'elles se sont senties obligées de s'adonner à certains comportements sexuels malgré leurs volontés, car, selon elles, ceux-ci sont considérés comme acceptables et tolérés auprès d'autres jeunes femmes dans la société. Dans ce cadre, elles ont expliqué que leur partenaire répétait plusieurs fois cette phrase que : « mon ex le faisait toujours, pourquoi tu dis non? ». Par exemple, l'une des participantes a expliqué comment son partenaire a justifié des appels vocaux sexuels en insistant sur la normalisation de ces comportements chez d'autres jeunes dans la société, répétant sans cesse que « c'est très normal et tout le monde le fait » :

« Il m'a pressée pour avoir un appel vidéo sexuel, mais j'ai refusé au début. Il m'a dit que c'était normal et que tout le monde le faisait. Il a même prétendu que ses ex-petites amies étaient d'accord pour cela. J'avais l'impression qu'il romprait avec moi si je ne le faisais pas. Finalement, j'ai fini par céder et j'ai fait presque tout ce qu'il voulait. Mais chaque fois que cela se produisait, je ressentais de la honte et de la culpabilité. Je me suis demandé si j'aurais dû coucher avec lui, peut-être que je me sentirais mieux ». (P15, 18 ans)

6.1.2. Intimidation et menaces sous l'influence des attentes culturelles liées au genre et à l'honneur familial

Les menaces, qui peuvent être utilisées par l'agresseur d'une manière explicite ou implicite, présentent un élément important du contrôle coercitif. Certaines participantes ont déclaré que leur partenaire déployait des stratégies d'intimidation et de menaces. Les données recueillies soulignent que l'intimidation est efficace en raison de ce qu'une victime a vécu dans le passé de cette relation ou croit que son partenaire le fera ou pourra le faire si elle désobéit. En effet, les agresseurs

adaptent leurs stratégies d'intimidation par essais et erreurs en fonction de leurs avantages relatifs et des vulnérabilités perçues chez leur partenaire (Stark, 2012). Ainsi, le comportement de l'agresseur doit être significatif pour la victime d'une manière qui motive le respect d'une demande ou la compréhension du fait que le non-respect entraînera probablement une conséquence négative personnellement significative. Des participantes ont déclaré que, puisque l'honneur de la famille fait partie des valeurs de la culture iranienne, leur partenaire a menacé de partager leurs photos d'eux d'ensemble sur Instagram ou Facebook. Comme cette relation était à l'insu de leurs parents, les participantes craignaient que leurs parents découvrent leur relation, ce qui conduirait à plus de contrôle parental. Par exemple, deux participantes ont déclaré :

« Il m'a menacée en me disant qu'il avait accédé à mon compte Instagram et à ma boîte de courriel, et qu'il exigerait que je suive ses directives. S'il ne recevait pas satisfaction, il menaçait de publier nos photos ensemble ainsi que mes photos nues sur Instagram. Cette situation m'a terrifiée, car je craignais que mes parents découvrent ma relation avec lui, étant donné qu'il n'en était pas au courant ». (P14, 20 ans)

« Au départ, j'aimais beaucoup prendre des photos et les partager. Cependant, je n'aurais jamais imaginé que cette passion me ferait vivre dans la peur constante que quelqu'un tombe sur mes photos, surtout pas ma famille. Il y a eu plusieurs fois où nous nous sommes disputés et où il me disait des choses comme " Tais-toi, j'enverrai juste une de tes photos à ta famille et tu feras n'importe quoi pour moi " ». (P15, 18 ans)

En d'autres termes, leur partenaire a menacé de distribuer des photos d'eux ensemble comme un moyen de démontrer leur domination. Dans ce sens, les images peuvent être prises avec le consentement des participantes, mais elles sont utilisées comme un autre outil de contrôle et d'intimidation, comme le démontre l'extrait suivant :

« Nous avons pris beaucoup de photos ensemble, mais je ne me doutais pas qu'il avait l'intention de les utiliser pour me forcer à faire des choses que je ne voulais pas. Cependant, quand il a découvert que j'avais peur que ma famille découvre notre relation, il a commencé à me menacer en utilisant ces photos pour m'obliger à faire ce qu'il voulait ». (P6, 22 ans)

En plus d'être liées à la coercition sexuelle, comme mentionné dans la section précédente, ces menaces étaient également liées au discours dominant sur les relations intimes de jeunes femmes

et l'honneur familial. En effet, les attentes culturelles, qui considèrent les femmes comme une mesure de la réputation et de l'honneur familial, alimentent ce problème et fournissent des outils d'intimidation et de contrôle pour les agresseurs et imposent l'obéissance des jeunes femmes. Autrement dit, l'agresseur a instrumentalisé le discours dominant qui élabore, maintient et renforce les inégalités entre les genres selon lesquelles une jeune femme ne devrait pas avoir des relations intimes avec un homme avant le mariage afin de la maintenir dans la relation.

Les données recueillies soulignent que lorsque l'obéissance est suivie par la suppression de la conséquence négative, le comportement de conformité est renforcé. Dans de tels cas, l'anxiété de la victime est réduite et, par conséquent, le comportement de conformité est plus susceptible de se reproduire dans des situations futures similaires. Ainsi, la victime apprend à évaluer la relation entre la non-conformité et un résultat négatif significatif et réagit en conséquence. Dans les deux cas, le comportement de l'agresseur a l'effet de contrôler les réponses de la victime. Ces processus mettent en évidence le processus dynamique qui sous-tend l'établissement et le maintien d'un contrôle coercitif dans le temps, comme le démontre l'extrait suivant :

« Au début, quand il m'a menacée de partager nos photos ensemble, j'ai été très en colère et énervée et il avait cessé temporairement de me faire des menaces. Plus tard, il a continué à agir d'une manière qui m'a fait me sentir coupable et à blâmer et penser que c'était ma faute qu'il avait commencé à me menacer. Il a utilisé sa finesse dans la relation pour blesser mes sentiments et me faire sentir coupable, ce qui a fini par m'inculquer un fort sentiment de culpabilité. La durée de la relation et la pression qu'il a exercée sur moi m'ont poussée à finalement céder à ses demandes ». (P1, 21 ans)

Comme observé dans la citation de cette participante, la destruction de la confiance en soi de victime en utilisant la stratégie de la culpabilisation a été employée par son partenaire dans le cas où les désirs de l'agresseur n'étaient pas satisfaits.

Les récits de participantes ont souligné que les menaces ont continué après la rupture. Sept participantes ont déclaré avoir vécu des menaces exprimées par leur partenaire après la rupture. Il

s'agissait notamment de menaces de partager des informations personnelles concernant les participants, d'empêcher la victime d'épouser quelqu'un d'autre, de s'automutiler ou de se suicider. Par exemple, deux participantes ont expliqué qu'elles ont été confrontées à une menace de la distribution de leurs photos partagées, après avoir mis un terme à la relation :

« Pendant six mois, il m'a envoyé des textos me demandant de l'appeler, car il avait besoin de moi pour satisfaire ses besoins sexuels en se masturbant. Il m'a même insultée grossièrement une fois. Il a utilisé la menace de partager notre vidéo intime avec ma famille pour me forcer à obéir à ses demandes. J'étais terrifiée et je savais que s'il découvrait mes vulnérabilités, il en profiterait, donc je ne répondais jamais à ses messages ». (P15, 18 ans)

« J'imaginai que ça prendrait fin lorsque notre relation serait terminée, mais il a continué à me menacer de publier mes photos et mes informations personnelles même après notre rupture. J'ai continué à vivre dans la peur même après la fin de notre relation. Ça a été très difficile à vivre ». (P6, 22 ans)

Une menace plus spécifique qui a émergé du récit d'une participante était que son partenaire l'empêcherait d'épouser quelqu'un d'autre à l'avenir :

« Après la fin de notre relation, il a envoyé un message menaçant à mon ami en lui disant qu'il ne me permettrait pas de trouver le bonheur avec quelqu'un d'autre et de me marier avec quelqu'un d'autre que lui ». (P2, 29 ans)

Deux participantes ont aussi signalé que leur partenaire a employé des menaces de se suicider et de l'automutilation pendant et après la rupture. En ce sens, ces comportements peuvent être utilisés comme une stratégie pour attirer l'attention de leur partenaire, afin de les contrôler et de les empêcher de mettre fin à la relation :

« Il m'a envoyé des photos de ses parties blessées pour me montrer qu'il s'était coupé ou brûlé. C'était vraiment perturbant ». (P14, 20 ans)

6.1.3. Traitement silencieux fondé sur un rapport de domination dans la relation

Les stratégies utilisées par les agresseurs sont basées sur les connaissances approfondies de la victime et leur évaluation de ses vulnérabilités (Stark, 2007). Dans ce cadre, certaines participantes

ont signalé que leur partenaire utilisait la distanciation et l'indifférence comme stratégie d'abus et de violence, afin de forcer les participantes à se conformer à leurs souhaits. Cela illustre les « comportements passifs » que Stark (2012) nommait comme un « traitement silencieux » (Stark, 2012, p. 208). Les agresseurs ont déployé cette stratégie afin de montrer leur pouvoir et de maintenir leur domination sur leur partenaire. Dans ces cas, ils ignorent délibérément les jeunes femmes, ou refusent de parler avec elles ou d'en être physiquement proches. En utilisant cette stratégie, les agresseurs cherchent à exercer leur pouvoir et leur contrôle sur la vie de leur partenaire, en laissant la victime dans un état de stress et d'incertitude quant à la raison de leur comportement. Une participante a décrit que son partenaire a cessé de lui parler lorsqu'il voulait la forcer à obéir et à agir exactement selon ses souhaits :

« Je crois que lorsque quelqu'un est ignoré par son partenaire, c'est l'une des pires formes de violence qu'il puisse subir. La personne ignorée se sent invisible et impuissante, surtout lorsqu'elle essaie de se faire entendre dans des situations stressantes. Dans ma propre relation, j'ai vécu cette même expérience chaque fois que mon partenaire voulait me forcer à accepter ses paroles ou à agir selon ses désirs. Par exemple, il insistait pour que je m'habille d'une certaine manière ou que je participe à des fêtes qui l'intéressaient, sans tenir compte de mes propres préférences. Il ne se souciait même pas que nous puissions avoir des goûts alimentaires différents, j'étais censée manger et apprécier tout ce qu'il voulait ». (P13, 23 ans)

Comme observé dans la citation de cette participante, l'agresseur l'a délibérément ignoré pour la forcer à s'habiller ou même à manger selon ses préférences. En fait, l'agresseur a exploité la domination masculine comme un outil pour forcer sa partenaire à se soumettre ou à obéir. Dans de telles situations, outre le fait que la stratégie du traitement silencieux préserve et intensifie le pouvoir et la domination des agresseurs sur leur partenaire, elle maintient et renforce également la condition de soumission et d'assujettissement des femmes, qui est établie dans la culture et la religion. Dans le même ordre d'idées, une autre participante a expliqué comment son partenaire a

utilisé la stratégie du traitement silencieux (ne pas répondre au téléphone) pour la forcer à suivre ses instructions :

« Chaque fois que je refusais de faire quelque chose qu'il me forçait, il me punissait en m'ignorant et il ne répondait pas à mon téléphone.

- Tu peux me donner des exemples?

- Par exemple, il insistait pour que je m'habille selon ses préférences, que je passe du temps avec les amis qu'il approuvait ou que je me maquille comme il le voulait. Si je ne céda pas à ses demandes, il ne répondait pas à mes appels ou à mes messages. Même si j'étais très attachée à lui, mon copain a manipulé mes sentiments et ma confiance envers lui. Je me suis sentie ignorée et insignifiante, mais malheureusement, je suis restée en contact avec lui ». (P5, 23 ans)

Une autre jeune femme a aussi expliqué que chaque fois qu'elle discutait de ses problèmes avec son partenaire, il ne l'écoutait pas et il pensait seulement à combler ses propres besoins sexuels. Ce type de violence émotionnelle (les comportements indifférents) utilisée par l'agresseur provoquait une expérience difficile pour cette participante :

« Il cherchait à me faire comprendre, à travers son manque d'attention, que je ne suis pas sa priorité dans la vie. Le maintien et la répétition de ces comportements m'ont causée un énorme fardeau psychologique. Cette expérience était très difficile pour moi. Je ne pouvais pas prouver à quiconque, y compris à mon copain, que j'étais intentionnellement blessée. Mais maintenant, devant quel tribunal puis-je me plaindre de ce silence qui m'a tant fait souffrir? Qui me croira? Personne ne voit la violence que j'ai subie, ce qui est encore trop douloureux pour moi. J'essayais de lui faire comprendre que ce silence et ces comportements indifférents signifiaient la fin de la relation de son côté, mais il a dit que j'avais tort! Pourtant, je ne pouvais pas vaincre mon sentiment, je ne pouvais pas l'oublier et j'étais plus tourmentée ». (P3, 24 ans)

Cette participante a ajouté que son partenaire et elle étaient collègues de travail. Son partenaire avait un cahier dans lequel il enregistrerait tous les comportements de cette participante sur le lieu de travail. Il a consigné les comportements qu'il n'aimait pas et ne lui a pas parlé pendant des jours en raison de ces comportements. En ce sens, cette stratégie fait référence au concept de « log book » de Stark, qui a été utilisé par l'agresseur pour surveiller et isoler davantage cette participante. Elle a aussi mentionné que son partenaire était toujours en ligne, mais qu'il lui

répondait toujours avec un délai et que parfois il lui a dit qu'il était trop fatigué, mais en même temps il laissait des commentaires sur Instagram et discutait avec les comptes appartenant à d'autres jeunes femmes. Elle a ainsi expliqué qu'elle a considéré l'indifférence de son partenaire comme un moyen de la punir :

« Il était facilement contrarié par des choses que je ne considérais pas comme importantes. Il ne pouvait pas oublier les petites choses qui le dérangent dans notre relation. Chaque fois que je faisais quelque chose qui n'était pas en accord avec ses opinions ou ses vues, il devenait en colère et ne me parlait plus. Même pour des sujets futiles, il se mettait facilement en colère et je me suis excusée à plusieurs reprises, réconciliée avec lui, et finalement fait ce qu'il voulait. Mais malgré ça, il continuait à avoir des comportements froids envers moi. Il me disait souvent: "Il n'y a aucune garantie que tu ne m'ennuieras plus à l'avenir". Mais en réalité, c'était sa façon de me punir ». (P3, 24 ans)

Ce récit a mis en évidence comment la domination masculine et la subordination féminine étaient renforcées par le comportement indifférent et silencieux de l'agresseur. Dans ce cas, cette participante a été forcée de s'excuser auprès de l'agresseur et d'obéir aux paroles de celui-ci.

Une autre stratégie utilisée par les agresseurs consiste à disparaître sans préavis pendant des jours. Par exemple, une participante a déclaré que son partenaire a quitté le Canada sans l'informer. Elle a expliqué, dans l'extrait suivant, une situation qui l'a mise dans un état de stress psychologique et financier, d'une part, en raison du traitement silencieux de son partenaire, et d'autre part, en raison de moyens financiers insuffisants pour payer le loyer, à cause de l'immigration :

« Nous étions colocataires et nous avons souvent des disputes à propos de ma culture et de l'islam. Ce jour-là, nous avons eu une dispute horrible et j'ai essayé de l'appeler plusieurs fois, mais il n'a pas répondu. Il n'est pas rentré chez nous et il n'a pas répondu à mes appels pendant deux semaines. J'ai donc cherché un nouveau colocataire parce que le loyer était trop élevé et que je n'avais pas suffisamment d'argent parce que j'étais une nouvelle immigrante. Lorsqu'il a vu mon annonce à l'université, il m'a appelé et m'a demandé de lui donner deux semaines pour y réfléchir. Mais après deux semaines, il ne m'avait toujours pas répondu. J'étais très anxieuse et je ne savais pas quoi faire. Au bout d'une semaine, j'ai vu sur Facebook qu'il était parti dans son pays. C'était incroyable et je ne peux pas expliquer tous mes sentiments. J'ai pensé qu'il ne m'avait pas informé et n'avait pas répondu à mes appels parce que je suis Iranienne et qu'il voulait me punir pour

ces disputes, et qu'il voulait que j'accepte ses opinions. J'étais très bouleversée, soumise à beaucoup de stress et d'anxiété, tant mentalement que financièrement ». (P16, 24 ans)

Comme l'illustre le récit de cette participante, l'agresseur, qui disparaît sans avertissement à la suite de leur dispute sur la culture et la religion, a instrumentalisé le problème financier dû à l'immigration pour maintenir sa domination dans la relation et intensifier la position de subordination de cette participante. De plus, dans le cas de cette participante, la stratégie du traitement silencieux exercée par l'agresseur peut être liée à des stéréotypes culturels ou à des préjugés raciaux. Car, selon elle, son partenaire avait utilisé cette stratégie pour la punir en raison de sa nationalité et de la différence culturelle et religieuse. Cette attitude peut refléter une manifestation de racisme culturel, dans la mesure où la culture de l'autre est considérée comme inférieure ou inacceptable, et peut être utilisée pour justifier des comportements violents ou de contrôle. En outre, cette situation a également eu un impact financier sur la participante, ce qui souligne la manière dont des stratégies de coercition peuvent avoir de graves conséquences durables sur la vie des victimes. En somme, les résultats ont indiqué que lorsque ces agresseurs se rendaient compte que leur domination sur les jeunes femmes était compromise, ils exerçaient la stratégie du traitement silencieux pour contraindre les participantes à leur obéir et à se soumettre.

6.1.4. Dénigrement : supériorité masculine et préjugés religieux et culturels

Stark (2007) décrit le dénigrement comme « controlling men establish their moral superiority by degrading and denying self-respect to their partners » (p. 258). En ce sens, une participante a déclaré que son partenaire la critiquait continuellement, dénigrant son apparence physique et les choix qu'elle faisait :

« Je ne peux pas me concentrer sur une seule chose, mon esprit est constamment agité. Il me faisait sentir extrêmement mal, comme si je n'avais aucune valeur. Il me rabaissait constamment, me disant souvent : "Tu fais toujours tout de travers". Si je portais une robe, il me disait : "Tu as l'air d'une prostituée". Si je portais des vêtements chers, il disait : "Tu

es une pute coûteuse”. Lorsque j’ai voulu me couper les cheveux, il m’a dit que j’étais laide et que mes cheveux étaient moches. Rien de ce que je faisais n’était jamais suffisant pour lui. Il allait même jusqu’à m’insulter, me traitant de garce et affirmant que j’avais couché avec d’autres hommes. Mais lorsqu’il me blessait, il finissait toujours par pleurer et dire qu’il m’aimait et qu’il ne voulait pas me perdre. Cette relation était extrêmement toxique et difficile à supporter ». (P1, 21 ans)

Comme l’a mentionné cette participante, l’agresseur la dénigrait et l’humiliait sans cesse, potentiellement pour établir sa supériorité. En effet, le discours dominant par rapport aux stéréotypes de genre et à la supériorité masculine dans la société permet aux agresseurs de critiquer l’habillement ou le maquillage de leur partenaire et d’exiger que leur partenaire s’habille ou se maquille selon leurs souhaits. Cette participante a également expliqué qu’elle devait obtenir l’approbation de son partenaire pour chaque comportement afin d’éviter des disputes constantes :

« Lorsque je suis arrivée au Canada, j’ai perdu tous mes amis en Iran et cela m’a beaucoup attristée. Quelques mois plus tard, j’ai réussi à me faire de nouveaux amis dans une ville [X : une ville au Canada]. Cependant, nous avons dû déménager à nouveau et j’ai perdu contact avec eux. C’est alors que j’ai rencontré mon ex. J’étais très attachée à lui, car je me sentais seule et j’étais impressionnée par ses paroles. Mais en réalité, il voulait tout contrôler dans ma vie, même ma façon de m’habiller, mon maquillage et mes amitiés. Si je ne demandais pas son approbation pour tout, il me disputait tout le temps. Je ne voulais plus être seule ». (P1, 21 ans)

La raison invoquée par cette participante pour vouloir obtenir l’approbation de son partenaire était qu’elle avait perdu d’autres ressources de soutien, comme ses amis, en raison du contexte d’immigration et des comportements contrôlants de son partenaire. En effet, elle a expliqué qu’elle a vécu l’immigration et la perte de ses amis à deux reprises, une fois de l’Iran au Canada et une fois d’une ville à une autre au Canada.

Une autre stratégie de dénigrement utilisée par les agresseurs consiste à comparer leur partenaire actuelle avec une ancienne partenaire, dans le but de diminuer leur estime d’elles-mêmes et de maintenir leur supériorité, les convainquant qu’il n’existe pas d’autre option à la relation violente.

Deux participantes l’ont décrit ainsi :

« Je n'ai jamais rencontré l'ex de mon copain, mais il me parlait souvent d'elle. Je savais quelle était sa chanson préférée, la crème qu'elle utilisait, combien de temps elle passait dans la salle de bain, la couleur de sa chambre et même le parfum qu'elle portait. Tout cela me mettait en colère, car il me comparait sans cesse à elle ». (P1, 21 ans)

« En cours de relation, j'ai réalisé qu'il avait annulé plusieurs de nos rendez-vous, car il voulait aider son ex pour diverses raisons. C'était surprenant, surtout que plusieurs fois, il me comparait à elle et exprimait des doutes sur notre relation ». (P4, 28 ans)

Une autre stratégie couramment utilisée par les agresseurs pour dénigrer des victimes consiste à blâmer les victimes et leur faire éprouver un sentiment de culpabilité. À titre d'exemple, l'une des participantes a déclaré que son partenaire la blâmait pour tous les problèmes de la relation et elle en est venue à croire que les conflits étaient dus à ses propres comportements et à ses erreurs :

« Lorsqu'il était en colère, il devenait distant et froid dans ses comportements. Quand je demandais pourquoi, il répondait que son intérêt et ses sentiments étaient éteints, mais il voulait quand même continuer la relation. Cela me causait beaucoup de stress, donc j'essayais de faire ce qu'il voulait pour pouvoir me reposer et suivre ma routine quotidienne. Il me blâmait pour tout et j'ai fini par croire que c'était ma faute. Il pensait que tous les problèmes relationnels étaient dus à mon comportement et que c'était à moi de les résoudre. Sa colère et son blâme constants ont fini par me convaincre que j'étais vraiment responsable des problèmes dans notre relation ». (P3, 24 ans)

Dans le même ordre d'idées, certaines participantes ont déclaré que leur partenaire les blâmait ou les culpabilisait pour des actes qui étaient hors de leur contrôle ou qu'elles n'avaient pas fait, par exemple un autre homme qui les regardait ou qui causait un stress excessif à leur agresseur. Une participante l'a expliqué ainsi :

« Je devais toujours être très prudente avec mon comportement envers les autres garçons, car mon copain était très sensible à ça. Je n'avais pas le droit de parler ou même regarder d'autres garçons, sinon il me blâmait et me traitait de tous les noms. Il disait même que je flirtais avec d'autres gars et que j'étais une fille facile. Malheureusement, j'ai déjà eu ce genre de problèmes dans mes relations avec des hommes iraniens, où ils pensent qu'ils ont le droit de te posséder et de te blâmer pour tout ». (P9, 25 ans)

Le récit de cette participante a illustré le fait que les agresseurs pensent qu'ils possèdent leur partenaire et qu'aucun autre homme n'a le droit de les regarder. Ils pensent également que leur partenaire doit se conformer à leurs souhaits. De cette façon, les rôles de genre prédéfinis des

hommes dans une société patriarcale permettent aux agresseurs d'agir comme si leur partenaire était leur possession et de leur imposer certains comportements.

Une autre participante, qui a été constamment réprimandée par son partenaire pour ses comportements avec d'autres hommes, a expliqué que :

« Un ami Facebook m'a invitée à sa fête alors qu'on était dehors pour un festival de musique. Mon copain a vu la notification sur mon téléphone et a commencé à me traiter très mal en public. Il a commencé à me faire des reproches en disant que j'avais sûrement fait quelque chose pour être invitée à la fête de mon ami et que ma relation avec lui était plus qu'une simple amitié. Il m'a laissée seule en pleine nuit et j'ai dû me débrouiller pour rentrer chez moi. Il a continué à me blâmer et à m'humilier en disant que je ne respectais pas la pureté et la chasteté, mais je pense qu'il utilisait ça pour me contrôler ». (P2, 29 ans)

L'agresseur a blâmé et humilié la participante pour avoir contacté de jeunes hommes ou pour avoir assisté à une fête sans lui, faisant référence à la culture et la religion, qui jugent de tels comportements inappropriés pour les jeunes femmes. Par le fait même, il a instrumentalisé les notions de la pureté et de chasteté féminine, endogènes à la culture patriarcale et à la religion, pour justifier ses comportements de dénigrement et de contrôle ainsi que pour maintenir sa supériorité dans la relation.

Par ailleurs, certaines participantes ont souligné avoir été dénigrées de manière continue par leur partenaire. Par exemple, ils se moquaient constamment d'elles devant leurs amis et d'autres personnes, comme illustré dans l'extrait suivant :

« Il avait coutume de me rabaisser en public. Dans diverses situations, il disait à tout le monde : "À quoi bon lui demander son avis? Elle n'est pas capable de faire les choses par elle-même, elle me demande toujours comment faire quoi que ce soit". Mais en réalité, je le faisais par peur de lui. Chaque fois que nous étions avec nos amis, j'étais stressée à l'idée qu'il allait encore m'humilier sans raison ». (P1, 21 ans)

De même, dans certains cas, les agresseurs utilisaient les préjugés religieux et culturels pour dénigrer les participantes. Certaines participantes qui étaient en relation avec un partenaire non iranien et non musulman ont vécu des expériences de dénigrement où le partenaire employait les

différences culturelles et religieuses pour accroître leur contrôle. Elles ont signalé que leur partenaire les a dénigrées en critiquant et en ridiculisant leurs comportements et leurs croyances, entre autres en les humiliant en public ou en présence des amis ou des membres de la famille, renforçant ainsi l'idée que leur propre culture était supérieure à celle des jeunes femmes. Les agresseurs cherchent également à isoler les participantes, créant ainsi un environnement générant du stress et de l'incertitude autour de leur identité culturelle et religieuse. Par exemple, une participante a expliqué que les différences culturelles concernant le niveau de contrôle parental la mettaient dans une telle situation que son partenaire pouvait l'humilier devant les autres :

« Il m'a ridiculisée en raison de mes origines culturelles différentes. Comme tu sais, les familles iraniennes ont des règles strictes pour leurs filles et j'ai essayé de lui expliquer cela. Cependant, devant nos amis, il se moquait de moi en citant des souvenirs personnels que je lui avais partagés ou en se moquant de ma famille. Il a dit des choses comme : "Ta mère doit tout savoir de toi, petite fille. Fais attention à ce que ta mère ne découvre pas ce que tu fais. Il est temps de grandir" ». (P8, 17 ans)

Dans le même ordre d'idées, deux participantes ont souligné que le sujet de l'islam a été utilisé par leur partenaire comme un moyen pour les critiquer constamment et ensuite les insulter ou les ridiculiser pour des différences de niveau de propreté ou de préférences alimentaires :

« Lorsque nous avons des disputes, il faisait souvent référence à mes origines musulmanes en disant que mes actions étaient influencées par ma religion. Par exemple, je suis très stricte en ce qui concerne la propreté et je ne voulais pas qu'il rentre dans la maison ou le lit avec ses chaussures. Il m'a dit que ma culture islamique l'irritait et a fini par m'insulter ». (P16, 24 ans)

« Je suis gênée de devoir dire cela, mais je n'apprécie pas l'odeur du porc. Lorsque je commande de la nourriture au restaurant, je ne recherche pas spécifiquement des plats sans porc. Cependant, à chaque fois que je choisis un autre plat, mon ex sourit et me dit: "Tu es Iranienne, donc tu dois être musulmane et ne pas en manger". J'ai essayé de lui expliquer à plusieurs reprises que je ne suis pas une pratiquante religieuse, mais que je suis toujours attachée à ma culture ». (P4, 28 ans)

En utilisant les différences culturelles et religieuses comme justification pour critiquer la propreté et les préférences alimentaires de la victime, les agresseurs ont créé un environnement stigmatisant qui leur permettait de manipuler et de contrôler les participantes. Le dénigrement des pratiques

culturelles et religieuses a pu également entraîner de la peur et de l'incertitude, ce qui renforçait encore davantage le pouvoir de l'agresseur. Cette stratégie de contrôle a créé un sentiment de honte et d'isolement chez les participantes.

Ces deux participantes ont d'ailleurs ajouté qu'un ami ou un membre de la famille de leur partenaire avait commencé à attaquer l'Islam et l'identité iranienne en présence de leur partenaire. Pourtant, le silence de leur partenaire lors de cet événement signifie, pour toutes les deux, une approbation du comportement de dénigrement :

« Le père de mon copain a demandé devant moi : “Elle est musulmane?” Après la soirée, je me suis plainte auprès de lui parce que ça m’a fait sentir dégradée, mais mon copain l’a soutenu. Mais leur comportement m’a fait sentir comme si j’étais traitée différemment. Pourquoi n’ont-ils pas simplement posé la question directement à moi? J’étais là et j’aurais pu répondre. Mais peut-être que dans leur culture, c’est considéré comme trop personnel. En plus, ses amis m’ont demandé : “Es-tu musulmane? Pratiques-tu?” mon copain ne m’a jamais défendue, même s’il savait que ça me blessait ». (P4, 28 ans)

« Lors d’une soirée, un ami de mon copain m’a demandé si j’étais d’origine arabe, mais j’ai expliqué que j’étais iranienne. Cependant, il a insisté sur le fait que les Iraniens étaient d’origine arabe et son ton est devenu humiliant. Il a continué en disant qu’il avait entendu dire que les Iraniens apprenaient l’arabe à l’école. Cela m’a fait sentir très mal et mon copain n’a rien dit pour me défendre. Après la soirée, j’ai exprimé mon mécontentement à mon copain, mais il a répondu en disant que les Iraniens et les Arabes étaient de toute façon des terroristes, ce qui était très offensant. Je n’ai pas pu dormir de la nuit tellement j’étais bouleversée ». (P16, 24 ans)

Dans ces témoignages, les participantes ont raconté comment l’ami ou le membre de la famille de leur partenaire avait attaqué leur identité iranienne et leur religion en présence de leur partenaire, tout en le soutenant ouvertement. Cela illustre comment le racisme culturel peut être transmis et perpétué, non seulement par l’agresseur, mais aussi par son entourage. Le silence de leur partenaire face à ces comportements racistes a contribué à renforcer le sentiment de légitimité de l’agresseur, renforçant l’isolement des participantes.

Selon cette participante, ces types de comportements teintés de préjugés et humiliants se sont établis et ont été renforcés par des inégalités sociales fondées sur des différences culturelles et

selon l'appartenance ethnique des individus. Comme l'indique l'extrait suivant, le discrédit des Iraniens par les médias légitime les actes d'hostilité à leur endroit et cela a affecté la manière dont son partenaire l'a traitée :

« Mon partenaire m'a humiliée à plusieurs reprises en raison de mes origines iraniennes et islamiques. Je crois qu'il a été fortement influencé par les médias qui propagent des stéréotypes et des préjugés envers l'Iran, l'islam et les Arabes. Bien sûr, je ne prétends pas que l'Iran soit un pays parfaitement libre et démocratique, mais est-ce que d'autres pays ne connaissent pas des problèmes similaires? Ces confrontations contre l'Iran et les Arabes ont des racines profondes et complexes. Tu sais, il a été raciste envers moi en raison de la haine transmise par les médias. J'ai quitté l'Iran et ses traditions pour venir ici et j'ai essayé de penser de manière indépendante, malgré les restrictions imposées aux femmes en Iran ». (P16, 24 ans)

Dans cette situation, le racisme culturel est en jeu, car l'agresseur utilise l'origine ethnique et culturelle pour critiquer et humilier cette participante. Cette dernière explique d'ailleurs que le racisme culturel est souvent renforcé par les médias qui diffusent des stéréotypes et des images négatives associés à certaines cultures ou groupes ethniques. En conséquence, les inégalités sociales et la représentation négative des Iraniens, de l'Islam et des Arabes dans les médias ont créé un climat propice où le racisme culturel est toléré, voire légitimé. Certains agresseurs ont ainsi exploité ces préjugés pour dénigrer ou humilier leur partenaire.

6.1.5. Est-ce que la surveillance est une caractéristique négative des hommes ou un signe d'amour?

La surveillance s'inscrit dans un continuum avec une gamme de stratégies de contrôle. Elle sert toutefois des fins supplémentaires, celles de faire réaliser à leur partenaire que l'agresseur est « omnipotent and omnipresent » (Stark, 2007, p. 255). Elle sert aussi à imposer des contraintes comportementales, soit directement en faisant savoir à leur partenaire qu'elle est surveillée ou entendue, soit indirectement en recueillant des informations qui peuvent être utilisées pour la réguler ou la dénigrer plus tard (*ibid.*). L'extrait ci-dessous démontre comment l'agresseur a un

accès privilégié aux informations sur la participante, en raison de la proximité de la relation intime.

Il est ainsi capable d'identifier des vulnérabilités uniques qui sont exploitées à des fins de contrôle :

« Permettez-moi de vous donner un exemple pour clarifier mon propos. Imaginons qu'il y ait un endroit que vous ne voulez pas révéler et que vous soyez contraint de mentir pour éviter de le divulguer. Cependant, quelques jours plus tard, votre partenaire découvre que vous lui avez menti et vous accuse constamment d'être une menteuse pendant des mois et des jours. Cette situation est extrêmement difficile à supporter. À mon sens, le principal problème en matière de violence est que le partenaire connaît les faiblesses de l'autre et les utilise pour le blâmer. Cette faiblesse peut prendre différentes formes. J'ai vécu une histoire similaire avec mon copain et cela a été très difficile à surmonter ». (P9, 25 ans)

Plusieurs participantes ont perçu la surveillance et le contrôle de leurs comportements comme irritants, mais non abusifs. Selon les participantes, une des raisons pour laquelle elles ne considéraient pas la surveillance comme une manifestation de violence est établie dans le discours culturel dominant iranien attribué aux stéréotypes de genre. En ce sens, la surveillance exercée par les hommes est considérée comme une caractéristique positive dans une relation intime. Dans ce contexte, certaines participantes ont expliqué que la surveillance de la part de l'homme est tolérée dans la communauté iranienne et est même interprétée comme un signe d'amour. Cela minimise ainsi l'aspect violent de la surveillance d'une femme par son partenaire. Par exemple, une participante a mentionné explicitement que la culture a façonné sa compréhension de la surveillance. De cette manière, elle pensait que son partenaire voulait montrer son amour avec la surveillance :

« Au début de notre relation, j'essayais de me convaincre que ses comportements étaient mignons et attentionnés : il contrôlait l'heure de mon retour de l'université, venait me chercher après les cours, ou m'accompagnait chez mes amis. Mais je réalise maintenant à quel point ma culture a influencé ma perception de ces comportements. J'ai grandi en croyant qu'un homme qui te contrôle est celui qui t'aime le plus, mais après cette expérience et en venant au Canada, j'ai compris que le respect de mes choix et de mes désirs est primordial dans une relation. Un homme qui ne respecte pas mes limites et ma volonté n'est pas prêt pour une relation saine et épanouissante ». (P3, 24 ans)

Une autre participante a aussi expliqué qu'elle est restée dans une relation intime pendant longtemps et qu'elle a subi une surveillance sévère qu'elle ressentait partout, car elle a pris la surveillance comme un signe d'amour de la part de son partenaire :

« Malgré mon esprit très libre et indépendant, j'ai enduré ces comportements pendant cinq ans parce que je pensais qu'il m'aimait. Lorsque j'en ai parlé à mes amies, elles m'ont dit : "tous les hommes iraniens sont comme ça". Il m'a constamment empêchée de sortir avec mes amis et d'aller à des fêtes, et il voulait toujours savoir ce que je faisais. Il était présent partout, tout le temps. J'avais l'impression de ne pas pouvoir être seule sans lui ». (P17, 25 ans)

Le récit de cette participante a illustré comment elle avait de plus en plus de mal à localiser les lieux, les espaces et les moments pour être seule, car son agresseur insistait sur le fait qu'il devait toujours être avec elle.

Une autre participante a également expliqué comment elle considérait le comportement de surveillance de son partenaire comme un comportement idéal chez un partenaire et comme un signe d'amour, influencé par ce qu'elle avait appris dans sa communauté :

« Au début, j'ai trouvé ses actions romantiques. Il voulait toujours être impliqué dans mes achats, même si c'était juste pour des choses non liées à lui, comme les fournitures scolaires ou les articles pour la maison. J'ai pensé que c'était un signe d'amour et d'affection, et que c'était ce qu'un partenaire idéal devrait faire - être présent et attentionné en tout temps. Après tout, c'est ce que j'avais appris de ma mère et de mes amis, qu'un partenaire aimant devrait être là pour toi en tout temps. Mais avec le temps, j'ai réalisé que cela signifiait aussi qu'il contrôlait chaque aspect de ma vie, même les choses les plus insignifiantes ». (P6, 22 ans)

Comme observé dans les récits de participantes, les stéréotypes de genre courants dans le discours culturel ont non seulement normalisé les comportements de surveillance exercée par les agresseurs, mais ont aussi ouvert la voie aux agresseurs pour exercer plus de contrôle sur leur partenaire. De cette façon, les agresseurs ont recueilli plus d'informations à travers la surveillance de leur partenaire pour les contrôler davantage dans la relation et les privent de leur vie personnelle et de leur autonomie.

6.1.5.1. Surveillance intensifiée par la technologie

Les données recueillies ont mis en lumière le fait que la surveillance s'exerçait aussi à travers l'utilisation de la technologie. De cette manière, l'utilisation de la technologie a accru l'accès des agresseurs à leur partenaire et a aussi exacerbé la possibilité de surveillance en leur permettant d'abuser de leur partenaire même lorsqu'ils n'étaient pas ensemble. Plus précisément, dix participantes ont déclaré que leur partenaire avait lu leurs messages sur leurs téléphones cellulaires sans permission et avait aussi consulté leur page personnelle sur les sites de réseaux sociaux pour voir avec qui elles communiquaient. Une participante a expliqué que les cellulaires ont représenté un gros problème dans sa relation. Lorsqu'elle rencontrait son partenaire, celui-ci parcourait son téléphone cellulaire pour voir à qui elle textait. Il consultait toujours son compte Instagram pour voir sa liste d'abonnés. Une autre participante a également signalé comment son partenaire avait utilisé son cellulaire pour accéder aux différents aspects de sa vie :

« Il avait l'habitude de vérifier mon téléphone à chaque fois que nous nous voyions pour s'assurer que je n'avais pas ajouté de numéro de garçon à mes contacts. Il m'interrogeait sur la nature de mes relations avec chaque garçon dont le nom apparaissait dans mes contacts, même ceux qui étaient simplement des amis d'université ou d'ailleurs, puis il les supprimait. Ainsi, en cas de besoin d'appeler l'un d'entre eux, aucun de leurs numéros ne figurait dans mes contacts ». (P10, 20 ans)

Le récit de cette participante a décrit comment l'agresseur la surveillait constamment par un téléphone cellulaire, la privant ainsi de soutien externe et l'isolant. Une autre participante a expliqué que la surveillance intense exercée par son partenaire par l'entremise de son cellulaire lui a fait sentir que leur partenaire était présent en tous lieux et la poursuivait partout :

« Il m'a reprochée de ne pas lui avoir dit que j'étais chez une amie, me montrant des photos de nous ensemble, prises ce jour-là. Il m'a dit qu'il pouvait me suivre partout et que je ne pouvais rien lui cacher. Je n'étais pas au courant de comment il avait pu accéder à mes photos, mais je pense qu'il avait piraté mon téléphone. Depuis ce jour, j'ai toujours eu l'impression que quelqu'un me surveillait constamment et je suis devenue méfiante. J'ai développé des habitudes obsessionnelles, comme remettre en question les intentions des

gens lorsqu'ils me posent des questions simples. Parfois, je me sens obligée de mentir pour éviter de me sentir vulnérable ». (P7, 21 ans)

Comme observé dans le récit de cette participante, il est probable que l'agresseur ait téléchargé une application sur son appareil mobile (à son insu) afin qu'il puisse la surveiller de loin ou l'intimider avec sa connaissance apparemment extraordinaire de chacun de ses mouvements. Cette surveillance exercée par l'agresseur était ainsi si étendue que la participante a conclu que son partenaire était omniprésent et omnipotent.

Selon les données obtenues, les agresseurs forçaient les participantes à leur donner les mots de passe pour accéder aux applications de médias sociaux, ce qui leur permettait un accès complet aux activités en ligne des participantes et à leurs conversations privées. Six participantes ont été forcées de divulguer les mots de passe de leur téléphone cellulaire, leurs comptes Instagram et Facebook, comme illustré dans les extraits suivants :

« Le fait de donner mon mot de passe a conduit à une relation où je n'avais plus de liberté. J'ai perdu toute confiance en moi et j'étais obligée de demander la permission pour tout. Cela a été une grande erreur de ma part dans cette relation ». (P6, 22 ans)

« Il a insisté sur le fait que lui donner mon mot de passe était un signe d'amour et de confiance envers lui. J'ai craint de le perdre s'il n'était pas satisfait et je suis devenue dépendante de lui. Sa demande a perturbé ma vie pendant un mois. En fin de compte, j'ai cédé et lui ai donné mon mot de passe Facebook, mais je regrette maintenant de l'avoir fait, car cela a marqué le début d'une relation où il a exercé un contrôle sur tous les aspects de ma vie ». (P10, 20 ans)

En outre, les participantes ont déclaré que les agresseurs les appelaient par vidéo et leur envoyaient des messages sur plusieurs applications (comme WhatsApp, Telegram, Facebook) afin de vérifier leurs activités. À cet égard, une participante a déclaré que son partenaire a commencé à demander des appels vidéo à diverses heures du jour et de la nuit pour savoir où elle se trouvait, ce qu'elle faisait et avec qui elle était :

« Il était nécessaire que je lui informe toujours de mes activités à l'avance, comme mes cours à l'université ou tout autre engagement. Sinon, il commençait à me téléphoner à

plusieurs reprises pour s'assurer que j'étais bien à l'endroit prévu, et même à me suivre dans la rue. Par crainte de ces situations, j'ai commencé à lui donner mon emploi du temps quotidien à l'avance ». (P2, 29 ans)

Une autre participante a expliqué que, lorsque son partenaire était au travail, le rôle de la surveillance a été attribué à l'ami de celui-ci. Il était chargé d'accompagner et de contrôler la participante lorsque son partenaire n'était pas présent :

« Il m'a envoyé des textos et m'a appelé toute la nuit pour prouver que je n'étais allée nulle part. Sous prétexte que nous étions en couple, il voulait être constamment à mes côtés, même pour des tâches simples comme faire des courses. Il avait même demandé à son meilleur ami de me surveiller s'il ne pouvait pas être là physiquement. Par exemple, lorsqu'il était au travail et que je voulais sortir, il envoyait son ami pour m'accompagner. À l'université, dès que j'ai quitté ma classe, j'ai remarqué que son ami était assis à proximité et me surveillait. Cette situation était très étouffante et m'a fait me sentir surveillée en permanence ». (P17, 25 ans)

À ce stade, elle était tellement surveillée et contrôlée qu'elle a été contrainte de se conformer aux exigences de son partenaire pour éviter les conflits ou des incidents de violence.

Par ailleurs, six participantes ont déclaré qu'elles ont subi de la surveillance et du harcèlement de la part de leur partenaire après la rupture. La présence de comportements intrusifs et indésirables et la surveillance menaient à un niveau élevé de peur intense et durable. Ces comportements comprenaient les appels téléphoniques excessifs, l'envoi de messages électroniques intrusifs et les visites invasives. Par exemple, une participante l'a décrit ainsi :

« Après la fin de notre relation, il continuait à m'envoyer des courriels pour une raison quelconque, me suppliant de revenir. Malgré mes tentatives de le bloquer sur tous les comptes, il a créé un nouveau compte de messagerie et un nouveau profil pour me contacter, et j'ai ressenti un sentiment d'impuissance face à cette situation ». (P12, 24 ans)

En ce sens, l'agresseur a utilisé une communication intrusive et un contact persistant par l'entremise de l'application pour maintenir sa domination et son contrôle après la rupture :

« Il m'a envoyé plusieurs messages sur Telegram, mais je n'ai pas répondu. Il m'a exprimé son amour à plusieurs reprises, mais j'ai expliqué que toute relation doit être réciproque et

que je ne partageais pas ses sentiments. Cependant, il continue de me harceler, ce qui est très ennuyeux pour moi ». (P9, 25 ans)

« Il a commencé à me harceler en me retrouvant sur mes réseaux sociaux, même après que je l'ai bloqué. J'ai essayé de lui dire que ses comportements étaient du harcèlement et qu'ils me rendaient malade en lui envoyant un courriel en anglais. Malheureusement, cela n'a pas fonctionné et il a continué à me harceler. Il m'a également forcée à mentir sur mon état civil en prétendant que je me mariais. Après trois ans de harcèlement, il m'a finalement abandonnée il y a six mois ». (P2, 29 ans)

Trois participantes ont signalé que leur partenaire les observait sans arrêt ou les avait suivies dans la rue :

« Il venait d'une Ville américaine à une Ville canadienne¹ et me suivait. Il me suivait partout, de l'université à la maison, en prenant le bus avec moi ou même dans la rue. Depuis, j'ai encore peur de prendre le bus ». (P1, 21 ans)

Selon les participantes, leur partenaire avait recours au harcèlement dans le but de dominer et de contrôler leur vie, sous prétexte de vouloir renouer la relation :

« Il m'a dérangée pendant des mois en m'envoyant des messages disant à quel point il m'aimait. Il voulait contrôler tous les aspects de ma vie et m'a menacée de ne pas être avec un autre garçon. J'ai été obligée de le menacer d'appeler la police à plusieurs reprises. Finalement, j'ai décidé d'aller en Iran pour m'éloigner de lui. J'ai bloqué tous ses contacts et changé ma carte SIM. Loin de lui, j'ai réalisé à quel point ma vie serait meilleure s'il n'en faisait pas partie ». (P6, 22 ans)

En ce qui concerne la durée de la surveillance exercée sur six participantes, ces comportements ont perduré au minimum cinq mois après la rupture. Pour une participante, cela a duré plus de trois ans après la rupture.

6.1.6. Vivre la violence physique

Alors que la majorité des participantes ont déclaré que leur relation ne comprenait pas de violence physique, trois participantes ont raconté leurs expériences de violence physique. Par exemple, une

¹ Le nom de villes a été éliminé pour éviter que la participante puisse être identifiée.

participante qui a récemment immigré au Canada a déclaré que son partenaire l'a poussée et lui a tordu le bras à de nombreuses reprises :

« Tout au long de la relation, il avait l'habitude de me traiter d'une manière que je ne considérais pas comme violente, par exemple il m'a poussée ou tordu mes bras plusieurs fois ». (P12, 24 ans)

Cette participante a indiqué que pousser était la forme d'agression la plus utilisée par son partenaire et que celui-ci commettait fréquemment cette agression. En revanche, comme illustré dans l'extrait précédent, la participante ne considérait pas qu'il s'agissait de comportements violents au moment où elle était dans la relation. À cet égard, elle a expliqué comment comparer le comportement de son partenaire en public avec celui des hommes iraniens l'a empêchée de réaliser qu'elle était dans une relation violente :

« Au début de notre relation, il se comportait comme un gentleman en public et me traitait avec beaucoup de respect devant les autres, ce qui était une expérience nouvelle pour moi. J'étais aveugle à ses défauts, parce que je comparais constamment son comportement avec celui des hommes iraniens que j'ai connus auparavant. Cependant, sa véritable personnalité a finalement été révélée, et il était très violent lors de nos moments seuls. Si je n'étais pas grandi en Iran et si tant d'hommes iraniens ne se considéraient pas comme supérieurs aux femmes, je n'aurais peut-être pas été aussi affectée par son comportement en public, qui pourrait être considéré comme normal dans d'autres cultures. Dans notre culture, un homme qui traite les femmes de cette manière est perçu souvent comme dominé et faible ». (P12, 24 ans)

En plus de ces gestes de violence, qui étaient fréquents et qu'elle avait tendance à banaliser, cette participante a ajouté qu'elle a aussi vécu une violence physique grave et que ce sont ces incidents qui l'ont amenée à remettre en question la poursuite de la relation :

« Il m'est arrivée deux fois d'être frappée pendant nos relations sexuelles, mais après chaque fois il s'est excusé et a cherché à me reconforter en m'emmenant dans une autre ville canadienne à ses frais. Cependant, durant notre voyage, nous nous sommes disputés pour une petite chose et il m'a à nouveau frappée, cette fois-ci causant une déchirure à mon tendon de main. Bien qu'il ait promis d'arrêter ces comportements, je savais que je ne pouvais pas continuer cette relation. J'ai donc pris la décision de rompre ». (P12, 24 ans)

Une autre participante a expliqué qu'elle a subi les violences physiques, sexuelles et psychologiques de son partenaire pendant trois ans. Par exemple, elle a déclaré que son partenaire lui a pincé plusieurs fois le bras si fort que sa peau est devenue bleue :

« Il avait l'habitude de me pincer les bras, ce qui me laissait souvent des ecchymoses et des marques. J'évitais de porter des vêtements à manches courtes pour que ma mère ne remarque pas les blessures ». (P1, 21 ans)

Cette participante a expliqué que, pour elle, la définition de la violence se limitait à la violence physique sévère. Cela l'a amenée à penser qu'elle ne devrait quitter la relation que si elle subissait de graves violences physiques :

« Chaque fois que ma mère évoquait le comportement de mon père, elle avait pour habitude de dire : "Si ton père ne m'avait pas battue, je n'aurais jamais divorcé". Je suppose que ma mère pensait que la seule raison valable pour demander le divorce était en cas de violence physique grave. J'ai donc fini par croire que je devais rester avec mon copain tant qu'il ne faisait pas preuve de violence physique grave envers moi ». (P1, 21 ans)

Dans l'extrait suivant, cette participante a aussi expliqué son expérience de la violence physique dans le dernier mois de sa relation, ce qui l'a d'ailleurs amenée à mettre un terme à la relation. Elle a expliqué que son partenaire la comparait constamment à d'autres jeunes femmes et avait des relations sexuelles avec elles en même temps, ce qui a conduit à une violente dispute entre eux. À ce moment-là, son partenaire l'a poussée vers la cheminée avec un coup sévère, ce qui a entraîné des ecchymoses sur un côté de son corps :

« J'étais vraiment en colère, car il avait annulé nos plans et oublié nos rendez-vous pour sortir avec d'autres filles et avoir des relations sexuelles avec elles. Il me comparait souvent à d'autres filles, surtout son ex, ce qui créait beaucoup de conflits entre nous. Et puis, lors d'une dispute, il m'a poussée avec ses coudes et projetée contre la cheminée. J'ai commencé à pleurer, mais il est sorti de la chambre sans même venir me voir. Cette agression m'a laissée avec des bleus sur une partie de mon corps, et j'ai réalisé que je ne pouvais plus continuer cette relation toxique ». (P1, 21 ans)

Une autre participante a aussi expliqué que son partenaire a eu des comportements violents et qu'il a brisé et lancé des objets, ce qui compromettait l'intégrité physique de la participante :

« Il avait l'habitude de frapper le mur, de donner un coup de poing dans un oreiller, de lancer des plats ou tout autre objet à portée de main ». (P11, 21 ans)

Il faut noter que ces deux participantes ont enduré des comportements de contrôle, des violences sexuelles pendant un certain temps, mais qu'elles ont décidé de mettre fin à leur relation après les premiers incidents de violences physiques sévères.

6.2. Stratégies de contrôle déployées par les agresseurs

Selon Stark, les agresseurs utilisent des stratégies de contrôle pour forcer l'obéissance en privant les victimes de ressources vitales et de systèmes de soutien, en les exploitant, en dictant leurs choix et en établissant des micro-réglementations pour la vie quotidienne (Strak, 2007, 2012). Dans cette section, les diverses manifestations de contrôle, dont l'isolement, l'exploitation et la micro-réglementation sont abordées à partir du récit des participantes, en se penchant également sur l'intersection de multiples axes de division sociale.

6.2.1. Isolement : élimination des ressources de soutien dans un contexte migratoire

L'isolement fournit souvent le cadre dans lequel la violence commence ou s'intensifie (Stark, 2007, p. 265). Par l'isolement, l'agresseur s'assure effectivement qu'il devient le seul moyen par lequel la victime peut donner un sens à ce qui lui arrive, ou même se donner un sens à elle-même (Stark, 2007). Les données recueillies montrent que les agresseurs essayaient d'isoler leur victime en limitant ou supprimant l'accès aux ressources d'une victime. Certaines participantes ont décrit comment, après une période de « lune de miel » au cours de laquelle elles ont été traitées comme des « princesses », la jalousie, l'isolement et le contrôle ont commencé à se manifester.

Parmi les expériences d'isolement les plus courantes, figure le fait d'être obligée de cesser de passer du temps avec leurs amis ou même de parler à leurs amis. Cette stratégie d'isolement a été utilisée par les agresseurs pour deux raisons principales, soit parce qu'ils se sont fâchés et

empêchaient les participantes de communiquer ou limitaient leurs communications, soit parce que tout devait être centré sur eux, ce qui ne permettait pas aux participantes de passer du temps avec leurs amis. Certaines participantes ont signalé qu'elles ont dû minimiser leurs contacts avec leurs amies pour éviter les comportements violents de leur partenaire. En d'autres termes, les agresseurs ont forcé les victimes à choisir entre eux ou les amis et les membres de leur famille. En isolant la victime de ses réseaux de soutien social, en éliminant les méthodes de contact social, par exemple en supprimant le profil Facebook, ou en ne lui permettant pas de disposer d'un téléphone cellulaire, l'agresseur peut renforcer son contrôle sur la victime. Dans ce sens, une participante a expliqué que son partenaire gérait ses relations avec les autres :

« Mon copain avait une forte influence sur mes relations avec les autres. Si jamais il n'aimait pas quelqu'un, je sentais que je ne devais pas maintenir mon amitié avec cette personne. Et s'il me demandait de ne plus parler à une certaine personne, j'obéissais sans la regarder ni lui parler ». (P10, 20 ans)

Le choix entre le partenaire et les autres est devenu si intense que cette participante a rompu les liens avec ses amis afin qu'ils ne remarquent pas l'intensité du contrôle et de l'isolement exercés par son partenaire. Elle a raconté cette situation dans l'extrait suivant :

« Il y avait des moments où je lui mentais pour sortir avec mes amis, ce qui me causait du stress et de l'anxiété, car j'avais peur qu'il ne le découvre. Quand je voyais son numéro s'afficher sur mon téléphone, mon cœur se mettait à battre et je devais me cacher dans la salle de bain pour parler. Je craignais toujours que mes amis me voient dans cette situation. Malheureusement, j'ai fini par perdre contact avec mes meilleures amies, car elles ne comprenaient pas la situation avec mon copain qui exerçait un contrôle sur moi ». (P10, 20 ans)

Dans les récits de participantes, l'acte d'isolement et d'empêchement des femmes d'interagir et de communiquer avec d'autres hommes est l'un des comportements tolérables et courants dans la culture patriarcale qui permet aux hommes de contrôler davantage leur partenaire. Pourtant, certains hommes ont instrumentalisé cette croyance culturelle pour montrer leur pouvoir et leur domination sur leur partenaire. Deux participantes l'ont expliqué dans l'extrait suivant :

« Une fois, un de mes amis et camarades de l'université m'a envoyé un message disant : "Fuck! You blew it! You failed your exam". Cela a provoqué une dispute entre moi et mon ex. Il a annulé notre sortie pour aller à une fête et j'ai beaucoup pleuré. Il m'a alors dit : "Tu te conduis comme une prostituée! Pourquoi les garçons peuvent-ils t'envoyer ce genre de message? Qu'as-tu fait pour qu'il se sente si proche de toi? ". Cette phrase était l'un des nombreux abus verbaux et psychologiques dans notre relation. C'était la première fois que je l'entendais et cela m'a laissé un goût amer [...] Après cet incident, j'ai toujours eu le sentiment qu'il ne voulait pas abandonner la culture patriarcale iranienne ». (P2, 29 ans)

« Il m'était difficile de parler avec un homme dans la rue sans que mon copain ne me demande des détails sur chaque conversation. Et si jamais j'oubliais un détail, il m'obligeait à mentir. Il m'a même dit que son père avait la même attente de sa mère, et que celle-ci obéissait toujours à son père. Je l'aimais, donc j'ai fini par écouter ce qu'il me disait. Mais je sais que ces comportements viennent de la culture iranienne ». (P6, 22 ans)

Cela révèle comment les agresseurs ont lié les stratégies d'isolement à un comportement toléré dans la culture iranienne pour forcer les participantes à se comporter d'une manière qu'ils jugeaient appropriée.

Ajoutons à cela le fait que les agresseurs exploitaient également l'isolement créé par le contexte migratoire. En effet, un sentiment de solitude est engendré par la distance géographique entre les jeunes femmes récemment immigrées et leurs amis et par la perte de soutien social et émotionnel. Dans ce contexte, l'agresseur peut instrumentaliser l'isolement de sa partenaire afin de la contrôler dans tous les aspects de la vie quotidienne. Par exemple, une participante a expliqué comment le manque de soutien émotionnel de la part de ses amies, causé par les stratégies d'isolement utilisées par son partenaire ainsi que par le changement de ville, l'a amenée à rester trois ans dans une relation violente :

« Lorsque nous avons immigré du Iran, j'ai perdu contact avec mes amis là-bas. Nous avons d'abord habité à [X; une ville au Canada] où je me suis fait de nouveaux amis, puis nous avons déménagé à [Y; une autre ville au Canada]. Malheureusement, ce déménagement m'a également séparé d'un ami que j'avais à [X]. Quand j'ai rencontré mon ex, ses comportements possessifs et contrôlants m'ont fait de plus en plus isolée et solitaire chaque jour. J'ai fini par m'attacher de plus en plus à lui, et nous sommes restés dans cette relation pendant trois ans. Si je n'avais pas été dans un nouvel endroit où je n'avais pas encore d'amis, je ne suis pas sûre que j'aurais toléré sa violence. J'avais des amis à [X] qui

étaient au courant de ma situation, et m'ont dit que cette personne n'était pas bonne pour moi ». (P1, 21 ans)

Elle a aussi ajouté que l'existence d'un service de soutien émotionnel s'avère essentielle pour les jeunes femmes, surtout si elles ne sont pas en mesure d'obtenir l'aide de leurs amis.

Par ailleurs, l'isolement social a forcé certaines participantes à rester dans la relation en raison du manque de soutien social. Dans le même sens, une autre participante a déclaré qu'elle a poursuivi la relation violente durant deux ans en raison d'une perte d'amitiés causée par les comportements contrôlants de son partenaire et d'une méconnaissance de la société canadienne. En effet, elle explique qu'elle venait d'immigrer au Canada lorsqu'elle a commencé sa relation et qu'elle pensait que les femmes des sociétés occidentales étaient à l'abri de la VPI :

« Au fil du temps, les comportements de contrôle de mon copain se sont intensifiés, ce qui m'a rendue de plus en plus isolée. Si j'avais eu plus d'amis à qui parler, peut-être que je n'aurais pas pensé que j'étais la seule fille à Montréal à faire face à ce genre de problème. J'avais l'impression que personne au Canada ne tolérerait une telle situation. Je craignais que si je disais à quelqu'un que mon copain me contrôlait, cette personne se moquerait de moi. J'étais très seule et j'essayais désespérément de trouver quelqu'un avec qui parler ». (P9, 25 ans)

Une autre stratégie employée par certains agresseurs pour isoler les participantes est d'empêcher les femmes d'étudier ou de travailler. Cela peut impliquer que des participantes se fassent interdire ou décourager d'obtenir ou de conserver un emploi et de continuer leurs études. Deux participantes ont déclaré qu'elles ont été obligées par leur partenaire de quitter leur emploi. Par exemple, leur partenaire les harcelait au travail en leur téléphonant et en leur envoyant des textos (l'appeler constamment tout au long de la journée de travail). Une participante a expliqué comment son partenaire l'a forcée à abandonner sa carrière et la peinture parce qu'elle n'avait pas beaucoup de temps à lui consacrer pendant qu'elle était au travail :

« Il insistait pour que je sois avec lui tout le temps, ce qui m'a contraint à quitter mon emploi. Malgré mon amour pour la peinture, j'ai cessé de peindre à cause de lui. Il se

moquait de moi constamment. Une fois, il m'a humiliée publiquement pour avoir travaillé dans un club auquel je m'étais inscrite. Cela a provoqué l'aversion des autres envers moi, car tout le monde le détestait. À cause de lui, j'ai abandonné tous mes centres d'intérêts, mes amitiés et mon travail, de sorte que je n'avais plus d'amis depuis trois ans ». (P1, 21 ans)

Cette participante a également ajouté que son partenaire l'avait empêchée de poursuivre ses études en la décourageant et en lui demandant de passer plus de temps avec lui :

« Il me disait souvent que si je passais du temps avec quelqu'un d'autre, cela signifierait que je ne tenais pas à lui. J'avais des projets pour terminer mes études universitaires, mais il insistait en me disant : "Ça ne vaut pas la peine, viens plutôt passer du temps avec moi". Il avait l'habitude de me comparer à son ex en me disant que je ne pouvais pas être aussi intelligente qu'elle et qu'une fille devait être assez intelligente pour tout apprendre en classe. Son comportement a finalement eu un impact négatif sur mes études universitaires. Je n'ai pas pu continuer mes études en deuxième et troisième année en raison de l'effet de ses actions sur moi. Maintenant, je suis découragée de poursuivre mes études ». (P1, 21 ans)

Le récit de cette participante a illustré comment l'agresseur l'isolait pour la tenir à l'écart des autres et de ses ressources de soutien au travail et à l'école, mais aussi pour la garder plus étroitement dans sa ligne de mire, restreignant ainsi sa liberté et son autonomie.

6.2.2. Exploitation : contrôler des ressources de leur partenaire en s'appuyant sur les rôles féminins traditionnels

Les récits de participantes montrent que les agresseurs exploitaient les ressources financières de ces dernières pour leurs besoins personnels, ce qui a nui à leur situation financière et réduit du même coup leurs options d'indépendance. En d'autres termes, l'argent gagné ou économisé par les participantes a été utilisé ou contrôlé par leur partenaire. En ce sens, cinq participantes ont déclaré que les agresseurs exploitaient leurs ressources financières en créant un sentiment de culpabilité et de responsabilité pour les soutenir financièrement. Les participantes ont expliqué que leur partenaire a utilisé cette phrase que « nous devons être ensemble dans toutes les situations difficiles » pour créer en elles un sentiment de culpabilité et de responsabilité. Pourtant, elles considèrent ceci comme une exploitation, car l'agresseur n'a pas essayé de changer sa situation

financière et a utilisé les revenus de sa partenaire pour subvenir à ses besoins financiers, malgré la possibilité de gagner de l'argent. Par exemple, l'agresseur attendait de sa partenaire qu'elle paie des factures, comme le démontre l'extrait suivant :

« Je me demande si j'ai pris la décision de dépenser mon argent personnel pour lui ou si c'était une pensée qu'il a insérée dans ma tête. J'achetais souvent des cadeaux coûteux pour lui, comme un jeu vidéo, mais il disait que c'était mauvais et m'obligeait à acheter quelque chose d'autre. Je lui achetais des vêtements et je payais pour nos voyages et au restaurant. J'ai même utilisé la totalité de l'argent que j'ai reçu de RAFEO¹, l'aide financière de l'université, pour le soutenir. Maintenant, je suis endettée de 22 000 \$. Je ne sais pas si ces choix étaient les miens ou s'ils ont été influencés par lui. Pendant ces trois ans, j'ai tout sacrifié pour lui, mais je n'ai rien gagné en retour, tout comme ma mère ». (P1, 21 ans)

Une autre participante a également expliqué comment l'agresseur a utilisé une stratégie de contrôle et le sentiment de culpabilité pour la persuader de payer tous les frais, ainsi que pour normaliser sa demande de vérification de son compte bancaire :

« Au cours des derniers mois, j'ai eu le sentiment qu'il m'a abusée sous tous les angles. Il ne m'a pas seulement abusée psychologiquement, mais aussi financièrement. Étant étudiante comme moi, il n'avait pas de bourse et il attendait que je paie toutes ses dépenses. Il dépensait son argent pour tout ce qu'il voulait et j'ai dû couvrir ses frais. S'il remarquait que je ne lui donnais pas d'argent, il vérifiait mon compte bancaire et m'accusait de ne pas tenir à lui. Il disait : "Pourquoi peux-tu t'acheter ça, mais tu ne peux pas me donner de l'argent". Je devais justifier chaque sou que je dépensais. Il voulait me contrôler et me faire sentir coupable d'être responsable de ses frais de subsistance ». (P9, 25 ans)

Une autre participante a déclaré comment l'idée de l'amour et du sacrifice de soi dans la relation intime, qui est répandue dans le discours culturel iranien, l'a amenée à assumer toutes les dépenses de son partenaire :

« Je l'ai beaucoup soutenu, car sa situation financière était difficile en raison du divorce de ses parents et de sa cohabitation avec sa grand-mère. Il attendait que je m'inscrive au gym et je payais toutes ses dépenses. J'achetais des vêtements pour lui et cuisinais pour lui, puisque j'avais appris dans la culture iranienne qu'aimer quelqu'un impliquait de faire tout ce qui était en son pouvoir pour cette personne. Cependant, j'ai fini par réaliser qu'il utilisait sa situation pour me convaincre de dépenser pour lui ». (P17, 25 ans)

¹ Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO).

Cette participante se réfère à un processus de socialisation dans la culture iranienne selon lequel toute la vie des femmes devrait tourner autour de leur partenaire. Autrement dit, selon le discours culturel dominant au sein de la communauté iranienne, le sacrifice de soi est un stéréotype féminin désirable qui démontre l'amour et s'avère crucial pour la stabilité des relations. Pourtant, ces attentes culturelles envers les femmes, qui les poussent à se sacrifier pour un partenaire permettent aux hommes de les contrôler davantage.

Certains agresseurs utilisaient des stratégies d'exploitation pour empêcher les participantes d'acquérir un revenu régulier ou d'accroître leur revenu, en sabotant leur capacité de travailler. À cet égard, une participante a ajouté que son potentiel de revenu et sa capacité à gagner de l'argent ont été contrôlés par son partenaire. L'extrait suivant illustre comment l'agresseur a instrumentalisé le discours dominant lié à la position subalterne des femmes au sein de la famille et de la société :

« Parce que j'avais plus de revenus que lui et qu'il avait peur que je le quitte en raison de mes revenus plus élevés que les siens [...] Il m'a dit toujours : "C'était la loi de la nature que l'homme devrait toujours être plus élevé. Dans la famille, dans la société, il devrait être plus élevé partout. Ça équilibre la société". Il pensait que chaque fois que les femmes accédaient au pouvoir, la situation se détériorait ». (P9, 25 ans)

Littwin (2012, p. 951) utilise le terme « dette coercitive » pour décrire « toutes les transactions non consensuelles » qui se produisent dans le contexte de la VPI. La dette contrainte comprend donc les agresseurs qui signent des contrats et utilisent les ressources financières au nom de leur partenaire ou les forcent à contracter des prêts ou à emprunter de l'argent. L'extrait suivant démontre comment la dette coercitive (empruntent de l'argent sans le rembourser) influence la vie d'une participante :

« Je me demande si l'on peut qualifier cette situation de violence financière. Mon copain a fait preuve d'une grande irresponsabilité et cela a entraîné une perte financière importante. Non seulement il m'a emprunté de l'argent, mais il m'a également forcée à emprunter de

l'argent à quelqu'un d'autre [...] Cela m'a profondément bouleversée et a eu un impact sur ma vie. J'ai continué à chercher à le comprendre et j'ai beaucoup enduré, mais j'ai fini par me rendre compte que j'avais tort ». (P17, 25 ans)

Selon certaines participantes, dans des relations intimes non maritales, les responsabilités sont floues. En effet, selon certaines participantes, surtout celles récemment immigrées, il n'y a pas d'information claire sur les différentes dimensions de cette relation, y compris les attentes sexuelles et financières. Cela a permis aux agresseurs de profiter de cette instabilité en ne mettant l'accent que sur certains aspects de l'égalité de genre dans la relation intime pour lesquels ils voient leur propre intérêt. Par exemple, une participante décrit cette situation ainsi :

« En tant que couple marié, des responsabilités sociales sont généralement attribuées. Cependant, dans les relations intimes non maritales avec des hommes iraniens, il n'y a pas de normes ou de règles définies, ce qui rend les rôles peu clairs. En d'autres termes, bien que le sexe et l'intimité soient des éléments qui rapprochent une relation intime non-maritale à un mariage, il n'y a pas de responsabilité financière pour l'homme dans ce type de relation, contrairement à ce qui est défini dans la culture iranienne pour les mariages. Je ne veux pas dire que seuls les garçons devraient dépenser de l'argent dans une relation. Tu sais que tout le monde dans la communauté iranienne regarde la copine d'un garçon comme "digger girl", si seulement le garçon dépense de l'argent, alors que cela ne semble pas être le cas pour les copains des filles! ». (P17, 25 ans)

Une participante a déclaré qu'elle ne considérerait pas l'exploitation financière de son partenaire comme de la violence, jusqu'à ce qu'elle se rende compte que son partenaire avait une liaison avec une autre jeune femme en même temps :

« Le problème financier que je subissais est devenu insurmontable lorsque j'ai appris qu'il avait également des relations avec d'autres filles. Cela a été très difficile pour moi et j'ai ressenti beaucoup de douleur et de dommages causés par cette situation ». (P3, 24 ans)

Il faut mentionner que certaines participantes ont signalé que les agresseurs ont exploité le manque de soutien financier de leur part pour maintenir leur dominance dans la relation. En effet, le besoin financier réduit l'accès des participantes non seulement aux nécessités de base pour survivre, mais aussi aux ressources nécessaires pour assurer leur sécurité ou pour échapper aux violences. Par exemple, dans un cas, une participante avait immigré au Canada avec sa mère. Pourtant, après

quelques mois, sa situation a changé et elle est devenue solitaire, parce que sa mère a été contrainte de retourner en Iran en raison d'un événement imprévisible. Cela a mis la participante dans une situation financière et mentale difficile. Elle a signalé dans l'extrait suivant que son partenaire a exploité sa situation financière et son sentiment de solitude pour maintenir sa domination :

« J'étais seule et très jeune et dépendante de mon ex pour subvenir à mes besoins, car je venais juste d'arriver à [X : une ville au Canada] et je ne connaissais personne. J'ai eu peur de parler à mes amis iraniens de mon situation, de peur que cela ne compromette la réputation de ma famille ou que quelqu'un ne réprimande ma mère. Ma solitude et mes besoins financiers m'ont empêchée de protester contre son comportement abusif. Mon ex était conscient de ma situation et que j'étais seule et ma famille ne pouvait pas me soutenir financièrement. Et il a utilisé ça pour me maintenir sous son emprise, en me faisant croire que sans lui, je ne pourrais pas subvenir à mes besoins ou résoudre mes problèmes ». (P11, 21 ans)

Cette participante se référait à un discours dominant au sein de la communauté iranienne selon lequel des mères sont responsables d'élever correctement des filles. Autrement dit, les filles doivent être éduquées d'une manière qui ne viole pas la culture et les stéréotypes de genre qui régissent au sein de la communauté iranienne. Toute violation des cultures patriarcales sera imputable à la mère et nuira à la réputation de la famille. Dans ce contexte, afin de protéger la réputation de la famille, elle a été contrainte de garder le silence sur sa relation, une situation qui a conduit à un isolement supplémentaire.

Une autre participante a expliqué qu'afin de réduire des contrôles rigoureux de son frère et de son père, elle a décidé de faire une demande d'admission dans une université à une autre ville du Canada. En effet, elle avait été contrainte de quitter sa famille au cours de la première année d'immigration. Cela l'a mise dans une mauvaise situation financière, car elle ne voulait pas demander de l'aide à sa famille. Elle a donc décidé de vivre avec son partenaire, parce qu'elle voulait se débarrasser des comportements de contrôle de sa famille et son partenaire a exploité sa mauvaise situation financière et son problème familial :

« Lorsqu'on est arrivé au Canada, j'ai fait une demande pour aller à l'université dans une autre ville pour m'éloigner de ma famille et de leur contrôle strict. Je voulais être indépendante et libre, mais j'ai rapidement rencontré des problèmes financiers pour subvenir à mes besoins quotidiens. Malheureusement, je n'avais pas l'habitude de vivre dans des conditions difficiles, car dans ma famille, une fille doit être « khânom ». Je ne savais pas comment gagner de l'argent, ce qui m'a poussée à emménager avec mon copain. Cependant, j'ai vite été confrontée à la violence parce que j'étais dans une situation financière difficile et très isolée. Mon copain savait que je n'avais nulle part où aller et que j'avais besoin de lui financièrement ». (P6, 22 ans)

6.2.3. Micro-règlementations liées aux stéréotypes de genre et élaborées par la culture et la religion

Selon Stark (2007), le fondement du contrôle coercitif est l'extension de la réglementation des aspects infimes de la vie quotidienne. Plusieurs jeunes femmes interrogées ont parlé d'un type de contrôle qui consistait à décider où elles allaient, avec qui elles pouvaient parler ou passer du temps, avec qui et comment elles pouvaient communiquer sur les réseaux sociaux, ce qu'elles portaient ou comment elles se coiffaient et se maquillaient. Les participantes ont déclaré que ces micro-règlementations prenaient la forme de phrases impératives ou parfois d'insultes. Par exemple, l'extrait suivant souligne que l'agresseur lui a imposé les règles de porter les vêtements qu'il préférait dans diverses situations :

« Il m'a imposé les vêtements que je devais porter, même pendant nos rapports sexuels. Il m'a contrainte à changer de tenue pendant ces moments. Si je portais quelque chose sans son approbation, il me criait dessus en disant que j'étais une prostituée qui cherchait à attirer l'attention de tous les hommes ». (P10, 20 ans)

Dans le même ordre d'idées, quatre participantes ont déclaré que leur partenaire leur avait imposé des règles pour qu'elles puissent quitter la maison. Cela signifie qu'à chaque moment qu'elles quittaient la maison, elles devaient leur envoyer une photo pour prouver leur emplacement ou pour que leur partenaire confirme leur choix de vêtements et de maquillage. Ces participantes, surtout au début de la relation, considéraient cette règle comme un signe d'amour et d'affection. Elles ajoutaient que, dans la relation avec les jeunes hommes iraniens, ils s'étaient donné le droit

d'intervenir dans les vêtements appropriés de leur partenaire et d'exiger des vêtements appropriés pour elles. Une participante a expliqué que son partenaire l'a obligée à se prendre en photo et à la lui envoyer chaque fois qu'elle sortait de chez elle. Elle a été autorisée à quitter la maison en confirmant son type de vêtements et maquillage qu'elle avait envoyé à l'agresseur en prenant une photo. Elle devait donc passer son temps à réagir au comportement contrôlant de son partenaire et à se prendre en photo à différents moments :

« Il a commencé à me demander des photos pour prouver que j'allais quelque part à l'extérieur. Il était trop pointilleux sur ce que je portais à l'université. Il m'a obligée à prendre des égoportraits pour qu'il puisse contrôler mes vêtements et mon maquillage. Il m'a dit que je ne pouvais pas aller à l'université sans prendre de photos de moi-même. Je préférais juste faire ce qu'il me demandait pour éviter les disputes ». (P6, 22 ans)

Certaines participantes ayant un partenaire iranien ont également expliqué que les règles ou les restrictions comme limiter les contacts avec d'autres hommes, porter des vêtements qui correspondent aux croyances islamiques ou suivre les souhaits et des ordres du partenaire ont été renforcées par leur partenaire sous prétexte que ces règles faisaient partie de la charia et de la tradition. Dans cette mesure, les deux extraits suivants démontrent comment les agresseurs mettaient l'accent sur les croyances religieuses des participantes dans le but d'obtenir ou d'établir, de justifier et de renforcer le contrôle :

« Il a commencé à me blâmer pour ma pureté et ma piété. Il a utilisé mes convictions religieuses pour justifier sa façon de me contrôler en ce qui concerne mes vêtements et mon maquillage. Il me disait souvent que c'était la volonté de Dieu et du Coran de ne pas porter des tenues jugées inappropriées, et que je devais prendre soin de moi pour préserver ma pureté ». (P2, 29 ans)

« Mon partenaire contrôlait tout ce que je portais et ne me laissait pas sortir de chez moi sans sa permission, en prétendant respecter la tradition et les préceptes de l'Islam. En réalité, il cherchait simplement à me contrôler constamment. Il m'a demandé de ne pas parler ou rire avec d'autres garçons. J'avais vraiment peur qu'il le remarque si je n'obéissais pas ». (P10, 20 ans)

Une autre participante a déclaré comment son partenaire a justifié sa stratégie du contrôle comme un « geyrat » par rapport à elle :

« Au début de la relation, je considérais ses comportements de contrôle comme un signe d'amour, mais avec le temps, j'ai réalisé que ses comportements avaient un effet trop négatif sur ma vie. J'ai commencé à m'opposer à ses comportements, mais en réponse, il a dit : "Je fais ça par geyrat. Tu veux un copain sans geyrat". Tu sais, ces mots sont très courants dans notre culture ». (P2, 29 ans)

Généralement, le « geyrat » fait référence à la tendance d'un homme de contrôler et de protéger sa partenaire et les autres membres féminins de sa famille intime de l'attention sexuelle des autres hommes. Dans ce cas-ci, l'agresseur a instrumentalisé le discours dominant sur les stéréotypes masculins pour justifier sa domination et son contrôle dans la relation intime.

Une participante a aussi déclaré que les croyances religieuses de son partenaire ont façonné son expérience. En effet, son partenaire s'attendait à ce qu'elle lui soit entièrement soumise et il lui infligeait une punition lorsqu'elle n'agissait pas en fonction de ce qui était prescrit :

« Il a grandi dans une famille religieuse. Dans notre relation, il m'a forcée de lui demander la permission pour tout ce que je voulais faire, même si nous n'étions pas mariés. S'il sentait que je ne lui obéissais pas, il me punissait émotionnellement avec des jeux mentaux. C'est vrai, il n'était pas mon mari, mais je l'aimais beaucoup. Peut-être que les choses auraient été différentes si nous n'avions pas eu de relations sexuelles, car il croyait qu'il était important de n'avoir des relations qu'avec sa conjointe, et donc, il me traitait comme sa femme ». (P10, 20 ans)

En effet, les participantes ont signalé un usage abusif de la religion et de la tradition par leur partenaire afin d'exercer le pouvoir et le contrôle sur leur pensée et leur comportement. Elles ont déclaré que leur partenaire a instrumentalisé la religion pour légitimer ses comportements, maintenir une image de soi positive et prendre le contrôle de la relation, répandre la peur et instiller des croyances religieuses qui suscitent des sentiments de peur, de culpabilité et de honte chez les jeunes femmes :

« Il était influencé par les croyances transmises par sa culture et sa religion. Il croyait que c'était son devoir de me priver de mes droits fondamentaux, comme le choix des vêtements que je voulais porter ou même de parler à d'autres garçons. Par exemple, il m'a dit : "Même si tu ne pratiques pas, tu acceptes Dieu et un jour, de mauvaises choses arriveront dans ta vie à cause de ce que tu ne respectes pas". À l'époque, je n'étais pas heureuse, mais j'ai

fini par m'habituer à cette situation et à croire qu'il avait raison. Aujourd'hui, je me demande pourquoi j'ai toléré cette tyrannie cruelle ». (P17, 25 ans)

Cette micro-régulation, basée sur la violence religieuse, se pratique en restreignant les activités quotidiennes et aussi en manipulant une croyance religieuse pour justifier les comportements de restrictions.

En outre, certaines participantes ont déclaré que l'obligation de signaler ses activités quotidiennes par téléphone était implicite même en l'absence de leur partenaire. Par exemple, une participante a expliqué que l'agresseur la forçait à le contacter plusieurs fois par jour pour tout ce qu'elle voulait faire. La participante devait donc d'abord l'appeler et le tenir au courant au moins une fois par heure :

« Au début de notre relation, mon ex ne m'a pas explicitement demandé de le contacter constamment, mais je ressentais une pression pour le faire de manière régulière. Si je ne répondais pas rapidement, je savais qu'il allait se mettre en colère contre moi. Par exemple, si je ne lui avais pas parlé pendant une heure, il m'appelait plusieurs fois en me demandant où j'étais et avec qui j'étais ». (P10, 20 ans)

À ce sujet, une autre participante a déclaré que le niveau de réglementation avait été renforcé par son partenaire en augmentant le nombre d'appels, car celui-ci vivait dans une autre ville :

« Au début de notre relation, mon partenaire m'a demandé de lui dire ce que je voulais faire pour renforcer la confiance entre nous. Mais, au fil du temps, j'ai remarqué que j'étais la seule à le faire. Il voulait savoir où j'étais à tout moment et m'appelait plusieurs fois par jour, même toutes les heures. Je devais absolument répondre à ses appels, sinon nous nous disputions. J'étais constamment sous pression pour avoir mon téléphone avec moi, de peur de le manquer. Je n'avais pas d'espace personnel, je ne pouvais pas parler à d'autres garçons ou même parler de mes amis, car il craignait que je le trompe. Même si nous étions dans deux villes différentes, il voyageait souvent entre les deux et craignait toujours que je le trahisse. Cela a conduit à une situation de contrôle constant ». (P2, 29 ans)

Une autre participante a déclaré que son partenaire était extrêmement possessif et contrôlant et l'a forcée à supprimer les applications messageries pour continuer la relation :

« Mon ex avait des attentes irréalistes concernant la communication et la relation entre nous. Il m'a demandé de supprimer toutes les applications de messagerie et de ne plus

communiquer avec mes amis ou ma famille. Il m'a également interdit de fréquenter certaines personnes et a commencé à me contrôler à travers mon cellulaire. Je devais lui informer de tous mes déplacements et de mes activités à chaque fois que je voulais sortir ».
(P14, 20 ans)

Deux participantes ont également signalé qu'elles ont été contraintes par leur partenaire à adopter des comportements spécifiques ou des rituels spéciaux durant les relations sexuelles :

« Lors de nos relations sexuelles, il m'obligeait à porter des vêtements qu'il trouvait sexy et à accomplir des actes sexuels selon ses souhaits. La veille de nos rencontres, il a passé une heure à discuter de ce que je devais faire et porter dans notre relation. Il dictait les moindres détails que je devais suivre lors de nos rapports intimes. Si je ne me pliais pas à ses demandes, il se mettait en colère et devenait violent pendant nos relations intimes ».
(P8, 17 ans)

« Lorsque nous avons des relations sexuelles, mon ex m'obligeait toujours à regarder du porno. Il insistait pour que je suive ses instructions spécifiques et me dictait ce que je devais faire. Si je n'obéissais pas à ses ordres, il m'insultait et me disait des propos vulgaires ».
(P11, 21 ans)

6.3. Conséquence du contrôle coercitif

La VPI, comprise sous l'angle du contrôle coercitif, a eu un impact énorme sur divers aspects de la vie des participantes. L'impact des violences vécues par les participantes s'inscrit dans trois catégories : « être piégée » dans sa vie personnelle, « être piégée » dans sa capacité de fonctionner dans la société (la vie sociale) et les impacts sur la santé physique et mentale. Ces dimensions seront abordées dans cette section.

6.3.1. « Être piégé » dans sa vie personnelle

L'effet cumulatif des stratégies utilisées par l'agresseur augmente le niveau d'impuissance des participantes dans différentes situations. Il augmente leur sentiment de culpabilité et diminue leur estime, leur sentiment d'identité, ainsi que leur pouvoir de décision et de liberté.

6.3.1.1. Sentiment d'impuissance et une diminution de la liberté

Les participantes ont expliqué que le contrôle coercitif les a menées à un point où elles éprouvaient un sentiment d'inutilité et d'impuissance. Par exemple, une participante a expliqué, dans l'extrait suivant, comment les stratégies déployées par son agresseur la faisaient se sentir impuissante :

« J'ai ressenti une grande culpabilité. Je me suis dit : “ Pourquoi ne puis-je pas résister à ses demandes? Pourquoi ne puis-je pas lui dire que ce qu'il fait n'est pas de l'amour? Pourquoi ne puis-je pas lui dire qu'il me met mal à l'aise?” Malgré tout, je n'arrivais pas à lui parler, me sentant impuissante face à ses agissements. Ce sentiment d'impuissance m'a affectée au point de penser que je ne valais rien et que je ne pouvais pas me défendre contre lui ». (P15, 18 ans)

Dans le même ordre d'idée, comme le démontre l'extrait ci-dessous, la coercition sexuelle a conduit la participante à ressentir un sentiment d'impuissance et d'être prise au piège :

« Dans les relations sexuelles avec lui, j'ai ressenti que j'étais à sa disposition comme un téléphone, qu'il pouvait allumer à tout moment pour son propre plaisir et que j'aurais été heureuse de répondre à son appel. S'il ne recevait pas la réponse qu'il attendait, il devenait de mauvaise humeur et en colère. Ça m'a donné l'impression que je ne pouvais pas sortir de cette situation. Je me sentais comme si j'étais prisonnière de cette relation. J'ai été piégée simplement parce que je pensais être amoureuse de lui ». (P6, 22 ans)

Certaines participantes ont également déclaré qu'elles se sentaient impuissantes à quitter la relation. Par exemple, une participante a expliqué que la stratégie de micro-régulation utilisée par l'agresseur l'a amenée à éprouver un sentiment d'impuissance à mettre fin à leur relation intime :

« Je me suis retrouvée dans une impasse. J'avais l'impression que personne ne pouvait m'aider. Les ordres et les exigences de mon partenaire me fatiguaient, mais je l'aimais en même temps. Je pleurais souvent, avec ses paroles qui résonnaient constamment dans ma tête. Je me sentais incapable de poursuivre la relation, mais également incapable de m'en séparer ». (P3, 24 ans)

Les participantes ont déclaré que la micro-réglementation détruisait leur indépendance en contrôlant des aspects mineurs de leur vie quotidienne et en recueillant des informations sur leurs déplacements quotidiens. À cet égard, une participante a utilisé quelquefois cette expression durant

l'entrevue : « Je n'avais pas d'espace pour respirer » (P2, 29 ans) et une autre participante a également expliqué à ce sujet :

« Généralement, j'ai traité deux problèmes dans mes relations intimes avec de jeunes hommes iraniens : je n'avais ni pouvoir ni indépendance ». (P3, 24 ans)

Une autre participante a déclaré qu'elle a vécu une surveillance intense dans sa relation et que celle-ci l'a paralysée et a gouverné toute sa vie :

« Je pensais que j'étais paralysée dans ma vie et je ne savais plus comment agir. Je me posais des questions sur la marche à suivre : devais-je suivre les demandes de mon partenaire pour éviter les conflits, ou devais-je quitter la relation? J'étais également préoccupée par la réaction de ma famille si jamais je décidais de partir ». (P10, 20 ans)

6.3.1.2. Diminution d'estime de soi accompagnée d'un sentiment de culpabilité

Non seulement la restriction et les comportements de contrôle utilisés par l'agresseur ont privé les participantes de leurs droits fondamentaux, mais ils ont également diminué l'estime de soi des participantes. Certaines participantes ont déclaré que les comportements de contrôle et de dénigrement de leur partenaire minaient leur estime d'elle-même, en plus d'engendrer une crainte de la solitude et une incapacité d'être seule :

« Il était constamment en train de me contrôler et la principale raison pour laquelle je suis restée dans cette relation était qu'il ne cessait de me répéter chaque jour à quel point j'étais nulle dans tout et que je ne pourrais jamais y arriver seule. Il me disait qu'il était la seule personne capable de faire les choses correctement. Il voulait me faire croire que je n'étais rien sans lui et il a réussi. J'étais devenue mentalement dépendante de lui et je ne pouvais pas prendre de décisions par moi-même. À l'époque, je ne pensais pas pouvoir continuer sans lui ». (P6, 22 ans)

« Au fil du temps, j'ai réalisé que les comportements de mon partenaire pour me contrôler ne témoignaient pas d'un amour véritable. Cependant, ses actions ont peu à peu érodé ma confiance en moi, ce qui m'a rendue incapable de me défendre. C'est pourquoi j'ai fini par lui donner mon mot de passe Facebook ». (P10, 20 ans)

Les données recueillies démontrent aussi qu'être constamment comparée à une ex-partenaire contribuait (la stratégie du dénigrement) à une réduction d'estime de soi. L'extrait suivant a révélé

comment la comparaison a induit une faible estime de soi chez la participante et sa tentative de ressembler à quelqu'un d'autre pour qu'il puisse mettre fin à cette comparaison :

« Pendant notre relation, il comparait constamment ma personne à son ex devant ses amis, et cela m'a donné l'impression qu'il l'aimait toujours. Cette situation m'a causé beaucoup d'ennui. J'ai fini par réaliser que j'étais en train de changer ma personnalité pour qu'il m'aime plus que son ex, ce qui était très douloureux. J'ai commencé à croire que son ex était supérieur à moi et que je ne méritais pas son attention. J'ai même fini par me blâmer pour ma propre inutilité ». (P14, 20 ans)

La répétition de cette phrase par plusieurs participantes « je ne serai plus jamais la même personne qu'avant » décrit bien la profonde influence émotionnelle de la violence vécue dans la relation intime. De même, une autre participante a déclaré qu'elle a fait de l'automutilation en raison de la surveillance et du dénigrement persistant. En effet, le dénigrement réduit le pouvoir de la participante de prendre des décisions, limite son indépendance et diminue son image d'elle-même. Cette participante a parfaitement décrit comment le dénigrement perpétuel l'a conduite à commettre des tentatives de suicide :

« A-t-il induit le suicide et l'automutilation?

- Non, non, mon copain ne m'a pas forcée à nous mutiler ensemble. C'était plutôt parce qu'il me considérait comme sans valeur et qu'il me le répétait constamment. Je voulais dire que je n'avais jamais fait d'automutilation avant de me sentir sans valeur et que cela est survenu lorsque mon copain m'a dit à plusieurs reprises que je ne valais rien. Quand je lui ai finalement parlé de mon automutilation et qu'il a vu les cicatrices sur mes mains et mes pieds, il m'a blâmée. Il m'a dit que les gens qui se mutilent sont des personnes faibles qui ne méritent pas son aide. Mon copain m'a fait croire que mon automutilation était due à mes propres faiblesses et que mon subconscient me punissait parce que je méritais d'être punie. Je suis restée dans la relation avec lui et je n'ai dit à personne qu'il m'ennuyait parce que je craignais qu'il se suicide pour me punir. À la fin de la relation, je me sentais vide à l'intérieur, comme s'il ne restait plus rien de moi. Je n'osais plus me regarder dans le miroir parce que je ne me sentais pas assez bien pour moi-même ». (P1, 21 ans)

Certaines participantes ont déclaré que le sentiment de culpabilité créé par leur partenaire les a poussées à s'excuser auprès de lui ou à remettre en question leurs comportements. Par exemple, l'une des participantes l'explique dans l'extrait suivant :

« Mon partenaire jouait des jeux mentaux avec moi, ce qui a changé ma perspective et m'a fait ressentir de la détresse. Il agissait comme si j'avais trahi sa confiance et je me sentais obligée de m'excuser sans cesse pour des actions qui n'étaient pas fautives. Par exemple, il me reprochait constamment d'avoir des amis garçons en affirmant que j'étais en quête d'attention et que je cherchais à attirer le regard des autres hommes. Ses accusations me faisaient me sentir coupable de toute attention que je pouvais recevoir de la part de garçons ». (P9, 25 ans)

6.3.2. « Être piégé » dans sa vie sociale

Sur le plan interpersonnel, le sentiment d'être piégé affecte les relations intimes des jeunes femmes avec leur famille, leurs amis et leur futur partenaire intime, ainsi que leur capacité à obtenir et à conserver un emploi ou encore à poursuivre des études.

6.3.2.1. Influence sur les relations avec l'entourage

Comme mentionné précédemment, pour qu'un agresseur puisse contrôler sa partenaire, il doit l'isoler de son réseau de soutien. Cet isolement a eu un grave impact sur les relations de nombreuses participantes avec leurs amis. Certaines participantes ont exprimé des regrets en parlant de leurs amitiés passées :

« J'ai perdu des amis qui pourraient être à mes côtés et m'aider à sortir de la relation plus tôt ». (P10, 20 ans)

« Au fil du temps, je me suis sentie de plus en plus isolée dans cette relation, privée de toute amitié ou soutien extérieur. J'aurais aimé pouvoir parler à quelqu'un, avoir au moins une personne en qui me confier et qui pourrait me conseiller sur la meilleure façon de gérer ma relation. Mais malheureusement, je me sentais très seule ». (P1, 21 ans)

Au cours des entrevues, certaines participantes ont rapporté que les conséquences émotionnelles de la violence et du contrôle subis les tourmentaient même dans de nouvelles relations, comme se sentir sans valeur, un sentiment d'insécurité, de peur ou de suspicion. Six participantes ont signalé l'influence de la violence sur les relations avec les membres de leur famille. Dans l'extrait suivant, une participante a décrit comment l'humiliation et le dénigrement qu'elle a endurés dans sa relation ont induit un sentiment de haine contre sa famille et sa nationalité :

« J'avais perdu confiance en moi et je me disputais souvent avec ma mère à la maison. Je n'avais pas envie de sortir avec ma famille et j'éprouvais des sentiments négatifs envers ma mère. Je me questionnais sur ma place dans cette famille ». (P8, 17 ans)

Les attitudes de participantes à l'égard de futures relations intimes sont aussi influencées par la violence vécue. Certaines participantes ont déclaré que leur relation précédente a engendré une vigilance constante envers leur partenaire actuel. Par exemple, une participante a expliqué comment des comportements de contrôle de son ex-partenaire ont engendré une crainte perpétuelle et même du pessimisme face à des comportements parfois normaux de son partenaire actuel. Elle a expliqué, dans l'extrait suivant, comment sa crainte persistante concernant de la surveillance par son ex-partenaire a influencé sa nouvelle relation :

« J'avais une crainte que mon copain découvre quelque chose sur moi qui ne me préoccupait pas beaucoup. Après la fin de notre relation, cette crainte s'est atténuée, mais elle a ressurgi lorsque j'ai commencé une nouvelle relation ». (P7, 21 ans)

6.3.2.2. Influence sur la capacité de travail et d'éducation

La moitié des participantes ont déclaré que la violence avait eu un impact sur leur capacité à étudier et une participante n'était pas en mesure de terminer ses études. Cette participante a été obligée de déménager en raison de l'intimidation exercée par son ancien partenaire, ce qui a donc eu un impact négatif sur sa situation académique :

« Cette situation m'a conduite à abandonner l'université et à déménager à Ottawa. Je lui ai dit que je signalerais son comportement à la police s'il continuait à me suivre. Aujourd'hui, j'ai encore peur des gens qui ressemblent à lui ». (P1, 21 ans)

Une autre participante a décrit comment la peur éprouvée paralysait sa vie et a aussi eu un impact sur son parcours scolaire :

« J'ai ressenti une forte crainte à l'idée de la voir. Elle m'a envoyé des textos pendant cinq mois et je l'ai croisée deux fois près de l'université. Parfois, je suis encore effrayée à l'idée de la recroiser. Je ne sais pas comment je réagirais si je devais la voir à nouveau. Cette peur m'entrave énormément, c'est paralysant. Elle a affecté ma vie et mes études universitaires, car je n'arrive pas à me concentrer ». (P12, 24 ans)

L'extrait suivant a également déclaré que la violence vécue par une participante l'a conduite à une dépression sévère, qui a gravement affecté la qualité de son sommeil :

« En raison de cette relation, j'ai dû consulter un psychiatre. J'ai pris des sédatifs et des antidépresseurs. Je me sentais souvent malade et quand je rentrais chez moi après les cours, je voulais juste dormir pour éviter la douleur émotionnelle causée par cette relation. J'ai donc pris des pilules tous les jours pour pouvoir dormir et aller à l'université le lendemain matin. Cependant, je ne pouvais pas me concentrer sur les cours en classe. C'était un cercle vicieux ». (P17, 25 ans)

Une participante a également déclaré comment la violence sexuelle a influencé ses activités quotidiennes et ses études universitaires :

« Il y avait des nuits où je ne pouvais pas dormir à cause de son insistance pour avoir des relations sexuelles. Je devais lui demander la permission de dormir, ce qui avait un impact sur mes activités quotidiennes. Parfois, je manquais même des cours à l'université pour être avec lui et répondre à ses besoins sexuels, sinon il menaçait de me quitter pour être avec d'autres filles. Je l'aimais tellement que je pensais que je devais répondre à ses besoins, même si cela signifiait mettre les miens de côté.

- Qu'est-ce qui vous a tant influencé dans ces expériences?

- C'est le fait que les relations sexuelles manquaient de tendresse et d'amour. Elles n'étaient que le résultat de son besoin sexuel. Cela m'a énervée et laissée une forte impression. Je dois dire que ce n'était pas toujours comme ça, mais la plupart du temps c'était le cas ». (P9, 25 ans)

Dans le cadre des comportements du contrôle dont elles ont été victimes, deux participantes ont décrit avoir dû abandonner leur travail et céder à la pression de leur partenaire de contrôler où elles se trouvaient et leurs interactions avec les autres. L'impact d'une telle interférence peut être grave, y compris les jours de travail manqués, la perte d'heures de travail et éventuellement la perte d'un emploi. Les deux extraits suivants illustrent bien le processus de cette interférence :

« Pendant que je travaillais dans un café, mon copain a commencé à se montrer jaloux de mon collègue masculin. Bien qu'il n'ait jamais été direct, son comportement a clairement montré qu'il était en colère contre moi. J'ai dû constamment expliquer la nature de mes relations professionnelles avec mes collègues masculins. Cette situation a fini par me faire penser qu'il y avait quelque chose de suspect entre mon collègue et moi, même si cela n'était pas vrai. Je me suis mise à me questionner constamment sur mes propres sentiments

envers les hommes qui m'entouraient, ce qui m'a fait me sentir coupable. Je me suis blâmée pour la situation et j'ai finalement quitté mon emploi ». (P7, 21 ans)

« Pendant que j'étais au travail, il m'appelait sans cesse et me dérangeait. Cela m'a obligée à démissionner, car je travaillais avec mes amis et je ne pouvais pas me concentrer sur mon travail. Mais après avoir rompu avec lui, j'ai pu retrouver mon travail ». (P9, 25 ans)

Pour une participante, la micro-règlementation s'est poursuivie dans la mesure où elle a été contrainte de quitter son travail, car l'agresseur contrôlait même ses façons de se coiffer et de se vêtir dans le milieu du travail :

« Mon partenaire contrôlait tous les aspects de mon apparence, y compris mes coiffures, mon maquillage et mes vêtements, surtout lorsque j'étais au travail. Il m'a dit que tu travaillais pour éviter de me voir. Cette pression psychologique constante qu'il exerçait sur moi a ajouté à d'autres pressions mentales que je vivais depuis plusieurs mois. Finalement, j'ai démissionné de mon travail après seulement deux mois à cause de lui ». (P7, 21 ans)

6.3.3. Impact sur la santé physique et mentale de participantes

Les récits de participantes ont souligné que les menaces et l'intimidation de la part de l'agresseur, pendant ou après la relation, réduisaient leur sentiment de sécurité et leur causaient une détresse psychologique ainsi que de la peur, de l'hypervigilance et du stress.

Certaines participantes ont signalé ressentir une peur persistante de violence future et que la peur de l'agresseur les rendait nerveuses et anxieuses presque tout le temps. Car elles craignaient constamment si la possibilité de voir l'agresseur partout, même dans le contexte post séparation :

« La douleur causée par cette relation m'a affectée à un point tel que j'ai commencé à avoir peur de prendre le bus pour aller à l'université. Je ne savais pas si je serais capable d'y aller ou si j'aurais besoin d'aller à l'hôpital ». (P1, 21 ans)

« Je craignais tellement de retomber dans une relation abusive [...]. Je redoutais de le croiser à nouveau ». (Participant 14, 20 ans)

« J'avais constamment peur de le rencontrer dans la rue ou ailleurs. J'avais l'impression qu'il était partout. J'évitais de nouer des relations amicales avec d'autres garçons, de peur qu'il ne gâche tout ». (Participant 7, 21 ans)

« Il est venu me voir à la fac et à la maison plusieurs fois pour tenter de se réconcilier et de reprendre notre relation. Mais j'avais peur de le revoir, je regardais tout autour de moi pour m'assurer qu'il n'était pas là ». (Participant 12, 24 ans)

« J'étais très stressée et j'avais peur de le croiser ou qu'il diffuse nos photos en public. Cela m'empêchait de me concentrer sur mes cours ». (Participant 6, 22 ans)

Des participantes ont aussi signalé la surveillance persistante exercée par leur partenaire par l'entremise de Facebook et Telegram, même après qu'elles aient mis un terme à la relation. Elles ont décrit la détresse émotionnelle provoquée par ces appels ou textos :

« Après avoir mis fin à notre relation, j'ai été tentée d'appeler la police plusieurs fois, mais étant donné que je l'aimais encore, je ne voulais pas le déranger. Il me surveillait constamment. Même après avoir coupé les ponts avec un faux profil, il continuait à m'envoyer des messages via Telegram. Chaque fois que je voyais un message de sa part, j'avais peur de retomber dans une relation terrible ». (P10, 20 ans)

Certaines participantes ont également décrit des sentiments persistants de détresse et des conséquences à plus long terme qu'elles attribuaient à l'expérience d'abus, même des années après la fin de la relation, comme le souligne l'extrait suivant :

« À l'âge de 23 ans, ma vie a été bouleversée par un événement traumatisant que je n'arrive pas à oublier, même après quatre ans. J'ai cherché l'aide de plusieurs psychologues, mais chaque fois j'ai commencé par aborder ce sujet difficile ». (P5, 23 ans)

Plusieurs participantes ont déclaré qu'elles n'avaient aucune motivation ou aucun intérêt pour faire d'autres activités dans la vie. Par exemple, une participante a expliqué comment le contrôle intense de son partenaire occupait tout son esprit et qu'elle avait perdu sa motivation pour faire d'autres activités, car l'agresseur l'avait privée du droit au libre choix :

« J'étais constamment obligée de demander la permission pour tout, ce qui m'a conduite à la dépression et à la fatigue. Ses comportements de contrôle m'ont empêchée de poursuivre mes propres intérêts et j'ai perdu toute motivation. Chaque action que je faisais devait être soigneusement réfléchie pour ne pas lui donner une raison de me blâmer ou de me contrôler encore plus ». (P3, 24 ans)

Concernant l'influence sur la santé physique, deux participantes ont déclaré qu'elles avaient directement subi des blessures physiques dans les situations de violence physique comme des ecchymoses, des fractures et des dommages aux organes internes. Elles ont mentionné avoir subi des blessures physiques à la suite de la violence qu'elles ont subie dans leur relation intime :

« J'ai subi une déchirure du tendon de la main alors que j'essayais de me protéger des coups de mon agresseur. Malheureusement, j'ai toujours des problèmes et des douleurs persistantes dans cette main ». (P12, 24 ans)

« Je ressentais des douleurs intenses pendant les rapports sexuels, mais même s'il en était conscient et que j'ai prié pour qu'il fasse attention à mes demandes, il ne m'écoutait pas [...] Il me pinçait les bras, ce qui les laissait souvent meurtris ». (P1, 21 ans)

Conclusion

Les participantes ont décrit comment, après une « période de lune de miel » au cours de laquelle elles ont été traitées comme des « princesses », la coercition et le contrôle ont commencé à s'infiltrer dans leur relation. Les données recueillies dans le cadre de cette étude révèlent que les participantes ont été victimes de contrôle coercitif et de ses multiples manifestations incluant la coercition (la coercition sexuelle, l'intimidation, le dénigrement, le traitement silencieux et la surveillance et la violence physique) et le contrôle (l'isolement, l'exploitation et la micro-réglementation).

Les données recueillies démontrent que l'utilisation de téléphones intelligents a intensifié les expériences de contrôle coercitif auprès des participants. En effet, celle-ci a permis aux agresseurs de contrôler les participantes à toute heure du jour ou de la nuit. L'accès des participantes aux réseaux sociaux, tels que Instagram, Facebook et Telegram a été étroitement surveillé par leur partenaire. Certains agresseurs supprimaient tous les contacts masculins et exigeaient que des applications soient supprimées du téléphone des participantes.

Le contrôle constant des vêtements et des activités, incluant les activités en ligne, était courant dans les récits de participantes. Certaines participantes décrivent d'ailleurs les effets d'une telle surveillance et expliquent que ce contrôle était plus dommageable que toutes les autres violences subies. De plus, les données recueillies révèlent que les agresseurs forçaient les participantes à l'obéissance en les exploitant (émotionnellement, financièrement, sexuellement) et en surveillant

étroitement leurs comportements. Les données recueillies révèlent la capacité de l'agresseur à obtenir le contrôle grâce au déploiement d'une menace crédible telle que la distribution de photos en couple et intimes.

Enfin, les données recueillies soulignent que les participantes ont ressenti l'impact de la VPI sous la forme d'un sentiment d'être prises au piège, qui s'est caractérisé par une escalade de l'isolement et de la peur et la perte de la liberté ainsi que la difficulté de conserver un emploi ou de poursuivre des études.

CHAPITRE 7

PROCESSUS DE SÉPARATION ET ENTRAVES À LA RUPTURE

Introduction

Dans cette étude, toutes les participantes étaient séparées de leur partenaire au moment de l'entrevue. Cependant, en plus de recevoir des messages de stéréotypes de genre de la part de l'agresseur, comme indiqué dans le chapitre précédent, elles ont également reçu des messages de leur famille et de leur communauté, ce qui a constitué des obstacles dans leurs démarches pour mettre fin à la relation. Ce chapitre se concentre ainsi sur le processus de rupture et plus particulièrement sur les obstacles que les participantes ont rencontrés pour quitter leur partenaire violent. Il aborde les différentes stratégies exercées par l'agresseur, qui visaient à priver les participantes de leur libre choix de mettre fin à la relation intime. Par ailleurs, il examine la manière dont les agresseurs instrumentalisent les inégalités entre les genres endogènes au patriarcat dans la société pour contrôler davantage les jeunes femmes. Il met également en lumière l'intersection de différents axes de division sociale auxquels les participantes sont confrontées, y compris le genre, la culture, le patriarcat, la religion, l'immigration et l'état matrimonial. Par exemple, il examine le cadre culturel et religieux de la société iranienne et son influence persistante dans le pays d'accueil en contexte migratoire. Cinq catégories thématiques ont émergé comme barrières qui ont influencé les processus de rupture chez les participantes : 1) les stratégies utilisées par l'agresseur, 2) les stéréotypes de genre dominant, 3) l'honneur familial, 4) la connaissance d'une relation intime violente, 5) les contraintes structurelles associées à l'immigration. Ces barrières seront abordées dans les sections suivantes.

7.1. Stratégies utilisées par l'agresseur

Les données recueillies soulignent que les agresseurs déployaient diverses stratégies de contrôle et de coercition pour subordonner leur partenaire et maintenir leur pouvoir et leur domination au sein de la relation. Pour ce faire, ils ont utilisé des stratégies propres au contrôle coercitif, telles que la menace, l'isolement social, la surveillance et la dégradation basée sur les inégalités entre les genres et la domination masculine, ainsi que le code culturel de l'honneur familial pour maintenir les jeunes femmes dans une relation intime et les priver de leurs droits et de leur liberté.

Comme mentionné dans le chapitre six, les menaces explicites ou implicites peuvent être utilisées par l'agresseur comme une forme de coercition. Les propos des participantes ont mis en lumière que les agresseurs déployaient souvent les menaces et l'intimidation pour susciter la peur chez elles et pour les empêcher de rompre ou de demander de l'aide. Dans certains cas, ces menaces étaient liées à la notion culturelle de l'honneur familial. Certaines participantes ont d'ailleurs expliqué que l'agresseur a menacé de diffuser des photos en couple ou des images intimes comme stratégie pour éviter qu'elles mettent un terme à la relation. En instrumentalisant les inégalités entre les genres selon lesquelles une jeune femme ne doit pas s'engager dans une relation intime avec un homme avant le mariage, ces agresseurs ont menacé les jeunes femmes afin de les maintenir dans la relation :

« Le jour suivant une dispute sérieuse avec mon copain, il m'a raconté une histoire étrange à propos de son ami qui aurait accès à mon compte Facebook et Instagram. Il m'a menacée de partager des photos compromettantes avec ma famille si je quittais la relation. Cette situation m'a causée une grande peur et je ne savais pas comment réagir ». (P6, 22 ans)

« J'ai vécu dans la peur constante de mon partenaire, qui m'a menacée de révéler nos photos intimes à ma famille si je le quittais. Il a également menacé de publier mes photos sur Internet. J'ai réalisé que je devais sortir de cette relation, mais j'avais peur des conséquences de son comportement violent et menaçant ». (P14, 20 ans)

Dans le même ordre d'idées, deux participantes ont déclaré qu'elles étaient restées dans la relation, car l'agresseur les avait menacées d'informer leurs parents de leur relation intime et du fait qu'elles avaient eu des relations sexuelles :

« Il a utilisé ma peur que ma famille découvre ma relation sexuelle avec lui. Chaque fois que j'ai essayé de mettre fin à notre relation, il m'a menacée de tout révéler à ma famille en leur disant que nous vivions ensemble et que nous avions des rapports sexuels ». (P12, 24 ans)

« J'avais très peur de rompre la relation, car il m'avait menacée de révéler à mes parents que nous avions eu des relations sexuelles. Sa menace m'effrayait réellement ». (P15, 18 ans)

Pour d'autres participantes, les menaces étaient liées à ce que l'agresseur pourrait se faire à lui-même (ce qui peut inclure l'automutilation et les menaces suicidaires) dans le but de forcer la jeune femme à ne pas quitter la relation. Une participante a déclaré que l'une des raisons pour lesquelles elle a été contrainte de rester en couple pendant trois ans était la menace de suicide de son partenaire :

« Il me faisait des menaces de suicide, sachant que je m'inquiétais plus pour les autres que pour moi-même. J'avais donc une peur immense qu'il passe vraiment à l'acte. Je me sentais coupable de partir. Je sais que ce n'était pas la meilleure réaction, mais je ne savais pas comment réagir. Avec ses antécédents de tentatives de suicide, je ne pouvais pas savoir s'il était sérieux ou s'il cherchait simplement à me manipuler. J'étais vraiment effrayée ». (P1, 21 ans)

Comme mentionné dans le chapitre précédent, une autre stratégie utilisée par les agresseurs qui façonne le processus de rupture est l'isolement social, en contrôlant et en limitant l'accès aux ressources d'une victime ou en surveillant les ressources auxquelles elle a recours. Cela a d'ailleurs forcé certaines participantes à rester dans la relation en raison du manque de soutien social :

« Ses contrôles m'ont poussée à abandonner tout dans ma vie, y compris mes amis. Je me sentais seule et il m'a fait croire qu'il était la seule personne dont j'avais besoin. À cette époque, j'étais convaincue qu'il était tout pour moi ». (P10, 20 ans)

« Il a réussi à m'isoler complètement de tout ce que je connaissais. Il m'a fait croire que je ne pouvais compter sur personne pour m'aider ou me croire ». (P9, 25 ans)

Dans ce contexte, l'isolement servait à limiter les façons dont les participantes pouvaient s'exprimer ou chercher à réaliser et à affirmer le caractère abusif de leur relation. En plus de renforcer la dépendance de la victime vis-à-vis de son agresseur, les stratégies d'isolement diminuent la capacité de la victime à demander de l'aide aux autres. Dans ce contexte, l'isolement sert à piéger les participantes dans la relation, ce qui fait en sorte qu'il s'avère difficile pour elles de quitter l'agresseur.

Comme observé dans le chapitre précédent, les propos des participantes ont mis en lumière que les agresseurs insistaient sur le fait qu'ils devaient toujours être avec elles, s'impliquer dans les activités qu'elles pourraient autrement faire elles-mêmes, comme aller en classe, travailler, rencontrer des amis, choisir sa tenue, ou magasiner. Ils ont dominé tout espace dans lequel les participantes se sentaient en sécurité, érodant progressivement leur sentiment d'autonomie et de liberté. Selon les participantes, même lorsque les agresseurs n'étaient pas en mesure d'être physiquement avec elles, ils les appelaient à plusieurs reprises tout au long de la journée, ou insistaient pour qu'elles les appellent à des heures fixes, ils les interrogeaient en détail sur leurs interactions quotidiennes, ou suivaient leur activité sur les réseaux sociaux. Même leurs espaces les plus privés (téléphones cellulaires et ordinateurs portables) étaient surveillés. Ainsi, en envahissant leur espace personnel, ils prenaient tout ce qui donne du sens ou de la liberté dans la vie des participantes (un lieu, un moment, une activité, voire un vêtement).

Cependant, le discours culturel dominant au sein de la communauté iranienne, qui est attribué aux stéréotypes de genre, a façonné leur compréhension de la surveillance exercée par l'agresseur. Ces stratégies de la surveillance ont été considérées comme un signe d'amour et une caractéristique positive des hommes au sein de la relation intime, particulièrement au début de la relation. Dans

ce contexte, elles se sentaient obligées — soit par d'autres stratégies exercées par l'agresseur, soit par des stéréotypes de genre féminin (le sacrifice de soi dans la relation intime) — de mettre les agresseurs en premier ou au-delà de leurs propres besoins. En plus de générer la peur de la solitude et l'incapacité d'être seule, ces stratégies de surveillance minaient leur estime de soi, ce qui les faisait hésiter à quitter la relation, comme l'extrait suivant la démontre :

« Sa pression excessive pour obtenir les mots de passe de tous mes comptes m'a fait sentir que je n'avais aucun contrôle sur ma propre vie. Il voulait savoir tout ce que je faisais, ce que je disais, où j'allais, avec qui j'étais, etc. Au fil du temps, j'ai réalisé que je ne pouvais rien faire sans son consentement. J'étais devenue dépendante de lui, et même si je savais que c'était mal, j'étais trop seule pour le quitter. Je pensais que je serais encore plus seule après l'avoir quitté, donc j'ai continué à supporter cette situation toxique ». (P10, 20 ans)

« Dans cette relation, j'étais constamment anxieuse et craignais qu'il se mette en colère ou qu'il me rejette. Mon estime de soi a souffert et j'étais épuisée. J'ai voulu mettre fin à la relation, mais j'étais incapable de le faire. Parfois, j'avais même l'impression qu'il pouvait lire dans mes pensées. C'était comme un cauchemar. Je devais constamment demander sa permission pour les tâches quotidiennes comme des enfants ». (P3, 24 ans)

En plus des menaces, de l'isolement et de la surveillance, les agresseurs ont utilisé le dénigrement comme un moyen de contrôle par lequel ils pouvaient affirmer leur domination et subordonner leur partenaire. Par exemple, une participante a expliqué qu'elle a été critiquée et dénigrée, parfois devant les autres, tandis que ses forces et ses réalisations ont été minimisées ou niées. Dans ce contexte, comme l'extrait suivant le démontre, en identifiant la vulnérabilité de la participante et en attaquant son estime, l'agresseur a créé une situation de prise d'otage pour la garder prisonnière de la relation :

« Sa façon de me traiter a tellement affecté mon estime de moi-même que je n'ai pas réalisé à quel point son comportement était mauvais. Bien sûr, j'ai pensé à rompre avec lui, mais je croyais que personne d'autre ne pourrait m'aimer comme lui. Je me sentais sans valeur et je me disais que s'il m'aimait, je devais rester avec lui, c'était ma seule option. J'étais convaincue qu'il m'aimait tellement que sans lui, je n'aurais rien. J'ai cru que je ne trouverais jamais quelqu'un qui m'aimerait autant que lui ». (P1, 21 ans)

Le récit de cette participante a souligné que l'agresseur l'incitait à croire qu'elle n'était « rien » sans lui, que personne d'autre ne pourrait l'aimer autant que lui. L'agresseur essayait également

de la convaincre qu'elle était si peu aimable et si indigne de respect, d'amour ou d'une meilleure relation que celle qu'elle aurait à ce moment. En effet, en infligeant de la honte et de l'humiliation, l'agresseur a fait que la participante se sentait sans valeur. Plus elle ressentait de la honte et de l'inutilité, plus elle dépendait de son agresseur et moins elle était susceptible de demander de l'aide. De cette façon, ces stratégies exercées par les agresseurs ont fait en sorte que les participantes hésitaient à quitter la relation.

7.2. Impact de stéréotypes de genre dominant

Dans l'ensemble des données, les participantes ont déclaré que les discours culturels et sociaux normalisaient la VPI par des messages implicites ou explicites concernant les relations intimes selon lesquels les femmes doivent surmonter les « défis » auxquels elles sont confrontées dans leur relation ou tolérer la VPI. Elles ont signalé que ces discours tels que « c'est un homme », « on est une femme », « être *khânom* ou une bonne fille » et « *geyrati* » ont été instrumentalisés par l'agresseur, leur famille ou la communauté et ont été employés comme une stratégie du contrôle par l'agresseur. Ces messages ont déteint sur les attentes de leur famille ainsi que de leur partenaire. Cette partie abordera ces discours culturels dominants dans la famille et la communauté iranienne qui sont sexistes, qui normalisent la VPI et nuisent au processus de rupture.

7.2.1. Image stéréotypée d'une « bonne fille »

Un des discours ayant influencé le processus de rupture est l'image stéréotypée d'une « bonne fille » au sein de la communauté iranienne. Cette image d'origine patriarcale et religieuse est imprégnée dans la société et agit comme un moyen de normalisation de la VPI. Ce stéréotype a été mentionné implicitement ou explicitement par presque toutes les participantes. Dans ce cadre, elles ont utilisé l'expression d'« être *khânom* », ce qui signifie s'habiller et se comporter correctement, qui ne s'engage pas dans une relation sexuelle avant le mariage et qui accepte un mariage arrangé

« *khâstegari* ». Un autre aspect de « *khânom* » comprend le fait d’être polie et bien élevée. De plus, être une « bonne fille » est l’un des critères du choix d’une partenaire intime et régit la structure de la relation intime. Cela signifie que les jeunes femmes sont censées donner la priorité aux souhaits et à la satisfaction de leur partenaire. En ce sens, cette image maintient et renforce l’assujettissement et la soumission des jeunes femmes. Notons que la famille peut agir comme un intermédiaire dans la transmission de cette croyance culturelle chez les jeunes femmes qui vivent aussi au Canada depuis l’adolescence. Car les parents appliquent à leur fille les tactiques des surveillances apprises dans la société iranienne et tentent de préserver les stéréotypes de genre courants dans la culture et la tradition iraniennes. Ces comportements de surveillances sont également renforcés par l’agresseur.

Une participante a expliqué l’influence de sa volonté d’être une bonne fille sur la normalisation de la violence qu’elle subissait au début de sa relation. Elle n’a donc pas quitté sa relation aussi rapidement qu’elle aurait voulu :

« Je tolérais toutes les situations dans ma relation, peu importe ce qu’il se passait, jusqu’au point de rupture. J’ai fini par mettre fin à la relation trop tard. Ma mère et mon entourage m’ont dit : “Les hommes iraniens aiment vivre avec une fille qui ne proteste jamais et soit *khânom*”. Je pensais que c’était le moyen le plus sûr de me marier. Mais maintenant, à 29 ans, j’ai réalisé que c’était faux ». (P2, 29 ans)

Une autre participante a également expliqué clairement que cette contrainte familiale et sociale a contribué à normaliser et à minimiser la violence dans sa relation intime. Cela l’a fait hésiter dans leur décision de mettre fin à une relation intime :

« Dans la culture iranienne, il est souvent dit qu’il faut être “*khânom*”. C’est un archétype qui implique de ne pas protester contre quelqu’un qui nous dérange, même si nous sommes contrariés. Par exemple, si nous sommes invités chez quelqu’un et que nous ne sommes pas satisfaits de la nourriture, nous devons tout de même tout manger de peur de froisser l’hôte. Ma mère m’a appris à être “*khânom*”, ce qui a eu une influence sur ma relation amoureuse. C’est l’une des raisons pour lesquelles j’ai eu du mal à prendre la bonne décision de mettre fin à la relation violente. J’avais pris l’habitude de me taire et de

m'oublier en répondant aux désirs et aux demandes de mon partenaire, au lieu de protéger mes propres besoins et limites. Cela a conduit à une perte de conscience de ce qui se passait autour de moi ». (P1, 21 ans)

En outre, un autre aspect d'une « bonne fille » dans la communauté iranienne est de se marier au bon âge, c'est-à-dire à un jeune âge, pour éviter d'être célibataire. Le mariage est ainsi considéré comme une valeur importante pour les familles et, par conséquent, pour les jeunes femmes. Dans les récits de certaines participantes qui ont récemment immigré, il existait des influences de contraintes familiales sur le mariage. Son apparition se reflète dans l'insistance et la pression des familles pour que leur fille trouve un partenaire potentiel pour le mariage. Comme l'explique l'une des participantes dans l'extrait ci-dessous, cela l'a empêchée de se rendre compte de l'ampleur de la violence dans le comportement de son partenaire :

« Toutes les jeunes femmes de ma famille sont mariées, et je suis la seule célibataire. Ma famille souhaitait ardemment que je me marie et me demandait souvent pourquoi je ne cherchais pas un partenaire. Ils me présentaient même des hommes pour le mariage, mais je voulais épouser quelqu'un que je connaissais bien. C'est pourquoi je n'ai pas réalisé immédiatement à quel point le comportement violent de mon copain était inacceptable ». (P17, 25 ans)

Le récit précédent souligne qu'elle était prise entre la famille, qui lui présentait des étrangers et un homme qu'elle connaissait, mais qui était violent. En effet, le patriarcat renforce des normes réglementaires qui intensifient continuellement la valeur du mariage et dévaluent la vie d'une femme célibataire. Dans cette situation, la crainte de rester célibataire découle de normes et d'attentes culturelles, ce qui constitue un frein à la rupture d'une relation avec un partenaire violent, l'extrait suivant l'illustrant bien :

« Je voulais avancer dans la vie et ne pas être en retard par rapport aux autres. Depuis le lycée, des propositions de mariage se présentaient à moi, mais je ne les envisageais pas sérieusement. J'ai commencé une relation avec lui parce que je l'aimais, même s'il avait des comportements de contrôle excessifs. J'ai malheureusement maintenu cette relation par peur de la solitude, même si cela signifiait subir ses comportements toxiques ». (P7, 21 ans)

Ces discours sociaux en lien avec la valeur du mariage renforcent cette norme que le rôle des femmes est inextricablement lié aux hommes dans leur vie. Il n'existe donc qu'un rôle marginal et limité pour les jeunes femmes non mariées. Par exemple, dans l'extrait suivant, une participante a déclaré que le mariage est considéré comme une institution essentielle dans la communauté iranienne, qui définit le statut d'une femme indépendamment de sa classe sociale :

« Je préfère le mariage au célibat dans la communauté iranienne. En effet, dans notre société, les personnes célibataires ne sont pas considérées comme ayant une identité ou une personnalité. Même si vous avez 50 ans et que vous n'êtes pas mariée, vous n'avez rien à dire dans la société et êtes considérée comme immature. Pour cette raison, j'ai cherché à me marier plutôt que de rester célibataire. J'avais besoin de quelqu'un pour être à mes côtés et je pensais que si je ne me mariais pas, je ne trouverais personne d'autre. Mais je me suis trompée ». (P2, 29 ans)

Cette participante a aussi expliqué que la plupart de ses amies étaient mariées et qu'elle se considérait comme marginalisée dans son groupe d'amies, parce qu'elle était célibataire. À partir d'un certain moment, le mariage est donc devenu une valeur principale dans sa relation. Elle hésitait ainsi à quitter la relation par crainte d'être célibataire :

« Je me sentais effrayée à l'idée d'être célibataire, et cela m'a amenée à rester dans cette relation. Je pensais que le mariage en valait la peine, surtout en voyant mes amies mariées. J'espérais qu'en me mariant, je pourrais avoir quelque chose en commun avec elles et me sentir moins seule. Je pensais que cela me permettrait de mieux définir ma personnalité. Tu sais, j'ai grandi dans un pays religieux et patriarcal où le mariage était très valorisé ». (P2, 29 ans)

Dans ce cadre, des systèmes d'oppression par l'entremise de différents axes de division sociale comme l'âge, le genre et le statut matrimonial renforcent la culture dominante, tout en marginalisant celle de groupes subordonnés. Il s'agit ici des jeunes femmes qui ont des comportements allant à l'encontre des normes dominantes. L'extrait suivant souligne également que l'adhésion de jeunes femmes aux attentes féminines, dans ce cas-ci le discours sur les droits fondamentales et le mariage, augmente leur hésitation à mettre fin à la relation intime :

« Dans la communauté iranienne, les jeunes femmes sont encouragées, voire forcées, à se marier afin d'avoir accès à certains droits fondamentaux. Par exemple, elles ne sont pas autorisées à cohabiter avec leur partenaire ou à avoir des enfants en dehors du mariage, ce qui est considéré inacceptable par leur famille et leur communauté. En tant que femme, j'ai également ressenti la pression de me marier pour pouvoir répondre à mes besoins naturels et pour fonder une famille. Quand j'étais en couple, j'ai souvent été confrontée à la question de savoir si je devais continuer la relation ou y mettre fin, car la violence de mon partenaire rendait la situation difficile à gérer. C'était un choix difficile à faire, mais j'ai finalement décidé de prendre soin de moi et de mettre fin à la relation ». (P9, 25 ans)

Cet exemple démontre que certaines participantes hésitaient à quitter une relation intime en raison de la valorisation culturelle du mariage ainsi que du manque de liberté dû au fait d'être célibataire créés par les normes patriarcales et imposées par la famille et la communauté. Cette croyance est particulièrement évidente chez les participantes qui ont récemment immigré au Canada, mais semble être devenue plus faible chez les participantes qui ont immigré au Canada à l'adolescence. Dans ce contexte, certaines participantes qui ont récemment immigré au Canada ont déclaré qu'il vaut mieux être dans une relation qu'être seule :

« Tout au long de ma vie, j'ai été inquiète à l'idée de ne pas être dans une relation intime. La perspective d'être célibataire m'effrayait vraiment. Chaque fois que je commençais une nouvelle relation, j'avais l'impression que c'était celle avec laquelle je pourrais me marier ». (P17, 25 ans)

« Je désirais ardemment être en couple, c'est pourquoi je n'ai pas contesté les comportements violents de mon ex. Je craignais de ne pas être aimée par quelqu'un du sexe opposé et je souhaitais me marier. Aujourd'hui, j'éprouve encore une certaine appréhension à l'idée de rester seule ». (P9, 25 ans)

Car selon elles, la communauté iranienne au Canada cultive toujours les valeurs du mariage répandues dans la société iranienne. En fait, le stéréotype dominant en matière de la valorisation du mariage minimise ou même nie les droits fondamentaux de jeunes femmes célibataires comme celui de liberté de choix (par exemple, avoir une relation sexuelle, une cohabitation avec son partenaire ou un enfant).

Cependant, certaines participantes ont déclaré que l'immigration leur a permis, dans une grande mesure, de dépasser la crainte d'être célibataire. Par exemple, une participante a expliqué que la

crainte d'être célibataire l'avait poussée à s'adonner à un effort ininterrompu pour se marier, mais l'immigration l'avait aidée à surmonter cette pensée :

« Inconsciemment, je cherchais à entrer dans une relation et à me marier comme beaucoup d'autres filles, j'avais peur d'être seule. J'étais plus préoccupée par le mariage que par la relation amoureuse en elle-même. Cependant, je n'étais pas prête pour le mariage et je ne connaissais pas mon propre corps. L'idée de me marier m'a été inculquée en Iran et même après mon arrivée au Canada, rien n'a vraiment changé et j'ai suivi la même voie.

- Est-ce que vous croyez que si vous étiez en Iran, cela aurait influencé votre relation?
- Si j'étais restée en Iran, la relation n'aurait probablement pas pris fin, car le mariage a une plus grande valeur en Iran qu'ici. Je pense que si j'étais restée en Iran, j'aurais probablement épousé mon partenaire ». (P2, 29 ans)

7.2.2. Rôles de genre prédéfinis des hommes : « parce qu'il est un homme »

L'un des stéréotypes de genre le plus courant dans les déclarations des participantes qui a agi comme un obstacle au processus de rupture était « parce qu'il est un homme ». L'utilisation de cette phrase par les participantes signale une idéologie de genre et des archétypes dominants dans la société qui insistent sur les rôles préexistants. Ces rôles attribués aux hommes et aux femmes créent ainsi des déséquilibres de pouvoir susceptibles de normaliser la VPI et de renforcer les inégalités entre les genres. En effet, les rôles de genre prédéfinis des hommes dans une société patriarcale conduisent au développement d'une vision supérieure des hommes et à l'assujettissement des femmes dans une relation intime, comme le souligne l'extrait suivant :

« Lorsque je me disputais avec mon copain, je me disais que les femmes ne devraient pas protester, comme c'est le cas pour de nombreuses femmes iraniennes. Parfois, même dans ma nouvelle relation, je me surprends encore en train d'avoir ces pensées, bien que je sois consciente de leur nature erronée. Je pensais que je n'avais pas le pouvoir de décider quoi que ce soit et que je devais suivre aveuglément ses paroles et ses souhaits en toutes circonstances, simplement parce qu'il était un homme ». (P9, 25 ans)

Dans le même sens, une participante a aussi expliqué que son partenaire lui a répété à plusieurs reprises qu'elle était inférieure à lui et elle a attribué ces comportements explicitement au

patriarcat. Elle ajoutait qu'elle craignait que cela se reproduise de toute façon dans une autre relation :

« Dans la société et la famille iraniennes, les hommes ont souvent le droit d'imposer leur volonté aux femmes. Mon copain répétait constamment : "Je suis un homme, je peux faire ce que je veux, aller où je veux, mais toi en tant que femme, tu dois m'obéir tout le temps". C'est une mentalité patriarcale commune dans la communauté iranienne. Au début, j'ai cru que tous les hommes iraniens étaient comme ça, même si je me liais d'amitié avec un autre garçon iranien, je m'attendais à entendre les mêmes choses ». (P2, 29 ans)

Les propos des participantes ont souligné que la légitimation de stéréotypes de genre dans la société contribue non seulement au maintien et à la reproduction du patriarcat dans la famille, mais aussi à la normalisation de ces valeurs et ces normes dans la relation intime. En effet, elles ont expliqué implicitement et explicitement que la normalisation de la VIP les a poussées à poursuivre la relation intime. L'extrait suivant démontre le rôle de la normalisation et de la justification de ces normes dans la minimisation de la VPI chez les parents de la participante. En ce sens, les parents fonctionnaient avec un modèle familial où l'homme a l'autorité sur la famille. Pour cette participante, cela l'a empêchée de remettre en question les comportements violents de son partenaire :

« Au début, j'ai résisté, mais cela a fini en dispute, et j'ai réalisé qu'il allait avoir des relations sexuelles avec moi. C'était un schéma répétitif. J'ai lu sur Internet que cela se produisait souvent, et j'ai fini par accepter cela comme faisant partie de notre relation. Peut-être que mon père n'était pas comme ça, mais ma mère avait toujours suivi les décisions de mon père. À l'époque, je ne considérais pas ces comportements comme violents, donc je ne pensais pas que je devais mettre fin à la relation ». (P10, 20 ans)

Dans cette mesure, une autre participante a aussi déclaré que sa sœur a considéré des comportements contrôlants de son partenaire comme normaux, ce qui a agi en tant que pression familiale pour poursuivre la relation violente. En effet, elle a expliqué qu'en raison de la normalisation de la violence et du contrôle des hommes par sa sœur, au lieu de contester des

comportements contrôlants de son partenaire, elle s'est concentrée sur le changement de ses propres comportements afin de pouvoir l'épouser :

« Ma sœur n'avait pas des croyances traditionnelles, mais elle a été contrainte d'abandonner toutes ses convictions qui s'opposaient à la tradition. Elle a voulu m'encourager à suivre son chemin. Elle m'a dit : "Tu es toujours célibataire parce que tu n'as pas fait de compromis et que tu continues à défendre les droits des femmes, ce qui n'est pas accepté par les hommes iraniens, peu importe où tu vas dans le monde. " Elle pensait que le comportement contrôlant de mon copain était normal, ce que je pensais déjà moi-même. C'est pourquoi j'ai décidé de rester avec lui, parce que je pensais que ces comportements étaient normaux et que c'était moi qui devais changer si je voulais me marier ». (P2, 29 ans)

Dans le même ordre d'idées, une autre participante a expliqué qu'elle est demeurée avec son partenaire pendant trois ans en raison de la normalisation de la VPI dans le milieu où elle a grandi :

« Je suppose que cela pourrait être dû au fait que j'ai grandi en croyant que la violence était une partie normale de la vie et que tous les hommes étaient ainsi et que je devrais être plus forte pour supporter la violence. Selon ma grand-mère, c'est la vie et "le combat entre les couples est le sel de la vie"¹ ». (P1, 21 ans)

En effet, cette participante a cité un proverbe connu dans la culture iranienne qui justifie et normalise la VPI. Ce proverbe souligne les attentes culturelles envers les femmes iraniennes, qui doivent assurer le maintien de l'unité familiale, malgré les comportements violents des hommes. Il met aussi l'accent sur l'honneur familial et le sacrifice de soi, c'est-à-dire le déni des besoins individuels pour satisfaire les autres. Les deux extraits suivants démontrent également que les rôles préexistants ont façonné les attentes féminines en matière du sacrifice de soi pour leur partenaire, ce qui les a amenées à ignorer les comportements violents de leur partenaire :

« Malgré le fait que notre relation était simplement amicale et que nous n'avions pas l'intention de nous marier, je n'ai pas exprimé de désaccord face à ses demandes et j'ai agi conformément à ses souhaits. Mon état d'esprit reflétait celui d'une femme iranienne douce et dévouée pour sa relation et son partenaire, et j'ai subi de l'oppression sans tenir compte de son comportement violent ». (P9, 25 ans)

¹ C'est un proverbe commun dans la culture iranienne qui signifie que « tout comme le sel doit être ajouté aux aliments pour les rendre plus délicieux et savoureux, les disputes dans la vie conjugale sont nécessaires pour lui donner une nouvelle excitation et une nouvelle couleur ».

« Je me suis consacrée entièrement à lui pendant toute ma vie, j'ai fait tout ce que je pouvais et je suis restée dans la relation aussi longtemps que je pouvais. Par exemple, s'il y avait un endroit où je voulais aller sans lui, mais que je savais qu'il serait très sensible et m'empêcherait d'y aller, je n'y allais pas. Cela a complètement coupé ma relation avec les amis autour de moi. À l'époque, je ne réalisais pas que c'était un problème. [...] Parfois, j'essayais de ne pas penser à ses comportements et je les ignorais ». (P10, 20 ans)

Une autre participante a également expliqué que chaque fois qu'elle envisageait de mettre fin à la relation, elle considérait le comportement du contrôle de son partenaire comme un comportement normal et non violent. Cela l'a amenée à poursuivre sa relation intime :

« Mon copain insistait constamment pour que je fasse certaines choses et pas d'autres, mais je pensais que c'était juste sa façon d'être. Je me disais que tous les hommes étaient comme ça, qu'ils voulaient montrer leur pouvoir et leur geyrat en contrôlant leur partenaire. En réalité, les hommes ont ces droits dans la société et dans la famille. Chaque fois que je pensais à mettre fin à la relation, je me disais que je devais accepter qu'il me contrôle tout le temps car c'est normal. J'ai donc continué la relation ». (P3, 24 ans)

Dans le même ordre d'idées, la socialisation de jeunes hommes et de jeunes femmes dans des rôles de genre préexistants, ainsi que les normes patriarcales et culturelles concernant la position inférieure des femmes dans la famille rendaient difficile pour les participantes d'identifier la VPI. Cela constitue donc une entrave à la rupture d'une relation intime, comme le démontre l'extrait suivant :

« Le partenaire avec qui j'étais en couple croyait en la supériorité inhérente des hommes et considérait que les femmes étaient moins capables qu'eux en termes de sagesse, de jugement et de responsabilités. Il contrôlait tout ce que je faisais et je devais demander sa permission pour n'importe quoi. Au début, j'ai accepté cette situation sans protester, pensant que c'était une routine normale de la relation. Je n'ai pas remis en question la justesse de sa conduite, car je pensais qu'étant un homme, son comportement était normal ». (P17, 25 ans)

7.2.3. Partenaire idéal et être « *geyrati* »

Les données recueillies démontrent que le discours dominant sur un partenaire idéal contribue à minimiser la violence vécue chez les participantes. Il façonne également les critères sur lesquels les jeunes femmes se basent pour choisir un partenaire. À cet égard, plusieurs participantes ont

tenu compte des critères spécifiques pour choisir leur partenaire comme « *dokhtar baz nabashe* » ou « *ghasd ezdevaj dashte bashe* ». La première expression fait référence à un homme qui n'a pas plusieurs relations intimes et sexuelles simultanément. Une autre expression plus communément utilisée par des participantes est « *ghasd ezdevaj dashte bashe* », qui désigne un homme qui commence une relation intime dans l'intention que celle-ci mène à un mariage. À première vue, cette croyance culturelle semble représenter un indicateur d'un bon choix de partenaire. Pourtant, l'importance accordée par les participantes à « l'intention de mariage » ou « *dokhtar baz nabashe* » les a amenées à ignorer les comportements violents de leur partenaire et, dans certains cas, à demeurer dans la relation avec l'espoir du mariage. Par exemple, l'extrait suivant souligne que ce discours dominant masque les comportements violents qui sont perçus comme « normaux » et augmentent donc, dans une certaine mesure, le seuil de tolérance des jeunes femmes :

« Au départ, je n'avais pas réalisé qu'il s'agissait d'abus. Je pensais simplement qu'il était un gentil garçon, peut-être un peu naïf, qui ne savait pas comment s'y prendre avec une jeune femme, n'ayant pas eu beaucoup d'expérience en matière de relations amoureuses. Cependant, il a fini par exercer un contrôle excessif sur moi, au point de m'étouffer. Mes amies proches m'ont conseillé de considérer cela comme un avantage, étant donné qu'il était un bon garçon, qui n'avait pas la réputation d'être un coureur de jupons. Mais pourquoi devrais-je tolérer un comportement aussi étouffant sous prétexte que cela fait de lui un bon parti? Cela m'a beaucoup dérangée. J'ai été influencée par ma famille qui m'a suggéré que ce serait bien s'il était un coureur de jupons! J'ai même accepté ses comportements violents, pensant que cela pouvait être une bonne chose ». (P2, 29 ans)

Un autre discours dominant commun parmi les participantes est que les hommes devraient être « *geyrati* » par rapport à la femme qu'ils aiment. Le « *geyrati* » se définit comme la tendance d'un homme à contrôler les membres féminins de la famille ou son partenaire et à les protéger de l'attention sexuelle. En ce sens, cela est considéré comme un signe d'amour. Certaines participantes ont répété cette phrase au cours de l'entretien :

« J'ai remarqué qu'il avait des comportements "*geyrati*" envers moi et cela m'a fait penser qu'il m'aimait et qu'il se préoccupait de moi ». (P2, 29 ans)

« La culture iranienne a eu une grande influence sur moi [...]. En effet, j'ai toujours obéi à mon ex, car je pensais qu'il était "*geyrati*", qu'il m'aimait et c'était pour cette raison qu'il cherchait à me contrôler en permanence. J'ai donc accepté de le laisser décider à ma place, simplement parce qu'il était "*geyrati*" ». (P10, 20 ans)

En effet, un discours dominant répandu dans la communauté sur les attentes sociales envers un homme dans la famille « *geyrati* » qui brouille les frontières entre un homme qui se soucie de sa conjointe de manière respectueuse et un homme qui contrôle sa conjointe sous prétexte de la protéger peut sembler justifier des comportements violents, tels que la vérification constante de la présence d'un partenaire. Dans ce contexte, le contrôle de la part de l'agresseur pourrait être interprété comme une expression acceptable d'attention et d'amour, comme l'extrait suivant la démontre :

« Tu sais, il était constamment à mes côtés, comme si je ne pouvais aller nulle part ou parler à qui que ce soit sans sa présence. Au début, j'ai pensé qu'il était simplement très "*geyrati*" et qu'il me surveillait, car j'étais une personne importante pour lui. Mais avec le recul, je me suis rendu compte que son comportement de contrôle était excessif et que je ne pouvais rien faire sans sa permission ». (P17, 25 ans)

« Lorsque j'étais enfant, la première chose que j'ai apprise à propos de l'amour, c'est que les hommes doivent être "*geyrati*". Ayant cette vision des choses en tête, j'ai abordé ma relation avec mon copain de la même façon. C'est pourquoi, lorsque mon copain a commencé à contrôler les vêtements que je portais et mes déplacements quotidiens entre la maison et le travail, j'ai considéré son comportement comme étant une manifestation de son attention et de son "*geyrat*" ». (P3, 24 ans)

Les données indiquent que les membres de la famille considéraient également les comportements contrôlants de l'agresseur comme « *geyrat* », ce qui conduisait les participantes à poursuivre leur relation avec un partenaire violent. Une autre participante a demandé le conseil à sa mère et à sa sœur à propos de sa relation, mais elles ont plutôt justifié les comportements contrôlants de son partenaire comme « *geyrat* » :

« Ma mère souhaitait que je rompe avec mon ex en raison de problèmes financiers, plutôt que pour ses tendances de contrôle. Mon père peut également avoir des tendances de contrôle envers ma mère, mais pas de manière très prononcée. Même les frères de ma mère ont eu des comportements similaires envers leurs partenaires. Étant donné que ma mère a elle-même subi ces comportements de contrôle, elle pensait que c'était normal. Cependant,

elle était contre mon ex en raison de nos différences financières [...]. Sa situation financière la dérangeait et ses tendances de contrôle me dérangeaient. Elle justifiait ses tendances de contrôle en disant qu'il était un Iranien traditionnel [...]. Mais ma sœur n'arrêtait pas de me dire que j'avais tort, que ce garçon avait un cœur pur et que son comportement était dû à son amour pour moi. Elle m'a dit : "L'homme iranien est comme ça et il est *geyrati*". Elle m'a conseillé d'être patiente, sinon je ne pourrais pas me marier ». (P2, 29 ans)

Une autre participante a expliqué que son partenaire a toujours eu une apparence polie et bien mise devant les autres et, pour cette raison, sa sœur a normalisé ses comportements de contrôle et a encouragé cette participante à poursuivre sa relation :

« Lorsque j'ai parlé de ma relation à ma sœur, elle n'a pas du tout compris que j'avais été victime de harcèlement dans cette relation. Mon ex était très poli et juste envers les autres, ce qui a conduit ma sœur à le soutenir et à l'approuver tout le temps. Elle m'a principalement blâmée moi-même, en me disant que je devais changer de comportement, et que tous les hommes ont des tendances de contrôle et qu'il est "*geyrati*". Elle a même ajouté que c'était de ma faute si mon ex était trop sensible à mes actions et s'il avait des relations avec d'autres filles. Ma sœur m'encourageait constamment à rester en couple avec mon ex ». (P5, 23 ans)

Cela démontre comment les membres de la famille peuvent normaliser la violence, véhiculant certaines normes sur les comportements des hommes iraniens. Cela entraîne un manque de soutien, ainsi qu'un isolement accru des participantes.

Il faut mentionner que trois participantes ont déclaré que leur partenaire avait instrumentalisé les discours culturels attribués à être « *geyrati* » pour les contrôler davantage, alors qu'il n'était pas fidèle. Cela signifie que leur partenaire contrôlait tous les aspects de leur vie dans la relation et ne leur permettait pas de côtoyer d'autres jeunes hommes. Alors qu'ils avaient eux-mêmes des relations sexuelles avec d'autres jeunes femmes. Par exemple, une participante a expliqué que lorsqu'elle a découvert la trahison de son partenaire, elle ne lui a pas permis d'avoir plus de contrôle sur sa vie sous prétexte de « *geyrat* » et l'a protesté :

« Il ne pensait pas que lorsqu'il contrôlait la vie de sa copine tout le temps sous prétexte de "*geyrat*", en revanche, sa copine avait également le droit de lui demander de ne pas entretenir de relations avec d'autres femmes. En effet, la justification de son comportement contrôlants excessif reposait sur la notion de "*geyrat*" dans la culture iranienne, qui lui

donnait le droit de contrôler tous les aspects de ma vie. En outre, en vertu de l'Islam, les hommes ont le droit d'avoir plusieurs épouses. Mais je ne lui ai plus permis de jouer avec mon âme et ma vie. Lorsque j'ai découvert qu'il avait une autre copaine, cela a entraîné des disputes et des conflits entre nous à plusieurs reprises. Finalement, après quelques mois, j'ai décidé de mettre fin à notre relation ». (P5, 23 ans)

7.3. Impact de l'honneur familial

Les données recueillies mettent en lumière l'importance de l'honneur familial qui exerce un rôle important dans diverses étapes de la relation intime. Les participantes ont évoqué la crainte de porter atteinte à l'honneur de la famille en perdant leur virginité et en provoquant des rumeurs, au sein de la communauté, sur leur relation intime ou sexuelle, qui opèrent comme une entrave à la recherche d'aide formelle ou informelle. La présente section démontre ainsi comment la communauté et la famille peuvent intensifier la vulnérabilité des jeunes femmes à la VPI et influencent le processus de rupture en appliquant des codes d'honneur et de la honte.

7.3.1. Crainte des réactions de la famille et de la communauté en lien avec la perte de virginité

Les récits des participantes soulignent qu'elles se sentaient piégées dans une relation intime avec un partenaire violent en raison des codes culturels d'honneur familial et des rôles assignés aux genres. En effet, la famille et la communauté ont mis l'accent sur la préservation de la virginité en tant qu'honneur familial ou base de la possibilité du mariage chez les jeunes femmes. Dans cette situation, la culture et la pression familiale pour garder la virginité représentent un obstacle au processus de rupture. Comme mentionné dans la section précédente, les menaces et l'intimidation (comme partager des photos en couple ou intimes) reposaient sur cette vulnérabilité. Certaines participantes ont ainsi expliqué comment l'agresseur instrumentalisait les notions d'honneur et de honte au sein de la famille pour les maintenir dans la relation. En effet, les agresseurs ont manipulé leur crainte liée à la découverte familiale de leur relation intime et aussi la surveillance liée aux

rôles du genre au sein de la communauté pour éviter qu'elles mettent un terme à la relation. Une participante expliquait d'ailleurs que les agresseurs utilisent cette pression sociale et familiale associée à la virginité pour « menacer les filles » parce que la relation sexuelle avant le mariage conduit à la perte de l'honneur familial dans la communauté :

« Il arrive que les filles soient prêtes à tout pour aimer un garçon. Dans certaines situations, cela peut malheureusement conduire à des relations sexuelles forcées, où la fille est contrainte par son copain à céder à ses demandes. Ce type de comportement donne au garçon un pouvoir de manipulation sur la fille, car il peut la menacer en lui disant qu'elle doit obéir à toutes ses exigences. Dans de nombreuses familles iraniennes, même celles qui vivent à l'étranger, des idées du tiers monde peuvent prévaloir, et dans ces contextes, la communauté et les familles ont tendance à blâmer davantage les filles que les garçons. Les garçons peuvent ainsi utiliser cette situation pour menacer les filles, sachant que cela pourrait détruire la réputation de la famille de la fille, tout en leur permettant d'obtenir ce qu'ils veulent ». (P4, 28 ans)

Les extraits suivants soulignent que de jeunes femmes valorisaient ce que leur famille pensait d'elles-mêmes et craignaient de nuire à la réputation de leur famille en raison d'avoir eu des relations sexuelles, même en contexte canadien :

« J'ai été dans l'incapacité d'expliquer à ma famille que j'avais des relations amoureuses avec un garçon sans pour autant avoir l'intention de me marier. J'ai tout de même choisi de poursuivre cette relation, espérant que mon copain changerait son point de vue et ses comportements violents, et finirait par m'épouser. Tu sais, je voudrais maintenir la réputation de ma famille dans la communauté iranienne ». (P6, 22 ans)

« À l'époque, j'ai voulu continuer la relation comme j'ai pensé que puisque j'avais eu des relations sexuelles avec lui, je devais l'épouser. Je craignais que cela ruine la réputation de ma famille. Même s'il me traitait mal, je n'en avais cure, parce que je ne pensais qu'à la réputation de ma famille. J'ai constamment demandé à mon copain de me promettre le mariage, mais plus j'insistais, plus il était violent envers moi ». (P17, 25 ans)

« Dans ma relation, j'ai beaucoup ressenti l'impact de la culture et des valeurs familiales. Tout le monde autour de moi savait que mon copain et moi étions sur le point de nous marier, car nous avons partagé des photos de nous ensemble sur les réseaux sociaux. De ce fait, les gens pensaient que nous étions fiancés, et j'ai alors ressenti une certaine pression pour rester dans cette relation et faire face à la situation ». (P7, 21 ans)

Selon certaines participantes, la surveillance exercée par la famille et la communauté à l'endroit des comportements sexuels des jeunes femmes aggrave leur vulnérabilité à la VPI, car cette

surveillance augmente la probabilité qu'elles soient contraintes de demeurer avec un partenaire violent et qu'elles hésitent à le quitter, comme deux participantes l'ont expliqué dans les extraits suivants :

« Toutes les jeunes femmes d'Iran et du Moyen-Orient pourraient tomber dans le piège de ces belles paroles, même au Canada : un jour, tu porteras une robe blanche et tu deviendras mariée, et jusqu'à ce jour, une fille doit préserver sa virginité. Ainsi, elles essaient de maintenir une relation intime, même si elle est violente, de peur de mettre en question l'honneur de leur famille ». (P2, 29 ans)

« Dans la culture iranienne, la virginité des jeunes femmes est valorisée, les activités sexuelles des jeunes hommes ne sont pas réglementées. Les hommes iraniens s'attendent à ce que leur future épouse soit vierge au moment du mariage, alors qu'ils ne peuvent pas toujours contrôler leurs besoins sexuels. Comme tu le sais, la religion est invoquée pour justifier cette double norme, ce qui peut sembler ridicule. Pour ma part, je me suis souvent demandé s'il valait mieux rester dans une relation juste pour avoir des relations sexuelles, ou non ». (P11, 21 ans)

Par ailleurs, tandis que les codes de l'honneur et de la honte relèguent les relations intimes et sexuelles au domaine des pratiques inacceptables pour les jeunes femmes non mariées, il est courant que les jeunes femmes cachent leur relation à leurs parents et à la communauté. Au fait, plusieurs participantes ont déclaré qu'elles essayaient de garder leur comportement sexuel secret pour éviter les réactions négatives de la part des membres de la famille. Dans ce contexte, une forte proportion de participantes a déclaré qu'elles n'ont pas parlé de la violence à leurs parents et à leurs frères et sœurs par crainte de leurs réactions, car les participantes transgressent les règles patriarcales en étant en couple et leurs familles n'étaient pas au courant de leur relation ou de la violence qu'elles ont subie :

« Mes parents ne sont pas au courant que j'ai eu des rapports sexuels avec mon copain, et j'ai également subi une violence sexuelle. Si jamais ils venaient à l'apprendre, je crains qu'ils ne soient très en colère. Jusqu'à présent, je n'ai rien dit à ma famille à ce sujet, et j'ai peur qu'ils cherchent à me contrôler davantage si jamais ils le découvraient ». (P3, 24 ans)

« Ma famille n'est pas particulièrement religieuse, mais elle a des croyances religieuses et traditionnelles en ce qui concerne les relations intimes et sexuelles. Cependant, ils sont très ouverts d'esprit dans tous les autres domaines et soutiennent l'égalité entre les garçons et les filles. Mon père m'encourage toujours en me disant que je peux accomplir tout ce qu'un

garçon peut faire. Cependant, en ce qui concerne les relations amoureuses et le mariage, ils sont plus traditionnels. Leur réaction au fait que j'ai un copain m'empêche de leur en parler ». (P10, 20 ans)

« Maintenant que j'ai atteint l'âge de 18 ans, je me pose la question de savoir si je devrais avoir un copain ou non. Être une bonne fille pour ma famille me procure un sentiment de culpabilité. J'ai peur de la réaction de mon père si je fais quelque chose qui ne respecte pas les traditions familiales. La réaction de mon père m'inquiète énormément et je n'ai jamais eu le courage de leur révéler que je suis impliquée dans une relation intime violente. Mes parents m'ont toujours dit que je ne devrais pas me comporter comme les filles canadiennes ». (P15, 18 ans)

Dans le même ordre d'idées, la majorité des participantes ont déclaré qu'elles n'ont pas dévoilé leurs expériences de violence pour recevoir aussi une demande d'aide formelle, car elles craignaient que leurs parents découvrent qu'elles avaient eu des relations sexuelles :

« Je n'ai partagé mes problèmes à personne, pas même à un psychologue. Je craignais que ma famille me surveille encore plus étroitement, non seulement à cause de ma relation avec un garçon, mais aussi parce que j'avais eu des relations sexuelles. La seule place où je me sentais libre était chez moi ». (P3, 24 ans)

« Je craignais que si j'envisageais de consulter un psychologue, ma famille découvre que j'avais des relations sexuelles. Tu sais, le problème était plutôt la relation sexuelle que la relation intime. J'avais peur de leur réaction ». (P6, 22 ans)

En fait, la crainte de la réaction de leurs parents de découvrir qu'elle avait déjà eu une relation intime avec un partenaire violent constitue une entrave au recours à un psychologue. Les deux exemples mentionnés soulignent qu'en plus des conséquences de la découverte parentale de la relation intime, elles ont constaté que ces conséquences étaient exacerbées lorsque le parent se rendait compte qu'il s'agissait également de rapports sexuels. À cet égard, une participante a expliqué que pour aider les jeunes femmes dans un contexte de la VPI, il s'avère essentiel de les convaincre que les fournisseurs de services ne le diront pas à leurs parents :

« Si je pouvais être certaine que ma famille ne découvrirait jamais ma relation, je chercherais l'aide d'un psychologue. Toutefois, je suis toujours incertaine quant à savoir dans quelle mesure un psychologue est tenu de garder le secret. Cela est particulièrement crucial dans les petites communautés d'immigrants où tout le monde semble vouloir savoir tout ce que vous faites ». (P9, 25 ans)

En ce sens, un isolement supplémentaire des réseaux de soutien potentiels comme la famille et la psychologue est réalisé en déployant ces codes d'honneur familial contre les jeunes femmes. Ainsi, la crainte de la découverte parentale est assez puissante pour contraindre les jeunes femmes à rester dans la relation intime avec l'agresseur. À ce sujet, une participante a déclaré qu'elle a été contrainte à demeurer dans la relation par crainte d'une rupture des liens familiaux en raison des conséquences de la découverte parentale de sa relation sexuelle et de la cohabitation avec son partenaire :

« Si ma famille venait à découvrir que j'ai une relation sexuelle avec mon copain, étant donné leur forte religiosité, je crains qu'ils ne me coupent tout contact. C'est pourquoi j'ai décidé d'être patiente, pensant que les choses s'amélioreraient avec le temps. Je pensais que si je me mariais avec lui, cela éviterait que ma famille ne découvre ma relation passée avec lui, et que personne ne poserait de questions à ce sujet ». (P6, 22 ans)

Cette participante a également souligné le lien entre la virginité et le succès des parents à élever leurs filles. Traditionnellement, les membres de la communauté reprochent aux parents de la jeune femme, et en particulier à la mère, de ne pas préserver la virginité d'une jeune femme. Elle a expliqué qu'elle poursuivait sa relation, car elle voulait empêcher sa mère d'être harcelée par son père et son frère :

« Lorsque j'ai perdu ma virginité, j'ai craint que mon père et mon frère ne l'apprennent. Mon père, qui avait des opinions différentes des miennes, blâmait toujours ma mère en disant : "Tu n'as pas bien élevé cette fille". Je ne voulais pas que ma mère soit de nouveau blâmée à cause de moi, alors j'ai continué ma relation en espérant que mon copain changerait avec le temps. Je pensais qu'il me ferait plus confiance et qu'il serait moins contrôlant. À l'époque, je n'ai pas remarqué ses comportements excessifs de contrôle, mais je voulais l'épouser pour que mon père et mon frère cessent de harceler ma mère. J'étais tellement préoccupée par le bien-être de ma mère à cette époque ». (P6, 22 ans)

Il faut mentionner ici que deux participantes ont signalé que la permission parentale et le fait d'avoir des motivations honorables, telles qu'une tendance au mariage, peuvent conduire à ce qu'une relation intime soit considérée comme acceptable du point de vue des parents, dans le cas contraire, la relation doit être clandestine :

« La situation était très difficile pour moi, car ma famille attendait que ma relation intime aboutisse au mariage, et je craignais vraiment de m'engager dans une telle relation. Je me suis demandé comment je pourrais répondre à ma famille si ma relation ne se terminait pas par un mariage. Lorsque j'ai commencé à sortir avec mon copain et qu'il m'a demandé en mariage après un certain temps, j'ai été soulagée et j'ai informé ma mère de ma relation. Je pensais que tout allait bien et j'avais obtenu ce que je voulais, alors je n'ai pas accordé beaucoup d'attention à ses comportements qui me dérangent ». (P2, 29 ans)

« Un an plus tard, j'ai été invitée à une fête et j'ai proposé à mon copain d'y aller ensemble. Cependant, il a refusé en disant que les Iraniens se connaissent tous et que si les gens savaient que nous étions ensemble, sa famille qui devait venir en été ne nous laisserait pas nous marier. Il a ajouté que sa famille aurait dû être informée de notre relation dès le début et nous aurait donné la permission de sortir ensemble. J'ai compris à ce moment-là que la famille et le mariage étaient très importants pour lui, et j'ai essayé de ne pas être trop sensible à ses comportements de contrôle ». (P17, 25 ans)

Les données recueillies révèlent ainsi que l'immigration et le fait de vivre au Canada ne diminuent pas nécessairement le niveau de responsabilité des jeunes femmes pour maintenir la réputation et l'honneur familial. Par conséquent, la crainte des réactions de la famille ou de la communauté face à la perte de la virginité et à la présence de relations sexuelles et son instrumentalisation par l'agresseur pour contrôler davantage les jeunes femmes, ont contraint certaines participantes à poursuivre la relation. Cela était particulièrement important pour les participantes qui avaient récemment immigré au Canada.

7.3.2. Crainte de porter atteinte à l'honneur familial par des rumeurs

Selon les participantes, la rumeur et le jugement axé sur les stéréotypes de genre dans la communauté iranienne constituent une entrave à la recherche d'aide formelle et informelle pour mettre fin à une relation intime avec un partenaire violent. Ces rumeurs sont basées surtout sur les stéréotypes liés au genre qui ruinent l'honneur familial. En effet, dans les sociétés suivant le code d'honneur, les rumeurs au sein de la communauté fonctionnent comme une forme du contrôle social, où les hommes et les femmes peuvent agir comme agent du contrôle sur les femmes et les filles. Dans cette mesure, une participante a expliqué que ce type de jugement est enraciné dans

des stéréotypes de genre qui sont nourris et maintenus par la culture et les enseignements religieux. Elle a aussi déclaré qu'en raison de jugements répandus au sein de la communauté, ses amis n'étaient pas au courant de sa relation, comme le démontre l'extrait suivant :

« Je n'ai jamais évoqué mes problèmes relationnels avec mes amies, de peur d'être jugée. Comme tu le sais, dans la culture iranienne, il y a une forte influence de l'islam, qui prône l'ordonnance du bien et l'interdiction du mal. Ainsi, tout le monde a tendance à s'immiscer dans ta vie et à prendre des décisions pour toi. Les jeunes femmes sont particulièrement surveillées et critiquées si elles ont une relation intime ou sexuelle avec un garçon. Ce qui est étonnant, c'est que les Iraniens continuent à agir de la même manière même après avoir immigré, même s'ils ne se considèrent pas comme étant religieux ou traditionnels ». (P9, 25 ans)

Dans ce contexte, une participante a expliqué qu'il est difficile pour les femmes d'éviter d'être jugées dans la communauté iranienne, en particulier sur les décisions qu'elles prendront dans leur vie concernant les relations intimes, même en contexte migratoire. Cela l'a empêchée d'aller rechercher de l'aide auprès de ses amies. Le manque de soutien émotionnel l'a rendue incapable de prendre une décision sur le fait de poursuivre ou de renoncer sa relation :

« En tant que femme iranienne, on est constamment soumise au jugement et il est difficile de l'éviter étant donné qu'on vit dans une communauté iranienne. On doit attendre le jugement et l'opinion de nos parents, amis, et même amis de nos amis, sur toutes les décisions qu'on prend dans notre vie, surtout celles liées aux relations intimes et sexuelles. Pour ma part, je suis toujours confrontée à ce problème et je n'en ai jamais parlé à mes amies. J'avais l'espoir que l'immigration pourrait résoudre ce problème, mais cela n'a rien changé. Mes parents ne sont toujours pas au courant de ma relation et j'ai toujours peur qu'ils découvrent plus tard que j'ai eu des relations sexuelles. Sans un soutien adéquat, je suis incapable de savoir si ma relation évolue dans la bonne direction ou si je devrais la poursuivre ». (P17, 25 ans)

Le récit d'une autre participante de 21 ans et vivant au Canada depuis l'âge de dix ans a souligné l'importance de la préservation de la réputation de la famille dans la culture iranienne. Elle a expliqué qu'elle ne demandait pas même de l'aide auprès de ses amies par crainte de nuire à sa réputation familiale et de présenter une image négative de sa mère dans la communauté :

« Je comptais des amis, mais je gardais pour moi ce qui m'était arrivée, car je ne voulais pas ternir la réputation de ma famille. J'avais peur qu'elles jugent ma mère et pensent qu'elle n'était pas une bonne mère pour moi ». (P11, 21 ans)

Cette participante a aussi ajouté qu'elle a souvent été interrogée par ses amies sur sa relation avec son partenaire. Cela l'a empêchée de demander de l'aide à ses amis et l'a fait se sentir isolé. Elle n'a pas pu ainsi prendre une décision éclairée sur la relation :

« Vivre dans la communauté iranienne signifie que tu dois constamment être préoccupé par les ragots et les commérages. Mes amis étaient toujours curieux de savoir comment était ma relation avec mon copain et comment ma famille avait pu me permettre de vivre sans mariage avec un homme plus âgé de dix ans que moi. Mais j'ai choisi de garder mes problèmes pour moi, car je ne voulais pas que la réputation de ma famille soit entachée ou que ma mère soit jugée. Cela m'a laissée très seule et je n'avais personne à qui me confier ou demander de l'aide pour gérer la situation. Par conséquent, j'ai eu du mal à prendre des décisions importantes concernant ma relation ». (P11, 21 ans)

De cette façon, une autre participante a déclaré qu'elle évitait d'établir une relation intime avec un autre jeune homme iranien ou même d'aller chercher de l'aide, en raison de la crainte d'être jugée par la communauté iranienne pour avoir une relation intime à l'extérieur du mariage et ainsi ruiner l'honneur de leur famille. Elle voulait aussi éviter les rumeurs sur elle-même :

« Je préférerais ne pas avoir de relations sexuelles avec des garçons iraniens de peur que cela ne se sache dans la communauté et que cela porte atteinte à la réputation de ma famille. Ainsi, lorsque j'ai rencontré des problèmes dans ma relation, je n'ai pas cherché l'aide de mes amies iraniennes. J'avais constamment peur que mes amies finissent par découvrir ma relation avec mon copain et que cela se propage à ma famille. Je savais que les Iraniens étaient prompts à faire des commérages derrière mon dos ». (P12, 24 ans)

Les participantes ont exprimé leur frustration de ne pas pouvoir côtoyer de jeunes hommes au sein de la communauté, car les membres de la communauté pourraient les voir et remettre en question les capacités de leur famille à élever leur fille correctement. Une participante a décrit son expérience de la surveillance et du contrôle non seulement de la part de son partenaire, mais aussi de la part de la communauté iranienne, ce qui l'a amenée à ne pas discuter de ses problèmes avec ses amis et a conduit à son isolement face aux problèmes. Elle ne pouvait pas donc reconnaître que les comportements de son partenaire étaient contrôlants ou anormaux :

« Avant d’avoir un copain, je ne pensais pas que je serais aussi préoccupée par le fait que personne ne sache que j’étais en couple. Cependant, une fois que j’ai commencé une relation, j’ai réalisé que je devais être prudente quant aux endroits où je pouvais aller avec lui, comme les fêtes, les événements ou les festivals. Je devais m’assurer qu’aucun Iranien ne serait présent pour éviter que mes amis iraniens ne le découvrent et commencent à parler derrière mon dos, ou pire, que ma famille l’apprenne par leur intermédiaire. En raison de cette crainte, je me sentais très seule lorsque j’avais des problèmes relationnels et je n’en parlais à personne. À l’époque, je ne savais pas si ses comportements contrôlants étaient normaux ou non, et j’étais souvent indécise quant à la façon de réagir ». (P3, 24 ans)

En outre, certaines participantes ont déclaré que l’utilisation des services sociaux et de santé pour une personne pourrait générer des rumeurs au sein de la communauté iranienne qui nuiraient l’honneur de la famille. Car, certaines participantes estiment que les familles iraniennes ne considèrent pas la recherche d’aide auprès de professionnels pour des problèmes familiaux comme appropriée ou souhaitable, comme indiqué dans les deux extraits suivants :

« Dans la culture iranienne, il est mal vu d’aller chez un psychologue, donc je ne voudrais pas embarrasser ma famille en consultant un ». (P13, 23 ans)

« Dans la culture iranienne, il est courant de penser que les problèmes familiaux doivent être résolus en famille. Ma mère m’a toujours conseillé de ne pas me confier à mes amis et de chercher plutôt de l’aide auprès de la famille, en particulier auprès d’elle. Mais maintenant que je ne pouvais pas parler de mes problèmes avec ma famille, j’ai commencé à croire que personne d’autre ne devrait être au courant, même pas un psychologue. J’avais peur que cela puisse nuire à ma réputation ou que le psychologue veuille informer ma famille ». (P5, 23 ans)

Comme cette participante l’a mentionné, il s’avère essentiel pour elle de ne jamais risquer de nuire à la réputation de sa famille. Dans ce contexte, les relations intimes à l’extérieur du mariage perçues comme étant plus honteuses que les violences elles-mêmes, comme en témoigne l’extrait suivant :

« Pendant mon enfance, j’ai été enseignée que les psychologues ne sont consultés que pour des problèmes de santé mentale aigus. Plus tard, j’ai appris que les couples qui voulaient divorcer consultaient également un psychologue, mais cette pratique n’était pas vue d’un bon œil. Donc, je n’ai pas considéré la possibilité de consulter un psychologue. Étant célibataire et sans aucune obligation légale, je me demandais pourquoi devrais-je aller voir un psychologue et que pourrais-je bien lui dire? De plus, je savais qu’il me dirait probablement que c’était mon problème de rester dans une relation violente ». (P12, 24 ans)

En effet, une désapprobation de la relation intime et sexuelle avant le mariage par la communauté et la famille iranienne renforce et assoit le pouvoir de la stigmatisation liée à la sexualité dans ce contexte, ce qui mène à la solitude et à la marginalisation de participantes. Par conséquent, elles n'ont pas reçu le soutien nécessaire de leur famille. Le fait que la majorité des participantes rencontraient leur partenaire à l'insu de leur famille et en dehors de leurs communautés signifie que ces relations pourraient se développer dans le secret. Le fait de garder la relation secrète aliène davantage les participantes si et quand elles sont confrontées à la violence, car il n'y a plus de soutien informel et formel. Autrement dit, cette situation a exacerbé la violence auprès des participantes, car l'agresseur a instrumentalisé cet isolement pour les contrôler davantage. Elles se retrouvaient ainsi le plus souvent seules, isolées et en n'ayant nulle part où aller. Autrement dit, les rumeurs de la communauté au sujet des jeunes femmes et de leur relation intime peuvent freiner ou entraver les tentatives de rupture avec un partenaire violent.

7.4. Impact de discours culturels sur la connaissance d'une relation intime violente

Les discours culturels liés à la VPI façonnent l'interprétation par les jeunes femmes de la dynamique et de la définition d'une relation intime violente. Dans cette situation, les participantes ont déclaré que leurs expériences de violences vécues ne correspondaient pas à ce que les discours sociaux et culturels définissent comme une relation violente. Elles signalaient que, lorsqu'elles étaient dans une relation intime, elles pensaient que les violences subies n'étaient pas suffisamment graves pour terminer une relation intime. Les participantes ont aussi été prises avec les normes dominantes sur ce qui est inacceptable dans une relation. En effet, les discours culturels et sociaux selon lesquels une victime est uniquement une personne qui subit de graves violences physiques ont mené les participantes à s'interroger sur la gravité des violences subies. Par exemple, une

participante a déclaré qu'elle ne quittait pas sa relation, car elle n'avait pas vécu une violence physique grave. Par conséquent, l'absence de violence physique et de ses preuves visuelles présentes a rendu difficile pour elles le fait de reconnaître les comportements violents de leur partenaire :

« Dans ma tête, je me disais que les abus psychologiques n'étaient pas si graves et que cela faisait partie intégrante de toute relation amoureuse. Je pensais que les victimes d'abus devaient avoir des blessures physiques visibles, comme des bleus ou des yeux au beurre noir ». (P1, 21 ans)

Dans le même ordre d'idées, certaines participantes hésitaient à quitter leur relation violente, puisque de nombreuses manifestations de contrôle coercitif n'étaient pas considérées comme de la violence, surtout au début de la relation :

« Au départ, je ne me rendais pas compte que ce que je vivais avec mon copain était considéré comme de la violence. Les comportements de contrôle qu'il avait envers moi, sa surveillance constante et le fait qu'il m'enlevait toute liberté semblaient faire partie de notre relation et semblaient normaux ». (P3, 24 ans)

« Au début de notre relation, je considérais tous ses comportements possessifs comme des signes d'affection ou d'amour. Je n'avais pas conscience que le fait qu'il m'interdise de sortir avec mes amies ou de faire des courses seule était un comportement violent ». (P17, 25 ans)

« Après avoir quitté la relation, j'ai réalisé que la violence peut prendre de nombreuses formes. Si j'avais été informée de ces différentes formes de violence, je ne serais jamais restée avec lui ne serait-ce qu'une journée. Je ne m'attendais pas à ce que les comportements de contrôle et les jeux psychologiques qu'il exerçait sur moi puissent me faire autant de mal et être considérés comme de la violence ». (P7, 21 ans)

Certaines participantes ont signalé qu'elles manquaient également de connaissances concernant les comportements violents en raison de leur âge. Dans ce contexte, certaines participantes ont déclaré qu'elles n'étaient pas en mesure de reconnaître les expériences de violence au moment où elles étaient dans la relation. Cette phrase a donc été répétée par certaines participantes :

« En raison de mon jeune âge, je n'avais pas conscience que ces comportements étaient violents ». (P6, 22 ans)

« Lorsque j'ai vécu cette expérience, j'étais très jeune et inexpérimentée. J'ai cru qu'il m'aimait vraiment ». (P15, 18 ans)

Dans les témoignages de certaines participantes, un obstacle supplémentaire à la rupture était une croyance générale et culturelle que la relation s'améliorerait parce qu'il y avait des périodes de calme relatif dans la relation. Autrement dit, on peut voir la trace d'une norme qui renforce les attentes féminines en matière de patience et de silence face à la VPI et qui leur met de la pression pour tolérer certains comportements, comme les récits suivants l'illustrent bien :

« Au début de notre relation, j'ai cru que mon copain était la même personne charmante et aimante que j'avais rencontrée. J'ai essayé d'être plus patiente et j'ai ignoré les signes de violence qui étaient présents dès le début. Cependant, après un certain temps, j'ai fini par comprendre que la relation ne pourrait pas fonctionner et que continuer ne ferait que me blesser davantage ». (P13, 23 ans)

« La première fois qu'il m'a frappée, il a rapidement exprimé ses regrets. Je lui ai pardonné en pensant que c'était un incident isolé et que tout redeviendrait normal. J'ai pensé qu'il fallait être patiente. Mais j'ai compris que j'avais tort, il a répété ces comportements ». (P12, 24 ans)

« Lorsque j'ai commencé à remarquer les comportements de contrôle de mon copain, je me suis demandé s'ils allaient continuer ou s'il fallait être patiente. J'ai pensé que si j'étais patiente et restais silencieuse, tout s'améliorerait et que les jours heureux reviendraient. J'ai toujours entendu dire que lorsqu'on aime quelqu'un, il faut être patiente. Mais cette croyance s'est révélée être stupide et fausse. Rien n'a changé, et les comportements de contrôle de mon copain ont continué d'augmenter chaque jour. En gardant le silence, j'ai l'impression que cela lui a donné l'impression que j'étais faible ». (P5, 23 ans)

Notons que certaines participantes ont été positivement influencées par des discours sur le fait que le contrôle et la violence sont inacceptables. En effet, elles ont déclaré que les comportements contrôlants de leur partenaire les ont poussées à s'informer en ligne sur les droits des femmes, la définition de la violence et les conséquences de la VPI. Elles ont souligné que les informations obtenues en naviguant sur ces sites les ont amenées à réaliser qu'elles subissaient de la VPI et les ont encouragées à quitter leur partenaire violent :

« Les comportements de mon copain m'ont incitée à m'intéresser davantage à la psychologie et aux droits des femmes. J'ai voulu savoir comment éviter de laisser mon copain me contrôler excessivement dans une relation. Cette prise de conscience m'a fait

comprendre que son comportement dépassait le simple contrôle et constituait une forme de violence ». (P9, 25 ans)

« En Iran, j'avais un grand intérêt pour les questions relatives aux droits des femmes et à leurs problèmes. Cependant, lorsque j'ai commencé ma relation avec mon copain, ses comportements de contrôle m'ont fait réfléchir davantage à mes propres droits. J'ai trouvé des informations très utiles sur des livres et des articles que j'ai lus en ligne, y compris sur Facebook, qui m'ont aidée à comprendre l'ampleur de la violence dans ma relation et à sortir de cette situation difficile ». (P3, 24 ans)

De même, une autre participante a indiqué qu'en raison de ses efforts déployés pour obtenir des informations sur les droits fondamentaux des femmes, les hommes iraniens considéraient ses demandes comme contraires à leurs droits et la considéraient donc comme « anti-homme ». De plus, des hommes iraniens lui ont reproché d'avoir revendiqué les droits fondamentaux des femmes, en lui disant qu'elle avait déployé ces efforts parce qu'elle ne recevait pas suffisamment d'attention de la part des hommes :

« Pendant longtemps, j'ai lu beaucoup sur les droits des femmes. Lorsque j'ai essayé d'expliquer mes idées, j'ai été traitée d'anti-homme et de féministe, sans qu'ils sachent vraiment ce que cela signifie, ce qui rend difficile la discussion ouverte sur ces sujets. En tant que femme, j'ai souvent été réprimandée pour avoir parlé de ces sujets, mais je pense que c'est la responsabilité de la famille et de la société de discuter de ces questions importantes. Malheureusement, parce que peu de personnes demandent ces droits, je suis souvent insultée et ils vont même jusqu'à me dire que je suis anti-homme, car je n'ai pas été assez valorisée en tant que femme pour pouvoir épouser ». (P2, 29 ans)

7.5. Impact de contraintes structurelles liées à l'immigration

Les récits de participantes soulignent que le contexte migratoire exerce une influence sur le niveau de soutien dans la relation intime tant émotionnellement que financièrement, ainsi que le niveau d'informations quant aux ressources de soutien disponibles pour la VPI. L'immigration renforce ainsi le sentiment d'être prise au piège des jeunes femmes en relation avec un partenaire violent. Cette section présentera les contraintes structurelles dans lesquelles les participantes ont rencontré des obstacles à la rupture.

7.5.1. Manque de soutien financier et émotionnel

Les effets parfois sournois de la VPI sont renforcés par la lourdeur de la solitude et par le manque de soutien émotionnel en contexte migratoire. Les récits de certaines participantes révèlent que la perte des amies et la solitude causée par l'immigration ont créé un contexte où il leur était difficile de mettre un terme à la relation, comme en témoignent les deux extraits suivants :

« Pendant la période de mon immigration, je n'avais pas beaucoup d'amis et je n'étais pas très proche de ceux avec qui j'avais réussi à me lier d'amitié. Pour moi, il était tout ce que j'avais. J'étais avec lui pour ne pas me sentir seule. Je pensais que si je le quittais, je n'aurais personne à qui parler. Parfois, je me dis que si j'avais eu des amies, je ne serais pas autant dépendante de lui et je n'aurais pas hésité à mettre fin à notre relation ». (P12, 24 ans)

« Depuis que je suis arrivée au Canada, je me suis souvent sentie seule. J'avais noué une amitié avec mon copain au milieu de cette solitude, donc j'avais peur de perdre cette relation. Pour être honnête, je ne pensais pas beaucoup à ses comportements contrôlants, car ma priorité était de ne pas être seule et de ne pas avoir d'amis proches. Il y avait plusieurs raisons pour lesquelles j'ai continué à être avec lui, et l'une d'entre elles était la peur de la solitude. Peut-être que j'avais perdu tellement confiance en moi dans cette relation que j'avais peur de la quitter ». (P16, 24 ans)

Le soutien social et émotionnel serait plus important surtout auprès des participantes qui immigraient récemment au Canada, car elles ont perdu tout leur système de soutien émotionnel dans leur pays d'origine. Les difficultés liées à la solitude s'ajoutent aux difficultés que les jeunes femmes rencontrent face à la VPI. Comme mentionné dans le chapitre six, ce contexte a renforcé leur dépendance émotionnelle et sociale envers leur partenaire. Les agresseurs ont instrumentalisé cette dépendance et l'utilisent pour isoler davantage leur partenaire. Par exemple, une participante a expliqué comment le manque de soutien émotionnel de la part de ses amies, en raison de la stratégie d'isolement exercée par l'agresseur ainsi que de l'immigration, l'a amenée à demeurer avec un partenaire violent.

Selon les récits de certaines participantes, le manque de soutien financier causé par l'immigration était une autre situation qui agissait en tant qu'entrave à la rupture avec le partenaire violent. Par

exemple, une participante a expliqué que sa situation financière difficile due à l'immigration l'obligeait à vivre avec son partenaire et à tolérer son comportement violent :

« Lorsque je suis arrivée dans cette ville, je ne connaissais personne, sauf une amie de l'école primaire. Au bout d'un mois, je n'avais pas encore trouvé de travail et ma situation financière n'était pas bonne du tout. C'est alors que j'ai rencontré mon ex, qui m'a proposé de devenir sa colocataire. À l'époque, je ne savais pas comment trouver un emploi, alors j'avais peur de quitter cette relation, car au moins je pouvais avoir un endroit où dormir la nuit. Comme je l'ai déjà dit, je ne voulais pas être en contact avec ma famille en raison du comportement de contrôle de mon père et de mon frère. Cependant, je suis passée d'un enfer à un autre en étant avec mon copain ». (P6, 22 ans)

Une autre participante a aussi déclaré que sa mauvaise situation financière l'avait forcée à poursuivre sa relation avec son partenaire :

« À un moment donné, j'ai connu une période difficile sur le plan financier lorsque ma mère est retournée en Iran. C'est alors que j'ai rencontré un garçon qui était financièrement stable. Pour subvenir à mes besoins, j'ai dû emménager avec lui. Cependant, après quelques mois, tous mes frais de subsistance dépendaient de lui. J'ai ressenti une forte obligation envers lui et je me suis sentie redevable. Mais à la maison, il avait des comportements humiliants envers moi pour les moindres problèmes, il criait et jurait. Je n'ai rien dit à ma mère pour ne pas la stresser, car elle était en Iran. Et quand il était ivre, il me parlait mal devant tout le monde. J'ai enduré ces comportements, car je ne me sentais pas avoir le choix ». (P11, 21 ans)

Ces deux exemples démontrent que le manque de soutien financier a fait en sorte qu'elles se sont senties prises au piège dans leur relation et a constitué un obstacle à la rupture. Inversement, les résultats soulignent que l'établissement d'un revenu et l'accès à un logement indépendant ont incité les participantes à quitter leur partenaire violent (pour plus de détails, voir le chapitre huit).

7.5.2. Manque d'informations appropriées sur les ressources de soutien

Les récits des participantes mettent également en lumière le fait qu'elles manquaient d'informations appropriées sur les personnes admissibles à une aide formelle, ainsi que de sensibilisation quant aux ressources de soutien.

Malgré la recherche d'aide formelle par certaines participantes, d'autres ne se sont pas tournées vers les ressources formelles pour obtenir de l'aide. Certaines d'entre elles ont déclaré qu'elles ne connaissaient pas les services disponibles au Canada pour venir en aide aux victimes de violence, notamment en cas d'urgence. Elles ont ajouté que l'université ou le collège qu'elles fréquentaient ne fournissaient aucune information sur les ressources d'aide pour les jeunes femmes dans les relations intimes violentes :

« Au collège, je n'ai reçu aucune information sur la violence dans la relation intime ». (P11, 21 ans)

« Au moment où j'ai vécu cette situation, je ne savais pas où chercher de l'aide et je n'aurais jamais imaginé pouvoir me tourner vers un psychologue pour la violence que j'ai subie dans ma relation. Malheureusement, aucune information ni dans mon collège ni dans mon université ne m'a été donnée à ce sujet ». (P10, 20 ans)

« Je n'ai pas assisté à la journée d'orientation, mais je me suis rendu compte que le bulletin des étudiants ne traite pas des situations de violence ou d'urgence. Les discussions tournent souvent autour de l'abus sexuel et les informations sur la violence dans les relations sont insuffisantes ». (P16, 24 ans)

Comme cette étude a révélé que certaines participantes avaient au moins parlé à une amie, le fait qu'elles n'aient pas sollicité d'aide peut indiquer que les personnes à qui les victimes ont parlé ne connaissaient pas non plus de telles ressources dans la société. Ces données suggèrent que les services de soutien pour la victime de la VPI ne sont probablement pas bien intégrés dans la communauté immigrante iranienne. Il existe encore un manque de sensibilisation au sujet de la VPI et de la disponibilité des ressources dans la société.

Par ailleurs, les participantes disposaient d'informations incorrectes concernant l'admissibilité aux services. Par exemple, certaines participantes ont indiqué qu'elles croyaient que, dans une relation intime, les relations sexuelles forcées n'étaient pas considérées comme une agression sexuelle, et qu'elles ne pouvaient donc pas demander de l'aide pour cette raison :

« Si quelqu'un vous force à avoir un comportement sexuel à l'université, c'est considéré comme un viol. Mais dans mon cas, j'avais peur que si je signalais une telle agression sexuelle dans ma relation, on me blâmerait et dirait que c'était de ma faute ». (P1, 21 ans)

Certaines participantes ont également exprimé leur incertitude quant à la possibilité d'avoir recours aux services policiers dans les situations de VPI :

« Je me demande toujours où je pourrais chercher de l'aide si je suis en danger. Je ne suis pas sûre si je devrais aller à la police ou pas. Malheureusement, l'information sur les ressources et les mesures à prendre en cas de violence dans la relation intime ne sont pas vraiment largement diffusées dans la société ». (P12, 24 ans)

En ce sens, une autre idée répandue chez plusieurs participantes est que seule la violence dans une relation conjugale peut être signalée à la police, et que la violence dans une relation amicale n'est pas qualifiée à demander de l'aide auprès de la police :

« Je n'ai pas signalé la violence à la police car, d'après ce que j'ai appris en Iran [...], seul les violences conjugales dans un mariage peuvent être rapportées à la police. Comme je n'étais pas mariée, je ne pensais pas que la police pouvait m'aider ». (P12, 24 ans)

En effet, certaines participantes ont déclaré qu'elles étaient réticentes à signaler la violence à la police en raison du manque de reconnaissance d'une relation intime avant le mariage en Iran et, par conséquent, de l'absence de loi pour les protéger devant la police et les tribunaux :

« Avant d'avoir vécu cette expérience, je ne pensais pas qu'il était possible d'appeler la police. En effet, l'appel à la police pour des violences psychologiques ou sexuelles dans une relation amoureuse n'est pas commun. Il n'y a pas de soutien légal dans ces situations. Je n'avais donc aucune expérience préalable de contact avec la police dans ce contexte ». (P16, 24 ans)

Dans le même ordre d'idées, l'une des participantes a expliqué que le manque de soutien de la police pour la VPI en Iran l'avait empêchée de la signaler faire appel aux services policiers :

« Puis-je appeler la police? Ah bon! J'avais déjà entendu parler du fait que les gens appelaient la police lors de disputes conjugales, mais je ne savais pas si cela s'appliquait également aux relations amoureuses. En Iran, la police ne soutient pas les couples dans une relation conjugale, et encore moins dans une relation amicale ». (P17, 25 ans)

Une autre participante a expliqué qu'elle n'avait pas signalé la police en raison de son expérience antérieure avec la police au Canada lors d'une bagarre avec sa colocataire :

« Pendant la période où j'étais en relation violente, je n'ai jamais pensé à contacter la police. Il est possible que cela soit dû à une expérience négative que j'ai eue par le passé. Il y a eu une fois où j'avais besoin de soutien après une dispute avec ma colocataire. J'étais très effrayée parce qu'elle me jetait des objets et tambourinait à la porte de ma chambre qui n'était pas verrouillée. J'ai appelé la police à 15 heures, mais il a fallu trois appels et j'ai attendu jusqu'à 2 heures du matin pour qu'un agent intervienne. À son arrivée, il m'a dit : "Am I your baby-sitter?" Puis il m'a humiliée et est parti ». (P2, 29 ans)

Cela révèle que les participantes, surtout les immigrées récentes, ne croyaient pas que le système de justice pénale canadienne était une ressource efficace en matière de la VPI dans un contexte non marital en raison de leur expérience de la réactivité de la police et de la politique en Iran. En d'autres termes, les expériences précédentes par rapport des inégalités entre les genres ont façonné leurs perceptions des options et leur capacité à demander de l'aide. Cela a limité l'accès aux ressources de la VPI pour les participantes qui avaient récemment immigré au Canada. Une autre participante a expliqué qu'elle n'avait pas signalé la police en raison de son expérience antérieure avec la police au Canada lors d'une bagarre avec sa colocataire

Conclusion

Selon les données, les obstacles suivants ont rendu le processus de rupture difficile pour les participantes : les stratégies utilisées par l'agresseur comme la menace, la surveillance et l'isolement; le message reçu de la communauté et de la famille lié aux stéréotypes de genre et la crainte de mettre en danger la réputation de la famille; par l'impact de discours sociaux sur la normalisation et la minimisation de la VPI et le manque de soutien financier et émotionnel en raison de l'immigration.

En fait, puisque dans la culture iranienne, les relations sexuelles ne sont autorisées que dans le cadre du mariage, lorsque certaines participantes ont des relations sexuelles dans la relation intime

non maritale, les discours dominants sur des stéréotypes de genre les ont conduites à hésiter à quitter la relation malgré la violence. En effet, la peur de la réaction familiale et les messages reçus de la communauté renforcent le code d'honneur qui augmente davantage l'hésitation des jeunes femmes à sortir de telles conditions. Les notions culturelles de la pureté attendue des femmes, la peur de perdre la face et l'isolement qui en résulte travaillent pour les faire se sentir prises en piège face à la VPI, même temporairement. Dans de telles circonstances, étant donné que la relation intime et sexuelle avant de mariage est associée à la réputation et à la dignité familiale et qu'avoir un rapport sexuel est considéré comme une transgression des sanctions culturelles et religieuses, il n'est pas surprenant que plusieurs participantes aient tenté de garder la relation, à un certain moment de la relation, surtout en admettant avoir eu des relations sexuelles avant le mariage. L'impact de cette honte et la peur qui en découle, à travers un processus de subjectivation, conduisent plusieurs participantes à pratiquer l'autosurveillance, l'autocensure en gardant le silence à l'égard de la VPI par crainte de détruire la réputation familiale. Ajoutons à cela que les stéréotypes de genre prédéfinis, comme être une bonne fille, intensifient le rôle hiérarchique du genre tels que l'obéissance aux hommes sans protestation et la préservation de la culture patriarcale.

Les résultats obtenus illustrent ainsi que l'intersection de la culture patriarcale, de la religion, du code de l'honneur et de l'immigration façonne le processus de rupture avec un partenaire violent chez les participantes. Cela réaffirme la priorité d'utiliser l'intersectionnalité. Car il permet de tenir compte de l'imbrication des inégalités culturelles et religieuses uniques liées à la relation intime auprès de jeunes femmes non mariées et le contexte migratoire, comme ils sont étayés par les données. Ce regard contribue d'ailleurs à éclairer la compréhension de la VPI chez les participantes

et leurs expériences ainsi que d'autres questions connexes comme leur décision de demeurer dans une relation violence ou de la cacher.

CHAPITRE 8

STRATÉGIES ADOPTÉES FACE AUX VIOLENCES DANS LES RELATIONS INTIMES

Introduction

Comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, les participantes se sont senties piégées dans des contextes de coercition et de contrôle instaurés par leur partenaire. Cependant, elles ont déployé diverses stratégies pour faire face à la violence et pour retrouver leur liberté. Les participantes de cette étude ont développé quatre types de stratégies pour faire face à la VPI : l'évitement, la résistance, le fait de quitter la relation et la recherche d'aide. Les stratégies d'évitement visent à diminuer la probabilité que le partenaire initie des agressions. Les stratégies de résistance incluent les moyens par lesquels les participantes refusent de se conformer aux exigences de l'agresseur. La recherche d'aide comprend les différentes manières dont les participantes ont demandé de l'aide pour obtenir un soutien émotionnel ou des solutions pour atténuer la VPI. Les stratégies déployées par les participantes seront décrites dans ce chapitre.

8.1. Stratégie d'évitement

Plusieurs participantes se retiraient temporairement de la présence de l'agresseur afin de ne pas être victimes de violence ou en prenant des mesures stratégiques pour limiter ou diminuer la probabilité que leur partenaire initie des agressions. Par exemple, elles restaient silencieuses devant les comportements violents du partenaire, lui présentaient des excuses et lui obéissaient dans le but d'éviter la violence :

« J'étais constamment silencieuse face à ses exigences, ses contrôles intemporels, ses appels répétés, sa colère déraisonnable, j'avais peur que les choses empirent, et au début, mon silence répondrait. Je pensais que le silence résoudrait le problème, mais au fil du

temps, il a commencé à en abuser et j'ai dû lui expliquer davantage mon comportement et lui rapporter tout ce que je faisais pendant la journée ». (P17, 25 ans)

« Au début de notre amitié, chaque fois que je ne suivais pas ses idées, il se mettait en colère contre moi et arrêtait de me parler. Je pensais que ses réactions allaient finir par des excuses, et je voulais mettre un terme à ce jeu psychologique qu'il jouait avec moi. J'ai donc essayé de m'excuser plusieurs fois pour qu'il se réconcilie avec moi. Malheureusement, cela n'a pas fonctionné et cela n'a fait qu'aggraver la situation ». (P3, 24 ans)

« Je me suis retrouvée à m'excuser à maintes reprises auprès de lui, ce qui est devenu une véritable routine. Ce n'était pas que je ne savais pas comment répliquer, mais plutôt parce que j'avais peur que les choses ne se détériorent davantage. Il arrivait même parfois que je ne veuille pas entendre sa voix, alors je préférais le couper rapidement avec des excuses ». (P6, 22 ans)

Certaines participantes ont signalé qu'elles ont minimisé leurs contacts avec leurs amies pour éviter la violence de leur partenaire, comme le soulignent les deux extraits suivants :

« Il ne voulait pas que je passe du temps avec mes amies. Il les accusait d'être de mauvaises fréquentations et m'a demandé de couper les ponts avec elles si je voulais continuer notre relation. Cette situation a créé des disputes quotidiennes entre nous, et à un moment donné, je me suis sentie épuisée. J'ai finalement décidé de rompre tout contact avec mes amies pour mettre fin à la pression psychologique qu'il exerçait sur moi ». (P10, 20 ans)

« À chaque fois que je sortais avec mes amis, il commençait à me questionner : où étais-tu, qu'as-tu dit, pourquoi es-tu partie à cette heure-là, quand es-tu revenue? Chaque réponse que je donnais ne faisait qu'engendrer davantage de questions. Il m'a même dit que si je voulais éviter toutes ces interrogations, je devais cesser de sortir avec mes amis. J'ai décidé de couper le contact avec eux pour mettre fin ou du moins réduire l'abus psychologique qu'il me faisait subir, mais cela n'a pas changé. J'ai dû répondre pendant des heures à ses questions concernant tout ce que j'avais fait ». (P14, 20 ans)

Une autre participante qui cohabitait avec son partenaire a expliqué qu'elle a utilisé une stratégie d'évitement pour diminuer la probabilité de violence exercée par son partenaire en entrant dans sa chambre en tant qu'échappatoire :

« Lorsque mon copain se mettait à maudire ou à crier, je cherchais un moyen de faire cesser cette situation difficile en m'isolant dans la chambre pour écouter de la musique avec des écouteurs. Cette stratégie me permettait de diminuer mon niveau de stress et de me protéger pour éviter qu'il ne s'énervé davantage et ne m'inflige des violences physiques ». (P11, 21 ans)

Dans ce contexte, une participante restait silencieuse et évitait de se disputer avec son partenaire de peur que cela intensifie la violence verbale et émotionnelle et même dégénère en violence physique :

« Je craignais de me disputer avec mon copain, car j'avais peur que cela ait un impact négatif sur notre relation. J'avais peur que la dispute ne le rende plus sensible à mes comportements, et qu'il m'insulte, m'humilie ou même qu'il devienne violent. À l'époque, je ne songeais pas du tout à mettre un terme à notre relation. Je voulais la préserver et essayer de faire face à ses comportements violents en restant silencieuse ». (P16, 24 ans)

Néanmoins, certaines participantes se culpabilisaient et se blâmaient pour leur silence à l'égard de la violence vécue et pour ne pas avoir quitté le partenaire dans les premiers jours de la relation. Par exemple, une participante a déclaré qu'elle est restée silencieuse face à la VPI comme une stratégie d'évitement, mais elle a caractérisé son silence face à la violence de son partenaire comme « une grosse erreur » de sa part :

« Au fil du temps dans notre relation, j'ai commencé à penser qu'il valait mieux me taire face aux paroles blessantes qu'il me disait, pour éviter qu'il ne devienne plus contrôlant et pour ne plus être exposée à ces mots qui me faisaient perdre confiance en moi chaque jour. Peut-être que j'espérais pouvoir continuer cette relation d'une manière ou d'une autre, je ne sais pas. Mais le silence me procurait un certain réconfort ces jours-là. Cependant, il s'est avéré que c'était une grosse erreur et, comme ma famille me l'a rappelé après la rupture, j'aurais dû y mettre fin dès les premiers signes. J'aurais peut-être dû être plus forte et dire « non » plus fermement. Je ne sais pas [...]. Mais finalement, j'ai choisi de mettre un terme à cette relation plutôt que de me blâmer ». (P1, 21 ans)

En plus d'illustrer la complexité des situations dans lesquelles la VPI s'exerce, cela illustre comment les agresseurs utilisent des stratégies différentes selon le contexte. Néanmoins, les participantes ont déclaré qu'elles n'auraient pas dû permettre à leur partenaire d'utiliser une telle violence contre elles. Par conséquent, elles ont décidé de mettre fin à la relation, comme les extraits suivants le soulignent :

« Je suis à blâmer parce que je me taisais, je suis à blâmer parce que je pensais que son comportement changerait si j'étais patiente. Mais malheureusement, la patience n'a servi à rien et j'ai été coincée dans une relation qui était devenue un véritable cauchemar au

quotidien. Pourquoi aurais-je dû tolérer ces comportements et lui permettre de continuer à les avoir avec moi? Cela est devenu de plus en plus difficile pour moi chaque jour, et sortir de cette relation a également été très difficile. Néanmoins, j'ai finalement décidé de mettre fin à ce cauchemar ». (P14, 20 ans)

« Je dois me blâmer, car j'aimais quelqu'un qui ne se souciait pas vraiment de moi, et qui avait des relations sexuelles avec beaucoup d'autres filles. Cependant, il voulait que je sois seulement à lui. Mon silence lui a permis de jouer avec mes émotions pendant trois ans. Dès les premiers jours de notre relation, j'ai compris qu'il était impliqué avec d'autres filles, et j'aurais dû mettre fin à la relation immédiatement pour éviter de souffrir pendant plusieurs années. Bien sûr, prendre cette décision n'était pas facile, mais chaque jour qui passait rendait la situation plus difficile. Cela a fini par devenir insupportable pour moi, et j'ai finalement décidé que je voulais que cette relation se termine. Et maintenant, c'est enfin terminé ». (P5, 23 ans)

« Au début, j'ai cru que son comportement n'était pas intentionnel. Parfois, j'ai même eu de la pitié pour lui et je me suis dit : "Il n'a pas eu une bonne éducation familiale, alors comment pourrait-il savoir comment bien se comporter? Ce n'est pas sa faute, il a été élevé comme ça". Cependant, j'ai commencé à me blâmer et à penser : "C'est de ma faute, je dois travailler sur moi-même et changer mon comportement pour améliorer la situation". J'ai donc décidé de lui obéir, pensant que cela pourrait réduire le harcèlement et prévenir ses comportements contrôlants et violents. Cependant, au fil du temps, j'ai commencé à me blâmer pour être restée dans cette relation toxique. J'ai finalement pris la décision de mettre fin à notre relation ». (P10, 20 ans)

En bref, les données recueillies démontrent que les participantes utilisaient plus de stratégies d'évitement lorsqu'elles étaient encore dans la relation violente et n'étaient pas prêtes à mettre fin à cette relation.

8.2. Stratégie de résistance

À un moment donné dans la relation, la majorité des participantes ont déployé des stratégies de résistance. Les refus de se conformer aux exigences d'un agresseur, ainsi que les tentatives d'atténuer ou de faire cesser les violences visant à renforcer le sentiment de contrôle ou d'agentivité des participantes peuvent tous être considérées comme des stratégies de résistance. À cet égard, les participantes ont utilisé cette stratégie de deux manières soit le refus de se conformer et la menace de la rupture.

8.2.1. Refuser de se conformer

Les participantes ont résisté au contrôle de leur partenaire en refusant de se conformer à ses demandes ou de faire ce qu'il avait exigé d'elles. Elles ont déployé des stratégies de protestation lorsque leur partenaire intensifiait le contrôle pour les priver de leur liberté, comme le souligne l'extrait suivant :

« Pendant que je conduisais, il m'a donné des conseils sur ma tenue vestimentaire pour l'université ou le travail, ce qui m'a mise en colère. J'ai donc décidé de protester et j'ai freiné dans la rue pour lui dire fermement de sortir de ma voiture et de cesser de me parler de ce sujet. Bien qu'il ait brièvement modifié son comportement après cela, nous sommes rapidement retournés à notre ancienne routine ». (P17, 25 ans)

Une autre participante, qui a aussi déclaré que son partenaire l'humiliait toujours et lui disait: « Tu étais paresseuse, tu étais ceci et cela » (P1, 21 ans), a finalement dit à son partenaire :

« La seule raison pour laquelle je suis paresseuse est parce que tu me dis que je suis paresseuse alors, d'accord, je ne vais pas faire tes travaux, si je vais être appelée paresseuse. Clair et simple. Fais-le toi-même! ». (P1, 21 ans)

Par ailleurs, certaines participantes allaient à l'encontre des souhaits de leur partenaire et ignoraient ses règles. Par exemple, une participante explique qu'elle continuait de se maquiller et de porter les vêtements qu'elle aimait, malgré le chantage de son partenaire :

« Au début, j'ai cherché à l'écouter et à me conformer à ses attentes vestimentaires, mais après quelques mois, j'ai réalisé que ses exigences et ses interdictions étaient constantes. J'ai commencé à porter les vêtements que je voulais et à vivre ma vie comme je l'entendais. Mais, il a persisté à vouloir me contrôler à chaque instant, ce qui a conduit à des disputes fréquentes. Il m'a reproché de ne pas être la même personne qu'avant et de ne pas comprendre la valeur de notre amour ». (P10, 20 ans)

Plusieurs participantes ont également déclaré certaines façons de résister telles que le fait de ne pas répondre au téléphone ou aux textos ou de refuser d'avoir une relation sexuelle. Elles ont expliqué comment, au fur et à mesure qu'elles s'engageaient dans la résistance, la perception qu'avaient d'elles-mêmes ainsi que la fréquence de la violence et le type de violence qu'elles

subissent dans une relation changeait. En effet, elles ont déclaré qu'après avoir déployé des stratégies de résistances, elles se sont rendu compte que le niveau de la VPI avait augmenté. Cela a rendu difficile la poursuite de la relation à ce stade et a conduit à l'idée de rupture, les extraits suivants le démontrent bien :

« Au fur et à mesure que notre relation progressait, j'ai constaté un changement dans son comportement, il devenait de plus en plus indifférent à mes sentiments. Il m'écrasait constamment et me rabaissait, me faisant sentir sans valeur. J'ai commencé à être en désaccord avec ses désirs sexuels, mais malheureusement, je me suis rendu compte trop tard, après trois ans, que je n'étais plus la même personne et que je m'étais transformée en ce qu'il voulait que je sois. J'ai commencé à me détester et j'ai réalisé que je ne voulais plus continuer cette relation ». (P1, 21 ans)

« Après un certain temps, j'ai réalisé que je ne me sentais plus moi-même, car je me sentais obligée d'avoir des relations sexuelles avec lui à sa guise. J'ai essayé de prendre le contrôle en décidant quand nous aurions des rapports sexuels, mais il a persisté, et mes efforts ont en réalité aggravé son comportement. La situation était devenue invivable pour moi, et j'étais désespérée de trouver un moyen de m'échapper de cette situation ». (P6, 22 ans)

« Au départ, j'ai cru que répondre à tous ses appels et messages l'aiderait à me faire confiance et qu'il ne me surveillerait plus autant. Malheureusement, j'avais tort : il cherchait en réalité à me contrôler. J'ai donc essayé de ne plus répondre à tous ses appels et messages, mais cela n'a fait qu'aggraver la situation et nous avons commencé à nous disputer de plus en plus souvent. J'ai tenté de lui expliquer mon ressenti à de nombreuses reprises, mais il refusait de voir son comportement comme une forme de violence à mon encontre. En effet, je lui ai beaucoup expliqué ça, mais il a gardé sa propre culture iranienne. Au lieu de cela, il cherchait à m'humilier verbalement. Cela devenait insupportable et j'ai finalement décidé de mettre fin à notre relation ». (P2, 29 ans)

Ces exemples illustrent bien que lorsque les participantes tentent de retrouver leur liberté, leur partenaire intensifie ses stratégies violentes et contrôlantes pour continuer de les priver de leur liberté. Les stratégies de résistances déployées par les participantes sont contraires aux rôles de genre féminin traditionnels (en matière de sacrifice pour le partenaire et de conformité aux souhaits du partenaire), appris dans la famille, renforcés par la culture iranienne et par le partenaire. Cela démontre également que les agresseurs ont tendance à conserver les stéréotypes de genre, car ils peuvent les instrumentaliser pour maintenir leur pouvoir et augmenter le contrôle sur leur

partenaire, tandis que les participantes voulaient s'en débarrasser parce que ces rôles les privaient de leurs droits et de leur liberté.

8.2.2. Menace de rupture

Une autre stratégie déployée par les participantes était de menacer ou de tenter de mettre fin à la relation. Dans la plupart des cas, cela s'est produit à plusieurs reprises avant une rupture définitive de la relation. Cette stratégie a été utilisée par presque toutes les participantes comme une menace ou un ultimatum pour tenter de mettre fin aux violences si les comportements violents de l'agresseur ne cessaient pas, elles quitteraient leur partenaire, comme les extraits suivants le soulignent :

« J'ai exprimé à mon copain que son comportement était devenu insupportable pour moi, mais malgré cela, il a continué à exercer un contrôle sur moi. J'ai été claire en lui disant que je ne pouvais pas continuer dans cette relation si ses comportements ne changeaient pas. Je lui ai donné un délai d'un mois pour qu'il puisse modifier son comportement, mais il n'a pas reconnu que ses actions m'avaient poussée au bord de la folie. Même durant ce mois, il a continué à chercher à me contrôler ». (P9, 25 ans)

« Malgré tous mes efforts pour changer son comportement, en agissant et en discutant avec lui, je me suis rendu compte que je n'aurais pas pu le faire. Il voulait vivre ici au Canada avec les mêmes pensées qu'en Iran. J'étais épuisée et j'ai donc décidé de lui donner quelques semaines pour corriger son comportement et arrêter de contrôler ma vie. Cependant, cela n'a servi à rien, car il aimait prendre le contrôle de ma vie et ne se souciait pas des conséquences de son comportement sur ma vie et mon bien-être. Sa manière de faire a fini par ruiner mon âme ». (P2, 29 ans)

Bien que la menace de rupture n'ait peut-être pas signifié la fin de la relation, c'était un moyen pour les participantes d'exercer leur agentivité, une tentative d'équilibrer le pouvoir au sein de la relation et de regagner un sentiment de contrôle sur leur vie. Les deux extraits suivants illustrent l'utilisation de cette stratégie par les participantes :

« Lorsque j'ai eu une discussion avec lui, j'ai été claire en lui disant que si jamais il me frappait à nouveau, je serais contrainte de mettre un terme à notre relation. J'ai espéré que cette menace ferait prendre conscience à mon partenaire de l'importance de notre relation et qu'il mettrait fin à son comportement violent envers moi ». (P12, 24 ans)

« J'ai exprimé à mon copain que je ne pouvais plus supporter ses comportements excessifs de contrôle et que je souhaitais mettre un terme à notre relation. Cependant, je dois admettre que ce n'était pas une décision facile pour moi, car je ne voulais pas nécessairement rompre avec lui, mais plutôt mettre fin à ses comportements de contrôle ». (P10, 20 ans)

En fait, les participantes utilisaient la menace de rupture comme un moyen de résister à la violence qu'elles subissaient. Elles avaient peut-être l'espoir que l'agresseur change ses comportements, mais n'étaient pas nécessairement prêtes à abandonner la relation.

De plus, même si certaines participantes ont résisté à la violence et au contrôle de leur partenaire, ces comportements ont souvent entraîné des conséquences pour ces dernières et n'ont donc entraîné que de brefs résultats positifs. Par exemple, une participante a expliqué que lorsqu'elle se comportait différemment et ne cédait pas aux demandes de son partenaire, le contrôle et la surveillance exercés par celui-ci augmentaient :

« Je pensais que la seule façon d'empêcher mon partenaire de contrôler son comportement était de ne pas céder à ses demandes ou de lui dire que je voulais mettre fin à la relation. Mais cette solution n'a été que temporaire, car j'étais toujours en couple avec lui. Il a alors compris que mes menaces étaient vaines et cela l'a encouragé à continuer ses comportements. Il exerçait un contrôle sur moi à tous les niveaux, me téléphonait à toute heure du jour et de la nuit, et me mettait en garde en disant que les choses allaient empirer si je ne lui obéissais pas ». (P9, 25 ans)

À ce sujet, les données recueillies ont aussi indiqué que les stratégies comme l'isolement (dû à l'immigration et aux comportements de contrôle de leur partenaire) ont été utilisées par les agresseurs pour décourager les jeunes femmes de résister à leur contrôle, comme l'extrait suivant le démontre :

« Au début de notre relation, j'ai essayé de résister à ses demandes sexuelles excessives et à ses comportements de contrôle, mais il a continué à se comporter de la même manière. Après un an, j'ai finalement réalisé que je n'avais plus le droit d'avoir des amis sans son approbation et qu'il contrôlait tous les aspects de ma vie. Sa contrôle m'a vraiment paralysée ». (P10, 20 ans)

Une participante a aussi signalé que son partenaire a utilisé des comportements tels que la « *geyrat* », la surveillance et des réprimandes, pour la rendre subordonnée et dépendante de lui, et aussi pour minimiser la résistance à ses exigences et à son contrôle :

« Je me suis retrouvée dans une situation difficile où je ne savais pas comment agir pour qu'il arrête d'être si sensible envers les autres et pour que je puisse continuer à maintenir mes amitiés. Au début, j'ai pensé qu'il était simplement "*geyrati*", mais j'ai rapidement compris que son comportement allait au-delà de cela. Il voulait que je lui obéisse en tout temps et me surveillait constamment. Si je ne faisais pas ce qu'il me demandait, il me punissait en m'ignorant ou en ne répondant pas à mes appels. J'étais piégée dans sa manipulation mentale et je me suis mise à me blâmer pour tout cela ». (P7, 21 ans)

Comme expliqué en détail dans les chapitres précédents, des comportements comme le « *geyrat* » et la surveillance ont été considérés comme un signe d'amour par les participantes sous l'influence du discours dominant, surtout au début de la relation intime. Même si ces comportements ont fait hésiter les participantes à quitter la relation, elles ont cependant exprimé et affirmé leur agentivité en déployant différentes stratégies face à la VPI et ultimement en mettant fin à leur relation intime.

8.3. Quitter la relation

Comme mentionné dans les sections précédentes, toutes les participantes ont expliqué que, avant de décider de mettre un terme à la relation, elles recouraient à diverses stratégies afin de diminuer ou de faire cesser la violence. Néanmoins, après les tentatives infructueuses pour réduire la violence et devant la poursuite et l'intensification des comportements violents et contrôlants de leur partenaire, elles ont décidé de mettre fin à la relation. Dans certains cas, même le fait d'être dans une relation à long terme n'a pas dissuadé les participantes de mettre fin à la relation, comme les deux extraits suivants le soulignent :

« Il était très difficile pour moi de mettre fin à notre relation, car nous étions ensemble depuis deux ans et il était la première personne dont je suis tombée amoureuse. Cela a retardé notre séparation de plusieurs mois. Malheureusement, j'étais confrontée à des

comportements de sa part qui étaient excessivement contrôlants et je me sentais impuissante face à cela ». (P10, 20 ans)

« Cinq ans, c'est une période significative. J'avais l'espoir que les choses s'amélioreraient au fil des années, mais malheureusement, la situation ne faisait qu'empirer. C'est pourquoi j'ai pris la décision de mettre fin à cette situation insupportable et de m'échapper définitivement de cette situation difficile ». (P17, 25 ans)

À cet égard, les participantes ont mentionné explicitement de raisons suivantes pour lesquelles elles ont mis un terme à leur relation : l'identification de la violence vécue, l'exacerbation de la violence et la constitution d'un réseau de soutien, y compris financier et émotionnel.

La majorité des participantes ont déclaré de mettre un terme à leur relation parce qu'elles ne pouvaient pas endurer davantage les comportements violents de leur partenaire. Chaque participante a utilisé cette stratégie dans un contexte particulier et à un moment différent, mais les raisons qui les ont amenées à rompre comprenaient l'identification des comportements de leur partenaire (en particulier les comportements de contrôle) comme violents, ainsi que la reconnaissance de la gravité de la violence qu'elles subissaient :

« J'étais constamment obligée d'obéir à toutes ses demandes, ce qui m'a fait craindre qu'il n'abuse de moi avec son comportement excessivement contrôlant. Après chaque rendez-vous, je me sentais mal et je me demandais pourquoi j'avais accepté cette relation, ce qui m'a amenée à regretter ma décision. J'ai donc pris la décision de mettre fin à notre relation ». (P2, 29 ans)

L'une des participantes a expliqué que son partenaire l'a quittée pour une courte période et que, même s'il est revenu, ce moment de répit lui a permis de réfléchir à sa relation. Elle a également expliqué avoir été témoin du comportement violent de son père envers sa mère. Mais alors qu'elle était en couple, son père est allé en Iran puis sa mère a demandé le divorce. Elle a ajouté que la distance physique de son partenaire et la séparation des parents l'ont aidée à découvrir la violence dans sa relation et à remettre en question la normalisation de la VPI :

« Lorsque mon copain a quitté Toronto, j'ai réalisé que j'étais dans une relation très abusive. Cette prise de conscience m'a ouvert les yeux. Avant cela, j'étais triste et je

pensais que j'étais la cause de tous les sentiments négatifs dans la relation, et que les comportements de mon copain étaient normaux. Je dois dire que lorsque mon père a quitté ma mère, notre relation avait déjà commencé et j'ai vu que tout ce que mon père avait fait à ma mère n'était clairement pas correct. La raison pour laquelle j'ai réalisé à quel point ma relation était mauvaise, c'est que mon père est parti. Si mon père était resté avec nous, j'aurais peut-être pensé que les comportements de mon copain étaient normaux. Ces deux événements ont été déterminants dans ma décision de quitter mon copain ». (P1, 21 ans)

Certaines participantes ont mis un terme à leur relation en raison de l'exacerbation de la violence, surtout la violence émotionnelle et sexuelle :

« Ces derniers jours, j'ai été très agacée par ses comportements. Nos disputes étaient fréquentes et je me sentais obligée d'écouter ses instructions en permanence. J'en suis venue à éviter ses appels téléphoniques, car la situation devenait insupportable. J'ai finalement décidé qu'il était temps de mettre un terme à notre relation, car tout cela devenait simplement trop absurde ». (P7, 21 ans)

« J'ai dû consacrer beaucoup plus de temps qu'auparavant pour lui expliquer mes allées et venues, ce qui a complètement bouleversé ma vie normale. Cette situation a provoqué beaucoup de stress pour moi, car je savais que s'il n'était pas satisfait de mes réponses, il commencerait à m'insulter. C'était vraiment frustrant. Chaque jour, je rêvais du moment où je ne serais plus en couple avec lui et où je ne serais plus stressée à l'idée de répondre à ses appels. Je me suis alors demandé pourquoi cela devrait être un rêve et j'ai finalement décidé de rompre avec lui ». (P3, 24 ans)

« Je me suis retrouvée dans une situation difficile où je ne voulais plus que mon ex rentre à la maison, car je savais qu'il voudrait avoir des relations sexuelles avec moi après une heure seulement, ce qui me contrariait beaucoup. Vivre avec lui devenait de plus en plus difficile. Malheureusement, cela l'a poussé à utiliser plus de force pendant les rapports sexuels, car je ne voulais plus. ». (P6, 22 ans)

Une participante a aussi expliqué qu'elle avait mis fin à la relation en raison du sentiment de peur qui s'intensifiait à l'égard de son partenaire. De plus, elle craignait que ses amis remarquent comment son partenaire la traitait :

« J'ai ressenti beaucoup de peur dans ma relation avec lui et cette peur ne faisait qu'augmenter de jour en jour. En même temps, j'avais peur que mes amis découvrent comment il me traitait. En effet, je ne leur avais pas beaucoup parlé de la manière dont il se comportait avec moi. J'essayais de paraître heureuse devant les autres pour leur faire croire que j'aimais cette relation. Mais je ne pouvais plus supporter toute cette peur et ce mensonge. Je voulais vivre ma vie normalement, mais il m'avait privée ce droit en me manipulant ». (P10, 20 ans)

Il faut noter que trois participantes ont quitté la relation après un premier incident de violence physique sévère. Une participante a expliqué comment l'intensité de la violence l'a amenée à prendre cette décision :

« Pendant ma relation avec cette personne, je me sentais très vulnérable et impuissante. J'avais conscience de ce qui se passait, mais je n'arrivais pas à réagir de manière adéquate. C'est après avoir vécu un incident violent sévère que j'ai pris la décision de mettre fin à cette relation. Au départ, je ne réalisais pas à quel point ses comportements me dérangent. C'est seulement au fil du temps que j'ai commencé à prendre conscience que ses comportements n'étaient pas normaux. Cependant, je n'ai véritablement compris l'ampleur de la situation qu'au cours des derniers mois, lorsqu'il m'a frappée. Durant cette période, j'attendais impatiemment le moment où cette personne sortirait de ma vie ». (P1, 21 ans)

Comme mentionné au chapitre six, une autre participante a déclaré que son partenaire l'a frappée à plusieurs reprises, mais elle a mis fin à la relation après un incident d'intense violence physique qui a entraîné une blessure au tendon de la main. Le fait que certaines participantes ne quittaient pas leur partenaire violent, à moins que la violence ne s'intensifie, démontre à quel point il est difficile de rompre avec un partenaire violent et que, parfois, un incident violent qui dépasse le seuil de tolérance de participantes devient l'élément déclencheur pour quitter la relation.

La dernière stratégie qui a incité les jeunes femmes à quitter leur partenaire était de construire un réseau de soutien, qui a joué un rôle protecteur dans des circonstances financières et émotionnelles difficiles. À ce sujet, trois participantes ont déclaré qu'elles ont pu échapper à la VPI et regagner leur liberté grâce au soutien financier de leur entourage. Ces participantes ont déclaré que l'établissement d'un revenu et le logement indépendant renforçaient leur capacité à quitter leur partenaire violent :

« J'ai dû cohabiter avec lui en raison de problèmes financiers. Mais dès que j'ai pu trouver un travail, j'ai quitté son appartement. J'ai profité d'un moment où il n'était pas chez nous pour récupérer ma valise et partir. Il a continué à m'appeler sans cesse, alors j'ai décidé de changer de numéro de téléphone pour avoir la paix ». (P6, 22 ans)

« À cette époque-là, j'étais complètement seule et je me sentais perdue. À cause de ma situation familiale difficile, j'ai été contrainte de vivre avec lui, car je n'avais nulle part où aller. Heureusement, une femme au grand cœur a entendu mon histoire et m'a offert un toit temporaire dans le sous-sol de sa maison. Grâce à elle, j'ai pu chercher un travail et prendre un nouveau départ dans la vie ». (P11, 21 ans)

En effet, ces participantes se sont senties prises au piège dans leur relation en raison des difficultés financières et émotionnelles créées par l'immigration. À cet égard, la construction d'un réseau de soutien a été considérée comme une stratégie utilisée par les participantes pour composer avec la VPI.

Il convient de mentionner ici que toutes les participantes ont éprouvé un soulagement après avoir mis un terme aux expériences amères de violence dans leur relation et dans certains cas après plusieurs années. Dans les extraits suivants, les participantes ont aussi expliqué avec le recul, la rupture avec leur partenaire a été la bonne décision pour elles :

« Nos visions de la relation étaient totalement différentes, mais cela m'a permis d'améliorer ma confiance en moi. Maintenant, je suis capable d'être moi-même ». (P1, 21 ans)

« Je sens maintenant que je suis complètement libre ». (P6, 22 ans)

« Je dis toujours merci, Dieu, pour que j'aie compris que j'étais dans une mauvaise relation ». (P2, 29 ans)

« Je me rappelle toujours cette période où j'étais en couple avec quelqu'un qui m'a profondément affectée pendant cinq ans, et ça me rend triste. Bien sûr, je suis heureuse d'avoir réussi à sortir de sa prison, mais je regrette le temps que j'ai perdu pour lui. Parfois, j'ai même envie de pleurer en y repensant ». (P17, 25 ans)

« Je suis partie de cette relation en me sentant totalement responsable de tout ce qui se passait. J'ai décidé de m'éloigner de lui et cela a été sans doute la meilleure décision que j'ai prise dans ma vie ». (P9, 25 ans)

8.4. Recherche d'aide

La recherche d'aide a été déployée par certaines participantes pour trouver un soutien émotionnel ou une solution visant à atténuer la VPI ainsi qu'à réduire les conséquences de la VPI pendant et après la fin de la relation. Pourtant, la plupart des participantes qui ont tenté de chercher de l'aide

ont déclaré avoir reçu le moins de soutien d'aide formel et informel (comme dans le chapitre précédent, il a été mentionné comme un obstacle à la rupture). Elles ont déclaré avoir eu recours à au moins l'un de types d'aide suivants durant ou après mettre un terme à leur relation : l'aide informelle apportée par l'entourage (surtout les amis et la famille) et l'aide formelle fournie par les professionnels (un psychologue ou le service de santé sur le campus d'universités qu'elles fréquentaient). Dans les sections suivantes, ces types de recherche d'aide, les expériences positives et négatives de participantes quant aux réponses reçues seront abordées.

8.4.1. Expériences des participantes de recherche d'aide informelle

Les participantes se sont tournées vers les amis pour des besoins immédiats ou pour obtenir un soutien émotionnel. Selon certaines participantes, le soutien de leurs amies les a aidées dans différentes situations à adopter une décision appropriée pour faire face à la violence subie. Même si, dans la plupart des cas, cependant, la violence vécue n'a pas été entièrement divulguée aux amis, elles ont fourni une aide importante à un certain nombre de participantes. En ce sens, une participante a expliqué que lorsque son agresseur a instrumentalisé ses photos en couple pour la forcer à continuer la relation dans le contexte de post-séparation, le conseil de son amie l'a aidée dans cette situation :

« Pendant trois mois, il m'a envoyé des textos me menaçant de publier nos photos en couple sur l'internet et de les envoyer à ma famille si je ne lui répondais pas. J'étais terrorisée. Heureusement, j'en ai parlé à une amie qui le connaissait bien. Elle m'a conseillé de ne pas lui répondre, car mon ex mentait beaucoup et savait que cela aurait des conséquences pour lui. Elle m'a mise en garde contre le fait que si je montrais une faiblesse, il en profiterait. J'ai suivi son conseil et je ne lui ai plus répondu. Il a finalement arrêté de m'envoyer des textos ». (P12, 24 ans)

Certaines participantes ont déclaré que leurs amies leur ont conseillé de ne pas rester en couple et de ne pas tolérer la violence de leur partenaire, un conseil que certaines participantes ont initialement ignoré, mais qui les a influencées dans le processus de rupture :

« Lorsque j’ai parlé pour la première fois à mon amie de la façon dont mon copain me traitait, elle m’a immédiatement conseillé de quitter cette relation. À ce moment-là, je n’ai pas du tout apprécié ses paroles et j’ai arrêté de lui confier mes problèmes. Cependant, après un certain temps, j’ai fini par prendre en compte ses conseils et j’ai compris qu’elle avait raison » (P15, 18 ans)

« J’avais une amie proche qui était au courant de mes relations sexuelles avec mon copain. Elle n’appréciait pas son comportement et m’a conseillé de rompre avec lui en me disant : “Ce garçon a une vision de la vie et de l’amitié différente du tien, et il vaudrait mieux que tu romps avec lui”. Mais lorsque je lui ai dit que j’aimais mon copain, que je voulais rester en couple avec lui et que nous envisagions de nous marier, mon amie a rompu sa relation avec moi. J’ai alors pensé que mon amie était simplement jalouse ». (P2, 29 ans)

Certaines d’entre elles ont ajouté que les conseils de leurs amies de rompre la relation les ont aidées à traverser le processus de rupture, plus précisément à les convaincre de quitter la relation :

« Mes amis n’étaient pas très au courant de ma relation. Mais chaque fois que je doutais de devoir mettre fin à la relation ou non, je me rappelais les paroles d’une de mes amies. Elle m’a dit : “Pourquoi laisses-tu ton copain te contrôler autant? Tu as quitté l’Iran pour venir ici, et pourtant il continue de te dire quoi porter et où aller en permanence. C’est insensé. Mets fin à cette relation”. Ces mots m’ont aidée à me sentir rassurée et m’ont permis de comprendre que j’avais raison de vouloir mettre fin à la relation pour protéger ma vie ». (P10, 20 ans)

En outre, comme mentionné auparavant, trois participantes qui avaient des problèmes financiers liés à l’immigration ont reçu un soutien concret comme une aide pour trouver un emploi ou un lieu de vie et un soutien émotionnel de la part de leur entourage pour quitter leur relation. Par exemple, une participante a expliqué que grâce à l’aide d’une amie, elle a trouvé un travail et a finalement pu quitter la maison de son partenaire pour ensuite mettre un terme à la relation :

« Un jour, j’ai fait la rencontre d’une femme avec laquelle j’ai noué une sympathie et à qui j’ai expliqué ma situation. Elle m’a donné son numéro de téléphone et m’a encouragée à l’appeler si j’avais besoin d’aide. Après quelques semaines, j’ai décidé de chercher un travail pour régler mes problèmes financiers et pouvoir sortir de cette relation. J’ai donc appelé cette femme, qui m’a aidée à trouver un emploi. Un jour où mon copain n’était pas à la maison, j’ai rassemblé mes affaires dans ma valise et suis partie sans lui dire un mot ». (P11, 21 ans)

Une autre participante a également déclaré que son patron l'avait soutenue contre la violence de son partenaire et avait retiré son partenaire de son lieu de travail en menaçant de contacter la police :

« Mon ex s'est présenté à mon travail à plusieurs reprises, alors j'ai décidé d'en parler à mon directeur. Ce dernier l'a menacé d'appeler la police (911) pour protéger ma sécurité. Ensuite, mon ex m'a appelée et m'a menacée en me faisant des accusations fausses en affirmant que j'avais des relations sexuelles avec mon directeur ». (P6, 22 ans)

Par ailleurs, les participantes ont déclaré que la recherche d'aide auprès des amies sous forme de soutien émotionnel ne s'est pas toujours déroulée comme elles l'avaient prévu. Par conséquent, certaines participantes ont signalé que des amies les avaient blâmées, car selon eux, les participantes elles-mêmes avaient décidé d'établir et de perpétuer une relation violente. Certaines participantes ont déclaré avoir été blâmées après la fin de la relation pour avoir poursuivi la relation violente, comme le démontrent deux extraits suivants :

« Après la fin de la relation, j'étais très déprimée et perturbée. J'en ai parlé à une amie et tu sais ce qu'elle m'a dit? Elle m'a dit : "Ne penses-tu pas que c'est ta faute si tu as choisi de rester dans cette relation toxique?" ». (P6, 22 ans)

« Je ne voulais pas parler de ma relation à quiconque parce que je savais que les autres allaient me blâmer. En fait, cela m'est arrivé. Un mois après la fin de la relation, j'ai lu un article sur la violence domestique avec mon amie et j'ai fini par lui dire que j'avais également vécu cela dans ma relation. Elle m'a répondu : "La première fois qu'il t'a forcée à avoir des relations sexuelles, tu aurais dû sortir de la relation. Je pense que tu as une part de responsabilité dans cette situation. Comment as-tu accepté de continuer cette relation? Si j'étais toi, je ne répondrais plus jamais à ses appels". Je ne veux pas justifier ma décision, mais ma situation était plus compliquée qu'elle ne pouvait le comprendre et je me suis sentie encore plus seule à ce moment-là ». (P8, 17 ans)

Comme les deux exemples soulignent, ces amies ont mis davantage l'accent sur la responsabilité des participantes de rester dans une relation intime violente que la violence à laquelle elles étaient confrontées. La recherche d'aide n'est ainsi pas toujours fructueuse et les victimes ne sont pas nécessairement soutenues, même par leurs propres amies. Cela démontre aussi une

méconnaissance du contrôle coercitif et des enjeux liés au contexte de privation de liberté qui entravent le processus de rupture.

Selon les récits de participantes, trois d'entre elles ont déclaré qu'elles ont informé leur famille de la violence qu'elles avaient subie durant et après la fin de la relation. Pourtant, seulement une participante a rapporté que sa famille l'a soutenue émotionnellement. Elle a expliqué que sa famille a été profondément émue d'apprendre ce qui lui était arrivé au cours de la relation et l'a aidée à faire face aux sentiments négatifs tels que la culpabilité et la tristesse :

« Pendant ces quelques années, je ne me rendais pas compte à quel point j'étais aimée. Je ne pensais déjà qu'à quel point j'étais seule et insignifiante. Mais quand j'ai enfin parlé à ma mère de tout ce qui m'était arrivé, j'ai réalisé à quel point elle était touchée par ce qui s'était passé. Bien qu'elle ait enduré des problèmes similaires pendant 30 ans avec mon père, elle m'a dit que ce que j'avais vécu ces trois dernières années était encore pire. Ma mère, ma sœur et mon père m'ont tous soutenue. Bien que ma sœur n'ait pas tout raconté à mon père, il m'a dit que si je n'étais pas en mesure de poursuivre mes études sous le poids du stress et de la dépression, je pouvais les abandonner. Ils m'ont tous assurée qu'ils étaient fiers de moi. Cette prise de conscience m'a montré à quel point je suis aimée et soutenue, et cela a été une grande source de réconfort pour moi ». (P1, 21 ans)

8.4.2. Expériences des participantes de recherches d'aide formelle

La recherche d'aide formelle n'était pas courante chez les participantes. Les expériences de demandes d'aide formelle seront abordées dans deux parties : les expériences d'utilisation des services de santé sur le campus d'universités qu'elles fréquentaient ainsi que les psychologues hors de l'université.

Après la rupture, deux participantes ont eu recours aux services de santé sur le campus, mais elles ont reçu une réponse inadéquate. Par exemple, une participante a expliqué que, à la suite de la rupture, elle a contacté le Centre de santé de l'université et la première date offerte pour rencontrer un médecin généraliste était quelques semaines plus tard, ce qui l'a obligée à demander de l'aide

aux services d'urgence de campus. Le service d'urgence lui a alors répondu qu'il n'offrait pas de services de santé mentale en cas d'urgence :

« Le lendemain matin après avoir mis fin à la relation, j'ai appelé le Centre de santé de l'université pour expliquer ma situation et la raison de mon appel. Cependant, on m'a orientée vers un médecin généraliste dont la date de rendez-vous était prévue dans quelques semaines. On m'a également informée que si c'était une urgence, je pouvais contacter d'autres cliniques. J'ai appelé le service d'urgence du campus, mais on m'a dit qu'ils ne proposaient pas de services pour les urgences psychologiques ». (P1, 21 ans)

Une autre participante qui était étudiante de l'université a aussi expliqué son expérience de l'utilisation de services de santé mentale. En raison de la perte d'appétit, le sentiment dépressif et des idées suicidaires, elle a contacté le service de santé mentale de l'université et son médecin de famille. Étant donné qu'aucun de ces centres n'a répondu adéquatement, elle se demandait si elle pouvait être en mesure d'obtenir une aide professionnelle appropriée au Canada à l'avenir, si nécessaire :

« Après ma rupture, j'ai traversé une période de dépression et j'ai décidé de contacter le service de santé mentale de mon université pour obtenir de l'aide. Malheureusement, leur soutien s'est révélé terriblement inefficace. J'ai même eu des idées suicidaires et je leur ai expliqué que j'étais déprimée et que je n'avais pas pu manger pendant une semaine. Malgré mes efforts pour demander de l'aide, le service de santé mentale m'a simplement conseillé de contacter mon médecin de famille. Cependant, quand j'ai contacté mon médecin, celui-ci m'a dit qu'il n'avait pas de disponibilité avant le mois suivant. Bien que je me sois demandé si je pouvais aller à une clinique sans rendez-vous, je savais que cela impliquerait une longue attente. Je me suis donc retrouvée sans assistance professionnelle. Je suis profondément déçue que le Canada, qui défend tellement les droits des femmes, n'offre pas de bons services pour aider les personnes en situation de violence ». (P2, 29 ans)

Malgré le fait que ces femmes souffraient d'une situation de violence et avaient besoin d'aide, cependant, l'accent a été mis sur les conséquences, elles ont donc été référées à un médecin pour un « problème de santé ». Cela illustre bien leurs expériences avec la réponse lente ou insatisfaisante de service de santé sur le campus. Plus précisément, dans les deux cas, elles ont été référées à des services de santé physique pour les conséquences de la violence.

Par ailleurs, deux participantes qui se sont tournées vers des psychologues avant et après avoir terminé leur relation intime ont déclaré qu'elles n'avaient pas reçu une intervention appropriée et un soutien adéquat par rapport de la situation. Comme en témoigne l'extrait suivant, un psychologue, sans faire attention au comportement violent sexuel subi par une participante, lui a fait une suggestion qui ne tenait pas compte du contexte de la VPI, ainsi que de la dimension culturelle et familiale de sa situation :

« Lorsque j'ai consulté un psychologue canadien, je lui ai expliqué que mon copain m'avait forcée à avoir des relations sexuelles et que je n'étais pas prête pour cela, car cela allait à l'encontre des valeurs de ma famille. Sa réponse a été de me dire que je devais avoir des relations sexuelles quand j'en serais prête et de parler à mon copain. J'ai ressenti qu'il ne comprenait pas ma situation culturelle et familiale, ni mes sentiments. J'ai été mal à l'aise de lui parler et j'ai décidé de ne pas consulter d'autres psychologues par la suite ». (P14, 20 ans)

En effet, bien qu'elle veuille une plus grande autonomie sur les décisions personnelles et sexuelles, cette participante voulait cependant rester liée à une partie de sa famille ou généralement intégrée à sa famille. Cela démontre qu'outre le manque de compréhension de la VPI, il existe également des lacunes considérables dans la prise en compte des considérations importantes et efficaces liées à la VPI telles que des structures familiales et les stéréotypes de genre, ainsi que des valeurs morales non négociables, en particulier dans le domaine du comportement sexuel féminin auprès de jeunes femmes non mariées dans une communauté immigrante.

Dans d'autres cas, l'expérience d'une participante se référant à un psychologue démontre que non seulement ce dernier ne semble pas posséder de connaissances en matière de VPI, mais il véhicule un discours à l'avantage de l'agresseur qui blâme la victime, comme en témoigne l'extrait suivant :

« Je me suis rendue au Centre communautaire le jour où je n'ai pas reçu de réponse de l'université. C'était moins cher et il y avait un thérapeute. J'avais l'impression que je devais me défendre davantage face aux comportements violents de mon ex et cela m'a fait me sentir coupable. Malheureusement, ce psychologue répétait exactement les mots de mon ex qui me disait toujours que c'était ma faute. Je ne voulais plus jamais le revoir, car j'avais

passé beaucoup de temps à essayer de me débarrasser de ce sentiment de culpabilité ». (P1, 21 ans)

Conclusion

Les jeunes femmes ont répondu à la VPI en utilisant des stratégies d'évitement et de résistance, en plus de quitter la relation et de demander de l'aide. Les participantes ont eu recours à ces stratégies tout au long de la relation pour atténuer ou faire cesser la violence subie. Pourtant, lorsqu'elles ont pris conscience de l'inefficacité de leurs stratégies et ont subi une violence accrue, elles ont décidé de mettre un terme définitif à la relation.

En outre, les ressources de soutien social et de soutien par les amis, dans cette étude, ont été limitées. Les ressources de soutien informel privilégiées durant la relation étaient des amis. Toutefois, certaines lacunes persistent, en ce qui trait au soutien formel et parfois informel, ce qui conduit à davantage d'isolement pour les participantes. Cependant, indépendamment de la réponse qu'elles ont reçue, leur décision de demander de l'aide doit être considérée comme une stratégie face à la VPI et comme une manifestation de leur agentivité.

CHAPITRE 9

DISCUSSION

En dépit de l'avancement des connaissances concernant la prévalence, l'étiologie et la nature de la VPI chez les jeunes femmes, peu d'études portent spécifiquement sur la question de la VPI chez les jeunes femmes de différentes cultures et religions. Comme mentionné aux trois premiers chapitres, dans certaines sociétés, en particulier dans des pays musulmans, les relations intimes et sexuelles chez les jeunes femmes ont été considérées comme étant en contradiction avec le discours patriarcal et religieux dominant (Couture-Carron, 2020; Emami, 2018; Mayeda, Cho et Vijaykumar, 2019; Ragavan et al., 2021; Tehrani, 2014; Ustunel, 2021). De ce fait, peu d'études sont menées sur la VPI exercée envers les jeunes femmes dans ces sociétés. À cet égard, certains chercheurs ont récemment tenté de combler cette lacune au niveau de la recherche dans le domaine de la VPI. Ces recherches récentes portent d'ailleurs sur l'expérience de la VPI chez les jeunes femmes de certaines communautés de pays d'Asie, surtout musulmane, telles que le Bangladesh, le Bhoutan, le Népal, le Pakistan, l'Afghanistan, le Sri Lanka (Couture-Carron, 2020; Mayeda; Cho et Vijaykumar, 2019), l'Inde (Couture-Carron, 2020; Mayeda, Cho et Vijaykumar, 2019; Ragavan et al., 2021), et la Turquie (Ustunel, 2021).

Cependant, les recherches portant sur la VPI chez les femmes iraniennes, en tant que pays musulman avec des lois entièrement basées sur l'Islam (Sadeghi et al., 2018; Banihani, 2020; Nadaf, 2021), se concentrent seulement sur les femmes mariées (Bozorgmehr et Douglas, 2011; Dargah, 2012). À notre connaissance, cette thèse est la première étude à explorer, à décrire et à analyser les parcours de jeunes femmes immigrantes iraniennes de première génération ayant vécu

des expériences de la VPI dans une relation non maritale au Canada. Cette thèse contribue ainsi à apporter un éclairage sur la complexité de la VPI chez cette population. À cet égard, elle a mis en évidence l'imbrication de différents systèmes d'oppression (le patriarcat, le racisme, le sexisme) et des axes de division sociale (le genre, l'âge, l'état civil, la race, la religion, la culture et l'immigration) ainsi que la façon dont ils interagissent dans un contexte de violence, pour que ces femmes soient prises au piège dans une relation intime avec un partenaire violent. Plus généralement, elle met en lumière l'influence de l'intersection de multiples axes de division sociale sur les expériences, les stratégies adoptées et les demandes d'aide de jeunes femmes immigrantes iraniennes dans un contexte de la VPI.

Dans ce chapitre, une récapitulation est effectuée en ce qui concerne les principaux résultats de la thèse en les mettant en relation avec d'autres études s'étant intéressées à la VPI chez les jeunes femmes, particulièrement chez une population de jeunes femmes immigrantes. La première section abordera une analyse féministe intersectionnelle de violences vécues par les participantes en les situant dans la matrice de domination de Collins (2002), tout en se penchant sur le sentiment d'être prises au piège dans une relation caractérisée par le contrôle et la coercition qui prive les jeunes femmes de leurs droits et de leur liberté. Dans cette optique, il traite non seulement des comportements du contrôle et de la surveillance de la part de l'agresseur, mais aussi de la part de la famille et de la communauté. Dans la deuxième section, l'agentivité et les stratégies adoptées par les participantes pour faire face à la violence et au contrôle seront traitées en les analysant dans un cadre féministe intersectionnel. La troisième section présente les principales contributions de cette étude dans le domaine de la VPI chez les jeunes femmes, qui se situent au niveau autant de l'analyse (l'utilisation simultanée du féminisme intersectionnel et du contrôle coercitif) que du

groupe d'étude (les jeunes femmes immigrantes iraniennes vivant au Canada). Enfin, des implications pour la recherche et la pratique sont également abordées en conclusion de ce chapitre.

9.1. Apport de la matrice de domination du Collins à la VPI chez les jeunes femmes immigrantes iraniennes

Collins a présenté la matrice de domination visant à fournir une analyse exhaustive des différentes oppressions interconnectées dans une société (Collins, 2017). Selon Collins (2002), l'oppression décrit « any unjust situation where, systematically and over a long period of time, one group denies another group access to the resources of society » (2002, p. 4). Elle considère les systèmes distinctifs d'oppression comme faisant partie d'une structure globale de domination. Les hiérarchies de pouvoir, les inégalités sociales et les problèmes sociaux caractérisent un système d'oppression qui façonne les expériences des opprimées (Collins, 2017).

Elle rejette, en outre, un modèle additif dans lequel des divisions sociales (la race, la classe sociale, l'orientation sexuelle, etc.) sont ajoutées au genre (Brown et Hargrove, 2013; Brassard et al., 2015). Dans cette optique, les divisions sociales ne constituent pas des dimensions indépendantes de la stratification, mais sont interconnectées et travaillent simultanément pour façonner les expériences vécues de l'individu. Aucun axe unique de division sociale n'a ainsi une priorité sur un autre (Maillé, 2017). Le terme de Collins fait référence aux configurations particulières d'oppression et de résistance qui façonnent la vie dans des communautés précises et des moments historiques (Collins, 2017). De même, les systèmes d'oppression peuvent renforcer ou se compliquer au fil du temps (Collins, 2000).

Telle qu'elle a été présentée précédemment dans le chapitre quatre, l'analyse des expériences de la VPI en appliquant cette matrice de domination a fourni une matière à réflexion à deux niveaux. En premier lieu, au niveau macro, l'analyse des domaines de pouvoir a permis de mieux

comprendre leur impact sur la création et la perpétuation des structures inégalitaires et la production et la reproduction de la VPI (Bilge, 2010; Brassard et al., 2015; Carastathis, 2014). Ensuite, l'analyse au niveau macro a aidé à aborder les effets des divisions sociales sur les manifestations de la VPI au niveau microsocial à travers de la contextualisation de la violence vécue (Brassard et al., 2015; Hankivsky, 2014).

En outre, selon Collins, l'intersectionnalité fonctionne à travers une matrice de domination qui peut être définie comme une « overall organization of power in a society » (Collins, 2006, p. 8). Collins distingue deux approches pour appréhender le pouvoir (Collins, 2002, 2017). Dans la première approche, le pouvoir renvoie à une relation dialectique entre groupes dominants et groupes dominés. Dans cette dynamique, l'oppression est liée à la résistance entre oppresseurs et opprimés. Dans la deuxième approche, le pouvoir peut être conçu plutôt comme circulant de manière intangible à travers une matrice de domination (*ibid.*). La matrice de domination a un « peculiar arrangement of intersecting systems of oppression » (Collins, 2006, p. 8). Dans ce cas, les relations de pouvoir qui s'actualisent dans la vie des individus fonctionnent à travers quatre domaines de pouvoir interdépendants : structurel, disciplinaire, culturel et interpersonnel (Collins, 2002, 2017). À l'instar d'autres recherches menées sur la VPI chez les femmes marginalisées telles que des femmes autochtones et aussi des femmes racisées victime de la VPI au Québec (Chbat, Damant et Flynn, 2014), les interventions auprès de femmes immigrantes au Québec (Castro Zavala, 2020) ou l'expérience de la VPI chez des femmes immigrantes à Gatineau (Simich, 2015), l'apport du féminisme intersectionnel à cette thèse sera abordé dans les lignes suivantes à travers cette matrice de domination en tant que cadre heuristique (Collins, 2017).

9.1.1. Domaine interpersonnel

Selon Collins, le domaine interpersonnel de pouvoir concerne la vie des membres d'une société, la façon dont ils interagissent les uns avec les autres et qui est avantagée ou désavantagée dans les interactions sociales (Collins et Bilge, 2016, p. 19). En ce sens, les résultats de la présente étude mettent en évidence le fait que les agresseurs déployaient diverses stratégies reposant sur la croyance culturelle et religieuse et les stéréotypes sexistes pour contrôler les jeunes femmes et pour maintenir leur domination dans la relation intime. À titre d'exemple, la mise en place de règles ou réglementations attribuées aux stéréotypes de genre dans la famille et la communauté pour les jeunes femmes (les règles pour le style vestimentaire, pour la relation avec les garçons, pour avoir une relation intime) était instrumentalisée par l'agresseur afin d'imposer aussi une série de règles similaires dans la vie quotidienne de participantes. Pour Stark, l'imposition de micro-régulation sur les activités quotidiennes par l'agresseur est considérée comme un véhicule du contrôle en exploitant les inégalités entre les genres endogènes au patriarcat (Stark, 2007). Plus précisément, conformément aux résultats des recherches précédentes (Mayeda, Cho et Vijaykumar, 2019; Couture-Carron, 2020; Ustunel, 2021), les données recueillies de cette étude ont mis en évidence que l'agresseur a instrumentalisé les stratégies réglementaires et la surveillance normalisée dans la communauté, axées sur les rôles et les attentes attribués au genre, pour contrôler davantage sa partenaire et la priver de sa liberté.

Les récits des jeunes femmes ont révélé que l'agresseur a utilisé des normes culturelles ou des devoirs masculins prédéfinis dans la culture pour établir et imposer les micro-régulations. À titre d'exemple, cela inclut les règles imposantes sur le type de vêtements et de maquillage que les jeunes femmes portaient à la maison, au travail ou à l'université et même pendant les rapports sexuels ainsi que la façon de répondre au téléphone ou aux messages et des rituels spéciaux dans

la relation sexuelle. Cette micro-réglementation s'étendait également au type de relation et à la manière d'interagir avec d'autres hommes ou même à la restriction de celle-ci en les justifiant par la manipulation de la croyance religieuse et culturelle. Dans cette mesure, les diverses manifestations de la violence et du contrôle vécues par les participantes sont enracinées dans les contraintes culturelles et religieuses dans lesquelles les réglementations et les inégalités entre les genres sont aggravées. En effet, ces micro-régulations étaient imposées par les agresseurs pour priver leur partenaire de la liberté d'être elles-mêmes ou de faire ce qu'elles voulaient ainsi que de les forcer à faire des actes contre leur gré sur une base quotidienne. Cette force se manifestait de même chez les jeunes femmes dans un cadre de coercition sexuelle et était renforcée en raison de la perte de ressources financières et émotionnelles à la suite de l'immigration.

Une autre stratégie employée par les agresseurs pour maintenir leur pouvoir dans la relation était des menaces et de l'intimidation. Celles-ci s'accumulaient avec divers types de violence comme la violence psychologique, la cyberviolence et la violence sexuelle pour obtenir et maintenir plus de contrôle et supprimer les droits et les libertés de leur partenaire. Ces menaces augmentaient le sentiment d'être coincées dans une relation pour les jeunes femmes et ont conduit les jeunes femmes à vivre dans la peur. Ces menaces étaient, dans certains cas, directement liées aux stéréotypes de genre qui étaient considérés comme une honte pour les familles et les jeunes femmes dans la communauté iranienne, y compris des menaces de la distribution de leurs photos en couple et intimes. Dans d'autres cas, les agresseurs ont contrôlé davantage les jeunes femmes par les menaces de les empêcher de se marier avec quelqu'un d'autre, de se blesser ou de les forcer à avoir une relation sexuelle par la menace de l'abandon. En effet, un contexte structurel et social où la domination et le privilège masculins dans la sphère privée s'inscrivent dans des structures plus

larges de discrimination donne aux agresseurs un moyen de développer différentes stratégies de contrôle et de coercition à l'égard des femmes (Stark, 2007).

Dans le même ordre d'idées, une autre stratégie exercée par les agresseurs pour établir la supériorité était de dénigrer et d'humilier sans cesse les jeunes femmes, comme critiquer constamment leur physique et leurs choix ou se moquer les jeunes femmes devant leurs amis. Dans certaines situations, ces dénigrements étaient fondés sur des préjugés religieux et culturels, relevant ainsi une manifestation de racisme culturel. Plus précisément, dans les cas où les jeunes femmes étaient en relation avec un partenaire d'une autre culture ou religion, les agresseurs ont établi leur supériorité sur elles en instrumentalisant leur culture et leur religion. Cela inclut des préjugés interpersonnels, de la discrimination fondée sur la nationalité et la religion, ainsi que la critique ou la ridiculisation de pratiques culturelles et religieuses liées à leur pays d'origine. Cela illustre l'influence de la naturalisation des inégalités sociales et culturelles sur les relations intimes. Une des participantes a mis en avant le rôle des médias dans la perpétuation des inégalités sociales qui ont engendré ces propos dénigrants. En d'autres termes, elle a expliqué que la discrimination subie était liée au discrédit des Iraniens, de l'Islam et des personnes d'origine arabe par les médias, qui légitimaient des actes hostiles à leur endroit. Les données ont aussi démontré que le racisme culturel peut être perpétué non seulement par l'agresseur dans une relation intime, mais également par les personnes de son entourage. De plus, certains agresseurs ont instrumentalisé les différences culturelles et religieuses, l'isolement et les difficultés financières liées à l'immigration pour maintenir leur domination ou obtenir ce qu'ils souhaitaient.

L'exploitation et le contrôle de ressources sociales et financières constituaient une autre stratégie de l'agresseur. À cet égard, les agresseurs ont isolé les jeunes femmes afin d'entièrement les contrôler dans tous les aspects de la vie quotidienne en limitant ou supprimant l'accès aux

ressources et à leur réseau social, particulièrement les amis. Cet isolement a été renforcé chez les jeunes femmes récemment immigrées par la distance géographique entre elles et leurs amis ainsi que par la perte de soutien social et émotionnel. Certains agresseurs ont également isolé les jeunes femmes en les empêchant d'étudier ou de travailler. Plus précisément, ils les harcelaient au travail en téléphonant en envoyant des textos constamment tout au long de la journée de travail ou en se présentant souvent au lieu de travail. Dans le même ordre d'idées, les stéréotypes de genre se reflètent aussi dans les interactions sociales et sont instrumentalisés par l'agresseur pour exploiter les ressources financières des jeunes femmes. À titre d'exemple, les résultats révèlent que l'agresseur a instrumentalisé le concept d'abnégation féminin dans une relation intime répandue et normalisée dans la culture iranienne. En ce sens, lorsque de graves problèmes financiers ont surgi, les agresseurs utilisaient les sentiments de culpabilité ou d'abnégation chez les participantes afin d'exploiter leurs ressources financières. Il faut mentionner que, selon les participantes, les micro-régulations et d'autres stratégies cumulatives de contrôle et de coercition n'étaient pas isolées d'incidents de violence spécifiques; elles étaient plutôt présentes au début de la relation et augmentaient avec le temps.

Par ailleurs, le domaine interpersonnel se manifeste aussi dans la façon dont « les pensées et les actions de membres d'une communauté [ici la communauté iranienne] soutiennent la subordination de femmes dans la vie quotidienne » (Collins, 2000, p. 287) et spécifiquement dans leur relation intime avec de jeunes hommes. Cela est observable dans les réactions de membres de la communauté et de la famille, lorsqu'ils découvrent la relation sexuelle et intime de jeunes femmes. Selon les données recueillies, ces réactions ont été décrites comme des rumeurs par des membres de la communauté ou comme un comportement de contrôle accru de la part des membres de la famille, notamment des parents. Plus précisément, selon les propos des participantes, les

comportements sexuels des jeunes femmes sont le lieu d'une surveillance stricte dans la communauté iranienne, même en contexte migratoire. Ces normes sociales coercitives positionnent ainsi les jeunes femmes comme subordonnées aux jeunes hommes. Dans cette mesure, les parents pratiquent les tactiques de surveillance apprises par les institutions sociales dans le pays d'origine et sous l'influence de divers systèmes d'oppression auprès de leur fille. Des traces de cette surveillance et de ce contrôle par les membres de la communauté se retrouvaient également dans les rumeurs autour de la relation sexuelle et du type de vêtements portés. Ces rumeurs ont contribué à la banalisation du contrôle et de la surveillance sur du corps des femmes dans la communauté, ainsi qu'ont restreint le droit de choisir et de la liberté des jeunes femmes. Par conséquent, les jeunes femmes vivaient dans la crainte constante d'enfreindre les règles ou réglementations patriarcales à la suite d'une relation intime et de la découverte parentale. Cette crainte était même persistante dans leur relation intime dans les cas où elles devaient se plier à des règles imposées par l'agresseur ou lorsqu'elles voulaient s'en écarter.

En outre, les rapports de pouvoir apparaissent également à maintes reprises dans « informal social rewards and punishments » qui sont distribués et se déroulent dans les interactions quotidiennes entre les membres d'une communauté (Collins et Bilge, 2016, p. 39). Cela pourrait faire référence aux règles et aux réglementations des rôles de genre dans cette étude qui punissent les jeunes femmes déjà marginalisées et offrent des récompenses aux jeunes hommes que le système privilégie. En ce sens, les membres de la communauté et les parents déploient les stratégies de contrôle sur les jeunes femmes par des mesures incitatives et punitives liées au maintien de pratiques patriarcales. En fait, suivre ces règles pour les jeunes femmes apportera plus de soutien de la part de la famille et maintiendra un sentiment de dignité au sein de la famille et de la communauté, alors que les enfreindre est susceptible d'apporter plus de privation et de contrôle.

Par exemple, une bonne jeune femme se définit comme une fille qui doit se marier au bon âge ou trouver l'homme idéal. L'utilisation de cette règle pour valoriser le mariage présentait un moyen de contrôle pour les membres de la communauté et de la famille afin de maintenir les stéréotypes de genre et les inégalités entre les genres (comme le maintien de la virginité et de l'interdiction de la relation sexuelle avant le mariage pour les jeunes femmes). Au contraire, cette vision obligeait les jeunes femmes à poursuivre leur relation en secret afin de maintenir l'image idéale d'« une bonne fille » dans la communauté iranienne et des relations durables avec la famille et les amis ainsi que représentait un obstacle à la rupture. En effet, s'écarter de cette règle crée une situation punitive pour les jeunes femmes à travers la diffusion de rumeurs, le jugement de la part de la communauté et la réaction parentale en lien avec la découverte de la relation intime et sexuelle. Dans cette situation, comme mentionné dans le chapitre sept, les participantes craignaient que la découverte parentale intensifie le contrôle parental sur les jeunes femmes ainsi que les prive de leur liberté dans la vie quotidienne même après la rupture avec leur partenaire violent. Ces réactions inhibaient les jeunes femmes de recherche d'aide formelle et informelle et permettaient à l'agresseur de maintenir sa domination et son contrôle sur les jeunes femmes ainsi qu'ont amené les jeunes femmes à éprouver le sentiment d'être prises au piège dans leur relation.

9.1.2. Domaine culturel

Le domaine culturel renvoie aux discours et aux idéologies qui dominent dans la société, et qui justifient les inégalités en les naturalisant (Collins, 2002, 2017). Le domaine culturel relie les domaines structurel, disciplinaire et interpersonnel. Plus spécifiquement, il est composé des valeurs et des discours patriarcaux, culturels, religieux et familiaux. Il œuvre donc particulièrement à travers le langage, les cultures communautaires, les enseignements religieux, les images et les contextes des médias ainsi que les histoires familiales. Ce domaine contribue à partager et à

maintenir des messages qui normalisent et minimisent la VPI, en fournissant un moyen aux agresseurs de justifier leurs comportements violents et contrôlants.

L'examen du fonctionnement du pouvoir dans le domaine culturel démontre comment les individus reproduisent et légitiment à la fois les idées, les pensées ou les images qui soutiennent un ordre social donné (Collis et Bilge 2016, p. 194). À cet égard, la conceptualisation de Collins (2002, 2018) « des images contrôlantes¹ » dans le domaine culturel met en évidence les façons dont les rapports de pouvoir justifient la subordination de jeunes femmes iraniennes. Ces images sont liées à des idéaux culturels hégémoniques sur la féminité. Selon Collins (2004), « hegemonic femininities are the most celebrated cultural ideals of womanhood in a given time and place that serve to uphold and legitimate all axes of oppression in the matrix of domination simultaneously » (p. 193). Ces images stéréotypées ont été popularisées et perpétuées en tant que comportement normatif qui a été utilisé contre les jeunes femmes et sont importantes pour leurs interactions quotidiennes (*ibid.*). Autrement dit, le domaine culturel du pouvoir aide à fabriquer des messages des inégalités entre les genres à travers des images hégémoniques qui le produisent et le maintiennent.

En ce sens, les attentes culturelles contribuent à créer une image et une définition d'une jeune femme iranienne qui la placent dans la famille et la communauté comme un honneur familial et l'obligent à maintenir des normes patriarcales (telle que la préservation de la virginité, les restrictions imposées à la relation intime entre les femmes et les hommes) même en contexte migratoire; comme les résultats d'autres études auprès de jeunes femmes de pays musulmans l'ont indiqué (Couture-Carron, 2020; Mayeda, Cho et Vijaykumar, 2019; Ragavan et al., 2021). Dans

¹ Controlling image

ce cadre, les jeunes femmes ont perçu une pression continue pour remplir les attentes liées à l'image contrôlant d'« une bonne fille » (c'est-à-dire le mariage « à un jeune âge » ou « être *khânom*¹ ») qui les laissaient souvent se sentir contrôlées tant par leurs parents et la communauté que par l'agresseur. Ce dernier renforçait également les discours qui valorisent le mariage, déprécient la valeur de la vie d'une jeune femme célibataire et déguisent la vérité de la VPI en la banalisant. Cela indique qu'elles sont prises au piège dans les stéréotypes culturels de genre (être *khânom*) et qu'il a été renforcé lorsque l'agresseur a instrumentalisé de ces attentes pour les contrôler davantage dans la relation.

Dans cette situation, l'influence de la honte et de l'honneur familial sur les relations intimes est bien évidente, plus précisément, concernant l'obligation de cacher une relation intime ou de rester dans une relation intime avec un partenaire violent. En ce sens, les expériences de relation intime et de relation sexuelle avant le mariage étaient mêlées de peur, de honte, de culpabilité ou du secret. La majorité des participantes ont ainsi eu une relation intime à l'insu de leurs parents, comme d'autres études l'ont mentionné (Couture-Carron, 2020; Mayeda, Cho et Vijaykumar, 2019; Ragavan et al., 2021). Cela est dû à la crainte de conséquences découlant de la découverte parentale et de la réaction de la communauté iranienne. Ajoutons à cela, comme dans l'étude de Karamali (2021), les attentes culturelles en matière de rôles de genre qui considèrent les jeunes femmes comme une mesure de la réputation de la famille, fournissent des outils de menace, d'intimidation et de contrôle pour les agresseurs et imposent la subordination de jeunes femmes à l'endroit de leur partenaire. Ces menaces ont été renforcées pour certaines participantes qui étaient confrontées à des problèmes financiers et ont perdu leur soutien émotionnel en raison de l'immigration.

¹ Voir chapitre sept, la partie d'image stéréotypée d'une bonne fille.

Les contraintes culturelles comme l'honneur familial et les rumeurs constituent un obstacle à la recherche d'aide informelle et formelle. Bien que les résultats mettent en évidence que le soutien informel provenait davantage des amis que de la famille, et que les amis étaient souvent les premières personnes vers lesquelles les participantes se tournaient, les jeunes femmes ont vécu des expériences à la fois positives et négatives de ce soutien. En effet, les données démontrent que de jeunes femmes manifestaient une réticence à demander une aide informelle en raison de la rumeur et du jugement dans la communauté iranienne à propos de jeunes femmes qui avaient des relations intimes et sexuelles ou des capacités de leur famille de les élever correctement. Ces jugements reproduisent et renforcent des attitudes isolant les jeunes femmes qui transgressent les règles patriarcales, tout en déresponsabilisant les hommes. Cela permet ainsi à l'agresseur de maintenir son emprise sur les jeunes femmes et a amené celles-ci à éprouver le sentiment d'être prises au piège dans leur relation intime. En fait, l'honneur familial et les rumeurs au sein de la communauté iranienne fonctionnent comme une forme de contrôle social, où les membres de la communauté peuvent exercer leur contrôle sur les jeunes femmes. Dans ce contexte, les expériences de la VPI de ces jeunes femmes peuvent ainsi devenir intrinsèquement secrètes et les inhiber à recevoir des soins et des soutiens appropriés. Elles peuvent exposer les jeunes femmes à diverses violences dans les relations intimes découlant de la nature clandestine de leur relation. Les données soulignent également que certaines contraintes culturelles qui décourageaient les participantes à accéder aux services sociaux et de santé se trouvaient parfois renforcées par des solutions inappropriées de la part des services de santé sur le campus d'universités qu'elles fréquentaient. Il faut noter ici que des constatations et des préoccupations similaires chez les femmes immigrantes (par exemple, les barrières et la stigmatisation culturelles, la crainte de la réaction parentale au sujet de la relation sexuelle, ainsi que les rumeurs et les jugements dans leurs cercles sociaux liés

à l'utilisation de service de santé mentale et sociale) ont déjà été décrites dans des études antérieures (Couture-Carron, 2020; Mayeda et Vijaykumar, 2015; Mayeda, Cho et Vijaykumar, 2019).

Par ailleurs, les contraintes sociales et culturelles, à travers les rôles assignés aux femmes, ne constituent pas les seules raisons de contraindre les jeunes femmes à rester dans une relation intime avec un partenaire violent. Au contraire, les rôles attribués aux hommes contribuaient aussi indirectement au sentiment d'être prises au piège que ressentaient les jeunes femmes en relation avec un partenaire violent. Dans ce cadre, le discours dominant en lien avec un partenaire idéal dans la communauté iranienne et les stéréotypes de la masculinité inculqués aux jeunes femmes par la famille et la communauté, tels que « parce qu'il est *geyrati* » ou « parce qu'il est un bon garçon », ont également constitué un obstacle supplémentaire pour les jeunes femmes qui voulaient quitter leur relation. En effet, le concept de « *geyrati* » normalise l'interférence des hommes dans les décisions quotidiennes des femmes et accorde une importance excessive à la responsabilité des hommes de protéger les femmes dans la société. Celles-ci conduisent au développement d'une vision supérieure des hommes et à l'assujettissement des participantes, à un moment donné dans leur relation. Dans ce contexte, pour les agresseurs, les stéréotypes de genre fournissent un contexte des inégalités entre les genres qui établit leur privilège masculin et rationalise la domination sexuelle (Davies, 2019). À cet égard, en cohérence avec d'autres recherches (Karamali, 2021; Sabri et al., 2018), certaines participantes ont reconnu que la VPI résulte d'un déséquilibre de pouvoir dans les relations et elles ont attribué spécifiquement cette supériorité masculine à une société (particulièrement le pays d'origine) et une culture patriarcale. En ce sens, le domaine du pouvoir culturel joue le rôle de lien entre les domaines disciplinaires et interpersonnels. Par exemple, les diverses divisions sociales confèrent un statut dominant prédéfini

aux hommes, ce qui permet aux agresseurs d'imposer des règles sur la vie quotidienne de jeunes femmes, comme mentionné auparavant dans le domaine interpersonnel. Dans le même ordre d'idées, le maintien et la répétition des croyances patriarcales (par exemple, il est un homme ou le combat entre les couples est le sel de la vie) et religieuses (par exemple, ne pas avoir des relations sexuelles avant le mariage ou porter les vêtements conformément aux lois islamiques) par les membres de la famille et la communauté ou même par leur partenaire ont conduit à la production, à la reproduction et au maintien des inégalités entre les genres et à la normalisation de la VPI à l'égard des jeunes femmes. Cela a fourni un contexte favorable aux agresseurs pour instrumentaliser ces croyances et d'employer les menaces.

Finalement, les constructions culturelles et les discours dominants conduisent à la production et au renforcement de la VPI en fournissant une définition limitée et restrictive de la violence, une conception basée sur des actes qui ne tient pas compte de l'ensemble des stratégies que les partenaires violents ont utilisées. Autrement dit, ce discours normalisait de nombreux comportements violents non physiques ou la coercition sexuelle dans une relation intime. Cette vision produit et renforce les attentes féminines en matière de patience et de silence face à la violence. Les agresseurs ont ainsi banalisé ces formes de VPI et les jeunes femmes les ont considérées comme un signe d'amour ou d'attention, surtout au début de la relation.

Il convient de mentionner ici que des participantes étaient de jeunes femmes iraniennes de première génération qui avaient immigré au Canada depuis environ une à dix ans. Elles étaient donc encore sous l'influence de certaines normes culturelles iraniennes, en raison de leur vie en Iran ou de leurs parents, même pour les jeunes femmes qui étaient au Canada depuis dix ans. En effet, selon la culture iranienne, elles ne deviennent pas indépendantes tant qu'elles vivent avec leurs parents ou elles sont célibataires. De plus, bien que de nombreuses familles iraniennes vivant en dehors de

l'Iran ne s'engagent pas activement dans des pratiques islamiques (Mobasher, 2006), même dans ce cas, séparer les valeurs islamiques de la culture iranienne n'est pas facile. Puisque de nombreuses histoires partagées qui façonnent l'identité iranienne sont inextricablement liées à des interprétations spécifiques de l'Islam (*ibid.*). Dans ce contexte, la religion dépasse un ensemble d'appartenances identifiables par leurs marqueurs genrés visibles comme le voile. Elle fonctionne comme une ressource éthique et efficace pour préserver les croyances patriarcales. Par exemple, l'importance de la préservation de la virginité féminine, la considération de jeunes femmes comme un honneur familial ou la valorisation du mariage sont des caractéristiques communes protégées par la croyance patriarcale et religieuse qui favorise une situation pour aggraver la VPI. Dans ce contexte, les jeunes femmes qui avaient immigré récemment au Canada craignaient plus les représailles pour avoir dépassé ces attitudes que certaines participantes qui avaient immigré au Canada il y a dix ans, depuis l'adolescence. De nombreuses participantes avaient ainsi l'impression d'être tirées de deux directions opposées. Elles ont déclaré se sentir confuses et perdues, tiraillées entre la culture de leurs parents et la culture canadienne à laquelle elles étaient constamment exposées. En ce sens, bien que plusieurs participantes aient été influencées par la culture et les valeurs religieuses et patriarcales, elles ont pu surmonter des conditions contradictoires. Conformément aux résultats de Rashidian, Hussain et Minichiello (2013), les données recueillies ont révélé que les jeunes femmes immigrantes iraniennes se sentent attachées et connectées à leur culture d'origine. Cependant, elles tentent aussi de s'en distinguer. Toutefois, nous devons considérer que les jeunes femmes iraniennes qui grandissent dans une culture où l'éducation sexuelle ne fait pas partie de la scolarité et l'activité sexuelle est limitée au mariage peuvent approuver des attitudes sexuelles conservatrices. Cela pourrait retarder et même compliquer le

processus d'émancipation de stéréotypes sexistes et par le fait même, une rupture en contexte de la VPI.

9.1.3. Domaine disciplinaire

Lorsqu'il s'agit du domaine disciplinaire, il est impératif de prendre en compte la gestion des institutions, ce qui peut conduire à la perpétuation de formes d'oppression systémiques (Collins et Bilge, 2016). Dans le cadre de cette étude, inspiré par le travail de Chbat et ses collègues (Chbat, Damant, Flynn, 2014), ce domaine permet de se pencher sur les interactions entre les jeunes femmes immigrantes et les professionnels avec lesquels elles ont été en contact, soit les psychologues et les professionnels offrant des services de santé sur les campus universitaires.

Les résultats de cette étude ont mis en lumière un manque de prise en compte des expériences spécifiques des jeunes femmes immigrantes dans la contexte de la VPI. Les professionnels ont négligé des considérations importantes et efficaces liées à leur culture, leur religion et leur nationalité, ce qui a entraîné des interventions inappropriées, ainsi que des lacunes dans la compréhension de la VPI. Les données collectées auprès des deux participantes ayant été en contact avec des psychologues ont indiqué que les interventions et le soutien fournis n'ont pas été adéquats. Par exemple, une participante a expliqué qu'elle voulait rester liée à sa famille tout en souhaitant une autonomie sur les décisions personnelles et sexuelles. Elle a signalé que son partenaire l'avait forcée à avoir des relations sexuelles, ce qui allait à l'encontre des valeurs familiales et culturelles. Cependant, le psychologue auquel elle s'est adressée n'a pas pris en compte le contexte de la VPI ni les considérations culturelles et familiales de sa situation. Il lui a uniquement suggéré d'avoir des rapports sexuels quand elle serait à l'aise et de communiquer avec son partenaire. Une autre participante a donné un exemple de cette mauvaise compréhension de la violence par un psychologue, lorsque ce dernier a suggéré qu'elle était en quelque sorte

responsable de la violence qu'elle avait subie. Dans ce genre de situation, les participantes ont déclaré avoir ressenti de la méfiance envers les professionnels, ce qui a entraîné une réticence à avoir recours aux psychologues et aux services formels en cas de situations similaires dans le futur. Cette réticence a renforcé leur sentiment d'être piégées dans une relation violente, les laissant isolées et dépourvues de soutien adéquat.

Par ailleurs, les participantes ont rapporté que, dans leur contact avec les services de santé sur les campus universitaires, malgré la situation de violence dans laquelle elles se trouvaient et leur besoin d'aide, elles ont été orientées vers un médecin pour traiter leur « problème de santé ». Ces femmes ont donc reçu un traitement axé sur les conséquences de la violence, plutôt que sur la problématique en tant que telle. Par exemple, une participante a appelé le Centre de santé de l'université pour expliquer sa situation de VPI, mais elle a été orientée vers un médecin généraliste dont le rendez-vous était prévu plusieurs semaines plus tard. Cette participante a également tenté de contacter le service d'urgence du campus pour les urgences psychologiques, mais on l'a informé qu'ils n'offraient pas de services pour ce type d'urgence. Cette situation soulève des questions concernant l'accessibilité et la disponibilité des services pour les jeunes femmes en matière de VPI. En conséquence, les participantes se sont senties non reconnues, non entendues et non comprises, ce qui a renforcé leur isolement et leur méfiance envers les professionnels de la santé. Comme en témoignent les recherches antérieures, la complexité et l'inaccessibilité du système de santé ont souvent entravé l'accès des femmes immigrantes à une aide formelle et appropriée pour faire face à la VPI (Dastjerdi, 2012a, 2012b; Thommson et al., 2015).

Il est important de souligner que les participantes de cette étude n'ont pas évoqué explicitement la race et la classe en tant que systèmes d'oppression ayant un impact sur leur accès aux services de santé sur le campus. Ces aspects n'ont pas été explorés en profondeur, dû au guide d'entretien

utilisé, ce qui constitue une limite de l'étude. Cependant, l'objectif de cette étude n'était pas de représenter toute la diversité de la population des jeunes femmes immigrantes iraniennes. D'autres études antérieures ont signalé que les femmes appartenant à des groupes marginalisés en raison de leur race et de leur classe sociale sont plus susceptibles de rencontrer des obstacles dans l'accès aux services de santé (par exemple, Adams et Campbell, 2012; Dastjerdi, Olson et Ogilvie, 2012; Merken et al., 2023). Il convient également de noter que le faible recours des participantes aux services formels ne permet pas de mesurer pleinement la notion de surveillance dans ce domaine.

9.1.4. Domaine structurel

Le domaine structurel concerne la manière dont les lois et les politiques des systèmes et des institutions interagissent pour perpétuer les inégalités et exclure les populations marginalisées (Collins, 2002). En d'autres termes, le domaine structurel comprend la mise en place de structures et de politiques qui produisent et maintiennent les inégalités et les divisions sociales (Charron, 2017). Par exemple, il peut inclure des politiques liées à l'immigration et au statut d'immigration (Chbat, Damant et Flynn, 2014), tels que les politiques relatives aux demandeurs d'asile, aux migrants temporaires, aux étudiants internationaux, aux travailleurs qualifiés ou aux réfugiés. Cependant, étant donné que toutes les participantes étaient des résidentes permanentes ou des citoyennes canadiennes, elles n'ont pas été confrontées aux mêmes obstacles qui émergent d'autres recherches portant sur des femmes immigrantes vivant de la VPI (Brabant et coll., 2016; Harper, 2012; Chbat, Damant et Flynn, 2014). Des obstacles en termes de réglementations et de procédures d'immigration qui peuvent ainsi rendre les victimes encore plus vulnérables aux violences et les laisser piégées dans une situation de violence. En effet, dans cette étude, les participantes ont rencontré des obstacles dans l'accès aux services d'aide pour la violence subie dans leur relation

intime. Les données recueillies ont mis en lumière que ces obstacles étaient principalement liés à un manque de sensibilisation aux services formels et aux ressources disponibles pour faire face à la VPI. Plus précisément, presque aucune participante n'a mentionné les services formels comme une ressource de soutien lorsqu'elles étaient en relation avec l'agresseur. Les jeunes femmes immigrantes iraniennes peuvent ne pas être correctement informées des services de soutien formels, ce qui peut contribuer à leur faible utilisation de ces ressources. À l'instar des résultats de l'étude de Couture-Carron (2020), les données recueillies révèlent une insuffisance de sensibilisation des participantes aux services formels et aux autres ressources d'urgence en matière de la VPI disponibles au Canada. Ainsi, la sous-utilisation des ressources par les jeunes femmes dans cette étude pourrait être vue comme faisant partie de l'inefficacité ou de l'absence des programmes de prévention offerts par les universités et les collèges en matière de la VPI chez les jeunes femmes immigrantes. En effet, le manque de sensibilisation et d'informations disponibles pourrait être considéré comme une barrière structurelle et institutionnelle qui empêchaient les femmes immigrantes de bénéficier de ressources essentielles pour se protéger et subvenir à leurs besoins financiers en cas de la VPI. Néanmoins, il convient de reconnaître que dans certains cas, le manque de connaissance des services d'aides disponible peut être dû au fait que l'immigration des participantes au Canada s'avérait très récente. En effet, le manque de compétences linguistiques adéquates, la méconnaissance de l'accès aux services, l'isolement géographique, social et culturel ainsi que les difficultés financières sont plus susceptibles de se produire chez les nouvelles arrivantes (Baobaid et Ashbourne, 2016; Tabibi et al., 2018; Walsh et al., 2016).

Par ailleurs, les participantes ont également fait part de leur méfiance persistante envers la police au Canada, en raison de leurs expériences en Iran. Plus précisément, les expériences passées en Iran ont créé chez certaines participantes une méfiance envers la police au Canada. Cette méfiance

peut refléter un manque de sensibilisation quant au rôle de la police en tant que ressource d'aide dans les cas de la VPI. Certaines participantes ont ainsi exprimé leur réticence à signaler la VPI à la police en raison de la réactivité de la police et de la politique en Iran, où le Code pénal islamique considère toute relation entre un homme et une femme dans un but d'amitié et de rapport sexuel comme une relation illégitime. Cette réalité peut dissuader les jeunes femmes de se rendre à la police en cas de la VPI (Amini et McCormack, 2019; Emami, 2018).

Il convient de préciser qu'en situant les expériences des participantes dans le contexte social et historique (Collins et Bilge, 2016), cette étude a identifié les dimensions sociales et culturelles essentielles à considérer dans l'analyse de la VPI chez cette population. En ce sens, certaines dimensions telles que la religion, la culture, l'âge, l'immigration et l'état matrimonial ont été mises de l'avant en raison de leur rapport avec la question de recherche et la population étudiée. En raison du faible nombre de participantes ayant eu recours aux ressources formelles, il n'était pas possible de mettre en lumière de manière évidente l'influence des systèmes d'oppression raciale et sociale sur l'accès à ces ressources dans le cadre de cette étude. De plus, cette limite est en partie liée au guide d'entretien, qui n'a pas permis une exploration approfondie des interactions entre les jeunes femmes immigrantes et les professionnels des ressources formelles. Toutefois, des études antérieures ont souligné l'importance de prendre en compte l'impact de la race sur l'expérience des jeunes femmes immigrantes en matière de la VPI, notamment en ce qui concerne leur accès aux ressources formelles et leurs interactions avec les acteurs de ces ressources (Bacchus et al., 2018; Dastjerid, Olson et Ogilvie, 2012). Cette reconnaissance est essentielle afin de mieux comprendre les obstacles qu'elles rencontrent et de mieux informer les politiques et les interventions visant à améliorer l'accès aux ressources formels pour les femmes marginalisées dans le contexte de la VPI.

Il est également crucial d'expliquer que la complexité et les multiples dimensions associées au concept de classe sociale rendent sa mobilisation difficile dans le domaine disciplinaire et structurel proposé par Collins dans cette étude. Il n'a pas été possible de déterminer avec précision la classe sociale des participantes en se basant, par exemple, sur leur situation économique. En effet, la définition de la classe sociale étant large et complexe (Kozlowski, Taddy, Evans, 2019), les données recueillies ne permettent pas d'établir une classification fiable. En ce sens, la classe sociale ne se limite pas à l'aspect économique (Kozlowski, Taddy, Evans, 2019; House, 2017). Cependant, l'aspect économique revêtait une importance dans le contexte de la VPI. Les données obtenues ont mis en évidence que le contexte migratoire a contribué à générer des difficultés financières qui ont renforcé à la fois la dépendance des jeunes femmes à l'égard de leur agresseur et le sentiment d'être piégées dans une relation violente. Des problèmes financiers ont obligé certaines participantes à déménager et à vivre avec leur partenaire. Cela fournissait un moyen d'assujettissement des participantes à l'égard de leur partenaire. Cette dépendance financière s'intensifiait lorsque certains agresseurs sabotaient aussi l'emploi des jeunes femmes par l'utilisation des stratégies du contrôle et de la surveillance pour les dominer davantage. Plus spécifiquement, la situation financière défavorable créée en raison de l'immigration et renforcée par les comportements de contrôle du partenaire a conduit aussi à l'expérience de la coercition sexuelle et de la violence psychologique chez certaines participantes. Autrement dit, les agresseurs ont exploité les problèmes financiers, qui avaient obligé de jeunes femmes à emménager avec eux, et les ont forcées à se livrer à des activités sexuelles contre leur gré.

9.2. Agentivité et les stratégies adoptées par les jeunes femmes face à la VPI

Alors que le féminisme intersectionnel s'est principalement intéressé aux structures, des recherches récentes ont placé les individus et leurs spécificités au centre de l'analyse (Bilge, 2014,

2015 ; Lassalle et Shaw, 2021). En effet, ces chercheurs ont souligné que l'objectif du féminisme intersectionnel n'est pas seulement de rechercher les luttes de pouvoir, mais aussi d'explorer et de comprendre les structures croisées multiples et complexes qui affectent des populations et des individus spécifiques et contraignent leur action dans divers contextes, façonnant leur vie et leurs activités (Hancock, 2007). Cette étude a souligné de nombreux exemples de résistances des jeunes femmes à la VPI et à des contraintes culturelles et religieuses malgré la prédominance du contrôle exercée non seulement par leur partenaire, mais aussi par la famille et la communauté. En ce qui concerne le résultat des stratégies déployées par les participantes, comme Coates et Wade suggèrent dans la plupart de cas, bien qu'elles ne soient pas suffisantes pour faire cesser la violence, elles « are profoundly important as expressions of dignity and self-respect » (2007, p.514).

Conformément à l'idée principale du féminisme intersectionnel selon laquelle la violence et la domination masculines n'affectent pas toutes les femmes de la même manière, il n'y a pas qu'un seul type d'agentivité. Cela dépend de divers systèmes d'oppression et du contexte socioculturel dans lequel se déroulent les relations de genre (Campbell et Mannell, 2016; Herrera et Agoff, 2018; Markus et Kitayama, 2003). L'agentivité des femmes dans le contexte de la VPI doit être analysée considérant les divers systèmes d'oppression et dans des contextes et des groupes spécifiques. Pour ce faire, selon Collins, le domaine disciplinaire et structurel sont généralement résistants au changement tandis que la négociation peut se produire dans le domaine culturel et des relations interpersonnelles situées dans les interstices de la structure (Collins, 2000, 2006). C'est dans ces espaces que les femmes peuvent trouver des fissures avec lesquelles refondre et résister à l'hégémonie et ainsi envisager l'action individuelle (Collins, 2000, 2017).

Dans cette étude, en plaçant le féminisme intersectionnel au centre de l'analyse, ce positionnement a permis de cerner et de saisir les expériences vécues multidimensionnelles, les compréhensions de jeunes femmes de la VPI et l'influence de cette perception sur leur décision. Cette position unique a ainsi fourni une opportunité d'appréhender la façon dont elles ont choisi de s'engager dans une agentivité à terminer une relation intime avec un partenaire violent. Les données recueillies soulignent que les diverses formes de stratégies peuvent aller de l'évitement à la confrontation avec l'agresseur en passant par des stratégies de plus subtiles et secrètes à plus manifestes. Celles-ci ont été évaluées comme les stratégies les plus efficaces sur la base des évaluations réalistes des jeunes femmes des possibilités et des contraintes de leur vie quotidienne. Selon les résultats, les stratégies utilisées pour faire face à la VPI comprennent les stratégies d'évitement, de résistance (le refus de se conformer et la menace de la rupture), de la rupture de la relation et de la recherche d'aide. Ces stratégies variaient selon la situation et les différentes étapes de la relation, y compris la violence au début d'une relation, l'espoir de faire cesser la violence et de revenir à des jours non violents, la poursuite de la violence par l'agresseur et l'intensification de la violence.

Cependant, en réponse aux efforts des participantes pour retrouver leur liberté dont elles ont été privées, leur partenaire a intensifié leurs stratégies de la violence et du contrôle. Dans ce contexte, les participantes à cette étude ont exprimé un sentiment de culpabilité pour ne pas avoir mis fin à la relation lorsqu'elles ont été exposées pour la première fois à la VPI. Cela démontre la complexité non seulement des situations dans lesquelles la VPI se produisait, mais aussi des stratégies déployées par les agresseurs en fonction du contexte. En ce sens, ceci est dû à l'imbrication de différents systèmes d'oppression dans la production, la reproduction et le renforcement des

discours dominants sur les femmes ayant subi de la VPI et pouvant facilement quitter un partenaire violent.

Par ailleurs, selon Collins et Bilge (2016), pour appréhender l'agentivité des gens il faut examiner « how people critique the ideas or thought that uphold a given social order and imagine alternatives to it » (p. 194). Autrement dit, en trouvant des opportunités pour forger « self-definition » et « self-determination » dans les domaines culturels et interpersonnels, Collins (2006) affirme que les femmes peuvent résister à la domination et à l'hégémonie ainsi que démontrer leur agentivité. Dans cette optique, les jeunes femmes se sont référées aux structures de genre masculin dominantes qui restreignaient parfois leur agentivité dans la relation, elles ont vivement critiqué les comportements de contrôle de jeunes hommes ainsi que les contradictions dans le double standard sexuel dans le discours dominant. En effet, les participantes ont identifié des normes patriarcales et normalisées dans le discours dominant au sein de la communauté qui limitaient leur agentivité et leur imposaient de rester dans la relation intime à un moment donné de leur relation. Ce faisant, elles ont identifié les éléments qui ont conduit à leur assujettissement (p. ex. les informations obtenues en naviguant sur les sites) et leur ont résisté afin de s'en débarrasser. Elles ont défié les inégalités entre les genres liées à la relation sexuelle ou à l'image contrôlant comme « être une bonne fille », « être *geyrati* » qui étaient perçues comme des caractéristiques positives de genre et ont atteint une émancipation à travers leurs réactions. Autrement dit, les jeunes femmes de cette étude expriment leur agentivité et résistent aux définitions stéréotypées de genre tout en étant très attentives à l'honneur familial qui limite leur agentivité. En ce sens, Collins (2018, 2019) affirme « controlling images can be part of relations of rule when people accept social relations, but they also can be part of relations of resistance and agency when people refuse to stay in their assigned places ». (Collins, 2019, p. 323)

Dans certains cas, il semble que l'intersection de l'immigration à l'adolescence ou la distance physique avec la famille grâce à l'immigration et du discours canadien dominant autour de l'égalité de genre ont diminué l'impact des enseignements culturels et religieux transmis par la famille et la communauté. On pourrait dire qu'en transcendant les structures patriarcales institutionnalisées dans la culture et la communauté, elles ont pu non seulement contester le contrôle et la domination de la famille et de la société sur leur corps à travers la sexualité, mais aussi prouver leur agentivité en appliquant diverses stratégies pour faire face à la VPI.

9.3. Principales contributions de cette étude

En tenant compte de la présence du contrôle dans la relation intime chez les jeunes femmes (Conroy et Crowley, 2021; Fernet et al., 2021; Kernsmith, Victor et Smith-Darden, 2018) et à la suite de la définition de la VPI déployée dans cette étude au premier chapitre, les diverses manifestations de la VPI ont été analysées en s'appuyant sur le modèle du contrôle coercitif proposé par Stark (2007). Un modèle qui a été déployé pour mieux saisir la VPI dans les études précédentes (Black, Hodgetts et King, 2020; Dichter et al., 2018; Podaná, 2021). À cet égard, l'analyse des données a souligné que toutes les participantes ont vécu différentes manifestations de la coercition et du contrôle persistantes, à la fois à travers des formes en lignes et hors ligne. Plus spécifiquement, conformément aux résultats des études précédentes menées sur la VPI auprès de jeunes femmes (Conroy et Crowley, 2021; Fernet et al., 2021; Kernsmith, Victor et Smith-Darden, 2018), quel que soit le type de violence et de contrôle qui s'est produit, la fonction générale de violence subie était de maintenir le pouvoir et le contrôle de l'agresseur sur les jeunes femmes en créant un contexte de domination et de privation de liberté. À titre d'exemple, le contrôle constant des vêtements, des activités de la vie quotidienne ainsi que de l'accès des participantes aux médias sociaux a été ressenti avec acuité, conformément aux résultats d'autres recherches

(Overlien et al., 2020; Ustunel, 2021). Les résultats soulignent d'ailleurs que l'utilisation de la technologie permet aux agresseurs de traverser l'espace social. Cela rend la séparation physique ardue et augmente l'intensité du contrôle sur les jeunes femmes par les stratégies de l'isolement, de la surveillance, de la menace et du harcèlement, comme les résultats de recherche antérieurs sur la facilitation du contrôle coercitif par la technologie (par exemple, Dragiewicz et al., 2018; Douglas, Harris et Dragiewicz, 2019; Woodlock et al., 2020).

Par ailleurs, les études antérieures sur le contrôle coercitif chez les jeunes femmes se sont concentrées davantage sur la description des diverses stratégies du contrôle et de la coercition et moins sur l'enchevêtrement de diverses inégalités entre les genres à la base du contrôle coercitif (Overlien, Hellevik et Korkmaz, 2020; Toscano, 2014). Dans ce cadre, la stratification fondée sur le genre, la classe, la race, les statuts économiques et l'immigration augmente la vulnérabilité à la VPI et façonne les différentes formes de violence et de contrôle. L'une des contributions les plus importantes de cette recherche a ainsi résidé dans l'identification de la façon dont les imbrications de divers systèmes d'oppression et de contrôle coercitif créaient une atmosphère de peur dans une relation intime et privaient les jeunes femmes de leurs droits et de leur liberté. À cet égard, Stark propose l'analogie de la cage pour décrire cette situation (Côté et Lapierre, 2021). Dans ce cadre, cette recherche apporte une nouvelle perspective dans la compréhension de la VPI en se penchant à la fois sur le féminisme intersectionnel et le modèle du contrôle coercitif chez les jeunes femmes immigrantes, surtout au sein de la communauté iranienne au Canada. Des études précédentes menées sur la VPI auprès des jeunes femmes immigrantes ne se sont pas attardées au contrôle coercitif avec une lentille féministe intersectionnelle (Mayeda, Cho et Vijaykumar, 2019) ; ou bien elles n'ont traité que la question de l'honneur familiale sans décrire en profondeur leurs

expériences de la VPI et leurs stratégies adoptées pour y faire face (Mayeda, Cho et Vijaykumar, 2019; Couture-Carron, 2020; Ragavan et al., 2021).

Une autre contribution de cette thèse réside dans l'examen de processus de rupture chez les jeunes femmes immigrantes dans une relation non maritale en se penchant à la fois sur l'intersection de divers axes de division sociale et des expériences du contrôle coercitif dans leur relation. Alors que des recherches antérieures ont abordé les raisons pour lesquelles les jeunes femmes restent/quittent une relation en examinant des facteurs subjectifs tels que l'engagement et l'investissement ou des alternatives à une relation (Edwards, Gidycz et Murphy, 2011; Katz, Kuffel et Brown, 2006; Machia et Ogolsky, 2021; Truman-Schram et al., 2000) ainsi que les barrières structurelles et sociales (Choice et Lamke, 1999; Korkmaz, 2021; Storer, 2017; Storer, Rodriguez et Franklin, 2021), sans avoir expliqué en profondeur les stratégies adoptées par les jeunes femmes et leur processus de rupture. Pour ce faire, dans cette étude, afin de réaliser la manière dont les participantes adoptaient une gamme de stratégies à l'égard de contrôle de leur partenaire, leur processus de rupture a été considéré comme un continuum sous l'influence de l'imbrication des différents systèmes d'oppression (Hayes, 2013); conformément aux résultats des recherches précédentes sur les femmes dans une relation maritale (DeKeseredy et Schwartz, 2009; Shim, Wilkes et Hayes, 2021; Tyson, 2020). Dans cette optique, dans cette thèse, le processus de leur rupture a été resitué dans le contexte dans lequel il s'inscrit pour tracer les obstacles que les jeunes femmes ont rencontrés pour quitter leur partenaire violent.

En outre, la plupart des études antérieures sur les violences après la séparation (Feresin et al., 2019; Henze-Pedersen, 2022; Hardesty et al., 2017; Katz, Nikupeteri et Laitinenen, 2020; Toews et Bermea, 2017; Vatnar et Bjørklyson, 2012) se concentrent soit sur les personnes qui ont été impliquées avec le tribunal de la famille (Hayes, 2012) ou chez les femmes divorcées (Brownridge

et al., 2008; Crossman et Hardesty, 2018; DeKeseredy et Schwartz, 2009). Or peu de recherches ont été ainsi menées auprès de jeunes femmes célibataires qui peuvent ne pas être légalement ou financièrement liées à leur partenaire (Shim, Wilkes et Hayes, 2021; Sutton et Dawson, 2021). Cependant, comme résultats de la recherche sur la VPI dans une relation non maritale auprès de jeunes femmes coréennes (Shim, Wilkes et Hayes, 2021), il ressort de cette étude que le sentiment d’être piégée dans une relation et la peur a également persisté après la rupture. De plus, conformément aux résultats d’autres recherches chez les femmes dans une relation conjugale et ayant vécu des expériences du contrôle coercitif (Crossman et Hardesty, 2018; Shim, Wilkes et Hayes, 2021), cette étude a révélé que les agresseurs ont recours à une panoplie de stratégies de contrôle dans le contexte post-séparation. Il a d’ailleurs été mentionné à plusieurs reprises qu’on pourrait considérer ces stratégies en tant que continuité de la domination et du contrôle déployé pendant la relation intime; comme le contact (y compris la communication téléphonique), la surveillance, le harcèlement et l’intimidation/la menace (impliquant un intérêt déclaré à causer des dommages émotionnels ou physiques à soi-même ou à partager des photos et à empêcher le mariage de participantes). Cela a réaffirmé cette question que la VPI est susceptible de perpétuer à la suite d’une rupture et que le fait de quitter un agresseur dans une relation intime ne mettra pas nécessairement un terme à la violence et au contrôle exercé par un partenaire. D’autant plus que les multiples systèmes d’oppression viennent complexifier encore plus la rupture et les défis en contexte post-séparation.

La dernière contribution de cette thèse est de traiter l’agentivité des jeunes femmes face au contrôle et à la coercition exercés par l’agresseur ainsi qu’à la pression de la famille et de la communauté. En effet, les études précédentes sur la VPI chez les jeunes femmes immigrantes de pays musulmans dans une relation non maritale n’abordaient pas ce sujet (Couture-Carron, 2020; Mayeda, Cho et

Vijaykumar, 2019; Ragavan et al., 2021). Cela ne permettait pas une compréhension globale et précise de l'expérience des jeunes femmes de la VPI qui inclut leurs agentivités et leurs stratégies face à la violence et au contrôle. De plus, une insistance excessive par les chercheurs sur le genre et parfois sur les inégalités sociales perpétue et reproduit les perceptions passives des jeunes femmes immigrantes (Barrios et al., 2021; Bhana et Anderson, 2013). De ce point de vue, cette étude a ainsi affirmé que, même avec des obstacles structurels et culturels, les jeunes femmes immigrantes pouvaient employer différentes stratégies pour résister à leur agresseur et, ultimement, mettre un terme à leur relation intime.

9.4. Principales recommandations

Cette section aborde les implications pour la pratique, les politiques et la recherche, dérivées de cette étude qui à leur tour peuvent aider les praticiens, les décideurs et les chercheurs à mieux comprendre la VPI chez les jeunes femmes immigrantes iraniennes et à intervenir plus efficacement auprès de cette population.

9.4.1. Implications pour la recherche

Comme l'objet de cette thèse est d'offrir un portrait des expériences de la VPI chez les jeunes femmes immigrantes iraniennes de première génération, des thèmes traités dans cette étude méritent d'être approfondis dans des recherches ultérieures. Les recherches futures pourraient porter sur la VPI chez les différents groupes de jeunes femmes dans la communauté iranienne. Par exemple, des études plus vastes s'avèrent nécessaires pour comparer l'expérience des immigrantes récentes à la première génération née au Canada pour déterminer comment les normes et les perceptions culturelles peuvent évoluer au fil du temps. En outre, comme toutes les participantes avaient quitté leur partenaire violent, les recherches ultérieures méritent d'étudier les questions traitées dans cette thèse aussi auprès de jeunes femmes qui restent dans la relation avec un

partenaire violent. Car il est probable que les jeunes femmes qui sont actuellement dans une relation avec un partenaire violent auront des interprétations différentes de leurs expériences et de leurs stratégies face à la VPI que celles qui ont quitté la relation. Dans le même ordre d'idées, étant donné que dans certains cas, il y a eu un long intervalle entre des expériences de la VPI et le moment de l'entretien, certaines jeunes femmes ne se sont peut-être pas souvenues de la séquence des événements et des violences avec précision. Par conséquent, une analyse plus approfondie s'avère nécessaire pour examiner les détails des violences et des contrôles exercés par l'agresseur et des stratégies quotidiennes utilisées par les jeunes femmes. De surcroît, il serait intéressant d'étudier divers types et trajectoires de résistance et sur la manière dont ils peuvent être liés. Des recherches ultérieures pourraient travailler pour affiner la typologie des stratégies identifiées ici afin d'éclairer davantage les conditions dans lesquelles les jeunes femmes ont recours à diverses stratégies face à la VPI. Elles peuvent aussi étudier les conséquences négatives potentielles de stratégies déployées (par exemple, une privation socioéconomique, une plus grande surveillance et une imposition de micro-régulations accrue) ou même les conséquences positives.

Des études supplémentaires sont nécessaires au sujet des discours dominants au sein de la société sur la définition de la violence, ainsi que les points de vue des femmes immigrantes sur les personnes admissibles à une aide formelle dans un contexte de la VPI. Car une définition commune qui met l'accent plutôt sur la violence physique pourrait entraîner l'isolement des victimes de contrôle coercitif, les empêchant de demander de l'aide à leurs ressources de soutien formel ou informel. De plus, étant donné qu'un grand nombre de participantes n'avaient pas recours aux ressources formelles, il est nécessaire d'explorer davantage les expériences des survivantes avec ces services directement.

Finalement, il existe une rareté de recherches sur la VPI chez les femmes immigrantes iraniennes, surtout dans une relation non maritale. Il semble nécessaire de travailler sur les raisons expliquant le nombre limité de recherches au sein de la communauté immigrante iranienne et les obstacles possibles et la réticence à traiter la VPI par les chercheurs iraniens dans un contexte migratoire. Il sera aussi avantageux de développer plus de recherches ou des devis sensibles à la réalité culturelle au sein de cette communauté.

9.4.2. Implications pour la pratique et les politiques

Il est important pour tous les travailleurs sociaux, et en particulier pour les professionnels qui travaillent avec la communauté iranienne comme l'une des communautés de pays du Moyen-Orient, d'entendre les voix des survivantes immigrantes iraniennes de la VPI, y compris les détails de leurs expériences vécues de la VPI et de leurs stratégies face à la violence. Alors que la société pourrait véhiculer des stéréotypes sur les femmes iraniennes, selon lesquels celles-ci acceptent simplement la violence (Jamarani, 2012 ; Karamali, 2021 ; Murugan, 2017; Ozturk, 2020). En ce sens, cette étude fournit des informations au sujet de jeunes femmes immigrantes iraniennes et elle encourage les professionnels à considérer l'expérience de la VPI parmi cette population comme un phénomène subjectif et complexe qui est affecté par des histoires, des valeurs et des normes culturelles et religieuses.

Bien que cette étude ait tenté de faire un pas vers la connaissance de cette population marginalisée, les jeunes femmes immigrantes iraniennes constituent une population difficile à rejoindre. Elles peuvent hésiter à parler de leur relation avec un partenaire violent en raison de l'honneur familial, de la rumeur et du jugement axé sur les stéréotypes de genre dans la communauté et d'autres problèmes liés au fait d'être immigrante. Cependant, cette étude démontre que même si elles peuvent représenter une population difficile à atteindre, certaines jeunes femmes étaient disposées

à partager leurs histoires et la façon dont elles ont fait face à la VPI pendant la relation, mais n'ont pas toujours été bien reçues dans les services.

Étant donné que le contrôle et la coercition étaient communs dans les récits de participantes, qui étaient presque toutes étudiantes à différentes universités et à différents collèges, les efforts de prévention dans les milieux universitaires devraient se concentrer sur l'éducation des étudiants sur les caractéristiques du modèle de contrôle coercitif. Plus précisément, les discours d'éducation et de sensibilisation doivent être axés sur l'équité dans les relations intimes et définir les différentes manières de comportement du contrôle et de la coercition, en particulier la coercition sexuelle. Cela peut augmenter la sensibilisation des jeunes femmes à identifier plutôt les comportements de contrôle et de coercition dans leur relation, ainsi que la possibilité de demander de l'aide malgré l'absence de violence physique.

L'analyse de données souligne que les constructions culturelles stéréotypées de genre participent à la compréhension des expériences de la VPI vécues par les jeunes femmes. Bien que ces valeurs et normes culturelles puissent ne pas être si importantes dans la vie de toutes les jeunes femmes iraniennes, il s'avère essentiel que les prestataires de services du soutien (par exemple, les professionnels de services de santé ou de services sociaux) soient conscients de ces constructions culturelles et de la façon dont elles peuvent façonner l'expérience et la réponse d'une jeune femme à la VPI. On pourrait affirmer que le fait de ne pas inclure leurs expériences vécues et de ne pas interagir avec elles dans un contexte holistique peut facilement entraîner des conséquences négatives pour les jeunes femmes et leur famille qui ont déjà été marginalisées en raison de l'immigration. Cependant, afin d'éviter d'imposer l'adhésion à ces valeurs et normes culturelles à toutes les survivantes iraniennes, les prestataires peuvent envisager de demander aux jeunes femmes comment leur culture a façonné leurs expériences de la VPI. Ce faisant, ils seront mieux

équipés pour comprendre l'expérience d'une jeune femme iranienne face à la VPI et les moyens de mieux l'aider d'une manière culturellement sensible et pertinente.

Les données recueillies suggèrent que le discours dominant, les normes culturelles patriarcales et leurs expériences de l'Iran façonnent l'interprétation de jeunes femmes immigrantes iraniennes de la définition, de la dynamique de la VPI et des ressources de soutien disponibles. En outre, elles soulignent qu'il existe une connaissance limitée, non seulement chez les jeunes femmes, mais aussi chez leur famille, de l'influence des stéréotypes de genre qui peuvent les forcer à tolérer une forme de violence (comme la violence sexuelle ou la violence émotionnelle). À titre d'exemple, les participantes ont toléré les comportements du contrôle de l'agresseur au début de la relation, car ceux-ci ont été interprétés comme un stéréotype de genre (être « *khânom* » ou être « *geyrati* »). De ce fait, des efforts de sensibilisation ciblés s'avèrent nécessaires pour éduquer les jeunes femmes immigrantes iraniennes sur les différentes formes de la VPI, ses manifestations et ses implications. De plus, il est impératif que ces efforts soient culturellement pertinents tout en étant stimulants. Dans le même ordre d'idées, l'éducation et la sensibilisation de la communauté iranienne (y compris les parents, les jeunes femmes et les jeunes hommes) à l'impact des stéréotypes de genre sur la production, la reproduction et le maintien de la VPI s'avèrent nécessaires.

En outre, la découverte parentale de la relation intime et sexuelle et l'honneur familial ont été mentionnés par les participantes comme des raisons fondamentales de ne pas se référer aux ressources du soutien formel et informel. Les fournisseurs de services sociaux doivent donc considérer comment discuter de la confidentialité avec les jeunes femmes de cette communauté ethnique. Ils doivent aussi faire preuve de prudence dans l'utilisation d'interventions axées sur la famille qui peut involontairement accroître la vulnérabilité des jeunes femmes.

Compte tenu de tout ce qui précède au chapitre sept, les données indiquent qu'il faut faire plus d'éducation pour sensibiliser et dissiper certaines informations incorrectes parmi les jeunes femmes au sujet de la VPI et de la recherche d'aide. En effet, certaines participantes, surtout récemment immigrées, ont émis des hypothèses sur les lois du Canada en fonction des lois de leur pays d'origine (Iran) où elles n'ont pas ou ont peu de droits. En outre, les données accueillies mettent l'accent sur la nécessité de sensibiliser davantage les jeunes femmes et la communauté iranienne aux services disponibles et aux droits des victimes de la VPI au Canada. Il est indispensable ainsi d'évaluer si les approches existantes en matière de services et de systèmes répondent aux besoins de toutes les jeunes femmes subies de la VPI et, enfin, de renforcer les notions de leur sécurité et de les informer qu'elles ont le droit à l'autodétermination.

Finalement, les résultats de cette étude soulignent l'importance d'adapter les services de santé, surtout sur les campus, pour tenir compte des besoins spécifiques des jeunes femmes immigrantes victimes de la VPI. En ne reconnaissant pas la VPI comme un problème spécifique et en ne mettant pas en place des protocoles adéquats, les autorités manquent de protéger les jeunes femmes immigrantes et de les aider à sortir de cette situation difficile. Ainsi, il est essentiel de sensibiliser le personnel médical aux enjeux de la VPI et de mettre en place des protocoles adaptés pour assurer une prise en charge efficace et respectueuse des droits des femmes victimes de la VPI. Les services de santé doivent également travailler en étroite collaboration avec les services sociaux pour assurer une prise en charge globale des femmes victimes de la VPI. Ces mesures sont cruciales pour fournir une intervention précoce et une prise en charge efficace pour les femmes victimes de la VPI et les aider à sortir de cette situation difficile.

Il faut espérer que cette étude encouragera les chercheurs à effectuer davantage de recherches sur cette population afin de mieux communiquer les solutions de prévention, d'intervention et de politique pour la VPI au sein de la communauté iranienne.

Conclusion

Le féminisme intersectionnel a été théorisé pour examiner la façon dont le genre, la culture, la race, l'âge, la religion, le statut d'immigration et l'état civil sont liés aux expériences de la VPI et des inégalités structurées par les rapports de domination, pour créer des oppressions simultanées, multiples et imbriquées des jeunes femmes. Dans ce cadre, le féminisme intersectionnel a ainsi été considéré comme un outil d'analyse qui permet de réaliser un portrait holistique de jeunes femmes immigrantes iraniennes de première génération. En considérant cette perspective, la construction de la VPI se basait sur le contexte patriarcal, culturel, religieux et de l'immigration et a été produite, maintenue et reproduite à travers les domaines du pouvoir présentés par Collins (2002, 2017). Cette analyse soutient qu'on doit tenir compte de l'ensemble des oppressions vécues par les jeunes femmes pour bien saisir les contextes de vie qui les rendent vulnérables à la VPI, au-delà de la question du genre.

En outre, examinant la façon dont les jeunes femmes immigrantes iraniennes ont vécu la violence et le contrôle ainsi que leurs stratégies adoptées pour faire face à divers types de violence, cette étude tente d'aborder les lacunes de recherches précédentes sur la VPI et engage des travaux sur les relations intimes chez les jeunes femmes iraniennes non mariées. Le féminisme intersectionnel met en évidence la nécessité de reconnaître les interactions complexes des inégalités socioculturelles et individuelles qui peuvent exercer une influence sur les stratégies adoptées par les jeunes femmes immigrantes confrontées à la VPI. Cependant, l'agentivité des jeunes femmes décrites dans cette thèse attire l'attention sur leur capacité à affirmer leur pouvoir sur leur vie et à

faire entendre leur voix, malgré le sentiment d'être prise au piège créé autant par les agresseurs que par les imbrications de constructions et de contraintes culturelles et structurelles en contexte migratoire. Autrement dit, les résultats de cette étude réaffirment que les inégalités entre les genres et les contraintes culturelles et structurelles peuvent restreindre l'agentivité des femmes, mais ne la déterminent pas et que les jeunes femmes les défient en les dépassant.

CONCLUSION

Cette étude visait à mieux comprendre l'expérience de la VPI chez les jeunes femmes immigrantes iraniennes dans une relation non maritale. Pour atteindre l'objectif de cette étude, en s'appuyant sur une méthodologie qualitative, 17 entrevues ont été menées auprès de jeunes femmes immigrantes iraniennes ayant vécu des expériences de la VPI au Canada. À partir d'une approche féministe intersectionnelle, cette étude a tenté de pousser la réflexion et d'approfondir la compréhension sur l'expérience de la VPI en contexte patriarcal, culturel, religieux et migratoire dans lequel elles s'inscrivent. Elle a également proposé une analyse articulée en s'appuyant à la fois sur le féminisme intersectionnel et le modèle du contrôle coercitif pour explorer la façon dont l'imbrication de divers systèmes d'oppression et du contrôle coercitif créait une atmosphère de la crainte dans une relation intime, privant les jeunes femmes de leurs droits et de leur liberté. Une étude rarement réalisée jusqu'à présent dans le domaine de la VPI, puisque les études précédentes menées sur ce sujet se sont principalement concentrées sur l'un ou l'autre. Elle a ainsi offert une description détaillée des violences et du contrôle vécus dans une relation intime et des obstacles rencontrés par les participantes dans le processus de rupture de la relation avec un partenaire violent ainsi que leurs stratégies adoptées face à la VPI.

Pour mieux discerner et prendre en considération l'influence de l'intersection de différentes divisions sociales sur la VPI, les entretiens ont accordé une grande importance au point de vue des participantes par rapport au rôle de différentes divisions sociales sur leurs expériences de la VPI. L'analyse des obstacles rencontrés par les participantes dans le processus de rupture d'une relation avec un partenaire violent ainsi que dans le processus de recherche d'aide permet de mieux saisir l'expérience de la VPI en contexte migratoire. Avec les témoignages des participantes, cette étude

a pu aussi élucider les différentes manières dont les divers systèmes d'oppression opèrent afin de maintenir et de renforcer la VPI chez les jeunes femmes immigrantes iraniennes. Plus encore, une analyse plus approfondie de l'expérience de la VPI chez les jeunes femmes immigrantes iraniennes a été réalisée en plaçant cette expérience dans la matrice de domination (Collins, 2002); plus précisément dans les quatre domaines du pouvoir (structurel, disciplinaire, culturel et interpersonnel).

Dans le domaine interpersonnel, l'analyse des données ont fourni un aperçu détaillé de la manière dont les agresseurs ont déployé diverses stratégies pour contrôler davantage les jeunes femmes et maintenir leur pouvoir et leur domination au sein de la relation intime. De ce fait, les agresseurs ont instrumentalisé les contraintes culturelles, religieuses et structurelles engendrées par divers systèmes d'oppression et de divisions sociales. Plus spécifiquement, certaines stratégies étaient axées sur les rôles et les attentes attribués au genre répandus dans le discours culturel dominant au sein de la communauté iranienne. À titre d'exemple, la micro-régulation, certaines menaces ou des intimidations ainsi que l'exploitation financière étaient axées respectivement sur l'imposition de règles sur le type de vêtements ou de maquillage, l'honneur familial et l'abnégation féminine dans une relation intime. Tandis que, d'autres stratégies comme le dénigrement, dans les cas où les jeunes femmes étaient en relation avec un partenaire d'une autre culture et religion, étaient basées sur la discrimination ou les préjugés portés sur la nationalité et sur la religion au sein de la société canadienne. De plus, les stratégies d'isolement ou même dans certains cas de la coercition sexuelle ont été renforcées chez les jeunes femmes récemment immigrées et par la perte de soutien financier et émotionnel. La persistance et la cumulation de ces stratégies ont créé, entretenu et renforcé le sentiment d'être coincées dans une relation pour les jeunes femmes et les ont amenées à vivre dans la crainte.

Ce domaine examinait également la façon dont les pensées et les actions de la communauté iranienne contribuaient à la subordination des jeunes femmes dans leur vie quotidienne. Cette subordination se manifestait notamment par des rumeurs qui circulaient entre les membres de la communauté concernant les relations sexuelles et les vêtements portés. Elle se reflétait aussi dans la surveillance étroite exercée par les parents pour contrôler les relations sexuelles de leurs filles, maintenir leur virginité et surveiller leur choix vestimentaire. En conséquence, les participantes vivaient dans une crainte perpétuelle de la découverte de leur relation intime par leurs parents, ce qui pourrait accroître le contrôle parental et restreindre leur liberté même après la rupture de la relation.

À travers le domaine culturel, cette étude a illustré et expliqué précisément les manières dont les valeurs et les discours culturels, religieux, patriarcaux et familiaux façonnaient les expériences de la VPI chez les jeunes femmes, tout en justifiant et en normalisant la VPI. Cela a fait hésiter les jeunes femmes à quitter leur partenaire. Cette étude a ainsi abordé la façon dont les discours dominants sont impliqués dans la reproduction, l'organisation et le maintien des images contrôlantes qui façonnent l'expérience de la VPI. En effet, elle met en évidence que le discours culturel dominant contribuait à élaborer des messages d'inégalités entre les genres à travers des images hégémoniques qui les produisent et les maintiennent. En ce sens, les stéréotypes liés au genre jouent un rôle primordial dans la création et le maintien d'une image de la jeune femme iranienne (*khânom*) et du jeune homme iranien (*geyrati*) qui les définissaient respectivement comme l'honneur familial et la responsable de la protection des femmes au sein de la famille et de la communauté iranienne. Ces images ont conduit à l'élaboration et à l'amplification de la vision supérieure des hommes et à l'assujettissement des jeunes femmes ainsi qu'à la justification du contrôle et de la surveillance dans la relation intime. Dans ce contexte, les participantes se sentaient

souvent sous pression pour remplir leurs rôles et répondre aux attentes de leur famille, de leur communauté et de leur culture, comme être une bonne fille, se marier à un jeune âge ou « *être khânom* ». Ces attentes les faisaient souvent se sentir contrôlées tant par leurs parents et leur communauté que par l'agresseur, ce qui les faisait ainsi hésiter à quitter la relation violente à un moment donné.

En outre, les résultats soulignent que l'honneur familial et la crainte des réactions parentales ont poussé les participantes à nouer des relations intimes à l'insu de leurs parents, et que ces contraintes, ainsi que les rumeurs et les craintes d'évaluation négative par les membres de la communauté les ont découragées de demander de l'aide formelle et informelle. Par conséquent, les expériences de la VPI chez les jeunes femmes sont devenues intrinsèquement secrètes, les empêchaient de recevoir des soins et des soutiens adéquats et se trouvaient parfois renforcées par des solutions inappropriées de la part de professionnels de services de santé. Cela aggravait lorsque les agresseurs ont instrumentalisé la définition limitée et restrictive de la violence fournie par les constructions culturelles et les discours dominants pour banaliser et justifier le contrôle et la violence dans la relation intime. En effet, cette définition met l'accent sur l'attente des femmes d'être patientes et silencieuses face aux comportements violents non physiques ou la coercition sexuelle, car le discours dominant ne les considère pas comme la VPI.

Dans le domaine disciplinaire, l'étude des interactions entre les participantes et les professionnels a mis en lumière des manquements importants dans la façon dont la VPI chez les jeunes femmes immigrantes iraniennes était prise en compte. Les résultats ont mis en évidence un manque de prise en compte des expériences et des besoins spécifiques des jeunes femmes immigrantes iraniennes dans leurs interactions avec les services de santé, ainsi que des lacunes chez les psychologues quant à leur compréhension de la VPI. Cette absence de considération a mené à des interventions

inappropriées et un soutien insuffisant pour les participantes, renforçant leur isolement et leur méfiance envers les professionnels et les services formels.

Le domaine structurel de l'étude a révélé que les participantes rencontraient des obstacles de nature structurelle et institutionnelle qui entravaient leur accès aux informations et ressources nécessaires pour se protéger et subvenir à leurs besoins financiers. La sous-utilisation des services sociaux et des ressources disponibles ainsi que la méfiance persistante envers la police au Canada ont mis en évidence un manque de sensibilisation aux services sociaux disponibles. Ces obstacles ont entraîné des retards dans la prévention et l'accès aux ressources disponibles, ce qui a eu un impact sur leur processus de rupture.

En plaçant le féminisme intersectionnel au cœur de l'analyse, cette étude tentait de fournir un nouveau portrait des manières dont les jeunes femmes immigrantes ont défini, choisi et déployé leur agentivité face à la VPI dans une relation intime. En ce sens, elle s'appuyait sur les imbrications de diverses contraintes culturelles, structurelles et migratoires, qui ont créé des embûches pour les participantes dans leurs tentatives de déployer leurs stratégies face à la VPI. À cet égard, cette étude a témoigné de diverses stratégies déployées par les jeunes femmes pour résister à leur agresseur et, ultimement, mettre un terme à leur relation intime; malgré l'intersection des obstacles qui les a empêchées de rompre la relation violente aussi rapidement qu'elles auraient voulu. En effet, en mettant l'accent sur le féminisme intersectionnel, elle a tracé le portrait de l'agentivité des jeunes femmes pour mettre un terme à une relation intime en fournissant une opportunité d'appréhender les moyens dont elles ont choisi de s'engager dans cette agentivité. Dans ce cadre, les données recueillies ont précisé les différentes formes de stratégies déployées par les jeunes femmes pour éviter ou confronter la violence et le contrôle exercés par l'agresseur dans diverses étapes de leur relation. L'agentivité des jeunes femmes pour identifier les

comportements contrôlants de l'agresseur ainsi que les normes patriarcales et normalisées dans le discours dominant au sein de la communauté iranienne et les critiques sévères à leur égard ont été significatives. À cet égard, leur agentivité s'est manifestée à travers le dépassement des structures patriarcales institutionnalisées, par exemple en remettant en question l'image contrôlant d'une bonne fille avec une relation intime et sexuelle, malgré les contraintes culturelles ou le risque de détruire l'honneur familial. De ce fait, elles ont pu contester la domination et le contrôle exercés par la famille, les membres de la communauté ainsi que par l'agresseur et obtenir la liberté dont elles étaient privées.

Par ailleurs, les résultats de cette étude réaffirment la nécessité de prévention autour de la VPI à travers de développement de vastes campagnes de sensibilisation ciblée d'une manière culturellement sensible et pertinente au sein de la communauté immigrante iranienne. De plus, les prestataires de services sociaux et de santé devraient fournir des aides dans un contexte holistique afin d'examiner l'influence de valeurs culturelles et religieuses. Il s'avère aussi essentiel d'évaluer si les approches existantes en matière de services et de systèmes répondent aux besoins de toutes les jeunes femmes ayant subi de la VPI et, enfin, d'assurer et de renforcer la confidentialité et l'anonymat de jeunes femmes immigrantes, car elles ont le droit à l'autodétermination. Cette dernière est due à l'honneur familial et à la peur de la découverte parentale qui a empêché les jeunes femmes de rechercher d'aide formelle et informelle.

En somme, cette étude a souligné l'importance de considérer l'interaction entre les quatre domaines de pouvoir afin de parvenir à une meilleure compréhension des violences subies par les jeunes femmes immigrantes iraniennes dans une relation intime non maritale et leurs stratégies adoptées face à ces violences. L'intégration des perspectives du féminisme intersectionnel et du modèle du contrôle coercitif conduisait, en outre, à un cadre détaillé qui a tracé et décrit comment

de divers axes de division sociale et les inégalités entre les genres dans les sphères privées et publiques façonnaient la violence et le contrôle dans leur relation. Dans cette mesure, la reconnaissance de l'influence des comportements de contrôle coercitif sur les expériences des jeunes femmes, leurs stratégies pour y faire face et l'analyse des effets de l'imbrication de divers systèmes d'oppression sur la production et le maintien de la VPI a assisté les chercheurs à dépasser l'image stéréotypée des femmes ayant vécu des expériences de la VPI en tant que victimes « impuissantes » et « passives ». Selon Hanna (2009), cette perspicacité a eu des implications pour recadrer la question, « pourquoi n'est-elle pas partie » en « pourquoi a-t-il fait cela »? (Hanna, 2009, p. 1464). Elle assiste aussi à recarder la réponse, « parce qu'elle est une femme » en « parce qu'il existe différents axes des inégalités sociales et entre les genres », mais ultimement parce que des hommes font le choix d'utiliser la violence et de contribuer à l'oppression des femmes.

Bibliographie

- Abdollahi, F., Abhari, F. R., Delavar, M. A., & Charati, J. Y. (2015). Physical violence against pregnant women by an intimate partner, and adverse pregnancy outcomes in Mazandaran Province, Iran. *Journal of Family & Community Medicine*, 22(1), 13-18. <https://doi.org/10.4103/2230-8229.149577>
- Abdolsalehi-Najafi, E., & Beckman, L. J. (2013). Sex guilt and life satisfaction in Iranian-American women. *Archives of Sexual Behavior*, 42(6), 1063-1071. <https://doi.org/10.1007/s10508-013-0084-2>
- Abraham, M. (2000). Isolation as a form of marital violence: The South Asian immigrant experience. *Journal of Social Distress and the Homeless*, 9(3), 221-236. <https://doi.org/10.1023/A:1009460002177>
- Abraham, M. (2005). Domestic violence and the Indian diaspora in the United States. *Indian Journal of Gender Studies*, 12(2-3), 427-451. <https://doi.org/10.1177/097152150501200212>
- Abraham, M., & Tastsoglou, E. (2016). Addressing domestic violence in Canada and the United States: The uneasy co-habitation of women and the state. *Current sociology*, 64(4), 568-585. <https://doi.org/10.1177/0011392116639221>
- Adams, C. J. (2020). *The Pornography of Meat: New and Updated Edition*. Bloomsbury Publishing USA. DOI. <https://doi.org/10.5040/9781501364433>.
- Adams, M. E., & Campbell, J. (2012). Being undocumented & intimate partner violence (IPV): Multiple vulnerabilities through the lens of feminist intersectionality. *Women's Health and Urban Life*, 11 (1), 15-34. <https://hdl.handle.net/1807/32411>
- Adib-Moghaddam, A. (2012). The theory and praxis of Iranian American relations. *International Studies Journal*, 9(1), 35-69. <https://eprints.soas.ac.uk/id/eprint/14686>
- Afkhamzadeh, A., Azadi, N. A., Ziaeei, S., & Mohamadi-Bolbanabad, A. (2019). Domestic violence against women in west of Iran: the prevalence and related factors. *International Journal of Human Rights in Healthcare*, 12(5), 364-372. <https://doi.org/10.1108/IJHRH-12-2018-0080>
- African Union (2019, June 27). *African Youth Charter*. African Union, Addis Ababa. <https://au.int/sites/default/files/treaties/7789-treaty-0033 - african youth charter e.pdf>.
- Aghtaie, N. (2016). Iranian Women's Perspectives on Violence against Women in Iran and the UK. *Iranian Studies*, 49(4), 593-611. <https://doi.org/10.1080/00210862.2015.1017970>
- Aghtaie, N., Larkins, C., Barter, C., Stanley, N., Wood, M., & Øverlien, C. (2018). Interpersonal violence and abuse in young people's relationships in five European countries: Online and offline normalisation of heteronormativity. *Journal of Gender-Based Violence*, 2(2), 293-310. <https://doi.org/10.1332/239868018X15263879270302>

- Ahmad, F., Ali, M., & Stewart, D. E. (2005). Spousal-abuse among Canadian immigrant women. *Journal of Immigrant and Minority Health*, 7(4), 239-246. <https://doi.org/10.1007/s10903-005-5120-4>
- Ahmad-Stout, F., Nath, S. R., Khoury, N. M., & Huang, H. (2021). Experiences of intimate partner violence: Findings from interviews with South Asian women in the United States. *Journal of Interpersonal Violence*, 36(3-4), 1941-1964. <https://doi.org/10.1177/0886260517753850>
- Ahonen, L., & Loeber, R. (2016). Dating violence in teenage girls: parental emotion regulation and racial differences. *Criminal Behaviour and Mental Health*, 26(4), 240-250. <https://doi.org/10.1002/cbm.2011>
- Akua-Sakyiwah, B. (2016). Education as cultural capital and its effect on the transitional issues faced by migrant women in the diaspora. *Journal of International Migration and Integration*, 17(4), 1125-1142. <https://doi.org/10.1007/s12134-015-0455-8>
- Alavi, R. (2021). *Iranian identity, American experience: philosophical reflections on race, rights, capabilities, and oppression*. Lexington Books.
- Ali-Faisal, S. F. (2014). *Crossing sexual barriers: The influence of background factors and personal attitudes on sexual guilt and sexual anxiety among Canadian and American Muslim women and men* (Publication No. 5051) [Doctoral dissertation, University of Windsor]. Scholarship at UWindsor.
- Alizadeh, M. (2018, February 2). *Dating in the USA: the transformation of dating and relationship norms for Iranian American immigrants to the us over the last four decades*. Digital Repository at the University of Maryland. <https://doi.org/10.13016/M2K06X29M>
- Alsawalqa, R. O. (2021). Evaluating female experiences of electronic dating violence in Jordan: Motivations, consequences, and coping strategies. *Frontiers in Psychology*, 5640. <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2021.719702>
- Alvarez, C., Lameiras-Fernandez, M., Holliday, C. N., Sabri, B., & Campbell, J. (2021). Latina and Caribbean immigrant women's experiences with intimate partner violence: A story of ambivalent sexism. *Journal of Interpersonal Violence*, 36(7-8), 3831-3854. <https://doi.org/10.1177/0886260518777006>
- Amin, A., Kågesten, A., Adebayo, E., & Chandra-Mouli, V. (2018). Addressing gender socialization and masculinity norms among adolescent boys: policy and programmatic implications. *Journal of Adolescent Health*, 62(3), S3-S5. <https://doi.org/10.1016/j.jadohealth.2017.06.022>
- Amini, E., & McCormack, M. (2021). Older Iranian Muslim women's experiences of sex and sexuality: A biographical approach. *The British Journal of Sociology*, 72(2), 300-314. <https://doi.org/10.1111/1468-4446.12805>
- Anderson, D. K., & Saunders, D. G. (2003). Leaving an abusive partner: An empirical review of predictors, the process of leaving, and psychological well-being. *Trauma, Violence, & Abuse*, 4(2), 163-191. <https://doi.org/10.1177/1524838002250769>

- Anderson, K. L. (2007). Who gets out? Gender as structure and the dissolution of violent heterosexual relationships. *Gender & Society*, 21(2), 173-201. <https://doi.org/10.1177/0891243206298087>
- Andersen M. L. & Collins, P. H. (2011). *Race, Class and Gender: An Anthology* (8th. ed.), Belmont, Wadsworth.
- Anderson, K. L. (2009). Gendering coercive control. *Violence against women*, 15(12), 1444-1457. <https://doi.org/10.1177/1077801209346837>
- Ando, H., Cousins, R., & Young, C. (2014). Achieving saturation in thematic analysis: Development and refinement of a codebook. *Comprehensive Psychology*, 3, 03-CP. <https://doi.org/10.2466/03.CP.3.4>
- Andrews, A., & Shahrokni, N. (2014). Patriarchal accommodations: women's mobility and policies of gender difference from urban Iran to migrant Mexico. *Journal of Contemporary Ethnography*, 43(2), 148-175. <https://doi.org/10.1177/0891241613516628>
- Ang, R. P. (2015). Cyberbullying: A review of characteristics, prevention and intervention strategies. *Aggression and Violent Behavior*, 25A, 35-42. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2015.07.011>
- Anthias, F. (2013). Intersectional what? Social divisions, intersectionality and levels of analysis. *Ethnicities*, 13(1), 3-19. <https://doi.org/10.1177/1468796812463547>
- Arnett, J. J. (2011). Emerging adulthood(s): the cultural psychology of a new life stage. In L. A. Jensen (Ed.), *Bridging cultural and developmental psychology: new syntheses in theory, research, and policy*. Oxford University Press.
- Arnold, G. (2009). A battered women's movement perspective of coercive control. *Violence Against Women*, 15(12), 1432-1443. <https://doi.org/10.1177/1077801209346836>
- Ashley, O. S., & Foshee, V. A. (2005). Adolescent help-seeking for dating violence: Prevalence, sociodemographic correlates, and sources of help. *Journal of Adolescent Health*, 36(1), 25-31. <https://doi.org/10.1016/j.jadohealth.2003.12.014>
- Askari, G. (2003). *A cultural relativistic approach toward Iranian immigrants in therapy* (Publication No. 3094900) [Doctoral dissertation, Alliant International University]. ProQuest Dissertations Publishing.
- Auclair, I. (2016). Le continuum des violences genrées dans les trajectoires migratoires des Colombiennes en situation de refuge en Équateur (Numéro de publication 1132077617) [Thèse de doctorat, Québec, Université Laval]. Bibliothèque et Archives Canada.
- Awwad, A. M. (2011). Virginity control and gender-based violence in Turkey: Social constructionism of patriarchy, masculinity, and sexual purity. *International Journal of Humanities and Social Science*, 1(15), 105-110.
- AzadArmaki, T., et Saei, M. S. (2012). Sociological explanation of anomic sexual relationships in Iran. *Journal of Family Research*, 7(28), 435-462. <https://www.sid.ir/paper/122470/en>

- Azinkhan, H. T. (2013). *The relationship between gender differences in acculturation and marital satisfaction among first-generation Iranian American immigrants* (Publication No. 3627458) [Doctoral dissertation, The Chicago School of Professional Psychology]. ProQuest Dissertations Publishing.
- Bacchus, L. J., Ranganathan, M., Watts, C., & Devries, K. (2018). Recent intimate partner violence against women and health: a systematic review and meta-analysis of cohort studies. *BMJ open*, 8(7), e019995. <https://doi.org/10.1136/bmjopen-2017-019995>
- Banihani, M. (2020). Empowering Jordanian women through entrepreneurship. *Journal of Research in Marketing and Entrepreneurship*. *Journal of Research in Marketing and Entrepreneurship*, 22 (1), 133-144. <https://doi.org/10.1108/JRME-10-2017-0047>
- Banyard, V., Potter, S., & Turner, H. (2011). The impact of interpersonal violence in adulthood on women's job satisfaction and productivity: The mediating roles of mental and physical health. *Psychology of Violence*, 1(1), 16-28. <https://doi.org/10.1037/a0021691>
- Baobaid, M., & Ashbourne, L. M. (2016). *Enhancing culturally integrative family safety response in Muslim communities*. Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315669489>
- Barrios, V. R., Khaw, L. B. L., Bermea, A., & Hardesty, J. L. (2021). Future directions in intimate partner violence research: An intersectionality framework for analyzing women's processes of leaving abusive relationships. *Journal of Interpersonal Violence*, 36(23-24), NP12600-NP12625. <https://doi.org/10.1177/0886260519900939>
- Barter, C., McCarry, M., Berridge, D., & Evans, K. (2009). *Partner exploitation and violence in teenage intimate relationships*. London: NSPCC.
- Barter, C., Stanley, N., Wood, M., Lanau, A., Aghtaie, N., Larkins, C., & Øverlien, C. (2017). Young people's online and face-to-face experiences of interpersonal violence and abuse and their subjective impact across five European countries. *Psychology of Violence*, 7(3), 375-384. <https://doi.org/10.1037/vio0000096>
- Bates, E. A., Klement, K. R., Kaye, L. K., & Pennington, C. R. (2019). The impact of gendered stereotypes on perceptions of violence: A commentary. *Sex Roles*, 81(1), 34-43. <https://doi.org/10.1007/s11199-019-01029-9>
- Beaupré, P. (2015). *Section 2: La violence entre partenaires intimes*. La violence familiale au Canada: un profil statistique, 2013, 24. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2014001/article/14114-fra.pdf>
- Becker, M. (1999). Patriarchy and inequality: Towards a substantive feminism. *University of Chicago, Legal Forum*, 1(3), 21-88. <http://chicagounbound.uchicago.edu/uclf/vol1999/iss1/3>
- Begikhani, N., Gill, A., & Hague, G. (2015). *Honour. based violence: Experiences and counter strategies in Iraqi Kurdistan and the UK Kurdish diaspora*. Routledge.
- Belmonte, M., & McMahon, S. (2019). *Searching for clarity: defining and mapping youth migration*. International Organization for Migration.

- Bellakhdar, S. (2008). La prescription de la sexualité en Islam. *Topique*, 4 (105), 105-116.
<https://doi.org/10.3917/top.105.0105>
- Ben-Porat, A. (2010). Connecting two worlds: Training social workers to deal with domestic violence in the Ethiopian community. *British Journal of Social Work*, 40(8), 2485–2501.
<https://doi.org/10.1093/bjsw/bcq027>
- Bhana, D., & Anderson, B. (2013). Desire and constraint in the construction of South African teenage women's sexualities. *Sexualities*, 16(5-6), 548-564.
<https://doi.org/10.1177/1363460713487366>
- Bilge, S. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogenes*, 225(1), 70-88.
<https://doi.org/10.3917/dio.225.0070>
- Bilge, S. (2010). Recent feminist outlooks on intersectionality. *Diogenes*, 57(1), 58-72.
<https://doi.org/10.1177/0392192110374245>
- Bilge, S. (2013). Intersectionality undone: Saving intersectionality from feminist intersectionality studies. *Du Bois Review: Social Science Research on Race*, 10(2), 405-424.
<https://doi.org/10.1017/S1742058X13000283>
- Bilge, S. (2014). Whitening intersectionality. In Hund, W. D., & Lentin, A. (Eds.). (2014). *Racism and sociology* (pp.175-205). LIT Verlag Münster.
- Bilge, S. (2015). Le blanchiment de l'intersectionnalité. *Recherches Féministes*, 28(2), 9-32.
<https://doi.org/10.7202/1034173ar>
- Black, A., Hodgetts, D., & King, P. (2020). Women's everyday resistance to intimate partner violence. *Feminism & Psychology*, 30(4), 529-549.
<https://doi.org/10.1177/0959353520930598>
- Blakemore, B. (2016). *Policing cyber hate, cyber threats and cyber terrorism*. Routledge.
- Blee, K. M., & Taylor, V. (2002). Semi-structured interviewing in social movement research. In Klandermans, B., & Staggenborg, S. (Eds.). (2002). *Methods of social movement research* (Vol. 16). (pp. 92-117). University of Minnesota Press.
- Bograd, M. (1999). Strengthening domestic violence theories: Intersections of race, class, sexual orientation, and gender. *Journal of Marital and Family Therapy*, 25(3), 275-289.
<https://doi.org/10.1111/j.1752-0606.1999.tb00248.x>
- Bograd, M. (2005). Strengthening domestic violence theories: Intersections of race, class, sexual orientation, and gender. In N. J. Sokoloff & C. Pratt (Eds.), *Domestic violence at the margins: Readings on race, class, gender and culture* (pp. 25-38). Piscataway, NJ: Rutgers University Press.
- Borchers, A., Lee, R. C., Martsof, D. S., & Maler, J. (2016). Employment maintenance and intimate partner violence. *Workplace Health and Safety*, 64(10), 469–478.
<https://doi.org/10.1177/2165079916644008>

- Bouchard, G., & Taylor, C. (2008). Fonder l'avenir: le temps de la conciliation. Québec : Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles, *Gouvernement du Québec*, 12(1), 167-176. <https://doi.org/10.7202/1000775ar>
- Bowen, E., & Walker, K. (2015). *The psychology of violence in adolescent romantic relationships*. Springer.
- Bozorgmehr, M., & Douglas, D. (2011). Success (ion): second-generation Iranian Americans. *Iranian Studies*, 44(1), 3-24. <https://doi.org/10.1080/00210862.2011.524047>
- Brabant, L. H., Lapierre, S., Damant, D., Dubé-Quenum, M., Lessard, G., & Fournier, C. (2016). Immigrant children: their experience of violence at school and community in host country. *Children & Society*, 30(3), 241-251. <https://doi.org/10.1111/chso.12131>
- Brabeck, K. M., & Guzmán, M. R. (2008). Frequency and Perceived Effectiveness of Strategies to Survive Abuse Employed by Battered Mexican-Origin Women. *Violence Against Women*, 14(11), 1274–1294. <https://doi.org/10.1177/1077801208325087>
- Bracke, S., de la Bellacasa, M. P., & Clair, I. (2013). Le féminisme du positionnement. Héritages et perspectives contemporaines. *Cahiers du Genre*, 54(1), 45-66. <https://doi.org/10.3917/cdge.054.0045>
- Brassard, R., Montminy, L., Bergeron, A. S., & Sosa-Sanchez, I. A. (2015). Application of intersectional analysis to data on domestic violence against aboriginal women living in remote communities in the province of Quebec. *Aboriginal Policy Studies*, 4(1). <https://doi.org/10.5663/aps.v4i1.20894>
- Braun, V., & Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative research in psychology*, 3(2), 77-101. <https://doi.org/10.1191/1478088706qp063oa>
- Braun, V., & Clarke, V. (2013). *Successful qualitative research: A practical guide for beginners*. sage.
- Braun, V., & Clarke, V. (2019). Reflecting on reflexive thematic analysis. *Qualitative Research in Sport, Exercise and Health*, 11(4), 589-597. <https://doi.org/10.1080/2159676X.2019.1628806>
- Braun, V., & Clarke, V. (2021). One size fits all? What counts as quality practice in (reflexive) thematic analysis?. *Qualitative Research in Psychology*, 18(3), 328-352. <https://doi.org/10.1080/14780887.2020.1769238>
- Braun, V., Clarke, V., Terry, G., & Hayfield, N. (2018). Thematic Analysis. In Liamputtong, P. (Ed.). (2018). *Handbook of research methods in health social sciences*. (pp. 843-860) Springer.
- Bridges, A. J., Karlsson, M. E., Jackson, J. C., Andrews III, A. R., & Villalobos, B. T. (2018). Barriers to and methods of help seeking for domestic violence victimization: a comparison of Hispanic and non-Hispanic white women residing in the United States. *Violence Against Women*, 24(15), 1810-1829. <https://doi.org/10.1177/1077801218754409>

- Brown, S. L., & Bulanda, J. R. (2008). Relationship violence in young adulthood: A comparison of daters, cohabitators, and marrieds. *Social science research*, 37(1), 73-87. <https://doi.org/10.1016/j.ssresearch.2007.06.002>
- Brown, T. H., & Hargrove, T. W. (2013). Multidimensional approaches to examining gender and racial/ethnic stratification in health. *Women, Gender, and Families of Color*, 1(2), 180-206. <https://doi.org/10.5406/womgenfamcol.1.2.0180>
- Browne, A., Salomon, A., & Bassuk, S. S. (1999). The impact of recent partner violence on poor women's capacity to maintain work. *Violence Against Women*, 5(4), 393-426. <https://doi.org/10.1177/10778019922181284>
- Brownridge, D. A., & Halli, S. S. (2002). Double jeopardy? Violence against immigrant women in Canada. *Violence and Victims*, 17(4), 455-471. <https://doi.org/0.1891/vivi.17.4.455.33680>
- Brownridge, D. A., Chan, K. L., Hiebert-Murphy, D., Ristock, J., Tiwari, A., Leung, W. C., & Santos, S. C. (2008). The elevated risk for non-lethal post-separation violence in Canada: A comparison of separated, divorced, and married women. *Journal of Interpersonal Violence*, 23(1), 117-135. <https://doi.org/10.1177/0886260507307914>
- Burczycka, M. (2016). *Section 1: Trends in self-reported spousal violence in Canada, 2014*. Statistics Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2016001/article/14303/01-eng.htm>
- Burczycka, M. (2019). *Section 3: Police-reported intimate partner violence in Canada, 2018*. Statistics Canada. <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2017001/article/14698/03-eng.htm>
- Burman, M. and Cartmel, F. (2005). *Young people's attitudes towards domestic violence*. Edinburgh: NHS Health Scotland.
- Burns, S. M. (2011). *Women across cultures: A global perspective (3rd ed.)*. McGraw Hill
- Butler, J. (1990). *Gender Trouble: Feminism and the Subversion of Identity*. Routledge
- Byers, E. S. (1996). How well does the traditional sexual script explain sexual coercion? Review of a program of research. In Byers, E. S. & O'Sullivan, L. F. (1996). *Sexual Coercion in Dating Relationships*. (pp. 25-44). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315800981>
- Byers, E. S., & O'Sullivan, L. F. (2013). *Sexual coercion in dating relationships*. Routledge.
- Byrne, D. (2021). A worked example of Braun and Clarke's approach to reflexive thematic analysis. *Quality & Quantity*, 56, 1391-1412. <https://doi.org/10.1007/s11135-021-01182-y>
- Cala, V. C., & Soriano-Ayala, E. (2021). Cultural dimensions of immigrant teen dating violence: A qualitative metasynthesis. *Aggression and Violent Behavior*, 58, 101555. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2021.101555>
- Cameron, J. J. (2018). *Reconsidering Radical Feminism: Affect and the Politics of Heterosexuality*. UBC Press.

- Campbell, C., & Mannell, J. (2016). Conceptualising the agency of highly marginalised women: Intimate partner violence in extreme settings. *Global Public Health*, 11(1-2), 1-16. <https://doi.org/10.1080/17441692.2015.1109694>
- Campbell, J. C. (2002). Health consequences of intimate partner violence. *The lancet*, 359(9314), 1331-1336. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(02\)08336-8](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(02)08336-8)
- Campbell, J. C., Anderson, J. C., McFadgion, A., Gill, J., Zink, E., Patch, M., ... & Campbell, D. (2018). The effects of intimate partner violence and probable traumatic brain injury on central nervous system symptoms. *Journal of Women's Health*, 27(6), 761-767. <https://doi.org/10.1089/jwh.2016.6311>
- Carastathis, A. (2014). The concept of intersectionality in feminist theory. *Philosophy Compass*, 9(5), 304-314. <https://doi.org/10.1111/phc3.12129>
- Cardenas, I. (2020). Advancing intersectionality approaches in intimate partner violence research: A social justice approach. *Journal of Ethnic & Cultural Diversity in Social Work*, 1-11. <https://doi.org/10.1080/15313204.2020.1855494>
- Castro-Zavala, S. (2020). L'intervention en maison d'hébergement auprès des femmes immigrantes victimes de violence conjugale: une analyse intersectionnelle des pratiques. *Revue Canadienne de Service Social*, 37(1), 141-161. <https://doi.org/10.7202/1069986ar>
- Ceylan, S. (2016). *Social psychological predictors of violence against women in honor cultures*. [Doctoral dissertation, Middle East Technical University].
- Charron, V. (2017). *Hijab et sport: représentations et auto-représentations des athlètes hijabis de haut niveau* (Publication No. 18841) [Thèse de maîtrise, Université de Montréal]. Papyrus : Institutional Repository
- Chbat, M. (2017). Être homosexuel et d'origine libanaise en contexte montréalais: identifications ethno-sexuelles multiples, complexes et variables. *Reflets: Revue d'intervention Sociale et Communautaire*, 23(1), 148-173. <https://doi.org/10.7202/1040752ar>
- Chbat, M., Damant, D., & Flynn, C. (2014). Analyse intersectionnelle de l'oppression de mères racisées en contexte de violence conjugale. *Nouvelles Pratiques Sociales*, 26(2), 97-110. <https://doi.org/10.7202/1029264ar>
- Cho, H., Shamrova, D., Han, J. B., & Levchenko, P. (2020). Patterns of intimate partner violence victimization and survivors' help-seeking. *Journal of Interpersonal Violence*, 35(21-22), 4558-4582. <https://doi.org/10.1177/0886260517715027>
- Cho, S., Crenshaw, K. W., & McCall, L. (2013). Toward a field of intersectionality studies: Theory, applications, and praxis. *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, 38(4), 785-810. <https://doi.org/10.1086/669608>
- Choice, P., & Lamke, L. K. (1999). Stay/leave decision-making processes in abusive dating relationships. *Personal Relationships*, 6(3), 351-367. <https://doi.org/10.1111/j.1475-6811.1999.tb00197.x>

- Choo, H. Y., & Ferree, M. M. (2010). Practicing intersectionality in sociological research: A critical analysis of inclusions, interactions, and institutions in the study of inequalities. *Sociological Theory*, 28(2), 129-149. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9558.2010.01370.x>
- Chung, D. (2007). Making meaning of relationships: Young women's experiences and understandings of dating violence. *Violence Against Women*, 13(12), 1274-1295. <https://doi.org/10.1177/1077801207310433>
- Çingir Kocadost, F. (2017). Le positionnement intersectionnel comme pratique de recherche: faire avec les dynamiques de pouvoir entre femmes. *Les cahiers du CEDREF. Centre d'enseignement, d'études et de recherches pour les études féministes*, (21), 17-50. <https://doi.org/10.4000/cedref.1053>
- Coates, L., & Wade, A. (2007). Language and violence: Analysis of four discursive operations. *Journal of Family Violence*, 22(7), 511-522. <https://doi.org/10.1007/s10896-007-9082-2>
- Cohen, A. B., & Varnum, M. E. (2016). Beyond East vs. West: Social class, region, and religion as forms of culture. *Current Opinion in Psychology*, 8, 5-9. <https://doi.org/10.1016/j.copsyc.2015.09.006>
- Coker, A. L., Davis, K. E., Arias, I., Desai, S., Sanderson, M., Brandt, H. M., & Smith, P. H. (2002). Physical and mental health effects of intimate partner violence for men and women. *American Journal of Preventive Medicine*, 23(4), 260-268. [https://doi.org/10.1016/S0749-3797\(02\)00514-7](https://doi.org/10.1016/S0749-3797(02)00514-7)
- Cole, A. L., Cole, A. L., & Knowles, J. G. (2001). *Lives in context: The art of life history research*. Rowman Altamira.
- Collins, P. H. (2000). Gender, Black Feminism, and Black Political Economy. *The Annals of the American Academy*, 568(1), 41-53. <https://doi.org/10.1177/000271620056800105>
- Collins, P. H. (2002). *Black feminist thought: Knowledge, consciousness, and the politics of empowerment*. Routledge.
- Collins, P. H. (2004). *Black sexual politics: African Americans, gender, and the new racism*. Routledge.
- Collins, P. H. (2006). Review of separate roads to feminism: Black, Chicana, and White feminist movements in America's second wave. *Acta Sociologica*, 49, 231-233. <https://doi.org/10.1086/491769>
- Collins, P. H. (2009). Emerging intersections: Building knowledge and transforming institutions. In Collins, P., McLaughlin, A., Higginbotham, E., Henderson, D., Tickamyer, A., MacDonald, V. M., ... & Williams, L. F. (2009). *Emerging intersections: Race, class, and gender in theory, policy, and practice* (pp. vii-xiv). Rutgers University Press. <https://doi.org/10.36019/9780813546513-001>
- Collins, P. H. (2015). Intersectionality's definitional dilemmas. *Annual Review of Sociology*, 41(1), 1-20. <https://doi.org/10.1146/annurev-soc-073014-112142>
- Collins, P. H. (2017). The Difference That Power Makes: Intersectionality and Participatory Democracy. *Investigaciones Feministas*, 8(1): 19-39. <https://doi.org/10.5209/INFE.54888>

- Collins, P. H. (2019). *Intersectionality as critical social theory*. In *Intersectionality as Critical Social Theory*. Duke University Press.
- Collins, P. H., & Bilge, S. (2016). *Intersectionality*. John Wiley & Sons.
- Collins, P. H. (2018). Controlling Images. In Weiss, G., Salamon, G., & Murphy, A. V. (Eds.). *50 concepts for a critical phenomenology* (pp.77-82). Northwestern University Press.
- Collins, W. A. (2003). More than myth: The developmental significance of romantic relationships during adolescence. *Journal of Research on Adolescence*, 13(1), 1-24. <https://doi.org/10.1111/1532-7795.1301001>
- Collins, W. A., Welsh, D. P., & Furman, W. (2009). Adolescent romantic relationships. *Annual Review of Psychology*, 60(1), 631-652. <https://doi.org/10.1146/annurev.psych.60.110707.163459>
- Conroy, N. E., & Crowley, C. G. (2021). Extending Johnson's Typology: Additional Manifestations of Dating Violence and Coercive Control. *Journal of Interpersonal Violence*, 37(15-16), P13315-NP13341. <https://doi.org/10.1177/08862605211005149>
- Conroy, S. (2021). *Spousal violence in Canada, 2019*. Juristat: Canadian Centre for Justice Statistics, 4-39. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2021001/article/00016-eng.htm>
- Conroy, S., & Cotter, A. (2017). *Self-reported sexual assault in Canada, 2014*. Juristat: Canadian Centre for Justice Statistics. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2017001/article/14842-eng.htm>
- Copp, J. E., Giordano, P. C., Longmore, M. A., & Manning, W. D. (2019). The development of attitudes toward intimate partner violence: An examination of key correlates among a sample of young adults. *Journal of Interpersonal Violence*, 34(7), 1357-1387. <https://doi.org/10.1177/0886260516651311>
- Copp, J. E., Giordano, P. C., Longmore, M. A., & Manning, W. D. (2015). Stay-or-leave decision making in nonviolent and violent dating relationships. *Violence and Victims*, 30(4), 581-599. <https://doi.org/10.1891/2F0886-6708.VV-D-13-00176>
- Coronel, A. L. C., & Silva, H. T. H. (2018). Interrelation between functional constipation and domestic violence. *Journal of Coloproctology (Rio de Janeiro)*, 38(2), 117-123. <https://doi.org/10.1016/j.jcol.2017.12.003>
- Côté, I., & Lapierre, S. (2021). Pour une intégration du contrôle coercitif dans les pratiques d'intervention en matière de violence conjugale au Québec. *Intervention*, 153, 115-125.
- Cotter, A. (2021). *Intimate partner violence in Canada, 2018: An overview*. Juristat: Canadian Centre for Justice Statistics, 1-23. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2021001/article/00003-eng.htm>
- Cotter, A., & Savage, L. (2019). *Gender-based violence and unwanted sexual behaviour in Canada, 2018: Initial findings from the Survey of Safety in Public and Private Spaces*. Juristat: Canadian Centre for Justice Statistics, 1-49. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2019001/article/00017-eng.htm>

- CCourtain, A., & Glowacz, F. (2018). Violence dans les relations amoureuses des adolescents et jeunes adultes : entre théorie du conflit et pensée féministe. *Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique et Scientifique*, 4, 428-435. <https://hdl.handle.net/2268/228957>
- Couture-Carron, A. (2020). Shame, family honor, and dating abuse: Lessons from an exploratory study of South Asian Muslims. *Violence Against Women*, 26(15-16), 2004-2023. <https://doi.org/10.1177/1077801219895115>
- Crenshaw, K. (1991). Mapping the margins: Intersectionality, identity politics, and violence against women of color. *Stanford Law Review*, 43(6), 1241-1299. <https://doi.org/10.2307/1229039>
- Crenshaw, K. (2005). Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color (1994). In R. K. Bergen, J. L. Edleson, & C. M. Renzetti (Eds.). *Violence Against Women: Classic papers* (pp. 282–313). Pearson Education New Zealand.
- Crenshaw, K. W. (2000). Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory, and Antiracist Politics. In James, J. & Sharpley-Whiting, T. D. (Eds.). *The Black Feminist Reader* (pp. 208–38). Malden: Blackwell.
- Crenshaw, K. W., & Bonis, O. (2005). Cartographies des marges: intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur. *Cahiers du Genre*, 39(2), 51-82. <https://doi.org/10.3917/cdge.039.0051>
- Creswell, J. W. (2014). *A concise introduction to mixed methods research*. SAGE publications.
- Crossman, K. A., & Hardesty, J. L. (2018). Placing coercive control at the center: What are the processes of coercive control and what makes control coercive?. *Psychology of Violence*, 8(2), 196-206. <https://doi.org/10.1037/vio0000094>
- Cullen, P., Dawson, M., Price, J., & Rowlands, J. (2021). Intersectionality and invisible victims: reflections on data challenges and vicarious trauma in femicide, family and intimate partner homicide research. *Journal of Family Violence*, 36(5), 619-628. <https://doi.org/10.1007/s10896-020-00243-4>
- Daha, M. (2011). Contextual factors contributing to ethnic identity development of second-generation Iranian American adolescents. *Journal of Adolescent Research*, 26(5), 543-569. <https://doi.org/10.1177/0743558411402335>
- Dallalfar, A. (2010). Negotiated Allegiances: Contemporary Iranian Jewish Identities. *Comparative Studies of South Asia, Africa and the Middle East*, 30(2), 272-296. <https://doi.org/10.1215/1089201X-2010-013>
- Dardis, C. M., Edwards, K. M., Kelley, E. L., & Gidycz, C. A. (2017). Perceptions of dating violence and associated correlates: A study of college young adults. *Journal of interpersonal violence*, 32(21), 3245-3271. <https://doi.org/10.1177/0886260515597439>

- Dargah, H. P. (2012). *Workshop on young Iranian women immigrants; facing relationship issues* (Publication No. 1594) [Doctoral dissertation, California State University, Northridge]. CSUN Scholar Works
- Dastjerdi, M. (2012). The case of Iranian immigrants in the greater Toronto area: a qualitative study. *International Journal for Equity in Health*, 11(1), 1-8. <https://doi.org/10.1186/1475-9276-11-9>
- Dastjerdi, M., Olson, K., & Ogilvie, L. (2012). A study of Iranian immigrants' experiences of accessing Canadian health care services: a grounded theory. *International Journal for Equity in Health*, 11(1), 55. <https://doi.org/10.1186/1475-9276-11-55>
- Davies, C. T. (2019). This is abuse?: Young women's perspectives of what's 'OK' and 'not OK' in their intimate relationships. *Journal of Family Violence*, 34(5), 479-491. <https://doi.org/10.1007/s10896-019-00038-2>
- Davis, K. (2008). Intersectionality as buzzword: A sociology of science perspective on what makes a feminist theory successful. *Feminist Theory*, 9(1), 67-85. <https://doi.org/10.1177/1464700108086364>
- Davis, K. (2014). Intersectionality as critical methodology. In Lykee, N. (Eds.). *Writing Academic Texts Differently: Intersectional Feminist Methodologies and the Playful art of Writing* (pp 17–29). Routledge,
- DeKeseredy, W. S. (2000). Current controversies on defining nonlethal violence against women in intimate heterosexual relationships: Empirical implications. *Violence Against Women*, 6(7), 728-746. <https://doi.org/10.1177/10778010022182128>
- DeKeseredy, W., & MacLeod, L. (1997). *Woman abuse: A sociological story*. Harcourt Brace Canada.
- DeKeseredy, W., & Schwartz, M. (2009). *Dangerous Exits*. Rutgers University Press.
- Delavari, M., Sønderlund, A. L., Mellor, D., Mohebbi, M., & Swinburn, B. (2015). Migration, acculturation and environment: determinants of obesity among Iranian migrants in Australia. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 12(2), 1083-1098. <https://doi.org/10.3390/ijerph120201083>
- Dichter, M. E., Thomas, K. A., Crits-Christoph, P., Ogden, S. N., & Rhodes, K. V. (2018). Coercive control in intimate partner violence: Relationship with women's experience of violence, use of violence, and danger. *Psychology of Violence*, 8(5), 596-604. <https://psycnet.apa.org/doi/10.1037/vio0000158>
- Dill-Thornton, B., & Zambrana, X. (2009). Critical thinking about inequality: An emerging lens. In B. Dill-Thornton & X. Zambrana (Eds.). *Emerging intersections: Race, class, and gender in theory, policy, and practice* (pp. 1-21). Rutgers University Press
- Dobash, R. P., & Dobash, R. E. (2004). Women's violence to men in intimate relationships: Working on a puzzle. *British journal of Criminology*, 44(3), 324-349. <https://doi.org/10.1093/bjc/azh026>

- Dobash, R., P., and Dobash., R., E. (1979). *Violence against wives: A case against the patriarchy*. Free Press.
- Douglas, H., Harris, B. A., & Dragiewicz, M. (2019). Technology-facilitated domestic and family violence: Women's experiences. *The British Journal of Criminology*, 59(3), 551-570. <https://doi.org/10.1093/bjc/azy068>
- Douglas, S. J. (2010). *Enlightened sexism: The seductive message that feminism's work is done*. Macmillan.
- Dragiewicz, M., Woodlock, D., Harris, B., & Reid, C. (2018). Technology-facilitated coercive control. In DeKeseredy, W. S., Rennison, C. M., & Hall-Sanchez, A. K. (Eds.). (2019). *The Routledge International Handbook of Violence Studies* (pp. 244-253). Routledge.
- Drouin, M., Ross, J., & Tobin, E. (2015). Sexting: A new, digital vehicle for intimate partner aggression?. *Computers in Human Behavior*, 50, 197-204. <https://doi.org/10.1016/j.chb.2015.04.001>
- Du Mont, J., & Forte, T. (2012). An exploratory study on the consequences and contextual factors of intimate partner violence among immigrant and Canadian-born women. *BMJ open*, 2(6), e001728. <http://dx.doi.org/10.1136/bmjopen-2012-001728>
- Du Mont, J., Hyman, I., O'Brien, K., White, M. E., Odette, F., & Tyyskä, V. (2012). Factors associated with intimate partner violence by a former partner by immigration status and length of residence in Canada. *Annals of Epidemiology*, 22(11), 772-777. <https://doi.org/10.1016/j.annepidem.2012.09.001>
- Dwyer, S. C., & Buckle, J. L. (2009). The space between: On being an insider-outsider in qualitative research. *International Journal of Qualitative Methods*, 8(1), 54-63. <https://doi.org/10.1177/160940690900800105>
- Eaton, A. A., & Matamala, A. (2014). The relationship between heteronormative beliefs and verbal sexual coercion in college students. *Archives of Sexual Behavior*, 43(7), 1443-1457. <https://doi.org/10.1007/s10508-014-0284-4>
- Edwards, K. M., Gidycz, C. A., & Murphy, M. J. (2011). College women's stay/leave decisions in abusive dating relationships: A prospective analysis of an expanded investment model. *Journal of Interpersonal Violence*, 26(7), 1446-1462. <https://doi.org/10.1177/0886260510369131>
- Eftekhari H, Kakuiee H, Foruzan A, Eftekhari M (2010). Individual features in victims of spouse abuse centers, the organization referred to the coroner. *Social Welfare*, 12, 259-71.
- Eftekhari, H., Montazeri, A., Nasrabadi, A. N., Nedjat, S., Karimi, Y., & Homami, S. (2014). Gender-based sexual roles: A mixed methods study in Iranian families. *Iranian Journal of Nursing and Midwifery Research*, 19(1), 28-35. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3917182/>
- Elahi, B., & Karim, P. M. (2011). Introduction: Iranian Diaspora. *Comparative Studies of South Asia, Africa and the Middle East*, 31(2), 381-387. <https://muse.jhu.edu/article/453353>

- Emami, J. (2018). *Gender, group solidarity, group conflict, and Iranian American civic engagement* (Publication No. 10816598) [Doctoral dissertation, George Mason University]. ProQuest Dissertations Publishing.
- Erez, E. (2002). Migration/immigration, domestic violence and the justice system. *International Journal of Comparative and Applied Criminal Justice*, 26(2), 277-299. <https://doi.org/10.1080/01924036.2002.9678692>
- Erez, E., & Harper, S. (2018). Intersectionality, immigration, and domestic violence. In Martinez Jr, R., Hollis, M. E., & Stowell, J. I. (Eds.). *The handbook of race, ethnicity, crime, and justice* (pp. 457-474). John Wiley & Sons.
- Erez, E., Adelman, M., & Gregory, C. (2009). Intersections of immigration and domestic violence: Voices of battered immigrant women. *Feminist Criminology*, 4(1), 32-56. <https://doi.org/10.1177/1557085108325413>
- Erez, E., Ibarra, P. R., & Gur, O. M. (2015). At the intersection of private and political conflict zones: Policing domestic violence in the Arab community in Israel. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 59(9), 930-963. <https://doi.org/10.1177/0306624X14532602>
- Esquivel Santoveña, E. E. (2013). *Investigating the rates, aetiology and consequences of physical and psychological intimate partner violence in international university students* (Publication No. U587909) [Doctoral dissertation, University of Birmingham]. ProQuest Dissertations Publishing.
- Estrellado, A. F., & Loh, J. (2014). Factors associated with battered Filipino women's decision to stay in or leave an abusive relationship. *Journal of Interpersonal Violence*, 29(4), 575-592. <https://doi.org/10.1177/0886260513505709>
- Etikan, I., Musa, S. A., & Alkassim, R. S. (2016). Comparison of convenience sampling and purposive sampling. *American journal of theoretical and applied statistics*, 5(1), 1-4. <https://doi.org/10.11648/j.ajtas.20160501.1>
- European Commission, SEC (2011). Commission staff working document on EU indicators in the field of youth. Brussels: European Commission. https://ec.europa.eu/assets/eac/youth/library/publications/indicator-dashboard_en.pdf.
- Evans, E. (2016). Diversity matters: intersectionality and women's representation in the USA and UK. *Parliamentary Affairs*, 69(3), 569-585. <https://doi.org/10.1093/pa/gsv063>
- Fanslow, J. L., & Robinson, E. M. (2010). Help-seeking behaviors and reasons for help seeking reported by a representative sample of women victims of intimate partner violence in New Zealand. *Journal of Interpersonal Violence*, 25(5), 929-951. <https://doi.org/10.1177/0886260509336963>
- Farahani, F. K (2016). Meta analysis of premarital heterosexual relationships among young people in Iran over the past 15 years (2001-2015). *Journal of Family Research*, 12(3): 339-367. <https://www.sid.ir/paper/122254/en>

- Farahani, F. K. (2020). Adolescents and young people's sexual and reproductive health in Iran: A conceptual review. *The Journal of Sex Research*, 57(6), 743-780. <https://doi.org/10.1080/00224499.2020.1768203>
- Fazlıoğulları, O. (2012). Scientific research paradigms in social sciences. *International Journal of Educational Policies*, 6(1), 41-55. <http://ijep.icpres.org/2012/v6n1/Fazliogullari.pdf>
- Fellmeth, G. L., Heffernan, C., Nurse, J., Habibula, S., & Sethi, D. (2013). Educational and skills-based interventions for preventing relationship and dating violence in adolescents and young adults: a systematic review. *Campbell Systematic Reviews*, 9(1), i-124. <https://doi.org/0.1002/14651858.CD004534.pub3>
- Feresin, M., Bastiani, F., Beltrami, L., & Romito, P. (2019). The involvement of children in postseparation intimate partner violence in Italy: A strategy to maintain coercive control?. *Affilia*, 34(4), 481-497. <https://doi.org/10.1177/0886109919857672>
- Fernet, M., Hébert, M., Brodeur, G., & Theoret, V. (2021). When you're in a relationship, you say no, but your partner insists: sexual dating violence and ambiguity among girls and young women. *Journal of Interpersonal Violence*, 36(19-20), 9436-9459. <https://doi.org/10.1177/0886260519867149>
- Ferrarese, E. (2012). bell hooks et le politique: la lutte, la souffrance et l'amour. *Recherches Féministes*, 25(1), 183-201. <https://doi.org/10.7202/1011123ar>
- Few, A. L., & Rosen, K. H. (2005). Victims of chronic dating violence: How women's vulnerabilities link to their decisions to stay. *Family Relations*, 54(2), 265-279. <https://doi.org/10.1111/j.0197-6664.2005.00021.x>
- Fishman, G., & Gustavo, M. (2006). Violence against women: Factors that predict their victimization. *Megamot*, 2, 297-315. <http://www.jstor.org/stable/23658400>
- Flynn, C. (2014). *Projet Dauphine : laisser la parole aux jeunes femmes de la rue et agir ensemble pour lutter contre la violence structurelle par le biais de la recherche-action participative*. (Publication No. 12010) [Dissertation doctorale. Université de Montréal]. Papyrus: Institutional Repository
- Flynn, C., Damant, D., & Bernard, J. (2014). Analyser la violence structurelle faite aux femmes à partir d'une perspective féministe intersectionnelle. *Nouvelles Pratiques Sociales*, 26(2), 28-43. <https://doi.org/10.7202/1029260ar>
- Foshee, V. A., Reyes, H. L. M., Ennett, S. T., Cance, J. D., Bauman, K. E., et Bowling, J. M. (2012). Assessing the effects of Families for Safe Dates, a family-based teen dating abuse prevention program. *Journal of Adolescent Health*, 51(4), 349-356. <https://doi.org/10.1016/j.jadohealth.2011.12.029>
- Gadd, D., & Corr, M. L. (2017). Beyond typologies: Foregrounding meaning and motive in domestic violence perpetration. *Deviant Behavior*, 38(7), 781-791. <https://doi.org/10.1080/01639625.2016.1197685>

- Galvez, G., Mankowski, E. S., McGlade, M. S., Ruiz, M. E., & Glass, N. (2011). Work-related intimate partner violence among employed immigrants from Mexico. *Psychology of Men and Masculinity*, 12(3), 230-246. <https://psycnet.apa.org/doi/10.1037/a0022690>
- García-Moreno, C., Pallitto, C., Devries, K., Stöckl, H., Watts, C., & Abrahams, N. (2013). *Global and regional estimates of violence against women: prevalence and health effects of intimate partner violence and non-partner sexual violence*. World Health Organization. <https://www.who.int/publications/i/item/9789241564625>
- Garneau, S. (2018). Intersectionality beyond feminism? Some methodological and epistemological considerations for research. *International Review of Sociology*, 28(2), 321-335. <https://doi.org/10.1080/03906701.2017.1411773>
- Gaudet, S. (2007). *L'émergence de l'âge adulte, une nouvelle étape du parcours de vie. Implications pour le développement de politiques*. Projet de recherche sur les politiques « Investir dans la jeunesse ». Gouvernement du Canada. <https://publications.gc.ca/site/fra/9.669342/publication.html>
- George, J., & Stith, S. M. (2014). An updated feminist view of intimate partner violence. *Family Process*, 53(2). <https://doi.org/179-193.10.1111/famp.12073>
- Ghafournia, N. (2011). Battered at home, played down in policy: Migrant women and domestic violence in Australia. *Aggression and Violent Behavior*, 16(3), 207-213. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2011.02.009>
- Ghafournia, N. (2014). Culture, domestic violence and intersectionality beyond the dilemma of cultural relativism and universalism. *The International Journal of Critical Cultural Studies*, 11(2), 23-32. <https://doi.org/10.18848/2327-0055/CGP/v11i02/43668>
- Ghafournia, N. (2017). Muslim women and domestic violence: Developing a framework for social work practice. *Journal of Religion & Spirituality in Social Work: Social Thought*, 36(1-2), 146-163. <https://doi.org/10.1080/15426432.2017.1313150>
- Ghaleiha, A. (2018). Iranian New Zealander men's perception of domestic violence [Master's thesis, The University of Waikato].
- Ghanim, D. (2015). *The virginity trap in the Middle East*. Springer.
- Ghasemi, R. (2016). Culture and its influence: The applicability of the separation-individuation paradigm on first, 1.5 and second generation Iranian American college students (Publication No. 10598736) [Doctoral dissertation, The Wright Institute]. ProQuest Dissertations Publishing.
- Gholami, R. (2016). *Secularism and identity: Non-Islamiosity in the Iranian diaspora*. Routledge.
- Gholamshahi, S. M. (2009). *Emerging communities from east to west: case study of the Iranian community in Sydney, Australia* (Publication No. 23402) [Doctoral dissertation, University of Technology, Sydney]. OPUS
- Ghorashi, Z. (2019). Teenage sexting and sexual behaviors in an Iranian setting. *Sexuality & Culture*, 23(4), 1274-1282. <https://doi.org/10.1007/s12119-019-09622-6>

- Glass, N., Annan, S. L., Bhandari, S., Bloom, T., & Fishwick, N. (2011). Nursing care of immigrant and rural abused women. In Humphreys, J., & Campbell, J. C. (Eds.). *Family Violence and Nursing Practice* (pp. 207-225). Springer Publishing Company.
- Global Migration Group (2014). *Migration and Youth: Challenges and Opportunities*. UNESCO. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000227720>
- Glowacz, F., & Courtain, A. (2017). Violences au sein des relations amoureuses des adolescents et jeunes adultes: une réalité à ne pas négliger. *Champ pénal*, 14. <https://doi.org/10.4000/champpenal.9582>
- Godbout, N., Daspe, M. È., Lussier, Y., Sabourin, S., Dutton, D., & Hébert, M. (2017). Early exposure to violence, relationship violence, and relationship satisfaction in adolescents and emerging adults: The role of romantic attachment. *Psychological Trauma: Theory, Research, Practice, and Policy*, 9(2), 127-137. <https://psycnet.apa.org/doi/10.1037/tra0000136>
- Goodman, L. A., Thomas, K., Cattaneo, L. B., Heimel, D., Woulfe, J., & Chong, S. K. (2016). Survivor-defined practice in domestic violence work: Measure development and preliminary evidence of link to empowerment. *Journal of Interpersonal Violence*, 31(1), 163-185. <https://doi.org/10.1177/0886260514555131>
- Goodman, L., Dutton, M. A., Weinfurt, K., & Cook, S. (2003). The Intimate Partner Violence Strategies Index: Development and Application. *Violence Against Women*, 9(2), 163–186. <https://doi.org/10.1177/1077801202239004>
- Golchin, N. A. H., Hamzehgardeshi, Z., Hamzehgardeshi, L., & Ahoodashti, M. S. (2014). Sociodemographic characteristics of pregnant women exposed to domestic violence during pregnancy in an Iranian setting. *Iranian Red Crescent Medical Journal*, 16(4), e11989. <https://doi.org/10.5812/ircmj.11989>
- Gordon, C. (2016). Intimate partner violence is everyone's problem, but how should we approach it in a clinical setting ?. *South African Medical Journal*, 106(10), 962-965. <https://doi.org/10.7196/SAMJ.2016.v106i10.11408>
- Gray, D. E. (2019). *Doing research in the business world*. Sage Publication LTD.
- Grigorian, H. L., Garner, A., Florimbio, A. R., Brem, M. J., Wolford-Clevenger, C., Elmquist, J. M., ... & Stuart, G. L. (2019). Emotion dysregulation as a correlate of intimate partner violence among women arrested for domestic violence. *Partner Abuse*, 10(1), 98-113. <https://doi.org/0.1891/1946-6560.10.1.98>
- Guba, E. G., & Lincoln, Y. S. (1994). Competing paradigms in qualitative research. In Denzin, N. K., & Lincoln, Y. S. (Eds.). *Handbook of qualitative research* (pp. 105-117). Sage Publications, Inc.
- Guest, G., Bunce, A., & Johnson, L. (2006). How many interviews are enough? An experiment with data saturation and variability. *Field Methods*, 18(1), 59-82. <https://doi.org/10.1177/1525822X05279903>

- Guruge, S., Roche, B., & Catallo, C. (2012). Violence against women: an exploration of the physical and mental health trends among immigrant and refugee women in Canada. *Nursing Research and Practice*, 2012, 1-15. <https://doi.org/10.1155/2012/434592>
- Haifizi, H., & Steis, M. (2021). People of Iranian heritage. In Purnell, L. D., & Fenkl, E. A. (Eds.). *Textbook for transcultural health care: A population approach: Cultural competence concepts in nursing care* (pp. 529-540). Springer Nature.
- Haj-Mohamadi, S. (2016). *Whom to date? Characteristics for dating among Iranians and Iranian Americans* (Publication No. 10124849) [Doctoral dissertation, Alliant International University]. ProQuest Dissertations Publishing.
- Halpern, C. T., Spriggs, A. L., Martin, S. L., & Kupper, L. L. (2009). Patterns of intimate partner violence victimization from adolescence to young adulthood in a nationally representative sample. *Journal of Adolescent Health*, 45(5), 508-516. <https://doi.org/10.1016/j.jadohealth.2009.03.011>
- Hamberger, L. K., Larsen, S. E., & Lehrner, A. (2017). Coercive control in intimate partner violence. *Aggression and Violent Behavior*, 37, 1-11. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2017.08.003>
- Hanassab, S. (1998). Sexuality, dating, and double standards: Young Iranian immigrants in Los Angeles. *Iranian Studies*, 31(1), 65-75. <https://doi.org/10.1080/00210869808701896>
- Hancock, A. M. (2005). WEB Du Bois: Intellectual forefather of intersectionality?. *Souls*, 7(3-4), 74-84. <https://doi.org/10.1080/10999940500265508>
- Hancock, A. M. (2007). Intersectionality as a normative and empirical paradigm. *Politics & Gender*, 3(2), 248-254. <https://doi.org/doi:10.1017/S1743923X07000062>
- Hancock, A. M. (2016). *Intersectionality: An intellectual history*. Oxford University Press.
- Hanna, C. (2009). The paradox of progress: Translating Evan Stark's coercive control into legal doctrine for abused women. *Violence Against Women*, 15(12), 1458-1476. <https://doi.org/10.1177/1077801209347091>
- Hardesty, J. L., Ogolsky, B. G., Raffaelli, M., Whittaker, A., Crossman, K. A., Haselschwerdt, M. L., ... & Khaw, L. (2017). Coparenting relationship trajectories: Marital violence linked to change and variability after separation. *Journal of Family Psychology*, 31(7), 844. <https://psycnet.apa.org/doi/10.1037/fam0000323>
- Harding, S. (1992). After the neutrality ideal: Science, politics, and "strong objectivity". *Social Research*, 59(3), 567-587. <http://www.jstor.org/stable/40970706>
- Harding, S. G. (Ed.). (1987). *Feminism and methodology: Social science issues*. Indiana University Press.
- Harper, E., & Kurtzman, L. (2014). Intersectionnalité: regards théoriques et usages en recherche et en intervention féministes: présentation du dossier. *Nouvelles Pratiques Sociales*, 26(2), 15-27. <https://doi.org/10.7202/1029259ar>

- Harper, E., & Kurtzman, L. (2014). Intersectionnalité: regards théoriques et usages en recherche et en intervention féministes: présentation du dossier. *Nouvelles Pratiques Sociales*, 26(2), 15-27. <https://doi.org/10.7202/1029259ar>
- Harper, E. (2012). *Regards sur l'intersectionnalité*. Des Libris. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2673479>
- Harris, B. A., & Woodlock, D. (2019). Digital coercive control: Insights from two landmark domestic violence studies. *The British Journal of Criminology*, 59(3), 530-550. <https://doi.org/10.1093/bjc/azy052>
- Haselschwerdt, M. L., Carlson, C. E., & Hlavaty, K. (2021). The romantic relationship experiences of young adult women exposed to domestic violence. *Journal of Interpersonal Violence*, 36(7-8), 3065-3092. <https://doi.org/10.1177/0886260518771679>
- Haselschwerdt, M. L., Hlavaty, K., Carlson, C., Schneider, M., Maddox, L., & Skipper, M. (2019). Heterogeneity within domestic violence exposure: young adults' retrospective experiences. *Journal of Interpersonal Violence*, 34(7), 1512-1538. <https://doi.org/10.1177/0886260516651625>
- Hassan, M., Kashanian, M., Roohi, M., Yousefi, H. (2014). Maternal outcomes of intimate partner violence during pregnancy: study in Iran. *Public Health*, 128(5), 410-415. <https://doi.org/10.1016/j.puhe.2013.11.007>
- Hawkins, K., Price, N., & Mussá, F. (2009). Milking the cow: young women's construction of identity and risk in age-disparate transactional sexual relationships in Maputo, Mozambique. *Global Public Health*, 4(2), 169-182. <https://doi.org/10.1080/17441690701589813>
- Hayes, B. E. (2012). Abusive men's indirect control of their partner during the process of separation. *Journal of Family Violence*, 27(4), 333-344. <https://doi.org/10.1007/s10896-012-9428-2>
- Hayes, B. E. (2013). Women's resistance strategies in abusive relationships: An alternative framework. *Sage Open*, 3(3). <https://doi.org/10.1177/2158244013501154>
- Heard, E., Fitzgerald, L., Wigginton, B., & Mutch, A. (2020). Applying intersectionality theory in health promotion research and practice. *Health Promotion International*, 35(4), 866-876. <https://doi.org/10.1093/heapro/daz080>
- Hébert, M., Daspe, M. È., Blais, M., Lavoie, F., & Guerrier, M. (2017). Agression sexuelle et violence dans les relations amoureuses: Le rôle médiateur du stress post-traumatique. *Criminologie*, 50(1), 157-179. <https://doi.org/10.7202/1039800ar>
- Helm, S., Baker, C. K., Berlin, J., et Kimura, S. (2017). Getting in, being in, staying in, and getting out: Adolescents' descriptions of dating and dating violence. *Youth et Society*, 49(3), 318-340. <https://doi.org/10.1177/0044118X15575290>
- Helms, B. L. (2015). Honour and shame in the Canadian Muslim community: Developing culturally sensitive counselling interventions. *Canadian Journal of Counselling and Psychotherapy/Revue canadienne de counseling et de psychothérapie*, 49(2), 163-184. <https://psycnet.apa.org/record/2015-44230-003>

- Hennink, M., Hutter, I., & Bailey, A. (2020). *Qualitative research methods*. Sage.
- Henze-Pedersen, S. (2022). The ghost of violence: The lived experience of violence after the act. *Violence against women*, 28(1), 194-210. <https://doi.org/10.1177/1077801221994910>
- Herrera, C., & Agoff, M. C. (2018). The intricate interplay between victimization and agency: Reflections on the experiences of women who face partner violence in Mexico. *Journal of Research in Gender Studies*, 8(1), 49-72. <https://doi.org/10.22381/JRGS8120183>
- Hesse-Biber, SN. (2012). *Handbook of feminist research: Theory and praxis (2nd Edition)*. London: Sage.
- Hoff, L. A. (2016). *Battered women as survivors (3rd ed.)*. Routledge.
- Hojat, M., Shapurian, R., Foroughi, D., Nayerahmadi, H., Farzaneh, M., Shafieyan, M., & Parsi, M. (2000). Gender differences in traditional attitudes toward marriage and the family: An empirical study of Iranian immigrants in the United States. *Journal of Family Issues*, 21(4), 419-434. <http://dx.doi.org/10.1177/019251300021004001>
- Honarvar, B., Salehi, F., Barfi, R., Asadi, Z., Honarvar, H., Odoomi, N., ... & Lankarani, K. B. (2016). Attitudes toward and experience of singles with premarital sex: A population-based study in Shiraz, southern Iran. *Archives of Sexual Behavior*, 45(2), 395-402. <http://dx.doi.org/10.1007/s10508-015-0577-2>
- House, J. S. (2017). Social structure and personality. In *Social psychology* (pp. 525-561). Routledge.
- Hudon, T. (2016). *Les femmes immigrantes. Extrait de Statistique Canada : agence statistique nationale du Canada / Statistique Canada*. Organisme statistique national du Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-503-x/2015001/article/14217-fra.htm>
- Hume, M., & Wilding, P. (2020). Beyond agency and passivity: Situating a gendered articulation of urban violence in Brazil and El Salvador. *Urban Studies*, 57(2), 249-266. <http://dx.doi.org/10.1177/0042098019829391>
- Ibrahim, D. (2018). *Violent victimization, discrimination, and perceptions of safety: An immigrant perspective, Canada, 2014*. Juristat. Statistics Canada Catalogue no. 85-002 85-002 X. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2018001/article/54911-eng.htm>
- Ismail, F., Berman, H., & Ward-Griffin, C. (2007). Dating violence and the health of young women: A feminist narrative study. *Health Care for Women International*, 28(5), 453-477. <http://dx.doi.org/10.1080/07399330701226438>
- Jafari, S., Baharlou, S., & Mathias, R. (2010). Knowledge of determinants of mental health among Iranian immigrants of BC, Canada: "A qualitative study". *Journal of Immigrant and Minority Health*, 12(1), 100-106. <http://dx.doi.org/10.1007/s10903-008-9130-x>
- Jahromi, M. K., Jamali, S., Koshkaki, A. R., & Javadpour, S. (2016). Prevalence and risk factors of domestic violence against women by their husbands in Iran. *Global Journal Of Health Science*, 8(5), 175-183. <http://dx.doi.org/10.5539/gjhs.v8n5p175>

- Jamarani, M. (2012). Encountering differences: Iranian immigrant women in Australia. In Bonifacio, G. T. (Ed.), *Feminism and Migration Cross-Cultural Engagements* (pp. 149–164). Springer.
- Janan, T. (2013). *The difficulties of traditional Iranian parents have raising their first generation daughter in the United States* (Publication No. AAI3590404) [Doctoral dissertation, The Chicago School of Professional Psychology]. ProQuest Dissertations Publishing.
- Jannati, E., & Allen, S. (2018). Parental perspectives on parent–child conflict and acculturation in Iranian immigrants in California. *The Family Journal*, 26(1), 110-118. <http://dx.doi.org/10.1177/1066480718754770>
- Jennings, W. G., Okeem, C., Piquero, A. R., Sellers, C. S., Theobald, D., & Farrington, D. P. (2017). Dating and intimate partner violence among young person ages 15–30: Evidence from a systematic review. *Aggression and Violent Behavior*, 33, 107-125. <http://dx.doi.org/10.1016/j.avb.2017.01.007>
- Jiwani, Y. (2005). War talk'engendering terror: race, gender and representation in Canadian print media. *International Journal of Media & Cultural Politics*, 1(1), 15-22. <https://doi.org/10.1386/macp.1.1.15/3>
- Jiwani, Y., & Dessner, M. (2016). Barbarians in/of the land: Representations of Muslim youth in the Canadian press. *Journal of Contemporary Issues in Education*, 11(1). <http://dx.doi.org/10.20355/C5901G>
- Johnston, L. G., & Sabin, K. (2010). Sampling hard-to-reach populations with respondent driven sampling. *Methodological innovations online*, 5(2), 38-48. <http://dx.doi.org/10.4256/mio.2010.0017>
- Kadkhoda, B. (2001). *Acculturation and acculturative stress as related to level of depression and anxiety in Iranian immigrants*. California School of Professional Psychology-Los Angeles.
- Kaivanara, M. (2016). Virginity dilemma: Re-creating virginity through hymenoplasty in Iran. *Culture, Health et Sexuality*, 18(1), 71-83. <http://dx.doi.org/10.1080/13691058.2015.1060532>
- Kang, N. (2006). Women activists in Indian diaspora: Making interventions and challenging impediments. *South Asia Research*, 26(2), 145-164. <http://dx.doi.org/10.1177/0262728006066489>
- Karamali, N. (2021). *Iranian immigrant women's experiences of domestic violence: an interpretative phenomenological analysis* (Publication No. 28849607) [Doctoral dissertation, University of the West of England, Bristol]. ProQuest Dissertations Publishing.
- Katz, E., Nikupeteri, A., & Laitinen, M. (2020). When coercive control continues to harm children: Post-separation fathering, stalking and domestic violence. *Child Abuse Review*, 29(4), 310-324. <http://dx.doi.org/10.1002/car.2611>

- Katz, J., Kuffel, S. W., & Brown, F. A. (2006). Leaving a sexually coercive dating partner: A prospective application of the investment model. *Psychology of Women Quarterly*, 30(3), 267-275. <http://dx.doi.org/10.1111/j.1471-6402.2006.00295.x>
- Kaukinen, C., Gover, A. R., & Hartman, J. L. (2012). College women's experiences of dating violence in casual and exclusive relationships. *American Journal of Criminal Justice*, 37(2), 146-162. <http://dx.doi.org/10.1007/s12103-011-9113-7>
- Kefalas, M.J. et Carr, P.J. (2012). Conclusion. In MC Waters, P.J., Carr, M.J., Kefalas, J., Holdaway (Eds.), *Coming of age in America: the transition to adulthood in the twenty first century* (p. 191–204). University of California Press.
- Kelly, U. A. (2011). Theories of intimate partner violence: from blaming the victim to acting against injustice intersectionality as an analytic framework. *Advances in Nursing Science*, 34(3), E29-E51. <http://dx.doi.org/10.1097/ANS.0b013e3182272388>
- Kennedy, A. C., Bybee, D., McCauley, H. L., & Prock, K. A. (2018). Young women's intimate partner violence victimization patterns across multiple relationships. *Psychology of Women Quarterly*, 42(4), 430-444. <http://dx.doi.org/10.1177/0361684318795880>
- Kernsmith, P. D., Victor, B. G., & Smith-Darden, J. P. (2018). Online, offline, and over the line: Coercive sexting among adolescent dating partners. *Youth & Society*, 50(7), 891-904. <http://dx.doi.org/10.1177/0044118X18764040>
- Khalajabadi Farahani, F., & Cleland, J. (2015). Perceived norms of premarital heterosexual relationships and sexuality among female college students in Tehran. *Culture, Health & Sexuality*, 17(6), 700-717. <http://dx.doi.org/10.1080/13691058.2014.990515>
- Khanlou, N., Koh, J. G., & Mill, C. (2008). Cultural identity and experiences of prejudice and discrimination of Afghan and Iranian immigrant youth. *International Journal of Mental Health and Addiction*, 6(4), 494-513. <http://dx.doi.org/10.1007/s11469-008-9151-7>
- Kian, S. F. (2017). *In what ways does intimate partner violence (IPV) against Iranian women change after they have experienced forced immigration?* [Master's thesis, Ryerson University]. RShare Digital Repository
- Kim, A. E. (2014). Global migration and South Korea: Foreign workers, foreign brides and the making of a multicultural society. In Bulmer, M., & Solomos, J. (Eds.). *Migration: policies, practices, activism* (pp. 79-101). Routledge.
- Kim, C. (2017). *Investigating the risk factors of intimate partner violence (IPV) among Korean immigrant women in America* (Publication No. 2066) [Doctoral Dissertation, City University of New York]. CUNY Academic Works
- Kim, C., & Schmuhl, M. (2020). Understanding intimate partner violence in the Asian communities in America: A systematic review. *Trauma, Violence, & Abuse*, 21(4), 779-787. <http://dx.doi.org/10.1177/1524838018791537>
- Kincheloe, J. L., & McLaren, P. (2011). Rethinking critical theory and qualitative research. In Hayes, K., Steinberg, S. R., & Tobin, K. (Eds.). *Key works in critical pedagogy* (pp. 285-326). Sense Publishers.

- Kincheloe, J. L., & McLaren, P. L. (1994). Rethinking critical theory and qualitative research. In N. K. Denzin and Y. S. Lincoln (eds.), *Handbook of qualitative research* (pp. 138–157). Sage.
- Kivunja, C., & Kuyini, A. B. (2017). Understanding and applying research paradigms in educational contexts. *International Journal of Higher Education*, 6(5), 26-41. <http://dx.doi.org/10.5430/ijhe.v6n5p26>
- Korkmaz, S. (2021). Youth intimate partner violence: barriers and bridges during the ending process. *Journal of Gender-Based Violence*, 5(2), 183-197. <http://dx.doi.org/10.1332/239868021X16158344407215>
- Korkmaz, S., & Överlien, C. (2020). Responses to youth intimate partner violence: the meaning of youth-specific factors and interconnections with resilience. *Journal of Youth Studies*, 23(3), 371-387. <http://dx.doi.org/10.1080/13676261.2019.1610557>
- Kozlowski, A. C., Taddy, M., & Evans, J. A. (2019). The geometry of culture: Analyzing the meanings of class through word embeddings. *American Sociological Review*, 84(5), 905-949. <https://doi.org/10.48550/arXiv.1803.09288>
- Krauss, S. E. (2005). Research paradigms and meaning making: A primer. *The Qualitative Report*, 10(4), 758-770. <http://dx.doi.org/10.46743/2160-3715/2005.1831>
- Kwon, H. (2015). Intersectionality in interaction: immigrant youth doing American from an outsider-within position. *Social Problems*, 62(4), 623-641. <http://dx.doi.org/10.1093/socpro/spv019>
- Labelle, A. (2020). Bringing epistemology into intersectional methodology. *European Journal of Politics and Gender*, 3(3), 409-426. <http://dx.doi.org/10.1332/251510819X15743520497579>
- Lange, R. P. (2018). *Training Iranian Christians to use Persian poetry in evangelism* (Publication No. 27541846) [Doctoral dissertation, Faith International University]. ProQuest Dissertations Publishing.
- Laperrière, M., & Lépinard, E. (2016). Intersectionality as a tool for social movements: Strategies of inclusion and representation in the Québécois women's movement. *Politics*, 36(4), 374-382. <https://doi.org/10.1177/0263395716649009>
- Lassalle, P., & Shaw, E. (2021). Trailing wives and constrained agency among women migrant entrepreneurs: an intersectional perspective. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 45(6), 1496-1521. <http://dx.doi.org/10.1177/1042258721990331>
- Lee, M. (2013). Breaking barriers: Addressing structural obstacles to social service provision for Asian survivors of domestic violence. *Violence Against Women*, 19(11), 1350-1369. <http://dx.doi.org/10.1177/1077801213514486>
- Lewis, L. M. (2019). *Acculturation of immigrant students in a higher education learning environment: Assimilation as 'false consciousness'*. The University of Liverpool (United Kingdom).

- Li, Y., Bloom, T., Herbell, K., & Bullock, L. F. (2020). Prevalence and risk factors of intimate partner violence among Chinese immigrant women. *Journal of Advanced Nursing*, 76(10), 2559-2571. <http://dx.doi.org/10.1111/jan.14458>
- Littwin, A. (2012). Coerced debt: the role of consumer credit in domestic violence. *California Law Review*, 100(4), 951–1026. <http://www.jstor.org/stable/23249825>
- López-Cepero Borrego, J., Estrada-Pineda, C., Chan-Gamboa, E. C., & Fuente-Barrera, A. (2021). Effect of victimization and perceived support on maintenance of dating relationships among college students in Guadalajara, Mexico. *Journal of Interpersonal Violence*, 36(5-6), 2182-2198. <https://doi.org/10.1177/0886260518759057>
- Luft, R. E., & Ward, J. (2009). Toward an intersectionality just out of reach: Confronting challenges to intersectional practice. In Demos, V., & Segal, M. T. (Eds.), *Perceiving gender locally, globally, and intersectionally* (pp. 9-37). Emerald Group Publishing. [https://doi.org/10.1108/S1529-2126\(2009\)0000013005](https://doi.org/10.1108/S1529-2126(2009)0000013005)
- Lundahl, L., Lindblad, M., Lovén, A., Mårald, G., & Svedberg, G. (2017). No particular way to go: Careers of young adults lacking upper secondary qualifications. *Journal of Education and Work*, 30(1), 39-52. <http://dx.doi.org/10.1080/13639080.2015.1122179>
- Lykke, N. (2010). *Feminist studies: A guide to intersectional theory, methodology and writing*. Routledge.
- Lyon, S. E. (2014). *Dating violence and the stay/leave decisions of young women in college*. Kansas State University.
- Maas, M. K., & Bonomi, A. E. (2021). Love hurts?: identifying abuse in the virgin-beast trope of popular romantic fiction. *Journal of Family Violence*, 36(4), 511-522. <https://doi.org/10.1007/s10896-020-00206-9>
- Machia, L. V., & Ogolsky, B. G. (2021). The reasons people think about staying and leaving their romantic relationships: A mixed-method analysis. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 47(8), 1279-1293. <http://dx.doi.org/10.1177/0146167220966903>
- Mackenzie, N., & Knipe, S. (2006). Research dilemmas: Paradigms, methods and methodology. *Issues in Educational Research*, 16(2), 193-205. <http://www.iier.org.au/iier16/mackenzie.html>
- Madden, K., Scott, T., Sholapur, N., & Bhandari, M. (2016). Prevalence of intimate partner violence among South Asian women living in Southern Ontario. *Journal of Immigrant and Minority Health*, 18(4), 913-920. <https://doi.org/10.1007/s10903-015-0333-7>
- Maghsoudi, A., Anaraki, N. R., & Boostani, D. (2018). Patriarchy as a contextual and gendered pathway to crime: a qualitative study of Iranian women offenders. *Quality & Quantity*, 52(1), 355-370. <http://dx.doi.org/10.1007/s11135-017-0470-2>
- Mahdi, A. A. (1998). Ethnic identity among second-generation Iranians in the United States. *Iranian Studies*, 31(1), 77-95. <http://dx.doi.org/10.1080/00210869808701897>

- Maillé, C. (2017). Approche intersectionnelle, théorie postcoloniale et questions de différence dans les féminismes anglo-saxons et francophones. *Politique et Sociétés*, 33(1), 163-182. <https://doi.org/10.7202/1039828ar>
- Mann, S. A. (2013). Third wave feminism's unhappy marriage of poststructuralism and intersectionality theory. *Journal of Feminist Scholarship*, 4(4), 54-73. <https://digitalcommons.uri.edu/jfs/vol4/iss4/5>
- Mann, S. A., & Grimes, M. (2001). Common and contested ground: Marxism and race, gender & class analysis. *Race, Gender & Class*, 8(2), 3-22. <https://www.jstor.org/stable/41674969>
- Mann, S. A., & Kelley, L. R. (1997). Standing at the crossroads of modernist thought: Collins, Smith, and the new feminist epistemologies. *Gender & Society*, 11(4), 391-408. <http://dx.doi.org/10.1177/089124397011004002>
- Markus, H. R., & Kitayama, S. (2003). Models of agency: sociocultural diversity in the construction of action. In V. Murphy-Berman & J. J. Berman (Eds.), *Cross-cultural differences in perspectives on the self* (pp. 18–74). University of Nebraska Press.
- Marshall, E. A., Miller, H. A., & Bouffard, J. A. (2021). Bridging the theoretical gap: Using sexual script theory to explain the relationship between pornography use and sexual coercion. *Journal of Interpersonal Violence*, 36(9-10), NP5215-NP5238. <http://dx.doi.org/10.1177/0886260518795170>
- Martin, C. E., Houston, A. M., Mmari, K. N., & Decker, M. R. (2012). Urban teens and young adults describe drama, disrespect, dating violence and help-seeking preferences. *Maternal and Child Health Journal*, 16(5), 957-966. <http://dx.doi.org/10.1007/s10995-011-0819-4>
- Martsolf, D. S., Colbert, C., & Draucker, C. B. (2012). Adolescent dating violence prevention and intervention in a community setting: perspectives of young adults and professionals. *Qualitative Report*, 17(50), 1-23. <http://dx.doi.org/10.46743/2160-3715/2012.1698>
- Masters, N. T., Casey, E., Wells, E. A., & Morrison, D. M. (2013). Sexual scripts among young heterosexually active men and women: Continuity and change. *Journal of Sex Research*, 50(5), 409-420. <http://dx.doi.org/10.1080/00224499.2012.661102>
- Mayeda, D. T., & Vijaykumar, R. (2015). Intersections of culture, migration and intimate partner violence as told by migrant youth. *International Journal of Criminology and Sociology*, 4, 208-219. <http://dx.doi.org/10.6000/1929-4409.2015.04.21>
- Mayeda, D. T., Cho, S. R., & Vijaykumar, R. (2019). Honor-based violence and coercive control among Asian youth in Auckland, New Zealand. *Asian Journal of Women's Studies*, 25(2), 159-179. <http://dx.doi.org/10.1080/12259276.2019.1611010>
- McAuliffe, C. (2007). A home far away? Religious identity and transnational relations in the Iranian diaspora. *Global Networks*, 7(3), 307-327. <http://dx.doi.org/10.1111/j.1471-0374.2007.00171.x>

- McAuliffe, C. (2016). Visible minorities: Constructing and deconstructing the Muslim Iranian diaspora. In Aitchison, C., Hopkins, P. E., & Kwan, M. P. (Eds.). *Geographies of Muslim identities: Diaspora, gender and belonging* (pp. 39-66). Routledge.
- McCall, L. (2005). The complexity of intersectionality. *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, 30(3), 1771-1800. <http://dx.doi.org/10.1086/426800>
- McConatha, J. T., Stoller, P., & Oboudiat, F. (2001). Reflections of Iranian women: Adapting to life in the United States. *Journal of Aging Studies*, 15(4), 369-381. [https://doi.org/10.1016/S0890-4065\(01\)00029-9](https://doi.org/10.1016/S0890-4065(01)00029-9)
- Mcgregor, K. (2018). Adolescent intimate partner violence: exploring the experiences of female survivors (Publication No. 11015528) [Doctorat dissertation, University of Manchester]. ProQuest Dissertations Publishing.
- McKenzie, M., Hegarty, K. L., Palmer, V. J., & Tarzia, L. (2020). Walking on Eggshells: A Qualitative Study of How Friends of Young Women Experiencing Intimate Partner Violence Perceive Their Role. *Journal of Interpersonal Violence*, 37(9–10), NP7502–NP7527. <http://dx.doi.org/10.1177/0886260520969238>
- Meetoo, V., & Mirza, H. S. (2007). There is nothing honourable about honour killings: Gender, violence and the limits of multiculturalism. In Idriss, M. M., Abbas, T., & Abbinnett, R. (Eds.). *Honour, violence, women and Islam* (pp. 187-200). Routledge.
- Mehrotra, G. (2010). Toward a continuum of intersectionality theorizing for feminist social work scholarship. *Affilia*, 25(4), 417-430. <http://dx.doi.org/10.1177/0886109910384190>
- Merken, S., Slakoff, D. C., Aujla, W., & Moton, L. (2023). Navigating Biases and Distrust of Systems: American and Canadian Intimate Partner Violence Service Providers' Experiences with Trans and Immigrant Women Clients. *Victims & Offenders*, 18(1), 141-168. <https://doi.org/10.1080/15564886.2022.2136319>
- Mertens, D. M. (2019). *Research and evaluation in education and psychology: Integrating diversity with quantitative, qualitative, and mixed methods*. Sage.
- Meyer, S. (2016). Still blaming the victim of intimate partner violence? Women's narratives of victim desistance and redemption when seeking support. *Theoretical Criminology*, 20(1), 75-90. <http://dx.doi.org/10.1177/1362480615585399>
- Mignone, T., Papagni, E., Mahadeo, M., Klostermann, K., & Jones, R. A. (2017). PTSD and intimate partner violence: Clinical considerations and treatment options. *Journal of Addiction Medicine and Therapeutic Science*, 3(1), 001-006. <http://dx.doi.org/10.17352/2455-3484.000018>
- Moazen, B., Salehi, A., Soroush, M., Vardanjani, H. M., & Zarrinhaghighi, A. (2019). Domestic violence against women in Shiraz, South-western Iran. *Journal of Injury and Violence Research*, 11(2), 243-254. <https://doi.org/10.5249%2Fjivr.v11i2.1238>
- Mobasher, M. (2006). Cultural trauma and ethnic identity formation among Iranian immigrants in the United States. *American Behavioral Scientist*, 50(1), 100-117. <http://dx.doi.org/10.1177/0002764206289656>

- Mobasher, M. M. (2018). *The Iranian diaspora: Challenges, negotiations, and transformations*. University of Texas Press.
- Modarres, A. (1998). Settlement patterns of Iranians in the United States. *Iranian Studies*, 31(1), 31-49. <http://dx.doi.org/10.1080/00210869808701894>
- Mojahed, A., Alaidarous, N., Kopp, M., Pogarell, A., Thiel, F., & Garthus-Niegel, S. (2021). Prevalence of intimate partner violence among intimate partners during the perinatal period: a narrative literature review. *Frontiers in Psychiatry*, 12, 61. <http://dx.doi.org/10.3389/fpsy.2021.601236>
- orales, T. A. S. (2017). Représentations de la violence dans les relations amoureuses chez les adolescents chiliens (Publication No. 1132132670) [Doctoral dissertation, Université Laval]. Bibliothèque archives Canada
- Moruzzi, N. C., & Sadeghi, F. (2006). Out of the frying pan, into the fire: Young Iranian women today. *Middle East Report*, 241, 22-28. <http://dx.doi.org/10.2307/25164760>
- Mostofi, N. (2003). Who we are: the perplexity of Iranian-American identity. *Sociological Quarterly*, 44(4), 681-703. <http://dx.doi.org/10.1111/j.1533-8525.2003.tb00531.x>
- Motamedi, M. R., & Amini, A. A. (2016). Effect of Reza Shah modernity on the political opposition development. *Mediterranean Journal of Social Sciences*, 7(5 S1), 84-84. <http://dx.doi.org/10.5901/mjss.2016.v7n51p84>
- Müller, M., Olesen, A., & Rømer, M. (2022). Social work research with marginalized groups—navigating an ethical minefield. *Nordic Social Work Research*, 12(1), 63-75. <https://doi.org/10.1080/2156857X.2020.1756388>
- Murphy, Y., Hunt, V., Zajicek, A. M., Norris, A. N., & Hamilton, L. (2009). *Incorporating intersectionality in social work practice, research, policy, and education*. NASW Press.
- Murugan, V. (2017). *Intimate partner violence among South Asian women in the United States: Prevalence and help-seeking behaviors*. Washington University in St. Louis.
- Nadaf, M. S. S. (2021). Perspective study of women and gender issues in muslim society. *Athenapallo: An International Journal of Language and Literature*, 1(1), 1-9.
- Naghavi, A., Amani, S., Bagheri, M., & De Mol, J. (2019). A critical analysis of intimate partner sexual violence in Iran. *Frontiers in Psychology*, 10, 2729. <http://dx.doi.org/10.3389/fpsyg.2019.02729>
- Naghizadeh, S., Mirghafourvand, M., & Mohammadirad, R. (2021). Domestic violence and its relationship with quality of life in pregnant women during the outbreak of COVID-19 disease. *BMC pregnancy and childbirth*, 21(1), 1-10. <http://dx.doi.org/10.1186/s12884-021-03579-x>
- Narayan, U. (2000). Essence of culture and a sense of history: a feminist critique of cultural essentialism. In Narayan, U. and Harding, S. (Eds.), *Decentering the Center*. Indianapolis (pp. 80–101). Indiana University Press.

- Nash, J. C. (2008). Re-thinking intersectionality. *Feminist Review* 89(1), 1-15. <http://dx.doi.org/10.1057/fr.2008.4>
- Nashat, G. (2021). *Women and revolution in Iran*. Routledge.
- Nasr, R., (2009). *Les violences conjugales: étude comparative entre Liban, France et Canada*. (Publication No. 2009LYO20025) [Thèse de doctorat, Université de Lyon 2]. Archives ouvertes de français
- Nasrabadi, A. N., Abbasi, N. H., & Mehrdad, N. (2015). The prevalence of violence against Iranian women and its related factors. *Global Journal of Health Science*, 7(3), 37-45. <https://doi.org/10.5539%2Fgjhs.v7n3p37>
- Niaz, U., & Tariq, Q. (2017). Situational analysis of intimate partner violence interventions in South Asian and Middle Eastern countries. *Partner Abuse*, 8(1), 47-88. <http://dx.doi.org/10.1891/1946-6560.8.1.47>
- Nikparvar, F., & Stith, S. M. (2021). Therapists' experiences of working with Iranian-immigrant intimate partner violence clients in the United States. *Partner Abuse*. 12(3), 361-383. <http://dx.doi.org/10.1891/PA-2021-0003>
- Nikparvar, F., Spencer, C. M., & Stith, S. M. (2020). Risk Markers for Women's Physical Intimate Partner Violence Victimization in Iran: A Meta-Analysis. *Violence Against Women*, 27(11), 1896–1912. <http://dx.doi.org/10.1177/1077801220965744>
- Njie-Carr, V. P., Sabri, B., Messing, J. T., Suarez, C., Ward-Lasher, A., Wachter, K., ... & Campbell, J. (2021). Understanding intimate partner violence among immigrant and refugee women: A grounded theory analysis. *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma*, 30(6), 792-810. <http://dx.doi.org/10.1080/10926771.2020.1796870>
- Nunes, F. (2019). Critical and intersectional perspectives on immigrant youth cultural identity. *International Journal of Mental Health and Addiction*, 19, 606-615. <http://dx.doi.org/10.1007/s11469-019-00093-2>
- Offenhauer, P., & Buchalter, A. (2011). *Teen dating violence: A literature review and annotated bibliography*. Library of Congress. <https://www.ojp.gov/library/publications/teen-dating-violence-literature-review-and-annotated-bibliography>
- Okeke-Ihejirika, P., Yohani, S., Muster, J., Ndem, A., Chambers, T., & Pow, V. (2020). A scoping review on intimate partner violence in Canada's immigrant communities. *Trauma, Violence, & Abuse*, 21(4), 788-810. <https://doi.org/10.1177/1524838018789156>
- Oliver, P. (2010). *The student's guide to research ethics*. McGraw-Hill Education (UK).
- Oram, S., Khalifeh, H., & Howard, L. M. (2017). Violence against women and mental health. *The Lancet Psychiatry*, 4(2), 159-170. [http://dx.doi.org/10.1016/S2215-0366\(16\)30261-9](http://dx.doi.org/10.1016/S2215-0366(16)30261-9)
- Orzeck, T. L., Rokach, A., & Chin, J. (2010). The effects of traumatic and abusive relationships. *Journal of Loss and Trauma*, 15(3), 167-192. <http://dx.doi.org/10.1080/15325020903375792>

- Øverlien, C., Hellevik, P. M., & Korkmaz, S. (2020). Young women's experiences of intimate partner violence—narratives of control, terror, and resistance. *Journal of Family Violence*, 35(8), 803-814. <https://doi.org/10.1007/s10896-019-00120-9>
- Oyewuwo-Gassikia, O. B. (2017). *Influence of identity on domestic violence response: a study of black muslim women* (Publication No. AAI10644538) [Doctoral dissertation, University of Illinois at Chicago]. ProQuest Dissertations Publishing.
- Ozturk, B. (2020). *Unheard stories from middle eastern immigrant women ipv survivors: a qualitative study*. The University of Alabama.
- Padgett, D. K. (2016). *Qualitative methods in social work research*. Sage publications.
- Paler-Calmorin, L. & Calmorin, M. A. (2007). *Research methods and thesis writing* (2nd ed.). Manila: Rex Book Store
- Panahi, R. (2012). Factors driving Iranian graduates to immigrate to other countries. *Journal of American Science*, 8, 5. <https://cutt.ly/jNDkqZ7>
- Parent, M. C., DeBlaere, C., & Moradi, B. (2013). Approaches to research on intersectionality: Perspectives on gender, LGBT, and racial/ethnic identities. *Sex Roles*, 68(11), 639-645. <https://doi.org/10.1007/s11199-013-0283-2>
- Perreault, J. (2015). La violence intersectionnelle dans la pensée féministe autochtone contemporaine. *Recherches Féministes*, 28(2), 33-52. <https://doi.org/10.7202/1034174ar>
- Phalet, K., Fleischmann, F., & Hillekens, J. (2018). Religious identity and acculturation of immigrant minority youth: Toward a contextual and developmental approach. *European Psychologist*, 23(1), 32-43. <https://psycnet.apa.org/doi/10.1027/1016-9040/a000309>
- Podaná, Z. (2021). Patterns of intimate partner violence against women in Europe: Prevalence and associated risk factors. *Journal of Epidemiol Community Health*, 75(8), 772-778. <http://dx.doi.org/10.1136/jech-2020-214987>
- Policastro, C., & Finn, M. A. (2021). Coercive control in intimate relationships: Differences across age and sex. *Journal of Interpersonal Violence*, 36(3-4), 1520-1543. <https://doi.org/10.1177/0886260517743548>
- Potter-Efron, R. (2015). *Handbook of anger management and domestic violence offender treatment*. Routledge.
- Prins, B. (2006). Narrative accounts of origins: A blind spot in the intersectional approach?. *European Journal of Women's Studies*, 13(3), 277-290. <http://dx.doi.org/10.1177/1350506806065757>
- Punch, K. F. (2013). *Introduction to social research: Quantitative and qualitative approaches*. sage.
- Qin, K., & Li, G. (2020). Understanding Immigrant Youths' Negotiation of Racialized Masculinities in One US High School: An Intersectionality Lens on Race, Gender, and Language. *Sexuality & Culture*, 24(4). <https://doi.org/10.1007/s12119-020-09751-3>

- Quinn-Nilas, C., & Kennett, D. J. (2018). Reasons why undergraduate women comply with unwanted, non-coercive sexual advances: A serial indirect effect model integrating sexual script theory and sexual self-control perspectives. *The Journal of Social Psychology*, 158(5), 603-615. <https://doi.org/10.1080/00224545.2018.1427039>
- Ragavan, M., Syed-Swift, Y., Elwy, A. R., Fikre, T., & Bair-Merritt, M. (2021). The influence of culture on healthy relationship formation and teen dating violence: A qualitative analysis of South Asian female youth residing in the United States. *Journal of Interpersonal Violence*, 36(7-8), NP4336-NP4362. <https://doi.org/10.1177/0886260518787815>
- Rai, A., & Choi, Y. J. (2018). Socio-cultural risk factors impacting domestic violence among South Asian immigrant women: A scoping review. *Aggression and Violent Behavior*, 38, 76-85. <http://dx.doi.org/10.1016/j.avb.2017.12.001>
- Rai, A., Choi, Y. J., Yoshihama, M., & Dabby, C. (2022). Help-seeking among battered immigrant Filipina, Indian, and Pakistani women in the United States: Perceived barriers and helpful responses. *Violence and Victims*, 36(6), 823-838. <http://dx.doi.org/10.1891/VV-D-20-00127>
- Rajah, V. (2007). Resistance as edgework in violent intimate relationships of drug-involved women. *British Journal of Criminology*, 47(2), 196-213. <http://dx.doi.org/10.1093/bjc/azl064>
- Rajah, V., & Osborn, M. (2022a). Understanding women's resistance to intimate partner violence: A scoping review. *Trauma, Violence, & Abuse*, 23(5), 1373-1387. <https://doi.org/10.1177/1524838019897345>
- Rajah, V., & Osborn, M. (2022b). Understanding the Body and Embodiment in the Context of Women's Resistance to Intimate Partner Violence: A Scoping Review. *Trauma, Violence, & Abuse*, 23(5), 1461-1477. <http://dx.doi.org/10.1177/1524838021995941>
- Ramos, M. M., Green, D., Booker, J., & Nelson, A. (2011). Immigration status, acculturation, and dating violence risk for Hispanic adolescent girls in New Mexico. *Maternal and Child Health Journal*, 15(7), 1076-1080. <http://dx.doi.org/10.1007/s10995-010-0653-0>
- Rani, K. E., Mitschke, D. B., Black, B. M., & Pearson, K. (2017). Exploring dating practices and acceptability of a dating violence program with Karen youth. *Journal of Ethnic & Cultural Diversity in Social Work*, 28(4), 389-407. <https://doi.org/10.1080/15313204.2017.1409678>
- Rashidian, M., Hussain, R., & Minichiello, V. (2013). My culture haunts me no matter where I go: Iranian-American women discussing sexual and acculturation experiences. *Culture, Health & Sexuality*, 15(7), 866-877. <http://dx.doi.org/10.1080/13691058.2013.789128>
- Rashidian, M., Minichiello, V., Knutsen, S. F., & Ghamsary, M. (2016). Barriers to sexual health care: a survey of Iranian-American physicians in California, USA. *BMC Health Services Research*, 16(1), 1-11. <http://dx.doi.org/10.1186/s12913-016-1481-8>
- Rasoulilian, M., Habib, S., Bolhari, J., Hakim Shooshtari, M., Nojomi, M., & Abedi, S. (2014). Risk factors of domestic violence in Iran. *Journal of Environmental and Public Health*, 2014, 1-9. <http://dx.doi.org/10.1155/2014/352346>

- Ravi, K. E., Mitschke, D. B., Black, B. M., & Pearson, K. (2019). Exploring dating practices and acceptability of a dating violence program with Karen youth. *Journal of Ethnic & Cultural Diversity in Social Work*, 28(4), 389-407. <http://dx.doi.org/10.1080/15313204.2017.1409678>
- Rhodes, J. (2012). *Radical feminism, writing, and critical agency: From manifesto to modern*. SUNY Press.
- Rich, M., & Ginsburg, K. R. (1999). The reason and rhyme of qualitative research: why, when, and how to use qualitative methods in the study of adolescent health. *Journal of Adolescent Health*, 25(6), 371-378. [http://dx.doi.org/10.1016/S1054-139X\(99\)00068-3](http://dx.doi.org/10.1016/S1054-139X(99)00068-3)
- Riegler, A. M. (2012). *Patriarchal laws, a changing society and overlooked forms of intimate partner violence: A focus on Iran*. University of Western Australia.
- Rinfret-Raynor, M., Brodeur, N., Lesieux, É., & Dugal, N. (2013). *Adaptation des interventions aux besoins des immigrants-es en situation de violence conjugale: état des pratiques dans les milieux d'intervention*. CRI-VIFF, Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes.
- Ringrose, J., & Renold, E. (2012). Teen girls, working-class femininity and resistance: Retheorising fantasy and desire in educational contexts of heterosexualised violence. *International Journal of Inclusive Education*, 16(4), 461-477. <https://doi.org/10.1080/13603116.2011.555099>
- Robinson, S. R., Ravi, K., & Voth Schrag, R. J. (2021). A systematic review of barriers to formal help seeking for adult survivors of IPV in the United States, 2005–2019. *Trauma, Violence, & Abuse*, 22(5), 1279-1295. <http://dx.doi.org/10.1177/1524838020916254>
- Rostami, M. (2015). *The motivational factors of higher educated Iranian immigrant women: A phenomenological study of Iranian women and influences on academic achievement and work-life integration in the United States*. Pepperdine University.
- Rostami-Povey, E. (2016). *Women's education and employment in Iran. In Gender and Race Matter: Global Perspectives on Being a Woman*. Emerald Group Publishing Limited.
- Rothman, E. F., Hathaway, J., Stidsen, A., & de Vries, H. F. (2007). How employment helps female victims of intimate partner violence: A qualitative study. *Journal of Occupational Health Psychology*, 12(2), 136–143. <https://doi.org/10.1037/1076-8998.12.2.136>
- Roudet, B. (2012). Qu'est-ce que la jeunesse? *Après-demain*, 24(4), 3-4. <https://www.cairn.info/revue-apres-demain-2012-4-page-3.htm>
- Rubin, A., & Babbie, E. (2010). *Essential research methods for social work*. Belmont.
- Ryan, G. W., & Bernard, H. R. (2003). Techniques to identify themes. *Field Methods*, 15(1), 85-109. <http://dx.doi.org/10.1177/1525822X02239569>
- Sabina, C., & Ho, L. Y. (2014). Campus and college victim responses to sexual assault and dating violence: Disclosure, service utilization, and service provision. *Trauma, Violence, & Abuse*, 15(3), 201-226. <http://dx.doi.org/10.1177/1524838014521322>

- Sabina, C., & Tindale, R. S. (2008). Abuse Characteristics and Coping Resources as Predictors of Problem-Focused Coping Strategies Among Battered Women. *Violence Against Women*, 14(4), 437–456. <https://doi.org/10.1177/1077801208314831>
- Sabri, B., Nnawulezi, N., Njie-Carr, V. P., Messing, J., Ward-Lasher, A., Alvarez, C., & Campbell, J. C. (2018). Multilevel risk and protective factors for intimate partner violence among African, Asian, and Latina immigrant and refugee women: Perceptions of effective safety planning interventions. *Race and Social Problems*, 10(4), 348-365. <http://dx.doi.org/10.1007/s12552-018-9247-z>
- Sadeghi, S. (2006). The impact of educational attainment on immigrant Iranian women's perceptions of family gender roles. *Iran Analysis Quarterly*, 3(1), 27–61. <https://cutt.ly/YNDmtwW>
- Sadeghi, S. (2019). Racial boundaries, stigma, and the re-emergence of “always being foreigners”: Iranians and the refugee crisis in Germany. *Ethnic and Racial Studies*, 42(10), 1613-1631. <http://dx.doi.org/10.1080/01419870.2018.1506145>
- Sadeghi, S., Sajjadi, S. N., Nooshabadi, H. R., & Farahani, M. J. (2018). Social-cultural barriers of Muslim women athletes: Case study of professional female athletes in Iran. *Journal of Management Practices, Humanities and Social Sciences*, 2(1), 6-10. <http://www.global-jws.com/ojs/index.php/global-jws/article/view/7>
- Sadler, G. R., Lee, H. C., Lim, R. S. H., & Fullerton, J. (2010). Recruitment of hard-to-reach population subgroups via adaptations of the snowball sampling strategy. *Nursing & Health Sciences*, 12(3), 369-374. <https://doi.org/10.1111/j.1442-2018.2010.00541.x>
- Saghafi, N., Asamen, J., Rowe, D., & Tehrani, R. (2012). The relationship of religious self-identification to cultural adaptation among Iranian immigrants and first-generation Iranians. *Professional Psychology: Research and Practice*, 43(4), 328. <http://dx.doi.org/10.1037/a0028822>
- Saher, F. (2016). *Intersectionality in programs and services for newcomer youth in Toronto* [Thesis dissertation, Ryerson University]. RShare Digital Repository
- Saidi, C. (2014). Counseling with Iranian-Americans: a critical review of the literature (Publication No. 437) [Thesis dissertation, Pepperdine University]. Pepperdine Digital Common
- Salami, B., Salma, J., & Hegadoren, K. (2019). Access and utilization of mental health services for immigrants and refugees: Perspectives of immigrant service providers. *International Journal of Mental Health Nursing*, 28(1), 152-161. <http://dx.doi.org/10.1111/inm.12512>
- Sarpong, J. K. (2015). *Partner violence, help-seeking, and coping: Perceptions of African immigrant women survivors* (Publication No. 3700859) [Doctoral dissertation, Capella University]. ProQuest Dissertations and Theses.
- Savage, L. (2021). *Intimate partner violence: Experiences of young women in Canada, 2018*. Juristat: Canadian Centre for Justice Statistics. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2021001/article/00009-eng.htm>

- Scales, P. C., Benson, P. L., Oesterle, S., Hill, K. G., Hawkins, J. D., & Pashak, T. J. (2016). The dimensions of successful young adult development: A conceptual and measurement framework. *Applied Developmental Science*, 20(3), 150-174. <http://dx.doi.org/10.1080/10888691.2015.1082429>
- Schlytter, A., & Linell, H. (2010). Girls with honour-related problems in a comparative perspective. *International Journal of Social Welfare*, 19(2), 152-161. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2397.2009.00651.x>
- Seaton, E. K., Gee, G. C., Neblett, E., & Spanierman, L. (2018). New directions for racial discrimination research as inspired by the integrative model. *American Psychologist*, 73(6), 768. <http://dx.doi.org/10.1037/amp0000315>
- Semedi, P. (2011). Padvinders, pandu, pramuka: youth and state in the 20th century Indonesia. *Africa Development*, 36(3-4), 19-38. <https://www.ajol.info/index.php/ad/article/view/74113>
- Settersten, R. A. (2012). The contemporary context of young adulthood in the USA: From demography to development, from private troubles to public issues. In Booth, A., Brown, S. L., Landale, N. S., Manning, W. D., & McHale, S. M. (Eds.). *Early adulthood in a family context*, (pp. 3-26). Springer Science & Business Media.
- Shaffer, C. M., Corona, R., Sullivan, T. N., Fuentes, V., et McDonald, S. E. (2018a). Barriers and Supports to Dating Violence Communication between Latina Adolescents and Their Mothers: A Qualitative Analysis. *Journal of Family Violence*, 33(2), 133-145. <http://dx.doi.org/10.1007/s10896-017-9936-1>
- Shaffer, C. S., Adjei, J., Viljoen, J. L., Douglas, K. S., & Saewyc, E. M. (2018b). Ten-year trends in physical dating violence victimization among adolescent boys and girls in British Columbia, Canada. *Journal of Interpersonal Violence*, 36(9-10), 3947-3964. <http://dx.doi.org/10.1177/0886260518788367>
- Shahideh, L. (2002). *Power of narrative. A hermeneutics of identity: Iranians' transitions to the United States*. University of San Francisco.
- Shahidian, H. (1999). Gender and sexuality among immigrant Iranians in Canada. *Sexualities*, 2(2), 189-222. <http://dx.doi.org/10.1177/136346079900200203>
- Shahim, S. (2007). Family acculturation, behavior problems, and social skills of a group of Iranian immigrant children in Toronto. *Psychological Research*, 10(1-2) 93-108. <https://www.sid.ir/paper/66256/en>
- Shakeri, A., Madani, Y., & Shahmoradi, S. (2020). Parent-adolescent communication challenges in iranian muslim families residing in the US from parents' perspective. *Journal of Psychological Science*, 19(87), 275-290. <http://dx.doi.org/10.29252/psychosci.19.87.275>
- Sheikhbardsiri, H., Raeisi, A., & Khademipour, G. (2020). Domestic violence against women working in four educational hospitals in Iran. *Journal of Interpersonal Violence*, 35(21-22), 5107-5121. <http://dx.doi.org/10.1177/0886260517719539>

- Shen, A. C. T. (2011). Cultural barriers to help-seeking among Taiwanese female victims of dating violence. *Journal of Interpersonal Violence*, 26(7), 1343-1365. <http://dx.doi.org/10.1177/0886260510369130>
- Shim, H., Wilkes, N., & Hayes, B. E. (2021). It Ain't Over Till It's Over?: Correlates of Post-Separation Abuse Among Unmarried Women in the Republic of Korea. *Violence Against Women*, 28(12-13), 3096-3113. <https://doi.org/10.1177/10778012211054870>
- Shirpak, K. R., Maticka-Tyndale, E., & Chinichian, M. (2007). Iranian Immigrants' perceptions of sexuality in Canada: A symbolic interactionist approach. *Canadian Journal of Human Sexuality*, 16(3-4), 113-128. <https://cutt.ly/xNDT4Ub>
- Shirpak, K. R., Maticka-Tyndale, E., & Chinichian, M. (2011). Post migration changes in Iranian immigrants' couple relationships in Canada. *Journal of Comparative Family Studies*, 42(6), 751-770. <http://dx.doi.org/10.3138/jcfs.42.6.751>
- Shorey, R. C., Cohen, J. R., Kolp, H., Fite, P. J., Stuart, G. L., & Temple, J. R. (2019). Predicting sexual behaviors from mid-adolescence to emerging adulthood: the roles of dating violence victimization and substance use. *Preventive Medicine*, 129, 105844. <http://dx.doi.org/10.1016/j.ypmed.2019.105844>
- Sills, S., Pickens, C., Beach, K., Jones, L., Calder-Dawe, O., Benton-Greig, P., & Gavey, N. (2016). Rape culture and social media: Young critics and a feminist counterpublic. *Feminist Media Studies*, 16(6), 935-951. <http://dx.doi.org/10.1080/14680777.2015.1137962>
- Simich, G. (2015). *L'expérience de la violence conjugale chez des femmes immigrantes de Gatineau*. CRISES.
- Simpson, D. M., Leonhardt, N. D., & Hawkins, A. J. (2018). Learning about love: A meta-analytic study of individually-oriented relationship education programs for adolescents and emerging adults. *Journal of Youth and Adolescence*, 47(3), 477-489. <http://dx.doi.org/10.1007/s10964-017-0725-1>
- Simsek, M., Jacob, K., Fleischmann, F., & Van Tubergen, F. (2018). Keeping or losing faith? Comparing religion across majority and minority youth in Europe. Growing up in diverse societies. The integration of the children of immigrants in England, Germany, the Netherlands and Sweden, 246-273. <https://doi.org/10.5871/bacad/9780197266373.003.0010>
- Singhammer, J., & Bancila, D. (2011). Associations between stressful events and self-reported mental health problems among non-Western immigrants in Denmark. *Journal of Immigrant and Minority Health*, 13(2), 371-378. <http://dx.doi.org/10.1007/s10903-009-9281-4>
- Sinha, M. (2015). Section 3: Intimate partner violence. *Juristat*, 3, 85-002. <https://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2013001/article/11805/11805-3-eng.htm#n3>
- Sinha-Kerkhoff, K. (2011). Seeing the state through youth policy formation: The case of the state of Jharkhand. *Africa Development*, 36(3-4), 67-88. <https://www.ajol.info/index.php/ad/article/view/74116>

- Smith, S. G., Zhang, X., Basile, K. C., Merrick, M. T., Wang, J., Kresnow, M. J., & Chen, J. (2018). *National intimate partner and sexual violence survey: 2015 data brief–updated release*. <https://stacks.cdc.gov/view/cdc/60893>
- Sokoloff, N. J. (2008). Expanding the intersectional paradigm to better understand domestic violence in immigrant communities. *Critical Criminology*, 16, 229-255. <http://dx.doi.org/10.1007/s10612-008-9059-3>
- Sokoloff, N. J., & Dupont, I. (2005). Domestic violence at the intersections of race, class, and gender: Challenges and contributions to understanding violence against marginalized women in diverse communities. *Violence Against Women*, 11(1), 38-64. <http://dx.doi.org/10.1177/1077801204271476>
- Sokoloff, N., & Dupont, I. (2010). Domestic violence. In N. Sokoloff & C. Pratt. (Eds), *Domestic violence at the margins: Readings on race, class, gender, and culture*, (pp.1-13). Rutgers University Press
- Sousa, C. A. (1999). Teen dating violence: The hidden epidemic. *Family Court Review An Interdisciplinary Journal* 37(3), 356-374. <https://doi.org/10.1111/j.174-1617.1999.tb01310.x>
- Sprague, J. (2005). *Feminist methodologies for critical researchers: Bridging differences*. Walnut Creek, AltaMira.
- Stark, E. (2007). *Coercive Control: How men entrap women in personal life*. Oxford University Press
- Stark, E. (2009). Rethinking coercive control. *Violence Against Women*, 15(12), 1509-1525. <https://doi.org/10.1177/1077801209347452>
- Stark, E. (2010). Do violent acts equal abuse ? Resolving the gender parity/asymmetry dilemma. *Sex roles*, 62(3), 201-211. <https://doi.org/10.1007/s11199-009-9717-2>
- Stark, E. (2012). Looking beyond domestic violence: Policing coercive control. *Journal of police crisis negotiations*, 12(2), 199-217. <https://doi.org/10.1080/15332586.2012.725016>
- Statistiques Canada. (2017a). *Population des immigrants au Canada, Recensement de la population de 2016. Extrait de Statistique Canada : agence statistique nationale du Canada / Statistique Canada*. Organisme statistique national du Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2017028-eng.htm>
- Statistiques Canada (2017b). *Série « Perspective géographique », Recensement de 2016*. Produits de données, Recensement de 2016. <https://cutt.ly/LNDOjrN>
- Statique Canada (2021c). *Méthodes et pratiques d'enquête*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/edu/power-pouvoir/ch13/nonprob/5214898-eng.htm>
- Staunæs, D. (2003). Where have all the subjects gone? Bringing together the concepts of intersectionality and subjectification. *Nordic Journal of Women's Studies*, 11(2), 101-110. <https://doi.org/10.1080/08038740310002950>

- Storer, H. L. (2017). A year of bad choices: The postfeminist restorying of teen dating violence in young adult literature. *Affilia*, 32(3), 292-307. <http://dx.doi.org/10.1177/0886109917704935>
- Storer, H. L., Rodriguez, M., & Franklin, R. (2021). Leaving was a process, not an event: the lived experience of dating and domestic violence in 140 characters. *Journal of Interpersonal Violence*, 36(11-12), NP6553-NP6580. <http://dx.doi.org/10.1177/0886260518816325>
- Sutton, D., & Dawson, M. (2021). Differentiating characteristics of intimate partner violence: Do relationship status, state, and duration matter? *Journal of Interpersonal Violence*, 36(9-10), NP5167-NP5191. <http://dx.doi.org/10.1177/0886260518795501>
- Swahn, M. H., Alemdar, M., & Whitaker, D. J. (2010). Nonreciprocal and reciprocal dating violence and injury occurrence among urban youth. *Western Journal of Emergency Medicine*, 11(3), 264. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC2941364/>
- Swanberg, J. E., & Macke, C. (2006). Intimate partner violence and the workplace: Consequences and disclosure. *Affilia*, 21(4), 391-406. <https://doi.org/10.1177/0886109906292133>
- Swanberg, J. E., Logan, T., & Macke, C. (2005). Intimate partner violence, employment, and the workplace. *Trauma Violence Abuse*, 6(4), 286-312. <https://doi.org/10.1177/1524838005280506>
- Tabibi, J., Ahmad, S., Baker, L., & Lalonde, D. (2018). Intimate Partner Violence Against Immigrant and Refugee Women. *Learning Network Issue* 26. London, Ontario: Centre for Research & Education on Violence Against Women & Children.
- Taherkhani, S., Negarandeh, R., Simbar, M., & Ahmadi, F. (2014). Iranian women's experiences with intimate partner violence: a qualitative study. *Health Promotion Perspectives*, 4(2), 230-239. <https://doi.org/10.5681%2Fhpp.2014.030>
- Tajik, M., R. (2004). *Generation gap in Iran today: Analyzes, estimates and measures*. Tehran: Center for Strategic Studies and Research [Persian].
- Tajrobehkar, B. (2021). Power and the Body: Iranian Female Immigrants' Perceptions and Experiences of Bodily Freedoms in Iran and Canada. In Zawilski, V. (Ed.). *Body Studies in Canada: Critical Approaches to Embodied Experiences* (pp.171-188). Canadian Scholars' Press.
- Tehrani, S. (2014). *Relationship between acculturation and sexual attitudes and behaviours of Iranian-born Canadian residents* (Publication No. 1557030) [Doctoral dissertation, Adler School of Professional Psychology]. ProQuest Dissertations Publishing.
- Temple, J. R., & Freeman Jr, D. H. (2011). Dating violence and substance use among ethnically diverse adolescents. *Journal of Interpersonal Violence*, 26(4), 701-718. <https://doi.org/10.1177/0886260510365858>
- Thomson, M. S., Chaze, F., George, U., & Guruge, S. (2015). Improving immigrant populations' access to mental health services in Canada: a review of barriers and recommendations. *Journal of immigrant and minority health*, 17, 1895-1905. <https://doi.org/10.1007/s10903-015-0175-3>

- Tillman, K. H., Brewster, K. L., & Holway, G. V. (2019). Sexual and romantic relationships in young adulthood. *Annual Review of Sociology*, 45, 133-153. <https://dx.doi.org/10.1146/annurev-soc-073018-022625>
- Toews, M. L., & Bermea, A. M. (2017). I was naive in thinking, I divorced this man, he is out of my life: A qualitative exploration of post-separation power and control tactics experienced by women. *Journal of Interpersonal Violence*, 32(14), 2166-2189. <https://doi.org/10.1177/0886260515591278>
- Torbat, A. E. (2002). The brain drain from Iran to the United States. *The Middle East Journal*, 56(2), 272-295. <https://www.jstor.org/stable/4329755>
- Toscano, S. E. (2014). My situation wasn't that unique: The experience of teens in abusive relationships. *Journal of pediatric nursing*, 29(1), 65-73. <http://dx.doi.org/10.1016/j.pedn.2013.08.004>
- Traister, R. (2011). *Big girls don't cry: The election that changed everything for American women*. Simon and Schuster.
- Truman-Schram, D. M., Cann, A., Calhoun, L., & Vanwallendael, L. (2000). Leaving an abusive dating relationship: An investment model comparison of women who stay versus women who leave. *Journal of Social and Clinical Psychology*, 19(2), 161-183. <https://psycnet.apa.org/doi/10.1521/jscp.2000.19.2.161>
- Tyson, D. (2020). Coercive Control and Intimate Partner Homicide. McMahon, M., & McGorry, P. (Eds.). *Criminalising coercive control: Family Violence and the Criminal Law* (pp.73-90). Springer Singapore.
- Tyyskä, V. (2013). Communication brokering in immigrant families: Avenues for new research. In Chuang, S. S., & Tamis-LeMonda, C. S. (2013). *Gender roles in immigrant families* (pp. 103-116), Springer.
- USAID (2019, May 2). *Engaging youth as partners: Fact sheet: Asia regional*. U.S. Agency for International Development. United States Agency for International Development (USAID). <https://www.usaid.gov/documents/1861/engaging-youth-partners>
- Ustunel, A. O. (2021). Dating violence in an urban Turkish context: listening to young people from an intersectional perspective. *Journal of Interpersonal Violence*, 37(13-14), NP11652–NP11682. <https://doi.org/10.1177/0886260521997441>
- Vagi, K. J., Olsen, E. O. M., Basile, K. C., & Vivolo-Kantor, A. M. (2015). Teen dating violence (physical and sexual) among US high school students: Findings from the 2013 National Youth Risk Behavior Survey. *JAMA pediatrics*, 169(5), 474-482. <https://doi.org/10.1001/jamapediatrics.2014.3577>
- Vahabi, M. (2010). Iranian women's perception and beliefs about breast cancer. *Health Care for Women International*, 31(9), 817-830. <https://doi.org/10.1080/07399331003725515>
- Valentine, G. (2007). Theorizing and researching intersectionality: A challenge for feminist geography. *The professional Geographer*, 59(1), 10-21. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9272.2007.00587.x>

- Van Dijk, T. K., Agyemang, C., de Wit, M., & Hosper, K. (2011). The relationship between perceived discrimination and depressive symptoms among young Turkish–Dutch and Moroccan–Dutch. *The European Journal of Public Health*, 21(4), 477-483. <https://doi.org/10.1093/eurpub/ckq093>
- Van Niekerk, T., & Boonzaier, F. (2015). You're On The Floor, I'm The Roof And I Will Cover You: Social Representations Of Intimate Partner Violence In Two Cape Town Communities. *Papers on Social Representations*, 24(1), 5-1. <https://psr.iscte-iul.pt/index.php/PSR/article/view/123>
- Vatnar, S. K. B., & Bjørkly, S. (2012). Does separation or divorce make any difference? An interactional perspective on intimate partner violence with focus on marital status. *Journal of Family Violence*, 27(1), 45-54. <https://doi.org/10.1007/s10896-011-9400-6>
- Voth Schrag, R. J., & Edmond, T. (2017). School sabotage as a form of intimate partner violence: Provider perspectives. *Affilia*, 32(2), 171-187. <https://doi.org/10.1177/0886109916689785>
- Waldrop, A. E., & Resick, P. A. (2004). Coping among adult female victims of domestic violence. *Journal of Family Violence*, 19(5), 291-302. <https://doi.org/10.1023/B:JOFV.0000042079.91846.68>
- Walsh, C. A., Hanley, J., Ives, N., & Hordyk, S. R. (2016). Exploring the experiences of newcomer women with insecure housing in Montréal Canada. *Journal of International Migration and Integration*, 17(3), 887-904. <http://dx.doi.org/10.1007/s12134-015-0444-y>
- Wang, X., & Ho, P. S. Y. (2007). Violence and Desire in Beijing: A Young Chinese Woman's Strategies of Resistance in Father–Daughter Incest and Dating Relationships. *Violence Against Women*, 13(12), 1319-1338. <https://doi.org/10.1177/1077801207310802>
- Warrior, L., Kim, C. Y., Burdick, D. J., Ackerman, D. J., Bartolini, L., Cagniard, K. R., ... & DeLuca, G. C. (2020). Leading with inclusion during the COVID-19 pandemic: stronger together. *Neurology*, 95(12), 537-542. <https://doi.org/10.1212/WNL.00000000000010641>
- Wathen, C. N., MacGregor, J. C. D., & MacQuarrie, B. J. (2015). The impact of domestic violence in the workplace: Results from a pan-Canadian survey. *Journal of Occupational and Environmental Medicine*, 57(7), e65-e71. <https://doi.org/10.1097%2FJOM.0000000000000499>
- Wettersten, K. B., Rudolph, S. E., Faul, K., Gallagher, K., Transgrud, K. A., Graham, S., & Terrance, C. (2004). Freedom through self-sufficiency: A qualitative examination of the impact of domestic violence on the working lives of women in shelter. *Journal of Counselling Psychology*, 51, 447-462.
- WHO. (2012). *Intimate partner violence*. World Health Organization. https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/77432/WHO_RHR_12.36_eng.pdf
- Wikström, E., & Ghazinour, M. (2010). Swedish experience of sheltered housing and conflicting theories in use with special regards to honour related violence (HRV). *European Journal of Social Work*, 13(2), 245-259. <https://doi.org/10.1080/13691451003690981>

- Winker, G., & Degele, N. (2011). Intersectionality as multi-level analysis: Dealing with social inequality. *European Journal of Women's Studies*, 18(1), 51-66. <https://doi.org/10.1177/1350506810386084>
- Wood, M., Barter, C., and Berridge, D. (2011) *Standing on my own two feet: Disadvantaged teenagers, intimate partner violence and coercive control*. NSPCC, London. <https://www.nspcc.org.uk/globalassets/documents/research-reports/standing-owntwo-feet-report.pdf>
- Wood, M., Rose, E., & Thompson, C. (2019). Viral justice? Online justice-seeking, intimate partner violence and affective contagion. *Theoretical Criminology*, 23(3), 375-393. <https://doi.org/10.1177/1362480617750507>
- Woodlock, D., McKenzie, M., Western, D., & Harris, B. (2020). Technology as a weapon in domestic violence: Responding to digital coercive control. *Australian Social Work*, 73(3), 368-380. <https://doi.org/10.1080/0312407X.2019.1607510>
- Yacob-Haliso, O. (2019). Intersectionalities and access in fieldwork in postconflict Liberia: Motherland, motherhood, and minefields. *African Affairs*, 118(470), 168-181. <https://doi.org/10.1093/afraf/ady046>
- Yick, A. G., & Oomen-Early, J. (2008). A 16-year examination of domestic violence among Asians and Asian Americans in the empirical knowledge base: A content analysis. *Journal of Interpersonal Violence*, 23(8), 1075-1094. <https://doi.org/10.1177/0886260507313973>
- Yingling, J., Morash, M., & Song, J. (2015). Outcomes associated with common and immigrant-group-specific responses to intimate terrorism. *Violence Against Women*, 21(2), 206-228. <https://doi.org/10.1177/1077801214564769>
- Yount, K. M. (2011). Women's conformity as resistance to intimate partner violence in Assiut, Egypt. *Sex Roles*, 64(1), 43-58. <https://doi.org/10.1007/s11199-010-9884-1>
- Yuval-Davis, N. (2006). Intersectionality and feminist politics. *European Journal Of Women's Studies*, 13(3), 193-209. <https://doi.org/10.1177/1350506806065752>
- Zachor, H., Jones, K. A., & Miller, E. (2016). Effect of communication skills training on discussion of intimate partner violence and reproductive coercion. *Journal of Pediatric and Adolescent Gynecology*, 29(2), 164. <https://doi.org/10.1016/j.jpbg.2016.01.014>
- Zakeri, B. H. (2021). Multifaceted identities of an immigrant woman. In Motulsky, S. L., Gammel, J. A., & Rutstein-Riley, A. (Eds.), *Identity and Lifelong Learning: Becoming Through Lived Experience* (pp. 161-180). Information Age Publishing.
- Zandi, A. R. (2012). *Intergenerational acculturation gaps and its impact on family conflict with second-generation Iranian Americans*. Azusa Pacific University.

ANNEXES

Annexe I. Formulaire de consentement



Formulaire de consentement

Titre de la recherche : Violence dans les relations amoureuses : expériences d'adolescentes et de jeunes femmes immigrantes iraniennes

Chercheuse principale : Masoumeh Rahmatizadeh, candidate au doctorat, École de service social, Université d'Ottawa

Adresse de courriel :

Numéro de téléphone :

Directeur de recherche : Simon Lapierre, Professeur agrégé

École de service social

Université d'Ottawa

120, Université

Ottawa ON K1N 6N5

Adresse de courriel : Simon.Lapierre@uottawa.ca

Numéro de téléphone : 613-562-5800 poste 6392

A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTES

1. Objectifs de la recherche :

Ce projet de recherche vise l'approfondissement des connaissances sur l'expérience de violence dans les relations amoureuses de jeunes femmes iraniennes vivant au Canada. Il est mené par Masoumeh Rahmatizadeh en vue de la rédaction de sa thèse de doctorat sous la supervision du Professeur Simon Lapierre.

2. Participation à la recherche

Si vous avez manifesté un intérêt pour participer à cette étude, c'est que vous considérez avoir vécu de la violence (physique, verbale, sexuelle ou financière) dans votre (vos) relation(s) amoureuse(s) et aussi vous êtes sorti de votre (vos) relation(s) et que vous êtes intéressées à partager votre expérience. Si vous acceptez de participer, vous serez invitées à prendre part à une entrevue individuelle d'une durée approximative de 90 minutes. Le contenu de l'entrevue sera enregistré (audio) afin d'en faciliter la transcription.

3. Confidentialité

Toutes les données recueillies demeureront confidentielles. Chaque répondante sera identifiée par un code et seule la chercheuse aura accès à la liste contenant le nom des participantes, aux enregistrements et aux formulaires de consentement. Des extraits d'entrevues seront cités dans la thèse et dans les

Pièce 12002 / Room 12002
12^e étage / 12th floor
120, rue Université / University Pkwy.
Ottawa ON K1N 6N5

Les formulaires de consentement seront conservés dans un classeur verrouillé dans le bureau du directeur de thèse, à l'Université d'Ottawa. Les enregistrements seront conservés dans l'ordinateur de la chercheuse, dont l'accès est protégé par un mot de passe. Toutes ces informations seront détruites de façon sécuritaire 7 ans après la fin de l'étude.

1. Bénéfices

Votre participation à l'étude est hautement appréciée, car les connaissances sur la violence dans les relations amoureuses chez les adolescentes et jeunes filles iraniennes sont presque inexistantes. Ce sera une occasion de partager votre expérience dans un environnement sécuritaire, confidentiel et sans jugement.

2. Risques

Votre participation doit se faire sur une base entièrement volontaire. En raison de la nature sensible du sujet à l'étude, il est possible que vous ressentiez un malaise au moment de répondre à certaines questions ou de dévoiler certaines informations personnelles. En cours d'entrevue, vous pouvez faire le choix de ne pas répondre à certaines questions et vous êtes aussi libres de mettre fin à votre participation en tout temps, sans devoir donner la raison de votre départ. Si vous décidez de mettre fin à votre participation, les données recueillies ne seront pas utilisées et seront détruites.

Si, suite à l'entrevue, vous ressentiez le besoin de parler avec une intervenante, veuillez utiliser la liste de ressources que je vous remets afin d'obtenir de l'aide auprès des professionnelles.

Si vous avez des questions sur la recherche, vous pouvez joindre Masoumeh Rahmatizadeh ou son superviseur dont les coordonnées sont fournies plus haut.

Ce projet a reçu l'approbation éthique du Comité d'éthique de la recherche de l'Université d'Ottawa. Pour tout renseignement sur les aspects éthiques de cette recherche et toute plainte ou critique concernant votre participation au projet, vous pouvez vous adresser au responsable de l'éthique de la recherche, à l'adresse suivante :

Université d'Ottawa, Pavillon Tabaret,
550, rue Cumberland, salle 154,
Ottawa, Ontario, K1N 6N5.
Par téléphone : (613) 562-5387.
Par courriel : ethics@uottawa.ca

Il y a deux copies du formulaire de consentement, dont une copie que vous pouvez garder.

B) CONSENTEMENT

Je déclare avoir pris connaissance des objectifs, des bénéfices et des risques associés à ma participation et avoir obtenu les réponses à mes questions sur cette étude. J'accepte de participer à l'étude « Violence dans les relations amoureuses : expériences d'adolescentes et de jeunes filles iraniennes ».

Signature de la participante: _____

Date : _____

Nom : _____

Prénom : _____

SIGNATURE DE LA CHERCHEURE

Je déclare avoir expliqué les objectifs, les bénéfices et les risques à la participante et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées. J'ai vérifié la compréhension de la participante pour chacune des phases de la recherche.

Signature de la chercheure : _____

Date : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Annexe II. Texte de recrutement



uOttawa

Faculté des sciences sociales
Faculty of Social Sciences

École de service social
School of Social Work

Texte de recrutement

Violence dans les relations amoureuses : expérience d'adolescentes et de jeunes femmes iraniennes

Si vous avez vécu de la violence dans votre relation amoureuse, ce qui inclut toutes les manifestations de violence à caractère psychologique, verbale ou physique, sexuelle et financière commises par votre partenaire ou ex-partenaire, je vous invite à participer au projet " Violence dans les relations amoureuses : expérience d'adolescentes et de jeunes femmes iraniennes ".

Ce projet de recherche vise à approfondir notre compréhension de la violence dans les relations amoureuses, ce qui permettra d'élaborer des stratégies préventives et des réponses positives pour les adolescentes et les jeunes femmes qui vivent dans un contexte de violence.

Cette recherche s'effectue dans le cadre des études doctorales en service social de Masoumeh Rahmatizadeh, sous la direction de Simon Lapierre, Professeur agrégé à l'École de service social de l'Université d'Ottawa et membre du Collectif de recherche féministe anti-violence (FemAnVi).

Votre participation doit se faire sur une base volontaire et implique une entrevue individuelle d'une durée approximative de 90 minutes.

Afin de participer à cette recherche, vous devez :

- ✚ Être originaire de l'Iran, c'est-à-dire que vous êtes née en Iran ou au moins un de vos parents est né en Iran ;
- ✚ Être âgée de 16 ans et 29 ans;
- ✚ Avoir vécu de la violence dans au moins une relation intime non maritale depuis votre arrivée au Canada au cours des cinq dernières années;
- ✚ Avoir quitté votre partenaire violent.

Les entrevues seront effectuées par la doctorante, qui a suivi une formation sur les entrevues de recherche avec des victimes de violence dans les relations intimes. Les données recueillies seront utilisées à des fins de recherche. Seuls la doctorante et son superviseur auront accès aux enregistrements et aux formulaires de consentement et tous les deux s'engagent à assurer la confidentialité et à protéger l'identité des participantes.

Si vous êtes intéressées à participer à la recherche ou si vous avez des questions, vous pouvez rejoindre Masoumeh Rahmatizadeh, par courriel ou par téléphone

Pièce 12002 / Room 12002
12^e étage / 12th floor
120, rue Université / University Pkwy.
Ottawa ON K1N 6N5

Annexe III. Guide d'entretien

Est-ce que vous pouvez me dire trois mots qui viennent à votre esprit à l'audition de violence dans la relation intime ?

Est-ce que vous pouvez me donner une définition de la violence dans la relation intime selon votre expérience ?

Pouvez-vous me raconter ce qui se passait dans votre relation ?

A. L'expérience de violence

1. Quand avez-vous réalisé pour la première fois que vous étiez dans une relation de violence ? Qu'est-ce qui vous a amené à réaliser que vous étiez victimes de violence ? Comment définiriez-vous la violence dans la relation intime ?

2. Pouvez-vous me parler de la violence que vous avez vécue dans votre relation intime ?

a. Auteur de la violence

b. Manifestations – physique, sexuelle, psychologique, etc.

c. Moments et lieux

d. Contextes

3. Est-ce que vous pouvez me parler d'une situation de violence dans votre relation qui vous a vraiment marquée ?

a. Auteur de la violence

b. Manifestations – physique, sexuelle, psychologique, etc.

c. Moments et lieux

d. Contextes

4. Pourquoi cette situation vous a-t-elle marquée ? Pourquoi est-elle différente des autres situations ?

5. Est-ce qu'il y a d'autres situations qui vous ont marquée ?

B. Information générale sur la relation amoureuse et contrôle de la vie quotidienne

1. Au-delà des gestes de violence, pouvez-vous me parler de votre relation de manière plus générale ?

2. Quelles étaient vos ressources financières lorsque vous étiez dans la relation avec lui et comment les décisions étaient-elles prises par rapport à l'argent ?

3. Y avait-il quelque chose qu'il vous empêchait de faire ou des choses que vous devriez faire même si vous n'en aviez pas envie ?

C. Stratégies face à la VPI :

1. Généralement, quelles étaient vos réactions face à ses comportements violents ou à ses comportements de contrôle ?
2. À partir de quand avez-vous pensé le quitter ? Pourquoi à ce moment-là ?
3. Quel a été le rôle de la tradition, de la culture et des valeurs de votre famille dans votre relation ?
4. Quelle a été l'influence de la religion ou des croyances islamiques sur votre relation ?
5. Votre situation d'immigrante (résidente temporaire ou permanente) a-t-elle influencé votre relation ?

D. Demande d'aide :

1. Avez-vous raconté cette situation à quelqu'un et quelles étaient les réactions ? Si non, pourquoi ne pas en avoir parlé avec vos amis ou familles ? Votre famille était-elle au courant que vous étiez dans une relation intime violente ? Si oui, quelle était la réaction des membres de votre famille ?
2. Est-ce que vous avez eu recours aux services de votre collège ou université à propos de votre expérience ?
 - a. Si non, pouvez-vous m'expliquer pourquoi ?
 - b. Si oui, quelle est votre expérience ?
3. Est-ce que vous avez eu recours à l'aide professionnelle ou aux services de police ?
 - a. Si non, pouvez-vous m'expliquer pourquoi ?
 - b. Si oui, quelle est votre expérience ?
4. Êtes-vous tournées vers d'autres personnes ou ressources pour obtenir une aide ? Vous pouvez m'expliquer.

Annexe IV. Information sur les participantes



Informations sur la participante

1. Nom : _____
2. Âge : _____
3. Avec qui vous habitez actuellement : _____
4. Occupation actuelle : _____
5. Le niveau d'étude complété : _____
6. La date d'arrivée ou d'installation au Canada : _____
7. Le statut de résident au Canada : _____
8. Ayant la croyance religieuse : Oui ☐ Non ☐ , si oui, êtes-vous pratiquant ? Oui ☐ Non ☐
9. Identité ethnoculturelle : _____
10. Indiquez SVP ci-dessous :
 - a. Dans votre milieu éducatif, avez-vous déjà vécu des situations de violence physique : Oui ☐ Non ☐
sexuelle (ex: du harcèlement ou de l'abus sexuel) : Oui ☐ Non ☐
psychologique ou verbale : Oui ☐ Non ☐
 - b. Dans votre famille, avez-vous déjà vécu des expériences ou être témoins de violence physique : Oui ☐ Non ☐
sexuelle (ex: du harcèlement ou de l'abus sexuel) : Oui ☐ Non ☐
psychologique ou verbale : Oui ☐ Non ☐



Annexe V. Liste de ressources

The list of the organization in Montréal	Site	Number
Carrefour pour elle	http://www.carrefourpourelle.org	450 651-5800 24 heures/24, 7 jours/7
Tel jeunes	https://www.teljeunes.com/Accueil	1 800 263-2266
lagitee	http://www.lagitee.ca	418 335-5551
Jeunesse j'écoute	http://www.jeunessejecoute.ca	1-800-668-6868
Bouclier d'Athéna, services familiaux pour communautés ethnoculturelles	www.shieldofathena.com	514-270-2900
Maison pour femmes immigrantes	www.maisonpourfemmesimmigrantes.com	418-6529761
CALACS	http://rqcalacs.qc.ca/calacs.php	514-529-5252
Women's Centre of Montréal	https://en.centredesfemmesdemtl.org/	514 842-4780
West Island Women's Centre	https://wiwc.ca/	514-695-8529
SOS – Violence conjugale	www.sosviolenceconjugale.ca	1-800-363-9010
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes	www.fede.qc.ca	514-878-9757
Regroupement des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale	www.maisons-femmes.qc.ca	1-800-363-9010

The list of the organization in Ottawa	Website	Number
Stop Family Violence (NCFV)	http://www.phac-aspc.gc.ca/nc-cn	1-800-267-1291
Kids Help Phone service for children and youth	http://www.kidshelpphone.ca	1-800-668-6868
FEMAIDE	www.briselesilence.ca	1-877-(336-2433)
Young Women's Emergency Shelter (Emergency housing for young women aged 12-20)	https://www.ysb.ca/	613-260-2360 24 hours /24,7 days /7
CALACS Francophone of Ottawa	http://www.calacs.ca/	613-789-9117 24 hours /24,7 days /7
Family Services Ottawa	http://familyservicesottawa.org/	613-725-3601
Eastern Ottawa Resource Centre - Services for Abused Women	https://www.eorc-creo.ca/EORC.php	613-745-4818 24 hours /24,7 days /7
Ottawa Victim Service	http://www.ovs-svo.com/	613-238-2762
Youth Services Bureau (for ages 12 – 20)	https://www.ysb.ca/	613-729-1000
Jeunesse j'écoute	http://www.jeunessejecoute.ca	1-800-668-6868
SOS – Violence conjugale	www.sosviolenceconjugale.ca	1-800-363-9010

The list of the organization in Toronto	Website	Number
Youth Services Bureau	https://www.ysb.ca/services/ysb-mental-health/24-7-crisis-line/	Crisis line at 613-260-2360 or 1-877-377-7775 (eastern Ontario)
Ernestine's Crisis Line	https://ernestines.ca/get-help-now/we-can-help/	416-746-3701 ext 0 or TTY 416-746-3716: Call 7 days-a-week, 24 hours a day,
Emergency shelters and women's shelters	https://www.torontocentralhealthline.ca/listServices.aspx?id=10714	1-877-330-3213
Sexual Assault/Domestic Violence Care Centre	https://www.womenscollegehospital.ca/care-programs/sexual-assault-domestic-violence-care-centre/	416-323-6040
Yellow brick house	https://www.yellowbrickhouse.org/community-resources/	24 Hour Crisis Line Text or Call Toll Free: 1-800-263-3247
Mackenzie health	https://www.mackenziehealth.ca/	Toll Free Line: 1-800-521-6004
Kids Help Phone	https://kidshelpphone.ca/	1-800-668-6868
Interval House	https://lcih.org/	24-hour crisis line: 1-800-267-7946
SOS – Violence conjugale	www.sosviolenceconjugale.ca	1-800-363-9010

Annexe VI. Codes initiaux

1. Accuser sa partenaire à la violence
2. Accuser et soupçonner sans cesse sa partenaire d'être infidèle
3. Activité sexuelle des jeunes hommes du point de vue de la culture et de la religion
4. Âge de mariage
5. Agentivité
6. Agression spontanée
7. Amélioration progressive de la relation au fil du temps
8. Amour non réciproque
9. Apparence physique
10. Appel vocal ou vidéo sexuel non consenti
11. Appels et les messages textes excessifs et ennuyeux reçus pendant la journée
12. Attentes liées au genre féminin
13. Attentes irréalistes pendant la relation sexuelle
14. Augmenter leur crédibilité auprès de leurs amis en ayant des partenaires considérés comme populaires ou désirables
15. Automutilation
16. Avoir des relations intimes simultanées chez l'agresseur
17. Avoir de la compassion pour l'agresseur
18. Barrière linguistique
19. Barrière de la consultation chez un psychologue
20. Beaucoup de chicanes
21. Besoin sexuel élevé chez un homme
22. Besoin sexuel faible chez une femme
23. Blâmer sa partenaire
24. Blessures
25. Bon garçon
26. Bonne fille
27. Calomnier
28. C'est la vie, les hommes sont toujours comme ça.
29. C'est très normal et tout le monde le fait.
30. Chaque musulman doit être pratiquant.
31. Chantages émotionnels
32. Chicaner sur des vétilles
33. Chosification sexuelle des femmes
34. Cohabitant
35. Commencer un rapport sexuel lorsqu'elle n'est pas en mesure de donner son consentement
36. Comme être violé
37. Comparaison avec d'autres filles
38. Comparaison avec ex-partenaire
39. Comportement raciste
40. Comportement sexuel abusif
41. Comportements coercitifs dans les activités quotidiennes

42. Condamnation de la liberté sexuelle au point de vue de la culture et de la religion
43. Conséquences des recherches d'aide formelle
44. Conséquences des recherches d'aide informelle
45. Conséquences des stratégies utilisées par les participantes
46. Constitution d'un réseau de soutien
47. Contraindre sa partenaire à accepter certaines pratiques sexuelles
48. Contrôle les fréquentations avec des amis
49. Contrôler les amis, les images et les discussions instantanées sur la page de réseaux sociaux
50. Contrôler sa partenaire dans la vie quotidienne
51. Coups
52. Craint de la découverte parentale
53. Créer le sentiment de culpabilité et de responsabilité par rapport au soutien financier de son copain
54. Crier, hurler
55. Critiquer et minimiser son travail ou son choix de carrière
56. Croyances traditionnelles liées à la relation intime et sexuelle au sein de la famille
57. Culture iranienne
58. Culture patriarcale
59. Découvert parentale
60. Définition apprise de la violence au sein de la communauté et de la famille
61. Dénigrer
62. Dépendance émotionnelle due à la solitude et à l'immigration
63. Dépendance émotionnelle due aux stratégies utilisées par l'agresseur
64. Déplacement (immigrer) d'un lieu à un autre soit un pays, soit une ville
65. Désir d'avoir d'enfant, qui sera réalisé dans le cadre de mariage
66. Dette coercitive
67. Devoir sexuel conjugal
68. Différence culturelle
69. Donner un ultimatum pour changer de comportement
70. Double identité (le sentiment de déchiré entre les valeurs de sa famille et les modes de vie au Canada)
71. Double identité à cause de l'immigration
72. Double standard sexuel
73. Droits des hommes
74. Écouter les conversations privées de sa partenaire
75. Écraser les autres pour se valoriser
76. Éducation et la sensibilisation
77. Empêcher sa partenaire d'aller à toutes les fêtes, même avec la famille
78. Empêcher sa partenaire d'aller à une fête sans lui
79. Empêcher sa partenaire d'accéder à certains emplois
80. Empêcher la possibilité de mariage
81. Emprunter de l'argent sans le rembourser
82. Envoyer des courriels ou des messages textes blessants ou menaçants
83. Envoyer un nombre excessif de textes en ligne
84. Essayer de tolérer les comportements violents de l'agresseur
85. Éprouver la peur pour causer la mort de l'agresseur
86. Éprouver la peur à cause de la réaction parentale
87. Éprouver la peur d'être jugé par la communauté iranienne
88. Être célibataire

89. Être « geyrati »
90. Être forcée de regarder des films pornographiques
91. Être froid et indifférent
92. Être iranien, c'est être arabe
93. Être *khânom*
94. Être patiente
95. Être seule
96. Exacerbation de la violence
97. Excuses pour des blessures
98. Expérience de demande d'aide aux services du santé de l'université
99. Expérience de demande d'aide d'un psychologue
100. Expérience de stress et d'anxiété
101. Exploitation financière
102. Faire pression ou forcer physiquement sa partenaire à avoir une relation sexuelle
103. Faire pression pour quitter le travail
104. Faire pression sur les choix de sa partenaire quant aux études ou au travail
105. Fausse définition de la violence
106. Fausse définition de la relation idéale
107. Fausses croyances ou mythes amoureux
108. Forcer sa partenaire à faire qqch. sans consentement
109. Forcer sa partenaire à passer un appel vidéo pour faire l'amour de loin
110. Forcer sa partenaire à s'excuser
111. Fouiller dans le téléphone
112. Frapper dans le mur
113. Gentilhomme
114. Habitudes alimentaires et comportementales
115. Harcèlement après la séparation
116. Harceler sa partenaire par téléphone ou par texto
117. Honneur familial
118. Honte (Haya) innée sexuelle chez les femmes
119. Honte d'être vierge (virginité tardive)
120. Honte d'être célibataire
121. Humiliation
122. Identification de la violence vécue
123. Identification des points faibles de sa partenaire
124. Ignorance intentionnelle et le manque d'attention
125. Image stéréotypée d'une bonne fille
126. Imposition d'une atmosphère de tension et l'escalade de la violence
127. Incertitude du type de relation (une copine ou une amie)
128. Infidélité
129. Influence de l'âge sur la violence vécue
130. Influence de la technologie sur la violence vécue
131. Influence du média sur le racisme
132. Influence de l'expérience de la violence sur les relations au sein de la famille
133. Insultes
134. Intimidation
135. Isolement

136. J'ai choisi un mauvais garçon, alors je n'ai pas d'envie continuer la relation.
137. J'en ai marre de cette relation (le sentiment de haine).
138. J'ai réalisé que mon estime de soi a considérablement diminué.
139. Jeu psychologique
140. Jugement au sein de la communauté
141. Justifier la violence
142. Lancer des objets, briser des biens
143. Lire les échanges de courriel ou de textos de participantes
144. Malentendu concernant de l'utilisation de terme féminisme par masculin iranien
145. Manipuler la croyance religieuse
146. Manque d'amour et d'affection
147. Manque d'informations appropriées sur les soutiens formels
148. Manque de capacité à dire non
149. Manque de connaissance d'être dans une relation violente
150. Manque de connaissance de processus de demande ou d'information
151. Manque de connaissance du corps d'une femme
152. Manque de distinction entre une relation violente et non violente
153. Manque de group de soutien ou de paires
154. Manque de recevoir une solution appropriée en raison des différences culturelles et linguistiques
155. Manque de respect aux différences culturelles
156. Manque de ressource financière et le manque de place pour vivre
157. Méfiance à l'égard de sa partenaire
158. Méfiance aiguë
159. Menacer d'afficher des photos en couple ou intimes sur internet ou sur des réseaux sociaux
160. Menacer d'automutilation de la part de l'agresseur
161. Menacer d'auto-punisseur de la part de l'agresseur
162. Menacer de quitter la relation
163. Menacer de se tuer de la part de l'agresseur
164. Minimisation des contacts avec leurs amis
165. Minimisation de la violence par la comparaison avec d'autres relations (mère-père ou d'autres relations qui sont violentes)
166. Minimisation et la justification de la violence par l'utilisation des croyances religieuses
167. Moyen de punir sa partenaire
168. Mythe sur le viol
169. Mythes de l'amour
170. Ne pas prendre en compte les souhaits de l'agresseur
171. Ne pas répondre au téléphone et au texto de l'agresseur
172. Ne pas vouloir continuer
173. Nier la violence
174. Nier ses perceptions, manipuler la vision de la réalité de sa partenaire
175. Normalisation et la minimisation de violence
176. Obliger son partenaire à adhérer à des pratiques religieuses
177. Obliger son partenaire d'envoyer son image nue
178. Obliger un partenaire à faire divulguer des mots de passe
179. Obtenir la permission pour les activités quotidiennes
180. Opinions des participantes sur la demande d'aide chez la police
181. Ordonner différentes choses à son partenaire par autorité

182. Parce qu'il est un homme.
183. Partenaire idéal « dokhtar baz nabashe »
184. Partenaire idéal « ghasd ezdevaj dashte bashe »
185. Perte de la virginité
186. Perturber la nouvelle relation de sa partenaire
187. Peur de l'abandon
188. Peur de la solitude à la suite d'une rupture
189. Pousser et serrer les bras
190. Pratiques sexuelles brutales
191. Prédominance masculine sur les femmes
192. Préjuger et porter un jugement sur la nationalité
193. Première relation
194. Présentation des excuses pour éviter l'exacerbation de la violence
195. Préserver leur virginité
196. Privation de la liberté
197. Problèmes financiers
198. Protester aux comportements violents de l'agresseur
199. Prouver sa virilité
200. Provoquer les sentiments de la jalousie ou du peur
201. Réputation et la dignité familiale
202. Recherche d'aide auprès des amis ou des membres de la famille
203. Recevoir des appels menaçants
204. Refuser d'avoir une relation sexuelle
205. Relation avec d'autres hommes
206. Relation sexuelle anale
207. Relation sexuelle sans amour
208. Religion et les croyances religieuses
209. Remettre constamment sa santé mentale en question
210. Répercussions sur la santé mentale
211. Répercussions sur la santé physique
212. Répercussions sur la vie personnelle
213. Répercussions sur la vie sociale
214. Reproche à la mère pour la manière d'élèvement d'une fille
215. Réputation et la dignité familiale
216. Responsabiliser la personne pour les difficultés du couple
217. Responsabiliser son partenaire pour le comportement violent
218. Restrictions créées et exercées par l'agresseur
219. Ridiculisation pour ses croyances religieuses, ses traditions ou sa culture.
220. Ridiculiser la décision de son partenaire pour quitter la relation
221. Ridiculiser ses compétences et ses décisions
222. Rôle de genre
223. Rôles hiérarchiques de genre
224. Rumeur au sein de la communauté
225. Se mutiler à cause de son partenaire
226. S'excuser auprès de l'agresseur pour garder la paix dans la relation
227. S'excuser pour la violence exercée, mais en même temps justifier la violence
228. Sacrifier toute leur vie pour l'agresseur

- 229. Se blâmer de ne pas avoir mis fin à la relation
- 230. Se blâmer pour supporter la violence
- 231. Ségrégation sexuelle
- 232. Sentiment d'être coincée
- 233. Sentiment d'être inutile
- 234. Sentiment d'humiliation
- 235. Sentiment d'impuissance
- 236. Se sentir coupable
- 237. Se sentir déçue
- 238. Se sentir responsable et coupable de mettre fin à la relation
- 239. Sexe inférieur dans la culture iranienne
- 240. Sextage ou sexto
- 241. Silence à l'égard de la violence vécue
- 242. Situations insupportables
- 243. Soutien formel (psychologue)
- 244. Soutien informel (famille, amis)
- 245. Sujet de l'islam ou d'avoir une famille musulmane
- 246. Surveiller les participantes sur les pages de médias sociaux
- 247. Surveiller les participantes dans la rue
- 248. Tenter de changer les comportements violents de l'agresseur
- 249. Tenter de se marier
- 250. Tradition et les rites traditionnels
- 251. Traiter d'une manière irrespectueuse
- 252. Trouver un emploi et une place pour rester
- 253. Valeurs familiales
- 254. Valeurs culturelles et religieuses
- 255. Vérifier l'historique des appels de sa partenaire sur son téléphone cellulaire
- 256. Vie quotidienne
- 257. Violence financière
- 258. Violence physique (des coups de poing ou des coups de pied, serrer les bras, pousser)
- 259. Violence psychologique
- 260. Violence psychologique pendant la relation sexuelle
- 261. Violence religieuse
- 262. Violence sexuelle
- 263. Violence verbale
- 264. Violence technologique
- 265. Voix haute

Annexe VII. Thèmes et codes initiaux selon le contenu de l'entretien

Thèmes et codes initiaux selon le contenu de l'entretien	
Les trois comportements représentant de la violence dans la relation intime selon la perspective de participantes	• Agression spontanée • Attentes irréalistes • Calomnier • Chicaner sur des vétilles • Chosification sexuelle des femmes • Comparaison avec d'autres filles • Contrôle abusif • Coups • Crier, hurler • Dénigrer • Écraser les autres pour se valoriser • Ennuyer consciemment ou inconsciemment • Être égoïste • Être inaccessible physiquement ou émotionnellement • Faire déception • Forcer quelqu'un de faire quelque chose sans consentement • Fouiller dans le téléphone de son partenaire • Ignorance intentionnelle et manque d'attention • Infidélité • Insultes • Intimidation • Jeu psychologique • Maltraitement • Manque d'amour et d'affection • Manque de respect • Manque de respect aux différences culturelles • Méfiance abusive au partenaire • Ne pas déterminer le type de relation • Ordonner • Peur • Privation • Silence atemporel • Violence psychologique • Violence sexuelle • Violence verbale • Voix haute
Violence physique vécue	• Agression • Automutilation • Blessures • Coups de poing • Frapper dans les murs • Lancer des objets • Pousser • Se mutiler à cause de son partenaire • Serrer les bras • Briser des biens
Violence technologique vécue	• Consulter l'historique des appels de sa partenaire sur son téléphone cellulaire • Contrôler les amis, les images et les discussions instantanées sur la page de réseaux sociaux (Facebook, Instagram) • Écouter ses conversations privées • Envoyer les courriels ou les messages textes blessants ou menaçants • Envoyer un nombre excessif de textes ou de messages en ligne • Faire des appels menaçants • Harceler sa partenaire par téléphone ou par texto • Lire ses échanges de courriel ou de textos • Menace d'afficher les photos embarrassantes sur internet ou sur les réseaux sociaux de sa partenaire • Obliger sa partenaire d'envoyer son image nue ou faire un appel vidéo pour faire l'amour de loin • Obliger un partenaire à faire divulguer des mots de passe pour accéder à son compte de réseau social

Thèmes et codes initiaux selon le contenu de l'entretien	
Violence verbale ou psychologique	• Accuser et soupçonner sans cesse sa partenaire d'être infidèle • Chantages émotionnels • Chicaner sur des vétilles • Coercition • Comparaison avec ex-partenaire • Contrôle • Contrôle des fréquentations avec des amis • Dénigrer • Empêcher les participantes d'aller à toutes les fêtes, même avec la famille • Empêcher les participantes d'aller à une fête sans lui • Être froid et indifférent • Humiliation et des insultes • Imposer un climat de tension • Intimidation • Isolement • Jalousie • Jeu psychologique • Méfiance aiguë • Ne pas répondre au téléphone et au texto • Nier ses perceptions, manipuler sa vision de la réalité • Provoquer des sentiments de peur • Relation sexuelle sans amour • Responsabiliser la personne pour les difficultés du couple • Ridiculiser ses compétences et ses décisions • Surveillance • Traiter d'une manière irrespectueuse
Violence sexuelle vécue	• Attentes irréalistes pendant la relation sexuelle et des pratiques sexuelles brutales • Contraindre les participantes à accepter certaines pratiques sexuelles • Être forcée de regarder des films pornographiques • Faire pression ou forcer physiquement sa partenaire à avoir une relation sexuelle • Commencer un rapport sexuel lorsqu'elle n'est pas en mesure de donner son consentement
Violence financière vécue	• Contrôle de ressources • Créer le sentiment de culpabilité et de responsabilité par rapport au soutien financier de son partenaire • Critiquer et minimiser son travail ou son choix de carrière • Empêcher sa partenaire d'accéder à certains emplois • Emprunter de l'argent sans le rembourser • Faire pression pour quitter le travail
Violence religieuse vécue	• Manipuler les croyances religieuses • Minimiser et justifier la violence par l'utilisation des croyances religieuses • Obliger à adhérer à des pratiques religieuses • Privations de liberté • Ridiculisation pour ses croyances religieuses, ses traditions ou sa culture
Impact de la violence	• Processus éducatif • Relation avec d'autres hommes • Relation dans la famille • Répercussions sur la santé mentale • Répercussions sur la santé physique • Répercussions sur la vie personnelle • Répercussions sur la vie sociale • Sentiment d'être inutile • Sentiment d'être coincé • Vie quotidienne

Thèmes et codes initiaux selon le contenu de l'entretien	
Hésitation de quitter la relation violente	• Activité sexuelle des jeunes femmes du point de vue de la culture et de la religion • Âge de mariage • Amélioration progressive de la relation au fil du temps • Attentes liées au genre féminin • Augmenter la crédibilité chez leurs amis • Avoir compassion • Avoir la peur de causer la mort de l'agresseur • Avoir la peur de la réaction parentale • Avoir la peur du jugement de la communauté iranienne • Bon garçon • Condamnation de liberté sexuelle au point de vue de la culture et de la religion • Culture iranienne • Culture patriarcale • Définition apprise de la violence au sein de la communauté et de la famille • Dépendance émotionnelle • Déplacement (immigrer) d'un lieu à un autre soit un pays, soit une ville • Être « geyrati » • Être célibataire • Être khânom • Être patiente • Être seule • Fausse définition de la relation idéale • Fausse définition de la violence • Fausses croyances ou mythes amoureux • Honte d'être célibataire • Image stéréotypée d'une bonne fille • Justifier la violence par la différence culturelle • Jugement au sein de la communauté • Désir d'avoir d'enfant ce qui se réalisera dans le cadre de mariage • Manque de connaissance d'être dans une relation violente • Manque de distinction entre une relation violente et non violente • Manque de groupe de soutien ou de paires • Manque de ressource financière et manque de place pour vivre • Minimiser la violence par la comparaison avec d'autres relations (comme la relation parentale ou d'autres relations qui sont violentes) • Mythes de l'amour et du mariage • Mythes de viol • Normalisation et la minimisation de la violence • Partenaire idéal • Peur de l'abandon et la solitude à la suite d'une rupture • Pression sociale • Recevoir la menace d'automutilation de la part de son partenaire • Reproche à la mère pour la manière d'élèvement d'une fille • Réputation et dignité familiale • Rumeur au sein de la communauté • Rôle de genre • Rôles hiérarchiques de genre • Se sentir le sentiment de la culpabilité • Se sentir le sentiment de la responsabilité et de la culpabilité à s'achever la relation amoureuse

Thèmes et codes initiaux selon le contenu de l'entretien	
Différentes raisons pour quitter la relation	• Accuser et soupçonner sans cesse sa partenaire d'être infidèle • Avoir beaucoup de relation simultanément • Comportement sexuel abusif • Constitution d'un réseau de soutien • Contrôle abusif • Être froid et indifférent et infidélité • Exacerbation de la violence • J'ai choisi un mauvais garçon, alors je n'ai pas d'envie continuer la relation. • J'en ai marre de cette relation (le sentiment de haine) • J'ai réalisé que mon estime de soi a considérablement diminué, je me sentais inutile • Trouver un emploi et une place pour rester • Violence psychologique et sexuelle
Stratégies de victime face à la violence	• Donner un ultimatum pour changer de comportement • Menace de quitter la relation • Minimisation des contacts avec leurs amis • Ne pas prendre en compte des règles imposées par l'agresseur • Ne pas prendre en compte les souhaits de l'agresseur • Ne pas répondre au téléphone et au texto de l'agresseur • Ne pas vouloir continuer • Parler pour régler des problèmes • Présentation des excuses pour éviter l'exacerbation de la violence • Protester • Rester silencieuse pour une courte ou longue durée puis quitter la relation
Processus de séparation et Violence post-séparation	• Harcèlement après la séparation • Humiliation • Intimidation • Menaçant d'afficher des photos en couple ou intimes sur des réseaux sociaux • Menace (tuer, se mutiler, se tuer) • Perturber la nouvelle relation • Rappeler et texto • Surveiller sa partenaire, en personne et en ligne
Demande d'aide	• Aide formel • Aide informel (la famille, les amis) • Conséquences de recherches d'aide formelles • Conséquences de recherches d'aide informelles • Elle n'a jamais déclaré l'expérience de violence subie • Expérience de demande d'aide au service des urgences de l'université • Expérience de demande d'aide d'un psychologue • Manque d'informations appropriées sur les soutiens formels • Manque de connaissance de processus de demande ou d'existence • Manque de recevoir une solution appropriée en raison des différences culturelles et linguistiques
Réaction de famille	• Blâmer • Soutien

Annexe VIII. Thèmes et sous thèmes initiaux axés sur le féminisme intersectionnel

Codification basée sur le féminisme intersectionnel	
Religion	• Condamnation de liberté sexuelle • Prédominance masculine sur les femmes
Culture	• Craint de la réaction parentale • Craint du jugement de la part de la communauté iranienne • Définition apprise de la violence au sein de la communauté et de la famille • Honte d'être célibataire • Image stéréotypée d'une bonne fille • Minimisation et la justification de la violence • Partenaire idéal • Réputation et la dignité familiale • Stéréotypes de genre • Valeurs du mariage
Patriarcat	• Normes patriarcales • Prédominance masculine sur les femmes • Rôles hiérarchiques de genre
Immigration	• Double identité à cause de l'immigration • Isolement • Manque de connaissance de processus de demande ou d'information • Manque de recevoir une solution appropriée • Problèmes financiers
Race	• Comportement raciste • Différence culturelle • Être iranienne • Influence du média sur le racisme • Préjuger et porter un jugement sur la nationalité • Ridiculisaiton pour des croyances
Genre	• Âge de mariage • Attentes liées au genre féminin • Croyances traditionnelles liées à la relation intime et sexuelle des jeunes femmes au sein de la famille • Double standard sexuel • Sexe inférieur dans la culture iranienne

Annexe IX. Thèmes et sous thèmes initiaux basés sur le modèle du contrôle coercitif

Codification basée sur le modèle du contrôle coercitif	
Contrôle	• Contrôler sa partenaire dans la vie quotidienne • Éliminant le contact social de sa partenaire • Emprunter de l'argent sans le rembourser • Exercer une autorité en imposant différents ordres à sa partenaire • Faire pression pour quitter le travail • Faire pression pour renoncer l'intérêt personnel • Imposer des règles à sa partenaire pour les activités quotidiennes • Isoler sa partenaire de ses réseaux de soutien social • Minimisation et la justification de la violence par l'utilisation des croyances religieuses • Obliger sa partenaire d'obtenir la permission pour les activités quotidiennes • Provoquer le sentiment de culpabilité et de responsabilité par rapport du soutien financier de son partenaire
Coercition	• Comportements coercitifs dans les activités quotidiennes • Contraindre sa partenaire à accepter certaines pratiques sexuelles • Dégradation • Indifférence • Harceler sa partenaire par téléphone ou par texto • Humiliation en public • Intensification de la violence par la technologie • Menace de partager des photos en couple ou intimes • Menacer sa partenaire par téléphone ou par texto • Ridiculisaiton pour ses croyances religieuses, ses traditions ou sa culture • Ridiculiser ses compétences et ses décisions • Surveillance • Surveiller sa partenaire sur les pages des médias sociaux • Fouiller dans le téléphone cellulaire de son partenaire • Violence physique
Conséquence de contrôle coercitif	• Le sentiment d'être prise au piège dans la relation • Influence sur la capacité de travail et d'éducation • Influence sur le réseau social • Peur intense et persistante • Réduction d'estime de soi et un sentiment de culpabilité • Sentiment d'impuissance et une diminution de la liberté • Influence sur la santé mentale • Influence sur la santé physique • Influence sur la vie personnelle

Annexe X. Codification finale basée sur le modèle du contrôle coercitif et le contenu des entretiens pour les expériences de la violence vécue

Codification finale basée sur le modèle du contrôle coercitif	
Contrôle	• Micro-règlementation • Stratégie d'isolation • Stratégies d'exploitation : exploiter et contrôler des ressources de sa partenaire
Coercition	• Coercition sexuelle • Dénigrement • Intimation et menace • Surveillance • Traitement silencieux • Violence physique • Stratégies exacerbées par les technologies
Conséquence de contrôle coercitif	• Répercussions sur la santé mentale • Répercussions sur la santé physique • Répercussions sur la vie personnelle • Répercussions sur la vie sociale
Violence de poste-séparation	• Intimidation • Menace • Surveillance et harcèlement

Annexe XI. Codification finale axée sur le féminisme intersectionnel et le contenu des entretiens pour le processus de rupture et les stratégies adoptées

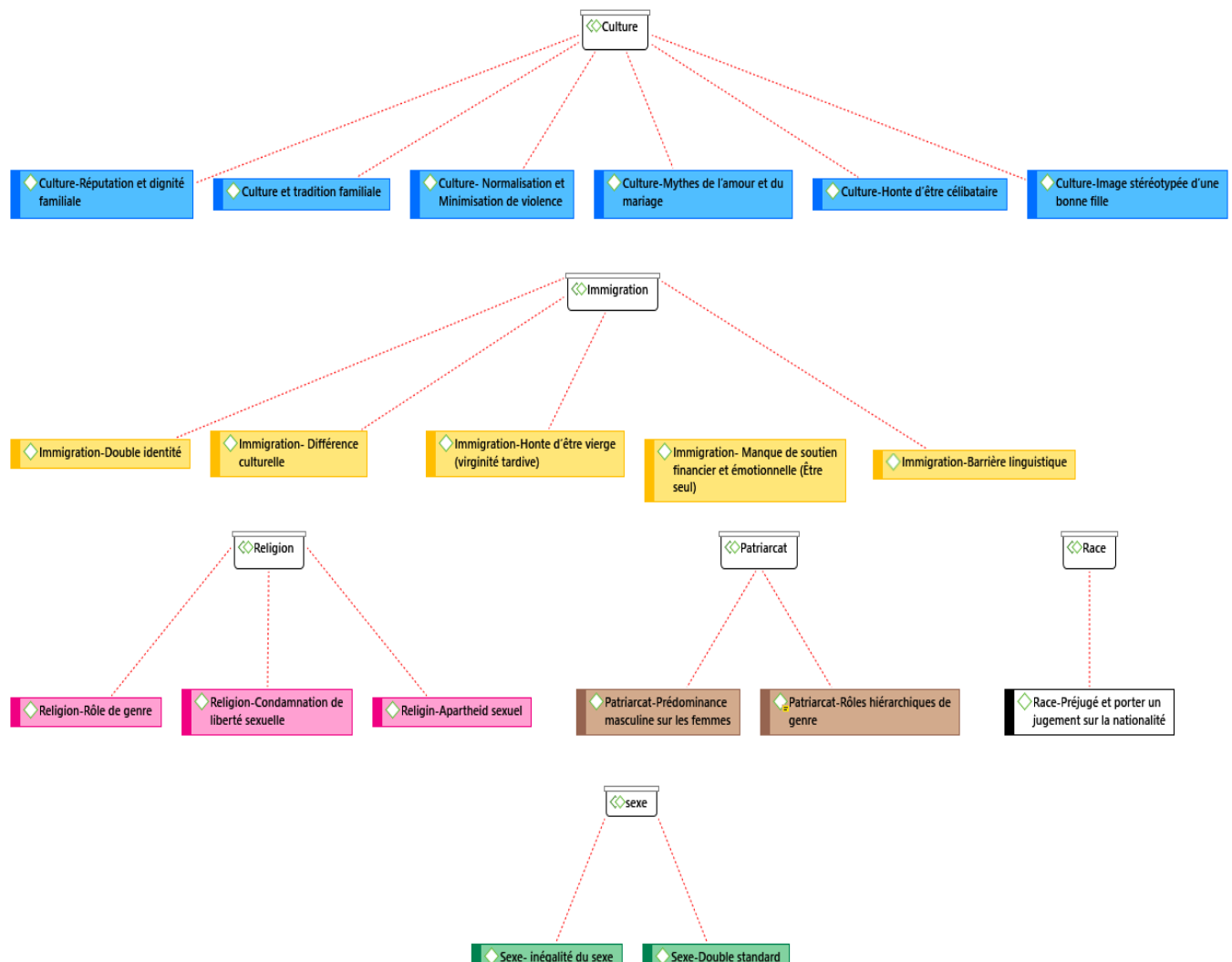
Codification finale	
Barrière de quitter un partenaire violent	• Stratégies utilisées par l'agresseur • Stéréotypes de genre et discours dominant : • Image stéréotypée d'une « bonne fille » • Stéréotypes de genre masculins et féminins courants • Discours dominant lié à un partenaire idéal • L'honneur familial • Peur des réactions de la famille et de la communauté en lien avec la perte de virginité • Manque de connaissance d'être dans une relation intime violente • Manque de soutien financier et émotionnel • Manque de recevoir des informations appropriées sur les ressources de soutien
Stratégies de victime face à la violence	• Stratégies d'évitement • Stratégies de résistance • Quitter la relation • Recherche d'aide : • Formel (psychologue) • Informel (famille, amis) • Imbrication de diverses contraintes sociales sur la recherche de l'aide
Réaction de leur famille et leurs amis	• Blâmer • Soutien

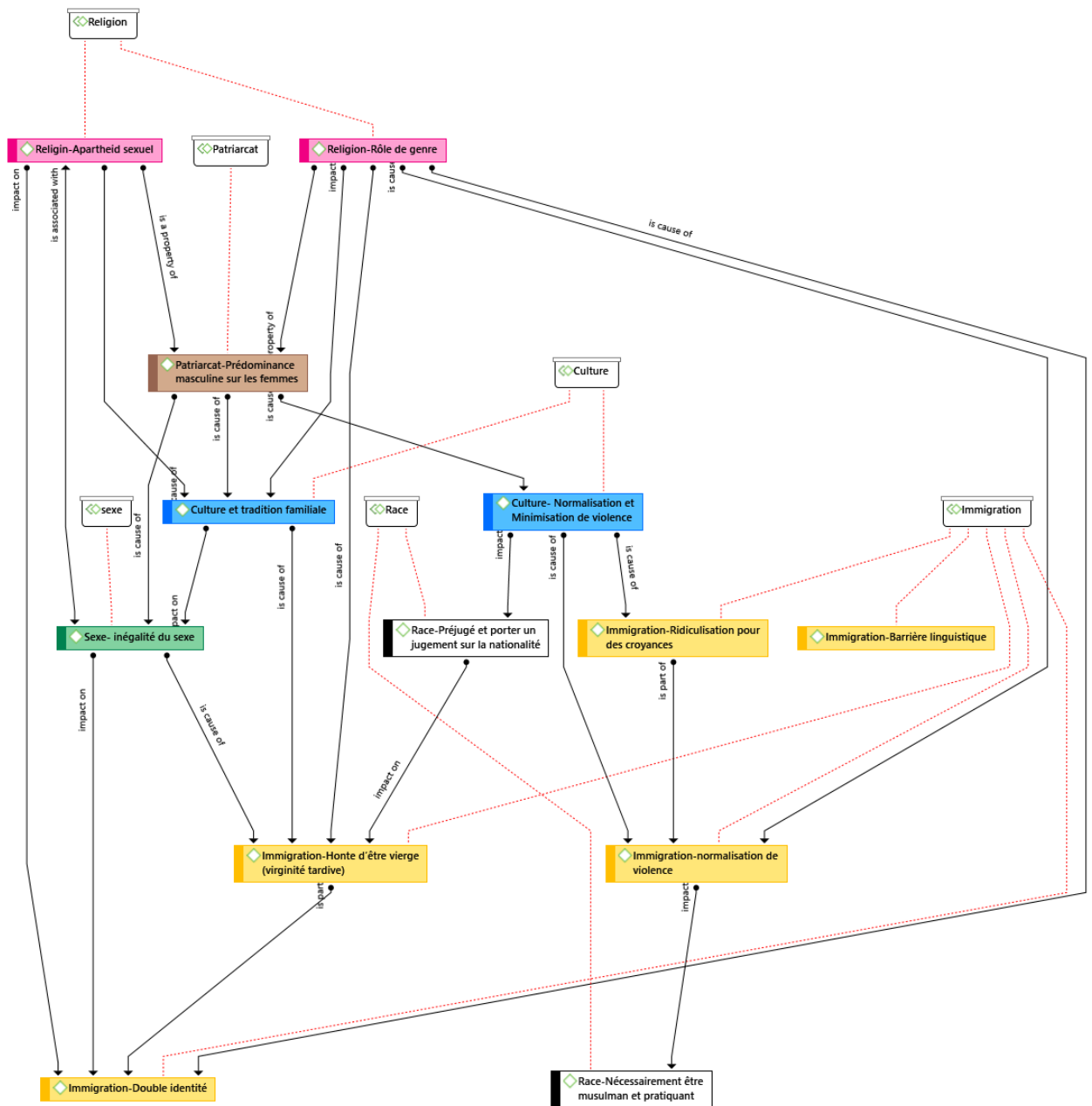
Annexe XII. Définition de thèmes et sous-thèmes

Nom de thèmes et sous-thèmes	Définition
Contrôle	Stratégies exercées par l'agresseur pour contraindre sa partenaire à l'obéissance indirectement
Micro-règlementation	Stratégies pour réguler les comportements de sa partenaire en imposant des règles pour les activités quotidiennes et en se conformant aux stéréotypes de genre culturellement et religieusement définis
Stratégie d'isolation	Stratégie exercée par l'agresseur pour isoler sa partenaire en exprimant sa possession exclusive, monopolisent ses ressources et l'empêchant d'obtenir de l'aide ou du soutien. Cela renforce le sentiment de la solitude créée dans un contexte migratoire.
Stratégie d'exploitation	Stratégies pour exploiter les ressources et les capacités de sa partenaire en reposant sur les rôles féminins traditionnels à des fins de gain et de gratification personnels
Coercition	Toute stratégie utilisée par l'agresseur dans la relation pour réaliser son souhait immédiatement
Coercition sexuelle	Pratiques sexuelles sans consentement mutuel
Dénigrement	Stratégie exercée par l'agresseur pour établir sa supériorité en dégradant sa partenaire en public et dans différents aspects de la relation. Cela inclut également des préjugés religieux et culturels.
Intimidation et menace	Stratégie axée sur le concept d'honneur familial pour induire la peur, la conformité ou la soumission à des demandes de l'agresseur
Surveillance	Stratégie pour priver sa partenaire de sa vie privée et de son autonomie en surveillant ses comportements et en collectant des informations à son insu sous l'influence de la normalisation de ces comportements dans la culture
Traitement silencieux	Ignorance du sentiment de sa partenaire, répondre tardivement aux messages ou même ne pas répondre aux textos et aux appels pour de courtes ou de longues périodes
Stratégies exacerbées par la technologie	Contrôler des amis, des images et des conversations instantanées sur les plateformes de réseaux sociaux (Facebook, Instagram) ou obliger sa partenaire d'envoyer ses images intimes ou la réalisation d'appels vidéo pour maintenir une intimité à distance
Violence physique	Coups de poing ou des coups de pied, serrer les bras, pousser, briser les objets
Conséquence de contrôle coercitif	Impacts sur divers aspects de la vie des participantes
Répercussions sur la santé mentale	Panoplie de répercussions sur la santé mentale telle que l'anxiété, la dépression, la peur intense et persistante
Répercussions sur la santé physique	Blessures
Répercussions sur la vie personnelle	Réduction d'estime de soi en créant un sentiment de culpabilité ou un sentiment d'impuissance et une diminution de la liberté
Répercussions sur la vie sociale	Influence sur la capacité de travail et d'éducation, influence sur le réseau social
Violence poste-séparation	Violences qui continuent après la rupture
Intimidation	Peur constante ressentie à la suite de la relation
Menace	Stratégies pour renforcer la peur instillée dans la relation
Surveillance et harcèlement	Différentes manières de la surveillance continue

Nom de thèmes et sous-thèmes	Définition
Barrière de quitter un partenaire violent	Obstacles rencontrés par les participantes pour quitter leur partenaire violent en les faisant hésiter à quitter la relation à un moment donné
Stratégies utilisées par l'agresseur	Barrières de rupture liées aux stratégies exercées par l'agresseur
Image stéréotypée d'une « bonne fille »	Coercition familiale et sociale liée au rôle du genre être « khânom »
Stéréotypes de genre courants	Stéréotypes de genre prédéfini dans la culture comme « parce qu'il est un homme » ou le sacrifice de soi
Discours dominant associé à un partenaire idéal	Critères de choix de leur partenaire imposé par le discours dominant comme « dokhtar baz nabashe », « ghasd ezdevaj dashte bashe », être « geyrati »
L'honneur familial	Influence de valeurs familiales et sociales liées à l'honneur familial
Peur des réactions de la famille et de la communauté en lien avec la perte de virginité	Influence de cette crainte dans le processus de recherche d'aide formel et informel, l'instrumentalisation de cette crainte par l'agresseur
Manque de connaissance d'être dans une relation intime violente	Influence de la définition apprise de la violence au sein de la communauté et de la famille
Manque de soutien financier et émotionnel	Tout problème d'argent et de soutien émotionnel dus à l'immigration
Manque de recevoir des informations appropriées sur les ressources de soutien	Barrières liées au contexte migratoire ainsi qu'aux différences culturelles et religieuses ou aux valeurs familiales
Stratégies de victime face à la violence	Stratégies exercées par les participantes
Stratégies d'évitement	Stratégies pour diminuer la probabilité que son partenaire exerce la violence
Stratégies de résistance	Différentes manières de la résistance face à la violence exercée par son partenaire
Quitter la relation	Raisons pour la décision de mettre un terme à la relation
Recherche d'aide	Recherche d'aide pour obtenir un soutien émotionnel ou des solutions pour atténuer ou gérer la VPI, conséquences de recherches d'aide
Recherche d'aide formelle	Recherche d'aide chez un psychologue ou les services de santé sur le campus
Recherche d'aide informelle	Auprès de la famille ou des amis
Intersection de diverses contraintes dans le processus de recherche d'aide	Influence de l'intersection de contraintes structurelle, culturelle, religieuse et migratoire
Réaction de leur famille et leurs amis	Réponses reçues par des amis ou de membre de la famille de participantes dans le processus de la recherche d'aide
Blâmer	Toutes les réponses accusatrices de la part des amis ou du membre de la famille
Soutien	Toutes les réponses de soutiens de la part des amis ou du membre de la famille

Annexe XIII. Carte thématique visuel







Annexe XIV. Certificat d'approbation éthique

Université d'Ottawa

Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche

University of Ottawa

Office of Research Ethics and Integrity

31/01/2019

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE | CERTIFICATE OF ETHICS APPROVAL

Numéro du dossier / Ethics File Number

S-10-18-924

Titre du projet / Project Title

Violence dans les relations
amoureuses : expérience
d'adolescentes et de jeunes
femmes immigrantes iraniennes
Thèse de doctorat / Doctoral
thesis

Type de projet / Project Type

Approuvé / Approved

Statut du projet / Project Status

31/01/2019

Date d'approbation (jj/mm/aaaa) / Approval Date (dd/mm/yyyy)

30/01/2020

Date d'expiration (jj/mm/aaaa) / Expiry Date (dd/mm/yyyy)

Équipe de recherche / Research Team

Chercheur / Researcher

Affiliation

Role

Masoumeh RAHMATIZADEH

École de service social / School of Social Work

Chercheur Principal / Principal Investigator

Simon LAPIERRE

École de service social / School of Social Work

Superviseur / Supervisor

Conditions spéciales ou commentaires / Special conditions or comments

550, rue Cumberland, pièce 154 550 Cumberland Street, Room 154
Ottawa (Ontario) K1N 6N5 Canada Ottawa, Ontario K1N 6N5 Canada

613-562-5387 • 613-562-5338 • ethique@uOttawa.ca / ethics@uOttawa.ca
www.recherche.uottawa.ca/deontologie | www.recherche.uottawa.ca/ethics